Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13319 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987

Au Tigré et en Erythrée

Cinq millions d'Ethiopiens menacés par la famine

Le nord de l'Ethiopie est de nouveau menacé par une famine meurtrière. Selon la commission éthiopienne de secours et de réhabilitation, plus de cinq millions de personnes sont en danger. Les besoins en aide alimentaire de l'Ethiopie pour les douze mois à venir sont estimés à environ un million de tonnes de céréales. C'est la troisième fois en moins de quinze ans que ce fléau menace l'Ethiopie.

Les provinces particulièrement touchées sont celles du Tigré, de l'Erythrée et une partie du Wollo. L'acheminement des secours y sera rendu plus difficile par le climat d'insécurité qui règne de longue date du fait d'une guerre civile endémique entre l'armée gouvernementale et plusieurs mouvements rebelles.

Agir vite

Alors que les terribles images de la précédente famine — qui fit sans doute un million de morts — hantent encore les mémoires, une nouvelle disette menace l'Ethiopie. En 1984-1985, la catastrophe, quotidiennement télévisée en direct, avait brutalement frappé les consciences. Comme pour se repentir d'avoir été prise au dépourvu, la communauté internationale s'était alors mobilisée. La vague de solidarité fut aussi spectaculaire que tardive.

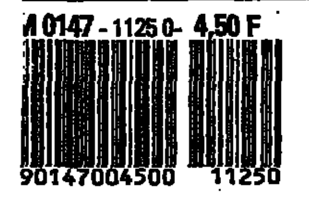
Cette fois, nul ne pourra plaider la surprise. Sur le terrain, les experts ont « programmé » le fléau depuis août. Le gouvernement a estimé ses besoins et alerté à temps les traditionnels pays donateurs. Plus de cinq millions de paysans, victimes d'une impitoyable sécheresse, sont en péril. Pour les nourrir jusqu'à la prochaine récolte, en octobre 1988, l'Ethiopie devra recevoir un million de tonnes de céréales supplémentaires. Ses stocks actuels lui permettront en effet de « tenir » seulement quelques semaines.

Faute d'agir vite, *les campagnes éthiopiennes* seront inévitablement le lieu d'un nouveau désastre. La Communauté européenne a été la plus prompte à offrir ses services. Elle vient d'affecter 70 millions de francs à l'organisation d'un pont aérien entre les ports de la mer Rouge et les régions sinistrées. Sur place, cependant, les responsables ne semblent pas avoir tiré toutes les leçons du passé. Certes, dans ce pays immense et cloisonné, l'acheminement des secours *vers ceux qui les attendent* reste une tâche titanesque. Mais les autorités n'ont pas résolu certains problèmes logistiques à leur portée.

Il y a trois ans, la sécheresse avait affecté une grande partie du pays. Cette fois, elle frappe surtout deux provinces parmi les plus peuplées, mais ce sont précisément celles — l'Erythrée et le Tigré — où une interminable guerre civile fait rage entre l'armée gouvernementale et des maquisards rebelles.

Le pouvoir central oscille entre la tentation de « punir » les populations locales, jugées trop complaisantes envers les insurgés, et le désir de tirer un profit politique de l'aide distribuée aux nécessiteux. Les rebelles, quant à eux, sont tentés de perturber l'acheminement d'une aide dont le contrôle leur échappe. Ainsi, le Front populaire de libération de l'Erythrée a attaqué, fin octobre, un convoi de vivres qu'on pouvait croire protégé par la bannière de l'ONU.

A terme, le problème de la famine devra trouver *aussi une solution politique.* ar la collectivisation forcée des rres entreprise depuis dix ans ır le régime *militaire* n'a fait *ıe rendre les campagnes éthio*-ıennes plus vulnérables aux ris-es de disette. L'expérience s fermes d'Etat est un fiasco, *les petits producteurs,* trop blement rémunérés, sont nobilisés. Au lieu de se itenter de tendre une nouvelle *ı leur sébile en Occident* — le nde communiste restant indifent à leurs maux, — les prétons marxistes d'Addis-Abeba *vraient plutôt trouver les* yens d'encourager leurs paysıs à produire le pain qui, ourd'hui, leur manque.


M 0147 - 1125 0- 4,50 F
90147004500 11250

Après le compromis budgétaire américain

Baisse concertée des taux en RFA et en France

Après le compromis intervenu à Washington entre le Congrès et la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire américain, l'Allemagne fédérale a voulu contribuer à calmer les marchés financiers. La Bundesbank a annoncé, le mardi 24 novembre, la baisse d'un quart de point de l'un de ses taux d'intérêt directeurs. Dans la foulée, la Banque de France a décidé de réduire deux de ses taux directeurs d'un quart de point. Ces deux décisions ont été prises « en étroite liaison », souligne la Banque de France dans un communiqué.

Pour la seconde fois en moins d'un mois, Allemands et Français ont procédé, le mardi 25 novembre, à un mouvement concerté sur les taux d'intérêt. Le 5 novembre dernier, l'objectif des autorités monétaires allemandes et françaises était d'abord de défendre la parité entre le mark et le franc. La Banque de France avait dû se résigner à une hausse de trois quarts de point, de ses taux directeurs avec le risque de provoquer en France un renchérissement crédit préjudiciable à l'activité. La Bundesbank au contraire avait accepté de réduire deux de trois de ses taux d'intervention, signe de bonne volonté en direction des Américains.

Aujourd'hui, la situation est différente. Les Américains ont fait un pas. La balle était dans le camp des Allemands et la Bundesbank ne s'est pas dérobée. Elle a annoncé, mardi 24 novembre, une baisse d'un quart de point de son taux de prise en pension d'effets commerciaux, l'un des principaux taux directeurs en RFA, qui passe de 3,50 % à 3,25 %. Cette mesure devrait favoriser une diminution du coût du crédit en RFA. Les pressions étant moins fortes sur le franc, la Banque de France a annoncé, mardi en début d'après-midi, une réduction d'un quart de point de ses deux taux directeurs : le taux des prises en pension (taux de pénalisation) ramené de 8,75 % à 8,50 % et le taux d'appel d'offre (taux privilégié), ramené de 8,25 % à 8 %.

La lutte contre le trafic de drogue au Pérou et en Bolivie

Coca-dollars et narco-terroristes

Alors que le procès du trafiquant de drogue colombien Carlos Lehder se poursuit à Jacksonville aux Etats-Unis, un autre responsable du réseau du trafic de cocaïne, Luis Ochoa, a été arrêté, samedi, en Colombie. Cependant, Washington tente d'intensifier sa lutte contre le trafic en provenance des pays andins d'Amérique du Sud.

LIMA
de notre correspondante

« Basta ya. » Assez d'hypocrisie. La cocaïne tue, mais la coca, c'est aussi la vie... Assez de sophismes sur la « plante sacrée de l'Inca », sa tradition millénaire, sa valeur nutritive. Acceptons la vérité. La coca, c'est la cocaïne, et donc de l'argent. Peu importe si cet argent est criminel. Si le pays va vivre du trafic, mettons-nous d'accord, devenons ensemble des délinquants. Nos enfants risquent de devenir des drogués, mais c'est le risque à courir pour ne plus être pauvres... »

Cynisme effronté ? Paroles en l'air ? Cet éditorial de la revue bolivienne *R* laisse le lecteur perplexe. Mais l'époque où l'Amérique latine pensait que *« la lutte antidrogue est une affaire de gringos »*, est révolue. Le nombre des drogués est monté en flèche, et la corruption née du trafic menace les régimes démocratiques.

Dans les deux grands pays producteurs de coca, le Pérou et la Bolivie, la lutte antidrogue bat son plein avec la vaste offensive policière lancée dans la vallée péruvienne du Haut-Huallaga contre les « narco-terroristes », et la mise en route, en Bolivie, d'un plan triennal financé par les Etats-Unis.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 7.)

«Mémoires du futur» du Centre Pompidou

La bibliothèque électronique

Marier les techniques modernes de l'information à la culture traditionnelle du livre, greffer sur les bibliothèques les réseaux d'images et de données, telles sont les ambitions de l'exposition « Mémoires du futur » présentée par la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou.

Les deux visiteurs de la bibliothèque se sont emparés d'un sujet du journal télévisé. Antenne 2, la 5, la RAI italienne ou CNN, la chaîne américaine ? Qu'importe : sur la dizaine d'écrans rangés contre le mur, la chute de la Bourse de Hongkong est traitée de la même façon lapidaire, provoque les mêmes images stéréotypées. Juste à côté, les dépêches d'agence crachées par les téléscripteurs n'en disent pas beaucoup plus. Brutale, éphémère, l'information se soucie peu d'expliquer. L'urgence est sa seule légitimité. Pour qui ne veut pas la consommer passivement, le travail reste entier.

La maîtrise commence avec la mémoire, et les deux visiteurs ont de quoi travailler. Devant eux, Agora, la banque de données de l'AFP, permet de visionner sur écran toutes les dépêches passées de l'agence. Un autre code sur le minitel suffit pour convoquer les archives du *Monde* sur le krach boursier. Une batterie de magnétoscopes donne accès à dix ans d'actualités télévisées, stockées, classées par l'Institut national de l'audiovisuel. Une référence à trouver ? Un lecteur de CD-Rom feuillette l'encyclopédie Grolier ou le catalogue de la bibliothèque archivés sur un seul disque compact.

Pourquoi se limiter à l'information et ne pas chercher les échos de la panique boursière dans l'univers de la fiction ? Les lecteurs vidéo sont là pour explorer des extraits de films à volonté. Mieux : le système Frantext contient les grands classiques de cinq siècles de littérature française. Deux mille volumes en texte intégral, cinq cent mille pages stockées depuis vingt ans dans sa mémoire par des linguistes du CNRS. Il suffit de taper « Bourse », « panique », « faillite » sur le terminal d'ordinateur pour retrouver les pages de Balzac ou de Zola.

Mais comprendre, c'est aussi décortiquer, reproduire, agencer. Nos deux visiteurs ne quittent pas leur table de travail. *Le logiciel* Priam va trier, classer les dépêches d'agences.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 21.)

Le débat sur le droit de grève



Un dossier spécial du «Monde»

Les vingt ans de l'Ile-de-France

Il y a vingt ans, les nouveaux départements de l'Ile-de-France *commençaient* d'exister. A cette occasion, *le Monde* publie un dossier spécial faisant le bilan des réalisations, des projets de cette « région capitale » et de ses dix millions d'habitants.

Au sommaire : un sondage exclusif qui montre comment les Franciliens se voient aujourd'hui, ce qu'ils souhaitent. Au premier rang de leurs préoccupations : leur *emploi, l'amélioration de leur* vie quotidienne, la protection de leur environnement. Un de nos reporters a traversé la banlieue, à pied, d'ouest en est : ses impressions, au jour le jour. Paul Delouvrier, ancien délégué général au district parisien, raconte comment a été créée la région, au prix de quelles batailles.

● **44 pages, distribué gratuitement avec *le Monde* daté du 26 novembre.**

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Logement : calmer le jeu

M. Méhaignerie est optimiste sur l'état du marché
Rassurer ne suffit pas : il faut avoir une politique

par PAUL QUILÈS (*)

LORS de l'émission « L'heure de vérité » du 2 novembre, le ministre de l'équipement, M. Méhaignerie, est apparu particulièrement optimiste dans sa description du marché du logement en France.

Il n'est pas surprenant que le ministre chargé de ce dossier délicat s'efforce de rassurer. Cela peut apparaître utile dans un secteur fréquemment agité de soubresauts et qui a beaucoup souffert depuis une quinzaine d'années : variations des loyers, changements dans le système d'aide au logement, erreurs d'urbanisme, spéculation foncière et immobilière, modernisation des méthodes de construction...

Situé au carrefour de considérations économiques, financières et sociales, le dossier du logement concerne de multiples intervenants dont les décisions se juxtaposent pour tisser un maillage extrêmement serré et souvent difficile à percevoir par l'utilisateur, qu'il soit propriétaire ou locataire. N'oublions pas non plus qu'il s'agit d'un secteur où les délais de mise en œuvre sont longs et où les variations d'activité résultent autant des mouvements à long terme que des effets de mesures conjoncturelles. Autant dire que l'équilibre – lorsqu'il est atteint – est fragile. Plusieurs décisions prises par le gouvernement actuel me semblent de ce point de vue préoccupantes :

1) Pour attirer l'investissement privé vers l'immobilier et pour satisfaire la revendication permanente de certains propriétaires, le gouvernement a annoncé la « libération » des loyers. Il s'est agi en fait plus d'une annonce que d'une réalisation immédiate, puisque la loi de 1986 contient une période transitoire d'ampleur inusitée : le ministre du logement a montré par là qu'il se méfiait déjà des conséquences des mesures qu'il faisait voter au Parlement ! Mais la spéculation a balayé toutes les prudences et là où la rareté des logements et des terrains le permettait, c'est-à-dire dans les grandes villes, les abus se sont multipliés : de nombreux loyers se sont envolés et le prix du mètre carré a flambé.

C'est alors que le discours ministériel s'est inversé : on s'est efforcé à grand peine d'obtenir des organisations professionnelles comme des propriétaires privés des atténuations volontaires aux hausses de loyers permises par la loi nouvelle : on a « recommandé » aux organismes sous tutelle (HLM, compagnies d'assurances, Caisse des dépôts) des limitations. Cette démarche rappelle le cycle « libération-blocage » auquel les gouvernements d'avant 1981 avaient habitué les Français au gré des échéances électorales.

Paupérisation du parc social

2) Deuxième exemple : le désengagement de l'Etat. Il est d'autant plus brutal que ses effets sont cumulatifs et qu'il touche à l'ensemble des mécanismes de financement du logement.

Dès 1987, est intervenue une réduction draconienne des crédits budgétaires destinés à la construction de logements sociaux, en locatif comme en accession à la propriété : la masse de ces crédits a été diminuée de 75 % par rapport au budget initial de 1986. Le mouvement se poursuit avec le budget de 1988, où, pour la première fois, ne figure aucun objectif de construction d'HLM neuves et qui prévoit – c'est aussi une première – une réduction d'environ 100 à 150 F par mois des allocations perçues par la plupart des locataires des logements sociaux récents ou réhabilités.

Plus grave encore, l'intention du gouvernement de modifier le régime d'aide aux locataires des logements HLM qui seront réhabilités à compter du 1er janvier 1988. Cette mesure, qui réduira très nettement les aides personnelles, risque de stopper le mouvement de reconquête de ce patrimoine engagé depuis 1982 et que tout le monde, y compris de nombreux maires appartenant à l'actuelle majorité, juge indispensable. Faute de cette aide, les locataires ne pourront plus supporter les fortes majorations de loyer nécessaires à l'amortissement des travaux à réaliser. Si les organismes HLM sont alors amenés à renoncer à ces travaux, le risque est grand de rentrer à nouveau dans la spirale dégradation-paupérisation du parc social qui conduirait aux désordres sociaux que l'on a connus aux Minguettes ou à La Courneuve.

3) La politique monétaire du gouvernement accentue cette évolution. On assiste au tarissement progressif et volontaire du circuit privilégié formé par les livrets A des caisses d'épargne, qui alimentait le financement du secteur social du logement. Dans le domaine des prêts privés, la forte réduction des avantages consentis aux banques qui distribuent des prêts conventionnés aux acquéreurs de logement met désormais ces crédits en concurrence directe avec d'autres emplois. Si le volume de ces prêts se maintient, c'est en raison de la forte concurrence que se livrent les grandes banques dans la recherche des crédits aux particuliers, faute de trouver des emplois industriels. Mais on assiste actuellement à une nette remontée des taux d'intérêt et je crains qu'on ne retrouve en 1988 des niveaux sensiblement supérieurs à 10 %, c'est-à-dire le niveau constaté en 1984, alors que le taux d'inflation était plus du double de celui d'aujourd'hui. Quelle lourde charge pour les acquéreurs d'un logement !

Dans ces conditions, on comprend l'inquiétude de ceux qui, constatant que le marché immobilier a toujours reposé pour l'essentiel sur les familles à revenus moyens, évoquent aujourd'hui une nouvelle rechute de l'activité. Cela est prévisible puisque les taux d'intérêt repartent à la hausse sans que l'aide à la pierre, réduite comme une peau de chagrin, puisse jouer son rôle traditionnel d'amortisseur. Le feu de paille allumé dans les zones les plus chaudes par la libération des loyers risque de ne pas masquer très longtemps ce phénomène.

Quel financement ?

La question-clé est bien la suivante : comment rétablir les bases d'un financement de l'immobilier qui ne repose si sur une sous-rémunération structurelle de l'épargne, ni sur un appel déguisé à la spéculation, ni sur un retour à une inflation inacceptable ? Des réponses peuvent être esquissées.

Il faut d'abord canaliser vers ce secteur de l'économie le volume de ressources financières indispensable, tout en assurant une certaine stabilité du flux, afin d'éviter le recours permanent à des correctifs conjoncturels. Pour cela, il est nécessaire de faire appel à la fois aux ressources du marché financier et à celles des investisseurs, quitte à instituer ou à maintenir un avantage fiscal spécifique permettant de rémunérer correctement les apporteurs de capitaux, tout en pratiquant des taux d'intérêt relativement peu élevés. Mais il est sans doute également souhaitable de disposer – à l'instar des pays comparables au nôtre – d'un circuit particulier de financement du logement reposant sur une transformation bien maîtrisée de l'épargne liquide : c'est-à-dire utiliser en partie à cette fin les ressources déposées sur les comptes courants des grandes banques.

Par ailleurs, il devient aujourd'hui indispensable d'affecter en priorité les aides budgétaires et fiscales ou parafiscales à l'effort de conservation et de remise en état du patrimoine existant, public ou privé. Cela implique de relever le niveau des aides budgétaires, qui est aujourd'hui descendu au-dessous du seuil permettant de concrétiser une volonté de solidarité au bénéfice des familles en difficulté.

Simultanément, la réforme des aides personnelles devrait être rapidement menée à son terme, de telle sorte que les familles, dont les ressources ne leur permettent pas de se loger aux conditions du marché, trouvent une solvabilisation suffisante. Leur accueil dans des logements anciens mais rénovés ou maintenus en bon état peut être assuré sans coût excessif pour la collectivité, si une judicieuse combinaison des aides directes aux propriétaires et des aides personnelles aux locataires est effectuée. Les exemples ne manquent pas d'opérations de ce genre réalisées tant dans le parc HLM que dans le parc privé avec l'appui de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

Une politique du logement saine exige la stabilité du système de financement. En poussant l'épargne des particuliers vers les placements boursiers, on a considérablement réduit le flux financier alimentant le livret A, sans parler du risque que l'on a fait courir à des gens peu habitués aux aventures de la corbeille. Il me semble aujourd'hui indispensable de calmer le jeu en renforçant l'épargne « classique ». Cela permettrait à la fois d'assurer aux déposants une juste rémunération et de donner au secteur du logement la stabilité du financement dont il a besoin.

(*) Ancien ministre du logement.

Au Courrier du Monde

1947

Députés graciés par Auriol

Dans *le Monde* daté 8-9 novembre concernant l'article sur « Les grèves insurrectionnelles de 1947 », je lis : « *Les députés malgaches accusés d'avoir trempé dans l'insurrection viennent d'être condamnés à mort, et le président Auriol ne les graciera pas.* »

a) Deux députés furent condamnés à mort, le troisième, qui deviendra vice-président, qui vit à Paris et qui est d'ailleurs un lecteur du *Monde*, fut condamné aux travaux forcés : Jacques Rabemananjara.

b) Le président Auriol gracia Joseph Raseta et Ravohangy, qui moururent dans leur lit à Madagascar.

ALBERT EIDEL
(Londres).

DÉBAT

Question sur un sondage

Etonnement à la lecture de la question sur les chambres à gaz (*le Monde* du 4 novembre) dans le sondage commandé par RTL-*le Monde* portant sur l'audience du Front national : « *...votre sentiment sur le* débat *concernant l'utilisation des chambres à gaz...* ».

L'usage des mots est piégé : fin septembre, J.-P. Rioux, dans vos colonnes, le rappelait, qui proscrivait le terme révisionniste pour adopter celui, historiquement fondé, de négateurs. Parler de « débat » sur l'utilisation des chambres à gaz, c'est laisser entendre que le doute est possible quant à leur existence, c'est accréditer l'idée, indirectement et involontairement, qu'il existe une école « révisionniste » (ce contre quoi d'ailleurs l'article-commentaire d'Alain Rollat et de Paul-Jacques Truffaut s'élève) là où il n'y a, pour raisons idéologiques, que déni de la réalité. Y a-t-il « débat » sur le fait que la première guerre mondiale a bien eu lieu ?

GEORGES BENSOUSSAN
(Paris).

CONTROVERSE

Tuez-les tous (fin ?)

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai lu les gloses savantes des lecteurs du *Monde* sur le célèbre « *Tuez-les tous !* »

A ce propos, n'en est-il pas de ce « mot historique » comme de tous les autres : il n'est pas possible de savoir s'il a été *réellement* prononcé !

Bismark, par exemple, a-t-il dit : « *La force prime le droit* » ? Non. En fait, sa phrase devant la Diète de Prusse était : « *Macht geht vor recht.* » Ce qui signifie « la force *précède* le droit ». Montesquieu l'avait pensé, avant lui, quand il écrivit : « *Les lois désarmées tombent dans le mépris.* »

Quant au non moins célèbre « *La Fayette nous voici !* » attribué à Pershing quand il arriva en France en 1917, le mot a été inventé de toutes pièces par M. Veran, journaliste au *Petit Parisien*.

Je tiens ces deux cocasses informations de Daniel-Rops, mon professeur d'histoire au lycée Pasteur en 1942.

PIERRE BOURGET
(Paris).

La jeunesse aux alouettes

par YVES BELAUBRE (*)

LA rentrée des classes a bien eu lieu. Mis à part les inévitables problèmes d'intendance, il semble que notre système scolaire fonctionne encore convenablement. Les jeunes sont sur les bancs. Et puisque le marketing scolaire a bien mené ses affaires, on peut maintenant se demander, derrière le stock des perpétuellement nouveaux livres, des cartables télécommandés, des stylos qui peuvent écrire n'importe quoi de toutes les couleurs et des programmes d'ameublement du vide éducatif, ce qu'est et ce que sera la jeunesse du cru 1987.

Jouirons-nous de quelques belles manifestations ? Découvrirons-nous quelque nouvelle manière de porter le pantalon ? Soyons honnêtes avec les jeunes : il faudra que volent en éclats quelques vitrines, sans quoi cette jeunesse n'existera pas.

On a dit et crié un peu fort qu'en décembre 1986, elles avaient volé au nom de la morale, comme elles avaient volé auparavant au nom de l'autonomie, de la révolution ou de la liberté sexuelle. Aujourd'hui, hélas ! je crains qu'il ne reste plus à la jeunesse 1987 qu'un seul mobile : la terreur.

Rien à voir pourtant avec l'ambition terroriste : il s'agit d'une terreur molle, psychologique et endémique dont je prétends que l'empire s'accroît et dont les effets seront bien plus profonds et pernicieux qu'un bâton de dynamite. Que l'on s'interroge à ce sujet ! Peut-être découvrira-t-on que la solidarité dont on voudrait que les jeunes soient hérauts n'a d'autre origine que la peur. Où est la morale ?

De cette terreur molle, le savant apprentissage se fait sur les bancs de l'école et devant la télévision. Terreur molle de la mode avec ses impératifs de séduction pour Lolita et « Lolito » de neuf ans, terreur molle du chômage, ressort de toutes les disciplines, punition promise aux nouveaux cancres, à partir des classes de cinquième ; terreur molle du SIDA dès les premières [illegible] de mourir pour les nouveaux sportifs attachés au gymnase et à l'hôpital par leurs performances vitaminiques, terreur molle de la solitude et de l'échec social en fin d'études ou encore terreur sécuritaire alimentée par le théâtre fascinant de la communication. Triste hypothèse : voici venir la génération psychologique et molle, une génération terrorisée.

Notre jeunesse est-elle indigne, désespérée, lâche, frivole et sotte ? L'indignité n'est jamais dans l'éclat mais dans la source. Tous les hommes politiques s'intéressent aux jeunes. Tous se veulent branchés, en phase avec une jeunesse que l'on veut porteuse de valeurs et à laquelle on donne ou fait semblant de donner la première place dans l'ensemble des intérêts collectifs. Mais peut-être n'existe-t-il pas de jeunesse ! Peut-être n'y a-t-il qu'une masse de jeunes victime de l'intérêt qu'on lui porte, de la responsabilisation à outrance, de l'information à outrance, et du rôle qu'on voudrait lui faire jouer. La jeunesse ne serait qu'une catégorie de sociologues ou un modèle à endosser et en fin de compte l'image, dans le miroir multiplié des médias, des vieux.

Les soixante-huitards déçus ont donné la bof-génération, les soixante-huitards au pouvoir ont donné la génération morale (cette morale qu'ils ont perdue avec la Real Politik). Et si les jeunes n'avaient en tant que jeunesse rien à dire ? Si les jeunes subissaient la jeunesse qu'on leur attribue ? Pourtant, la société a besoin de trouver sa jeunesse, de l'inventer au besoin, comme elle a besoin de se rassurer sur son propre avenir. La jeunesse est à la société tout entière ce que le fugace corps adolescent est à la vieille starlette en demande de chirurgie esthétique.

Aussi la société foncièrement incestueuse organise-t-elle régulièrement le viol régénérateur de ses jeunes. Les caméras de télévision sont convoquées, la scène déblayée de ses anciens jeunes, les vitrines explosent comme des hymens, les policiers font le bruit et la fureur, et les mères s'indignent et pleurent. Le grand mystère a lieu : la société suborne ses jeunes. Alors, et alors seulement, une jeunesse existe. Elle apporte avec elle la dynamique et la valeur, disent les stratèges de la communication sociale.

La génération terrorisée existera-t-elle ? Deviendra-t-elle une jeunesse ? Nous avons besoin d'une jeunesse, même aux alouettes, pour réveiller nos espoirs ou nos illusions. Mais quelle jeunesse fabrique-t-on avec une éducation saturée d'informations, traversée par les terreurs molles ? C'est la question que maladroitement je me pose.

(*) Ancien professeur de philosophie, écrivain, auteur de *Sexties*, Ed. Marabout.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

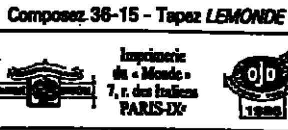
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le conflit tchado-libyen

L'Algérie peut-elle être à la fois médiatrice et proche du colonel Kadhafi ?

ALGER
de notre correspondant

L'Algérie peut-elle être à la fois médiatrice dans le conflit tchado-libyen et proche partenaire de la Libye ? La question se pose avec acuité en ce moment où les dernières déclarations du président tchadien Hissène Habré et de certains de ses ministres suscitent de fermes réactions à Alger. Le gouvernement de M. Chadli dément catégoriquement vouloir être partie prenante aux côtés de l'une ou l'autre des parties.

Membre du comité *ad hoc* de l'OUA, chargée de trouver une solu*tion au conflit*, l'Algérie *est également*, rappelons-le, l'initiatrice d'un processus de *« parachèvement de la réconciliation nationale »* sans laquelle il paraît improbable d'arriver un jour à un semblant de stabilité au Tchad. Certes, depuis la rencontre d'In Amenas au mois de janvier 1986 entre le président Chadli et le colonel Kadhafi, Alger et Tripoli n'ont pas cessé de se rapprocher. Certes le terme d'« union » n'est pas utilisé volontiers à Alger, où l'on parle plutôt de *« processus unitaire »* avec la Jamahirya.

Jusque-là, pourtant, N'Djamena considérait plutôt d'un bon œil l'initiative algérienne sur le dossier tchado-libyen. Que s'est-il passé ensuite qui a pu faire germer le doute dans l'esprit des dirigeants tchadiens ? Est-ce la coïncidence du séjour du chef d'état-major algérien, le général Belhouchet, en Libye, juste avant que les troupes de N'Djamena investissent Aozou ? Est-ce la présence d'un adjoint de ce *même général Belhouchet en Libye*, le 28 août, au moment où les forces du colonel Kadhafi reprenaient Aozou village ? Ou celle, à la même période, de militaires algériens séjournant à l'hôtel Al Akbar à Tripoli ? Est-ce la présence au Tchad de quelques prisonniers algériens issus de la Légion islamique de la Jamahirya ?

Une chose est certaine en tout cas : les négociations entre Goukouni Oueddei et N'Djamena sont interrompues depuis le 12 juillet, date à laquelle la délégation gouvernementale conduite par le ministre de l'intérieur, M. Ibrahim Mahamat Itno, a quitté Alger. C'est précisément au moment où celle-ci faisait connaître sa volonté de revenir dans la capitale algérienne pour reprendre un processus au point mort *depuis* quatre mois que *le colonel* Kadhafi a envoyé un avion spécial à Goukouni pour qu'il se rende à Tripoli le 2 novembre dernier. L'ancien président a séjourné dans la capitale libyenne jusqu'au 9 novembre, puis s'est rendu à Cotonou – où il est encore – afin de s'entretenir avec les représentants d'une opposition tchadienne de plus en plus éparse.

M. Goukouni Oueddeï était retourné pour la première fois en Libye depuis son départ de Tripoli (en février dernier), au mois d'août dernier. Il était alors accompagné d'un officier algérien qui *« garantissait »* son retour en Algérie. Depuis, il a fait plusieurs navettes discrètes et l'une de ses épouses a quitté Tripoli pour Alger, où elle réside maintenant avec lui. Il semble, selon nos informations, que le colonel Kadhafi lui ait proposé de ranimer un foyer d'opposition armée au Tibesti en lui promettant de nouvelles forces issues d'un recrutement autoritaire des travailleurs tchadiens en Libye. Jusqu'à présent, conseillé par les membres les plus proches de son entourage, M. Goukouni Oueddeï, considérant qu'il n'y a pas d'autre solution au conflit que politique, rejetterait toujours cette suggestion.

Les négociations avec N'Djamena devraient reprendre dès son retour à Alger. Les points d'achoppement entre les deux parties sont connus *(le Monde* du 29 juillet 1987), et M. Goukouni ne semble plus faire de sa rencontre avec le président Habré un préalable. Celle-ci a cependant failli se produire au mois de juillet. C'est du moins ce qu'avaient projeté les Algériens en invitant M. Hissène Habré en visite d'Etat à Alger. Il était convié à venir avant le 21 juillet, date du départ du président Chadli pour Lusaka. La rencontre avec l'ancien chef du GUNT était, elle, prévue pour le 20 juillet.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

TUNISIE

Le nouveau Conseil national de sécurité annonce la découverte d'un complot terroriste

Le Conseil national de sécurité, créé lundi 23 novembre en Tunisie *dans le cadre de la modernisation de* l'appareil de l'Etat, a annoncé que les services de la sûreté nationale ont découvert une *« bande de malfaiteurs qui planifiait des opérations terroristes »*, dont des assassinats de responsables. Selon un communiqué publié à l'issue de la première réunion de cette instance, cette *« bande avait été prise en filature dès septembre par les services de la sûreté nationale »*.

Sa découverte est donc antérieure à l'accession au pouvoir de M. Zine El Abidine Ben Ali à la suite de la mise à l'écart de M. Habib Bourguiba. *« Des quantités d'armes individuelles, de munitions, d'explosifs et d'équipements de télécommunications dont cette bande était en possession ont été saisis le 16 novembre »*, indique le communiqué, qui ne précise pas l'identité des malfaiteurs. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar, devait tenir une conférence de presse mercredi 25 novembre et fournir de plus amples détails sur les arrestations et les suites qui seront données à cette affaire.

Créé lundi par le président Ben Ali, le Conseil national de sécurité (CNS) – premier organe du genre depuis l'indépendance de la Tunisie en 1956 – est chargé de veiller à la sécurité tant extérieure qu'intérieure de la nation.

Présidé par le chef de l'Etat, il comprend sept membres : le premier ministre, le ministre d'Etat chargé de la défense nationale, le ministre des affaires étrangères et celui de l'intérieur, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, le secrétaire d'Etat chargé de la défense nationale et le directeur de la sûreté militaire. Le CNS assure *« la collecte, l'étude, l'analyse et l'évaluation de toutes les informations et données relatives à la sécurité nationale, aux plans de la politique intérieure et extérieure et de la politique de défense »*, est-il indiqué de source officielle.

D'autre part, la Cour de sûreté de l'Etat tunisien a accepté lundi la demande d'opposition formulée par quatre intégristes islamistes au verdict prononcé à leur endroit, par défaut, le 27 septembre dernier.

Le jeudi 12 novembre, la cour de sûreté de l'Etat avait déjà donné une suite favorable à la demande d'opposition de cinq autres responsables et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI, principal mouvement intégriste). Au débat, douze des trente-sept intégristes condamnés par contumace au procès de septembre dernier se trouvent désormais sous les verrous. Les quatre accusés qui ont comparu lundi avaient été condamnés à dix ans de travaux forcés. Le principal chef d'accusation au procès était *« la tentative de renversement du régime en collusion avec l'Iran »*.

Présidée par M. Hachemi Zemmal, la Cour a ensuite interrogé, lundi après-midi, Mohamed Chamman, vice-président du MTI, condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés, et deux autres coïnculpés. Soutenu par deux policiers avant que M. Zemmal lui permette de s'asseoir, Mohamed Chamman, présumé mort, s'est plaint devant la Cour des *« tortures qu'il avait subies lors de son interrogatoire dans les locaux de la police »*.

Adjoint depuis 1984 de M. Rached Gannouchi, président et *« émir »* (guide) du MTI, condamné fin septembre aux travaux forcés à perpétuité, Mohamed Chamman, qui a pris la direction de ce mouvement en octobre dernier, a rejeté les accusations de violence portées contre lui et ses collègues.

La normalisation avec la Libye

Les deux autres inculpés, Ali Zaroui et Abdelkader Jadidi, condamnés par contumace respectivement à vingt et dix ans de travaux forcés, ont confirmé les dépositions de leurs coïnculpés. Ils ont par ailleurs exprimé l'espoir que la *« nouvelle ère inaugurée le 7 novembre par le président Zine El Abidine Ben Ali mettra un terme aux procès d'opinion et permettra à toutes les forces politiques de contribuer à l'édification de l'avenir de la Tunisie... »*.

La Cour a décidé de reporter à jeudi 26 novembre sa prochaine audience, qui sera consacrée au réquisitoire du ministère public.

D'autre part, le rétablissement total des relations diplomatiques de la Tunisie avec la Libye *« pourrait intervenir avant 1988 »*. Mais la *reprise des relations avec l'Egypte « ne fait pas partie de nos priorités »*, a déclaré M. Mahmoud Mestiri, ministre tunisien des affaires étrangères, dans une interview publiée lundi par l'hebdomadaire tunisien *Al-Sabah al-Ousboui*.

Le nouveau chef de la diplomatie tunisienne s'est rendu samedi à Tripoli pour une brève visite, la première d'un ministre tunisien des affaires étrangères depuis la rupture des relations entre les deux pays en septembre 1985 à la suite de l'expulsion de Libye de quelque 32 000 travailleurs tunisiens. Les relations bilatérales ont ensuite connu un léger mieux et Tunis et Tripoli ont repris, en octobre dernier, leurs relations consulaires et les liaisons aériennes, terrestres et de télécommunications ont été rétablies. M. Mahmoud Mestiri, qui s'est entretenu avec plusieurs responsables libyens et a été reçu par le colonel Kadhafi, a précisé : *« Un calendrier a été établi pour la reprise des relations* [de façon progressive]. *Nous constatons que les échéances sont respectées et pourrions en accélérer le rythme. »* – *(AFP, AP.)*

Diplomatie

A deux semaines du sommet de Washington

Le président Reagan réaffirme son attachement au programme IDS

Alors que MM. Shultz et Chevardnadze travaillaient à Genève à la mise au point d'un traité sur l'élimination des armes nucléaires intermédiaires (FNI), le président Reagan a réaffirmé, lundi 23 novembre à Washington, sa *détermination* à mettre en œuvre le programme IDS (la « guerre des étoiles »). *« Nous ne pouvons ni ne voulons négocier l'abandon de l'IDS en échange de quelque traité sur les armements nucléaires stratégiques »*, a notamment déclaré le président américain, *« nous ferons des recherches sur l'IDS, nous la développerons et quand elle sera prête nous la déploierons »*.

En dépit de ces déclarations du président Reagan, le projet de déploiement d'un bouclier spatial antimissiles pourrait cependant faire les frais de la nécessité de réduire l'énorme déficit fédéral. Vendredi, le jour-même où était confirmée par le Sénat la nomination du nouveau secrétaire à la défense, M. Carlucci (qui succède à l'un des plus ardents défenseurs de l'IDS, M. Weinberger), on annonçait d'importantes coupes dans le budget militaire, dans le cadre des restrictions budgétaires négociées entre le Congrès et la Maison Blanche.

L'enveloppe disponible pour le programme IDS au sein du budget de la défense de 1988 a été ramenée à 3,9 milliards de dollars, soit une progression de 11 % par rapport à 1987, mais 1,8 milliard de moins que ce qu'avait demandé le président Reagan dans son projet de budget déposé en janvier dernier. M. Gordon Smith, adjoint du général James Abrahamson, qui supervise le programme IDS, a estimé, dimanche, dans un entretien accordé au *New-York Times*, que ces mesures d'austérité retarderont la décision sur le développement. Elles pourraient entraîner un report de quatre à vingt-quatre mois des tests nécessaires à la validation des technologies à l'étude, estime-t-on dans les services du général Abrahamson. Selon un responsable, le Pentagone ne devrait pas être en mesure de *décider* de la *faisabilité* d'un programme de « guerre des étoiles » avant 1994 ou 1995. D'autres font cependant valoir que la difficulté pourrait être contournée en réduisant le nombre des technologies explorées.

Les mises en garde du général Galvin

Le dossier des armes stratégiques semble être en suspens à Genève où MM. Shultz et Chevardnadze ont consacré leur première journée d'entretiens lundi à la mise au point de l'accord sur les armes nucléaires intermédiaires (FNI) et surtout à la préparation matérielle du sommet Reagan-Gorbatchev. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat a déclaré que les deux ministres étaient tombés d'accord pour qualifier de *« constructives »* leurs conversations de la journée. *« Ils ont fait des progrès, mais il reste encore des choses à faire »*, a-t-il ajouté.

Tandis que les experts étaient chargés de résoudre les derniers problèmes relatifs au traité sur les FNI, MM. Shultz et Chevardnadze ont consacré près de quatre heures à la préparation de l'emploi du temps du numéro un soviétique pendant sa visite à Washington sans avoir encore épuisé le sujet lundi soir. L'un et l'autre avaient exprimé, lors de leur arrivée à Genève, leur conviction que le traité sur les FNI serait prêt à temps pour le sommet.

A Londres, où il était invité par un groupe de parlementaires britanniques, le général Galvin, commandant suprême de forces de l'OTAN en Europe, tout en se défendant de vouloir *« contourner »* le futur traité sur les FNI, a souligné la nécessité de moderniser les forces de l'OTAN, notamment *« les avions à capacité nucléaire et l'artillerie nucléaire de l'OTAN en Europe »*.

Il a annoncé qu'il ferait des recommandations précises en ce sens aux ministres de l'Alliance, en prédisant *« une lutte acharnée »* parmi eux. L'OTAN sera cependant capable de s'adapter à la réduction du nombre des armes nucléaires, selon le général Galvin, qui a réaffirmé la validité de la doctrine de la riposte graduée. *« Cette doctrine est encore bonne*, a-t-il déclaré, *il n'est pas besoin d'en changer »*. – *(AFP.)*

● **M. Shimon Pérès à Londres.** – Le ministre israélien des affaires étrangères a poursuivi sa tournée en Europe et s'est rendu, le lundi 23 novembre, à Londres, où il s'est entretenu avec Mme Margaret Tchatcher. Les deux dirigeants ont réaffirmé à cette occasion que la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient offrait *« les meilleures chances de progrès »*. M. Pérès s'était auparavant rendu en Belgique et en France. – *(AFP.)*

● **M. Gemayel en RFA.** – Le président Amine Gemayel a commencé, le lundi 23 novembre, une visite de six jours en RFA axée sur l'aide ouest-allemande à la reconstruction du Liban. Sur les 65 millions de deutschemarks promis par Bonn, 5 millions ont déjà été utilisés, indique-t-on de source autorisée à Beyrouth, et M. Gemayel doit s'efforcer d'obtenir le versement des 60 millions restant. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

SOYONS TOLÉRANTS.

FUMEURS, NON-FUMEURS LA LIBERTÉ C'EST RÉCIPROQUE.



Europe

La mise en question du fonctionnement du régime de Budapest

Les Hongrois en quête de pluralisme

Le quotidien *Magyar Nemzet* a publié, le 14 novembre à Budapest, une longue interview de M. Imre Pozsgay, secrétaire général du Front populaire patriotique et membre du comité central du PC hongrois, dans laquelle celui-ci cite intégralement le texte d'une « déclaration » adoptée au mois de septembre dernier par cent cinquante intellectuels à l'occasion d'une « rencontre amicale privée ». Cette réunion, à laquelle participaient de nombreux contestataires, avait été organisée sans autorisation préalable. La déclaration adoptée et citée par M. Pozsgay demande que, dans le respect de la Constitution, des forums soient créés afin de permettre à « des vues indépendantes » de s'exprimer sur tous les problèmes de la société.

La publication de ce texte, de même que la récente rencontre à Budapest de dissidents de divers pays d'Europe de l'Est et d'intellectuels occidentaux (*le Monde* du 24 novembre), témoigne de l'apparition en Hongrie d'un climat de plus en plus favorable à certaines formes de pluralisme politique.

Le paysage politique hongrois connaîtra dans les deux années à venir des changements importants. Des voix s'élèvent depuis plusieurs mois pour faire avancer la date des élections législatives et celle du quatorzième congrès du parti, l'une et l'autre initialement prévues pour 1990. Le départ probable – avant la fin de la décennie – de M. Janos Kadar (soixante-seize ans) et l'arrivée de dirigeants plus jeunes, sans aucun lien avec la passé stalinien, créent une situation nouvelle. La mise en question du fonctionnement du régime longtemps réputé comme le plus stable de l'Europe centrale et orientale est à l'ordre du jour. Un changement de génération déjà sensible affecte de nombreux postes-clés au moment où l'interpénétration traditionnelle en pays socialiste des appareils du parti et de l'Etat est contestée. Les préparatifs et le déroulement de la récente cession de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 18 septembre), marqués par des débats animés, ont été révélateurs à cet égard. Un nombre de plus en plus important de citoyens – y compris des membres du Parti communiste – se prononcent en faveur de l'introduction d'un certain pluralisme dans la vie politique, sans réclamer pour autant le retour au système des partis, considéré comme dépassé. De même, il n'est pas question que l'Eglise catholique (au demeurant depuis longtemps neutralisée par le régime) devienne une sorte de contre-pouvoir comme en Pologne.

De là des idées adaptées aux réalités, des projets ouvertement évoqués dans la presse quotidienne et périodique. Il s'agirait tout d'abord de revaloriser le rôle du Parlement (jusqu'à maintenant réduit à celui d'une chambre d'enregistrement) « *sans instaurer*, a récemment expliqué avec sérieux un politologue de l'Académie des sciences dans le journal *Magyar Nemzet, un retour au système parlementaire.* » Mais les députés, étroitement associés au travail législatif, seraient plus souvent consultés, notamment au sujet des modifications des structures gouvernementales et des nominations à des postes de responsabilité. De même, il faudrait modifier le rôle du Conseil de présidence de vingt et un membres qui exerce collectivement le rôle de chef de l'Etat et remplace théoriquement le Parlement entre deux sessions. D'aucuns laissent même prévoir le rétablissement du poste du président de la République.

La nécessité d'une nouvelle définition du rôle du Parti communiste est évoquée dans le contexte de cette « restructuration » des institutions, une idée en vogue étant que le parti se limite à fixer de grandes orientations politiques et idéologiques, mais sans intervention directe dans l'exécution des tâches. Cela suppose un transfert du pouvoir de décision – pratiquement réservé aux département du comité central – au profit des ministères, qui seront dirigés par des techniciens plutôt que par des apparatchiks « parachutés ». A cet égard, la Hongrie montre déjà l'exemple et les spécialistes – qu'ils appartiennent ou non au parti – occupent des fonctions importantes dans l'administration. On envisagerait aussi d'élargir le champ d'action du mouvement syndical avec une première décision significative : le président du Conseil national des syndicats ne saurait à l'avenir appartenir au bureau politique du parti.

Ceux qui « pensent autrement »

Encourager la création et l'activité des amicales et cercles de diverses sortes (dont on déplore le nombre fort réduit : 6 570 contre 14 365 en... 1932, selon des statistiques récentes) serait l'une des tâches d'un Front populaire patriotique « revitalisé ». Le régime souhaite manifestement relancer la vie associative. Dans l'esprit des « rénovateurs » hongrois, il serait souhaitable de faciliter la participation active des citoyens à la vie publique. Ils espèrent que, dans ces groupements, allant des philatélistes aux chasseurs en passant par les amoureux de la nature et les amis de la littérature scandinave, les *citoyens parleront aussi de questions* politiques et donneront leur avis sur les problèmes qui préoccupent la société hongroise. La légalisation du mouvement écologiste actuellement semi-clandestin serait envisagée pour faciliter le dialogue entre le pouvoir et ceux qui « *pensent autrement* », sans vouloir pour autant renverser le régime.

C'est d'abord pour améliorer un climat considérablement détérioré par l'aggravation des tensions économiques et sociales et pour mieux faire accepter le programme d'austérité que les dirigeants multiplient des gestes dont la signification politique est évidente. Le nouveau système de passeports entrant en vigueur le 1er janvier 1988 libéralise déjà considérablement le régime des voyages en Occident.

Le respect du pluralisme dans le domaine culturel est déjà, lui aussi, une réalité. Les publications relatives au passé historique récent ou lointain se multiplient. Ainsi relève-t-on la parution de Mémoires d'anciens prisonniers politiques et celle de témoignages amers d'anciens hauts fonctionnaires en poste pendant la période stalinienne. Autant de révélations riches d'enseignement, en particulier pour les jeunes.

Un détail encore : les salaires des principaux dirigeants du pays ne sont plus des « secrets d'Etat » : le premier ministre touche 34000 forints et les membres du gouvernement *29 500* (le salaire moyen dans l'industrie étant de 6500 forints, environ 900 F).

La succession

A juste titre, le nom du secrétaire général du parti est associé à ces transformations. Après avoir été accusé par le monde entier – et en premier lieu par ses compatriotes – des pires forfaitures en arrivant au pouvoir en novembre 1956 grâce aux chars soviétiques venus pour écraser l'insurrection, M. Janos Kadar est devenu le leader charismatique de la Hongrie – le pays qui, par rapport aux autres nations de l'Est, s'est le plus éloigné des pratiques du stalinisme – en même temps qu'un homme d'Etat respecté par les Occidentaux.

Mais aujourd'hui, et malgré une popularité à peu près intacte, beaucoup de Hongrois souhaitent que le « Vieux », entouré de respect, se retire. Les noms des deux dirigeants les mieux placés pour la succession sont connus : il s'agit de M. Karoly Grosz, cinquante-sept ans, premier ministre depuis quelques mois (et dont le premier déplacement officiel en Occident, en République fédérale d'Allemagne, a été un succès), et de M. Janos Berecz, secrétaire du comité central et membre du bureau politique. Du même âge que M. Grosz, de contact également facile, ambitieux, il représente un style nouveau. Les humoristes de Budapest parlent « *du début de l'ère de la bereczrolka et du groszno st* ». Aucune rivalité ouverte n'oppose les deux « dauphins », qui multiplient cependant les efforts pour se faire mieux connaître en Hongrie et au-delà des frontières...

M. Kadar reste, pour le moment, à la barre et « cautionne » les réformes envisagées pour 1988. Il serait notamment question d'une révision de la Constitution avec modification de la loi électorale pour assurer une liberté du choix des candidats à l'Assemblée nationale.

Les Hongrois sont à la recherche d'un « modèle » encore inédit, persuadés que l'appartenance au pacte de Varsovie et au COMECON n'empêche pas de pratiquer une large ouverture sur le monde. Reste à connaître l'opinion des Soviétiques sur le bouillonnement actuel des milieux politiques autour de la notion de pluralisme. Mais, fait-on remarquer à Budapest, « *il y a plusieurs types de Soviétiques qui s'intéressent à nous* ». Pour ce qui est de M. Gorbatchev, les Hongrois ont en haute opinion le secrétaire général et lui souhaitent plein succès. Ils se montrent plutôt réservés, en revanche, quant à ses chances de réussite et craignent l'influence des forces conservatrices opposées aux changements.

Tant que M. Gorbatchev garde la haute main à Moscou, les « rénovateurs » hongrois (qui connaissent les limites de ce que nous appelons en Occident la « libéralisation ») auront le feu vert du Kremlin. Sans oublier que, aujourd'hui comme hier, l'avenir de la Hongrie – avec ou *sans* M. Kadar – reste lié, et pas seulement pour des raisons de dépendance en matières premières ou de la présence « provisoire » de plusieurs divisions soviétiques sur son territoire, à celui du « grand frère »...

THOMAS SCHREIBER.

« Transparence » à la tchécoslovaque

A l'issue d'un voyage de huit jours en Tchécoslovaquie consacré au projet de « restructuration » du gouvernement tchécoslovaque, l'envoyé spécial du *Monde* a été retenu, lundi après-midi 23 novembre, pendant plus de deux heures par la Sécurité d'Etat alors qu'il franchissait la frontière entre Bratislava et Vienne pour aller prendre son avion. L'incident s'est déroulé alors qu'il venait de quitter les membres de la direction de la *Pravda* – organe officiel du Parti communiste slovaque, – après avoir été longuement reçu par le secrétaire général du gouvernement slovaque, M. Matejko.

Arrivé à Prague le 15 novembre, Henri de Bresson était dûment accrédité auprès du gouvernement pour la durée de son séjour. Cette visite, qui a comporté les rencontres usuelles avec quelques représentants de la Charte 77, a été, pour sa plus grande partie, consacrée à des entretiens avec des officiels du gouvernement à Prague et à Bratislava.

Les policiers ont tenté de confisquer une brève documentation apportée de France, ainsi que les carnets contenant les notes prises au cours du séjour. Ils n'ont été rendus à notre collaborateur qu'après avoir fait l'objet d'un procès verbal attentif. Il s'agissait essentiellement des notes prises lors des entretiens officiels, notamment avec M. Obzima, vice-premier ministre, et MM. Horeni et Bachat, rédacteurs en chef de *Rude Pravo* et de la *Pravda*, membres du comité central du Parti communiste tchécoslovaque.

Dans quelques semaines doit se tenir à Prague un important plénum du comité central consacré au projet de réforme de l'économie tchécoslovaque. Il ne fait de mystère pour personne que les durs du régime voient d'un fort mauvais œil les tentations réformatrices de certains de leurs collègues.

GRÈCE

Les espions en colère

Dix-huit membres des services de renseignement grecs (EYP) ont entamé, le lundi 23 novembre, une grève de la faim et du sommeil illimitée devant le ministère de l'intérieur à Athènes. Les syndicats des agents secrets veulent ainsi protester contre une récente décision de la cour d'appel interdisant à cette catégorie d'employés de recourir à la grève pour appuyer ses revendications salariales.

Les espions en colère estiment avoir été obligés d'entreprendre cette action inhabituelle en raison de l'indifférence affichée par le gouvernement socialiste de M. Andréas Papandréou pour leurs conditions de travail et leurs salaires. Ils désirent que leurs rémunérations soient alignées sur celles des agents des services secrets militaires.

Le premier ministre a refusé de recevoir une délégation de grévistes. – *(Reuter, UPI.)*



Europe

URSS : symposium à Moscou

Les refuzniks s'interrogent sur les règlements qui interdisent leur départ

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Près d'une centaine de juifs soviétiques ont ouvert, lundi soir 23 novembre, dans l'appartement de l'un d'entre eux, à Moscou, le premier « symposium des refuzniks à régime spécial ». C'est la dénomination qu'ils ont adoptée pour la catégorie de gens auxquels les autorités refusent le droit d'émigrer, sous prétexte qu'ils ont eu accès, à un moment ou à un autre de leur vie professionnelle, à des « secrets d'Etat », dont la divulgation à l'étranger risquerait de nuire à la sécurité de l'URSS.

Le porte manteau de l'entrée croule sous les pardessus et les chapkas de fourrure, tandis que, entre les deux pièces où se réunissent les participants, c'est l'embouteillage total. Au mur, sur la tapisserie à fleurs, sont affichés l'agenda des travaux des trois soirées que durera le symposium, les tableaux comparatifs des réglementations de l'émigration aux Etats-Unis et en URSS, les dispositions de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Le symposium des « sekretniks » a beau avoir des allures d'amateurs, les intervenants n'en prennent pas moins leurs affaires très au sérieux : certains d'entre eux attendent depuis plus de quinze ans l'autorisation d'émigrer en Israël ou en Amérique.

C'est le cas de Pavel Abramovitch, ingénieur radio de quarante-huit ans, qui a essuyé son premier refus en 1971. Il ouvre les débats en déplorant *« qu'aucune instance officielle, malgré nos invitations, n'ait accepté de participer à ce symposium »*. Il y a aussi le professeur Alexandre Lerner, dont le gouvernement américain défend le cas en vain ; Vladimir Albrecht, l'un des rares non-juifs de l'assemblée, ancien détenu politique, libéré au printemps dernier ; Vladimir Kislik, l'hôte, cinquante-deux ans, ingénieur spécialisé dans la physique des métaux, et refuznik depuis 1973.

Quelle logique ?

Les interventions sur les accords internationaux ou sur les aspects juridiques et humanitaires du problème des « sekretniks » n'apportent guère de révélations. Comme le souligne l'un des participants, M. Abrassimov, la notion de « secret d'Etat » n'est pas délimitée officiellement, elle est déterminée *« de façon arbitraire »* par les représentants de l'Etat.

Chaque tentative visant à faire définir ces fameux secrets par un responsable soviétique a, jusqu'ici, échoué. On parle tantôt de cinquante années, tantôt de dix, pour la période pendant laquelle une information d'ordre scientifique ou technique, classée secrète, doit être protégée, en empêchant ceux qui en ont eu connaissance de voyager à l'étranger.

La logique fait défaut dans de nombreux cas. Une famille de médecins — le professeur Anatoli Raben, son épouse, leur fille Nina, le mari de celle-ci et leur fille — a eu l'autorisation d'émigrer cette année. Mais la seconde fille du professeur Raben, Lena, a dû rester à Moscou avec son mari et son fils. Motif : le père du mari a travaillé, il y a huit ans, dans un établissement où il aurait pu avoir accès à des informations protégées par le secret. Sans parler du professeur Naum Meiman, soixante-quinze ans, gardé en URSS pour des calculs mathématiques effectués il y a plus de trente ans.

Certains ont quand même bénéficié de la nette augmentation du nombre de visas de sortie accordés cette année — selon des statistiques occidentales, six mille trois cent quarante juifs ont quitté l'URSS depuis le début de l'année, contre neuf cent quatorze l'an dernier, et le chiffre record de cinquante et un mille en 1979. Le chef des services d'émigration soviétique, M. Rudolf Kouznetsov, affirme que moins de 10 % des demandes sont rejetées sur la base de connaissances de secrets d'Etat. Mais, rétorquent les refuzniks, ce sont les plus connus, comme Iossif Begun, qui sont autorisés à partir, pour faire bonne impression sur l'Occident. Et la commission d'appel, créée en avril, auprès du Soviet suprême, n'a permis le départ que de cent personnes, soit une trentaine de familles.

Les autorités n'ont, en tout cas, pas mis d'entrave à la tenue du symposium, lundi, alors que le projet de manifestation contre *« l'antisémitisme dans les médias soviétiques »* avait tourné court, dimanche, faute de combattants : une trentaine d'entre eux, selon M. Begun, ont été interpellés, soit près de leur domicile, soit à proximité du lieu du rassemblement. M. Begun lui-même, qui va « bientôt » quitter Moscou pour Israël, a été assigné à résidence par des policiers, et son téléphone a été coupé une bonne partie de la journée.

SYLVIE KAUFFMANN.

TURQUIE

La mauvaise influence de Molière et de Voltaire

ANKARA
de notre correspondant

Le grand Mamamouchi pervertit la jeunesse turque : *le Bourgeois gentilhomme,* mais aussi *Candide,* le Larousse des débutants et les volumes de la collection Lagarde et Michard sur les dix-septième et dix-huitième siècles ont été proscrits des cours de français dans les écoles secondaires par une circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 3 avril 1987.

A la suite des commentaires consternés des éditorialistes, stupéfaits de l'application à des classiques universels d'une mesure que l'on croyait réservée aux écrivains turcs, le ministre de l'éducation a déclaré n'être pas au courant d'une mesure prise par une sous-section de son ministère. Celle-ci a fort heureusement levé le mystère sur les motifs de sa décision : les œuvres incriminées sont coupables d' *« hostilité aux Turcs et à l'Islam, de séparatisme, d'offense aux sentiments religieux et de propagande arménienne ».*

La presse en a profité pour dénoncer le quasi-monopole dont jouissent de plus en plus fréquemment les livres religieux dans beaucoup de bibliothèques scolaires. *La Turquie, République laïque,* ironisant sur *« le bond dans le temps »* promis par le premier minstre aux électeurs, s'est demandé si ce bond devait s'effectuer *« en arrière ou en avant »,* préconisant dans ce dernier cas un énergique coup de balai dans certains bureaux, particulièrement obscurantistes du ministère...

MICHEL FARRÈRE.

Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Les opérations militaires s'intensifient sur terre et sur mer

Mobilisation étendue de façon autoritaire aux étudiants — pour la première fois en sept ans de guerre, — offensives limitées dans la partie nord du front, pression maintenue sur le trafic maritime dans le Golfe : l'Iran paraît de plus en plus préparer une grande offensive pour venir à bout de l'Irak, au moment où le secrétaire général de l'ONU s'inquiète de ne pas voir Téhéran répondre à ses offres de négociation.

Les forces iraniennes ont lancé deux attaques au Kurdistan en quatre jours et fait état de lourde pertes chez les Irakiens. Démentant les bilans de Téhéran, l'état-major de Bagdad a, à son tour, annoncé — fait inhabituel — des opérations menées, également dans le nord du front, par l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI), branche militaire du mouvement d'opposition des Moudjahedine du peuple, dont le siège se trouve à Bagdad.

Ce regain d'activité sur le front a coïncidé avec une nouvelle étape dans la mobilisation décrétée récemment en Iran. Radio-Téhéran a ainsi annoncé, le lundi 23 novembre, que tous les étudiants inscrits à l'université en 1983-1984 ou les années antérieures étaient appelés à se rendre au front dans les vingt-cinq jours pour une durée de six mois. Parallèlement, la collecte de fonds pour l'effort de guerre se poursuit, et des fonctionnaires de province ont notamment accepté une amputation du tiers de leur salaire jusqu'en mars prochain, début de la nouvelle année iranienne.

Dans les eaux du Golfe, les Iraniens ont nettement accéléré le rythme de leurs attaques contre la navigation civile après la série de raids menés la semaine dernière par l'aviation irakienne contre des pétroliers au large des côtes d'Iran. Des navires iraniens ont pris pour cibles, lundi, deux cargos neutres, à proximité du détroit d'Ormuz. L'un de ces bateaux de commerce, le roumain *Fundelea*, a pris feu après avoir essuyé les tirs iraniens, qui ont fait quatre blessés parmi les membres de l'équipage, dont deux gravement. Une heure auparavant, un porte-conteneurs battant pavillon panaméen et appartenant à une société de Taiwan, l'*Uni-Master*, avait également été touché. En outre, selon des sources maritimes, un navire de guerre iranien qui venait d'attaquer l'*Uni-Master* aurait averti un bâtiment de la marine française de ne pas s'approcher sans en avoir demandé l'autorisation au préalable.

Samedi dernier, deux navires grecs, un cargo et un pétrolier, avaient été attaqués par des embarcations iraniennes.

Par ailleurs, l'arrivée, dimanche à Bagdad, d'une délégation syrienne pour participer à la conférence des chambres de commerce et d'industrie arabes, marque le début du processus de normalisation entre l'Irak et la Syrie, selon l'un des membres de cette délégation. Lors du sommet arabe d'Amman, au début du mois, le roi Hussein de Jordanie avait fait état d'une réconciliation entre Bagdad et Damas. — *(AFP, Reuter.)*

Asie

AFGHANISTAN

Le frère du « numéro un » du régime aurait rejoint la résistance

Selon le *New York Times,* citant les services de renseignement américains et des diplomates occidentaux, le plus jeune frère de M. Najibullah, le chef du régime afghan, a rejoint le groupe de résistants dirigé par M. Ahmad Shah Massoud, dans la vallée du Penchir. Selon les mêmes sources, M. Sidig — aussi appelé Sidiqullah — serait devenu membre du parti Jamiat-i-Islami.

D'autre part, l'agence Tass a annoncé, le lundi 23 novembre, que, si les Etats-Unis arrêtaient pendant *« au moins un an »* de livrer des armes à la résistance afghane, l'URSS mettrait à profit ce délai pour préparer le retrait de ses troupes de ce pays.

M. Diego Cordovez, le négociateur des Nations unies chargé de l'Afghanistan, a, par ailleurs, reconnu pour la première fois avoir eu des contacts avec des Afghans *« de tous bords »*, y compris des représentants de la résistance. M. Cordovez a estimé que le règlement du conflit passait par un effort concerté des Afghans eux-mêmes. — *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : reprise de l'offensive indienne.** — Les troupes indiennes ont repris l'offensive contre les séparatistes tamouls lundi 23 novembre, à la fin du cessez-le-feu au cours duquel les « Tigres » ont refusé de déposer les armes, a annoncé le gouvernement de New-Delhi (*le Monde* du 24 novembre). Le principal objectif des quelque vingt mille soldats indiens est de *« retrouver les armes et les munitions »* dissimulées par les « Tigres ». — *(AFP).*

CHINE : succédant à M. Zhao Ziyang

M. Li Peng a été nommé premier ministre par intérim

Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a accepté, mardi 24 novembre, la démission de M. Zhao Ziyang, secrétaire général du PCC, de son poste de premier ministre et a nommé M. Li Peng chef du gouvernement par intérim. La nomination de M. Li devrait être confirmée au printemps lors de la session annuelle de l'ANP. M. Zhao était premier ministre depuis septembre 1980.

Un réformiste modéré

Derrière un visage rond au sourire triste à la Buster Keaton, parfois coiffé d'un curieux chapeau de paille pour le protéger du soleil, M. Li Peng dissimule l'ambition de devenir l'un des hommes les plus puissants de Chine, à l'instar de son père adoptif Zhou Enlai. Un des « trois mousquetaires » de ce second échelon du bureau politique formé par M. Deng Xiaoping — avec ses collègues vice-premiers ministres Tian Jiyun et Quao Shi, et M. Hu Qui, — il apparaît aujourd'hui comme celui qui a le mieux tiré son épingle du jeu. Il succède en effet au numéro un en titre du régime, M. Zhao Ziyang, à la tête du gouvernement, reprenant ainsi le poste détenu par Zhou Enlai jusqu'à sa mort en janvier 1976.

Bien qu'élevé dès son jeune âge dans le sérail, M. Li n'a pas toujours eu la carrière facile. Mais il n'a pas cessé de bénéficier du soutien de sa bonne étoile, de cette distinction d'avoir été adopté par un grand homme comme fils de martyr de la révolution. Né en 1929 au Sichuan, il fut éduqué à Yanan, puis en URSS. Ingénieur, directeur d'usine, il fit une carrière discrète jusqu'en 1980, passant à travers la révolution culturelle. C'est alors qu'il sortit de l'anonymat de ces cadres d'âge moyen, qui forment l'ossature du régime, pour devenir vice-ministre, puis ministre de l'énergie et, en mars 1983, vice-premier ministre. Entré au comité central du PCC en 1982, il fut propulsé au bureau politique trois ans plus tard avant d'entrer, au début du mois, dans son comité permanent à la suite du treizième congrès du PCC.

Expert en énergie, il négocie avec la France la vente de la centrale nucléaire de Daya Bay. Economiste, il a eu de nombreux contacts avec les hommes d'affaires occidentaux attirés par l'ouverture du pays. Il a su les séduire et le faire savoir. Il a beaucoup voyagé à l'étranger, à l'Ouest comme à l'Est, se rendant plusieurs fois à Paris. C'est pourquoi, paradoxalement, cet homme qui ne s'est jamais vraiment *« mouillé »* dans la politique de réformes de MM. Deng et Zhao, et qui apparaissait au mieux comme un réformiste prudent, cet ancien étudiant de la Russie stalinienne qui passe pour pro-soviétique, a depuis des années une excellente image de marque à l'extérieur.

En 1985, M. Li est chargé d'une autre mission, non moins importante : coordonner la politique d'éducation, la formation des nouveaux cadres dont a besoin le régime. L'éducation est le parent pauvre du système, les enseignants sont mal considérés, les étudiants veulent aller plus vite que la musique... comme on le voit lors des manifestations de décembre 1986. Mais là, M. Li ne semble pas faire miracle. Et quand l'aile orthodoxe balaie en janvier suivant le secrétaire général du Parti Hu Yaobang, il est un des premiers à se ranger ouvertement du côté des vainqueurs « gauchistes » de l'époque. Depuis lors, il s'est efforcé d'éviter que les étudiants ne récidivent, sans toutefois recourir à la répression, rétablissant successivement les cours d'idéologie, la préparation militaire, le travail manuel comme partie intégrante des études, rendant plus difficile les études à l'étranger...

Le faux pas de Moscou

Tout cela le prédisposait à devenir le champion de la nouvelle tendance conservatrice au sein de la jeune génération. Bien plus qu'un Tian Jiyun ou que son aîné Wan Li, proches de M. Zhao. Sa promotion au poste de premier ministre marque un rééquilibrage des forces, les réformistes ayant abandonné la direction du gouvernement — donc des réformes — pour conserver celle du parti.

Pourtant, M. Li avait été à deux doigts d'une disgrâce sans gloire il y a deux ans. De passage à Moscou, il avait, au cours d'un entretien avec M. Gorbatchev, omis de rappeler la position de Pékin sur les *« trois obstacles »* (1) à une normalisation sino-soviétique. Dès son retour, il avait encouru les foudres de M. Deng et pratiquement disparu de la scène politique. Ce fut grâce à l'aide de Mme Deng Yingchao, la veuve de Zhou, qu'il évita le pire, avant de refaire surface au début de 1987. Ce n'est pas la moindre des contradictions de la vie politique chinoise que l'héritier spirituel de celui qui fut le plus pragmatique et modéré du régime, au point d'être dénoncé comme *« droitiste »* par les Gardes rouges, soit devenu le poulain des *« conservateurs gauchistes »*. Certains experts occidentaux à Pékin estiment qu'il pourrait jouer de sa nouvelle influence pour accélérer le rapprochement sino-soviétique.

PATRICE DE BEER.

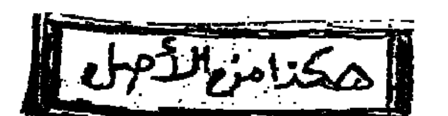
(1) Retrait des forces soviétiques de la frontière chinoise et d'Afghanistan, retrait des Vietnamiens du Cambodge.

PHILIPPINES

La guérilla communiste revendique l'assassinat de trois Américains

M. Satur Ocampo, le principal porte-parole du Front national démocratique (NDF) — qui comprend la Nouvelle armée du peuple (NPA) — a revendiqué le meurtre de trois Américains le mois dernier près de la base militaire de Clark. C'est la première fois que la rébellion communiste reconnaît officiellement sa responsabilité dans de telles actions. M. Ocampo a indiqué que d'autres cibles américaines seraient visées. Répondant à des questions de la BBC, il a indiqué que ces meurtres s'intégraient dans une nouvelle « ligne » politique adoptée en juin dernier après *« l'intervention de plus en plus évidente »* des Américains dans des opérations contre la NPA. *« A l'avenir, tous les responsables américains, militaires ou civils, engagés dans la mise en œuvre d'un programme d'agression seront la cible de la NPA. »* Il a, par ailleurs, reconnu que les rebelles avaient été gênés par l'augmentation des bombardements aériens, ainsi que par la mise sur pied de groupes de vigilance anticommunistes soutenus par le gouvernement de Mme Aquino.

D'autre part, des maquisards de la NPA ont pris en otage le chef de la police de Roxas, dans l'île de Mindoro, après avoir attaqué le poste de police de la ville. — *(AFP, Reuter.)*



Amériques

La lutte contre le trafic de drogue au Pérou, en Bolivie et en Colombie

Coca-dollars et narco-terroristes

(Suite de la première page.)

Dans la vallée bolivienne du Chapare, les paysans qui produisent la coca ont promis de *« pratiquer la violence révolutionnaire »* pour défendre, armes à la main, leurs plantations contre *« l'attaque redoublée de l'impérialisme et du fascisme »*, qui prétendent arracher les arbustes, estimant que c'est la méthode la plus sûre pour stopper la producion de cocaïne à la base, et donc lutter efficacement contre le trafic.

Ces propos semblent empruntés aux guérilleros péruviens du Parti communiste-Sentier lumineux (PCP-SL), installés depuis trois ans dans la vallée tropicale du Haut-Huallaga, à 500 kilomètres au nord-est de Lima. Les guérilleros se sont repliés sur ces terres où ils ont trouvé un terrain propice : d'une part, la végétation est dense, ce qui rend plus aisée l'installation de leurs « bases d'appui », d'autre part, la destruction des plantations de coca a créé un climat de révolte qui permet au PCP-SL de recruter de nouveaux adhérents ou sympathisants.

Le Haut-Huallaga est devenu un champ de bataille où s'affrontent policiers, guérilleros, producteurs de coca et mercenaires à la solde des trafiquants. D'où le terme officiel de guerre contre les « narco-terroristes ».

« On peut dire que personne n'a fait autant que les Etats-Unis pour que le Sentier lumineux s'implante dans le Huallaga, commente le secrétaire exécutif de la Commission andine des juristes, M. Diego Garcia Sayan. *Leurs programmes de contrôle de la production de coca et du trafic de cocaïne ont échoué. En revanche, ils ont aggravé le mécontentement social.* »

Cette analyse est faite au moment où un plan triennal antidrogue, calqué sur le plan péruvien, va entrer en vigueur en Bolivie. Les Etats-Unis ont offert leur collaboration financière et technique au Pérou pour trois projets : le CORAH, pour l'arrachage des plants de coca, le PEAH, pour l'étude du projet de substitution des cultures, et l'UMOPAR, qui vise à entraîner et équiper une police spécialisée.

Le projet de CORAH (contrôle et réduction des cultures de coca dans le Haut-Huallaga) a un budget annuel d'un peu plus de 1 million de dollars. Escortées par les policiers de l'UMOPAR, des escouades ratissent la région pour arracher et détruire les plants de coca. En dédommagement, le producteur reçoit 100 dollars par hectare. Une somme dérisoire puisque la vente de quatre récoltes annuelles rapporte en moyenne 10 000 dollars.

En outre, la surface détruite – moins de 4 000 hectares par an – représente moins de 3 % de la surface cultivée en coca, et beaucoup moins que le pourcentage de nouvelles terres gagnées à cette culture.

Le PEAH (projet spécial du Haut-Huallaga) étudie les possibilités de substitution de cultures et le développement régional. En fait, aucune culture n'est, et de loin, aussi rentable que la coca puisque le cacao, qui s'adapte le mieux à cette région, rapporte dix fois moins, en moyenne.

Quant à l'UMOPAR, l'unité mobile de patrouille rurale, un corps de plus de trois cents hommes spécialement entraînés par les Américains du DEA (l'organisme de lutte antidrogue), leur action est limitée à cause des difficultés du terrain et l'abîme existant entre leurs moyens logistiques (pourtant modernisés dernièrement) et ceux de la Mafia.

Depuis août 1985, les autorités péruviennes ont aussi lancé de spectaculaires opérations « Condor » pour détruire les laboratoires de cocaïne, allant jusqu'à bombarder les pistes d'atterrissage clandestines. Mais celles-ci sont reconstruites rapidement par les trafiquants, si bien que l'effet réel de ces coûteuses opérations reste limité.

Constat d'échec donc au Pérou, malgré les 5 millions de dollars accordés en 1986 par les Etats-Unis. *Mais que sont 5 millions de dollars face aux 2 milliards de dollars brassés par les trafiquants dans le pays ?* Malgré cela, les Etats-Unis s'apprêtent à mener une politique identique en Bolivie.

En un an, les cinquante mille producteurs de coca du Chapare doivent arracher leurs arbustes. Pour chaque hectare, ils recevront une indemnisation de 2 000 dollars. *« C'est juste suffisant pour couvrir les dépenses d'arrachage, et non pas celles de la reconversion »*, estime le député socialiste Roger Cortez. Cela explique la colère des paysans du Chapare et les graves incidents du mois de juin, qui ont fait quatre morts et des dizaines de blessés. Manifestations, barrages de routes, affrontements, ont finalement obligé le gouvernement à faire marche arrière : l'arrachage sera volontaire et se fera sans utiliser d'herbicides.

Le ministre des affaires paysannes, M. Guillermo Justiniano, estime qu'il faut s'attaquer en priorité aux consommateurs et aux trafiquants pour que le prix de la feuille de coca s'effondre, et que le paysan se reconvertisse de façon progressive. *« Ce qu'il faut surtout*, dit-il, *c'est investir plus dans le développement. »*

C'est ce qu'ont essayé de faire les Nations unies en encourageant les communautés indiennes à introduire de nouvelles cultures sur des terres en jachère. En contrepartie, l'ONU offrait sa coopération au plan technique. Le budget de 20 millions de dollars a été absorbé par cinquante-trois communautés sur mille deux cents, si bien que ce projet n'a profité qu'à 6 % d'entre elles. Il aurait fallu investir plus de 300 000 millions de dollars pour la vallée... D'ailleurs, après un an d'application du plan, ces communautés s'estimaient lésées face à leurs voisines qui avaient planté plus de coca.

Les Américains ont « une double morale »

Pour compenser les effets du plan triennal américain, les autorités boliviennes demandaient une aide de 300 millions de dollars. Le gouvernement américain n'a promis que 123 millions de dollars pour dix-huit mois. *« En fonction des sommes énormes que représente le trafic, c'est une goutte d'eau dans le désert... Une imposture »* déclare le sénateur conservateur Alfredo Arce. *« Les Etats-Unis dépensent 30 milliards de dollars par an pour combattre ce fléau sur leur territoire. Avec 10% ou même 1% de cette somme, l'économie bolivienne pourrait partir d'un nouveau pied. »*

Or la coca joue un rôle vital dans l'économie bolivienne. Les 450 tonnes de cocaïne rapportent annuellement 2 milliards de dollars, c'est-à-dire plus de trois fois la valeur des exportations. Sans les coca-dollars, la balance des paiements aurait été déficitaire. Or, elle a révélé un excédent de 175 millions qui apparaît dans les comptes sous la rubrique « erreurs et omissions »...

Plus que jamais, la Bolivie a besoin de ses coca-dollars pour survivre, puisqu'elle ne peut plus compter sur l'étain ni provisoirement sur le gaz, puisque l'Argentine a suspendu ses paiements depuis novembre 1986.

La nouvelle politique économique a entraîné la fermeture des mines, le lock-out des industries, la ruine des petits agriculteurs. Comment pourraient survivre les milliers de chômeurs, sinon de l'économie souterraine, c'est-à-dire des retombées des coca-dollars ?

Le gouvernement a pris plusieurs dispositions qui contribuent à « blanchir » les coca-dollars : les capitaux rapatriés ne peuvent être soumis à investigation depuis la réforme fiscale et le « bolsín », sorte de Bourse du billet vert, qui fixe le taux de change du « boliviano » deux fois par semaine, maintient une stabilité monétaire artificielle grâce au recyclage des dollars provenant du trafic.

« Les Américains ont une double morale, accuse M. Roger Cortez. *Ils sont implacables face aux producteurs, compréhensifs face à leurs dix millions de consommateurs et bienveillants avec les capitaux qui proviennent du trafic. »* Le député cite une déclaration du procureur général de la nation publiée dans le bulletin d'information du gouvernement américain reconnaissant que six banques américaines sur dix travaillent avec des capitaux provenant du marché noir. Les Boliviens se scandalisent lorsqu'ils entendent le sous-secrétaire d'Etat, M. John Whithead, déclarer à la conférence de Vienne que les *« trafiquants* [des pays producteurs] *devraient être condamnés à mort »*. En Californie, la sanction maximum pour la vente de cocaïne n'est que de cinq ans et, de surcroît, la liberté conditionnelle ou sous caution est monnaie courante...

NICOLE BONNET.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article sur l'élection présidentielle au Brésil (*le Monde* du 19 novembre), il fallait lire que, selon les conservateurs, le système parlementaire mettrait à nu *« les divisions et les faiblesses »* des partis et non *« les décisions et les faiblesses »*. Toujours à propos des conservateurs, il fallait lire que ceux-ci *« souhaitaient utiliser M. Sarney contre l'assaut des réformistes »* et non des *« réalismes »*.

Arrestations et jugements des trafiquants de drogue

La guerre des gros bonnets

Dans le plus pur style des meilleurs « polars », les trafiquants de drogue colombiens ne font pas dans la dentelle. L'un d'entre eux, Carlos Ledher, extradé en moins de cinq heures de son pays vers les Etats-Unis, est actuellement jugé à Jacksonville, en Floride. Ce « gros bonnet », accusé d'avoir importé aux Etats-Unis au moins 3,3 tonnes de cocaïne en 1979 et 1980, voulait, selon un de ses anciens compagnons de cellule, George Jung, transformer *« par la violence ou les pots-de-vin »* le territoire centro-américain de Bélize en *« sanctuaire pour les criminels »*. Un procureur fédéral américain, M. Robert Merkle, l'a aussi accusé d'avoir soudoyé le premier ministre des Bahamas, M. Linden Pindling, pour *« préserver la poursuite de son entreprise »*.

Il est l'un des principaux responsables du Cartel de Medellín, qui fournit 80 % des importations de cocaïne aux Etats-Unis. Il voulait s'acheter une île pour *créer un « paradis loin des lois internationales antidrogue »*. Pour protester contre le traité d'extradition signé en 1979 entre Bogota et Washington, Carlos Ledher a créé son parti, pro-nazi, financé un quotidien, *Quindio libre*, qui tire à 60 000 exemplaires, et lancé une campagne d'affichage et de largages de tracts par avion.

Avec un certain succès, semble-t-il, puisque le traité d'expulsion a été annulé en février dernier par la Cour suprême. Carlos Ledher n'en bénéficiera cependant pas, et son procès devrait durer plus de trois mois, plus de deux cents témoins de l'accusation et autant de la défense devant être entendus. L'un de ses alter ego du cartel de Medellín, Jorge Luis Ochoa, âgé comme lui de trente-huit ans, devrait avoir plus de chance, au moins dans un premier temps. Il a été arrêté samedi près de Cali dans l'ouest de la Colombie lors d'un banal contrôle routier, mais il ne sera pas extradé pour l'instant vers les Etats-Unis. Il purgera une peine de vingt mois de prison pour... contrebande de taureaux, a annoncé le ministre de la justice colombien, M. Low, en précisant que la liberté conditionnelle dont il bénéficiait était suspendue. Il faut dire que les trafiquants de drogue n'avaient pas tardé à réagir à son arrestation, employant, là encore, les grandes moyens.

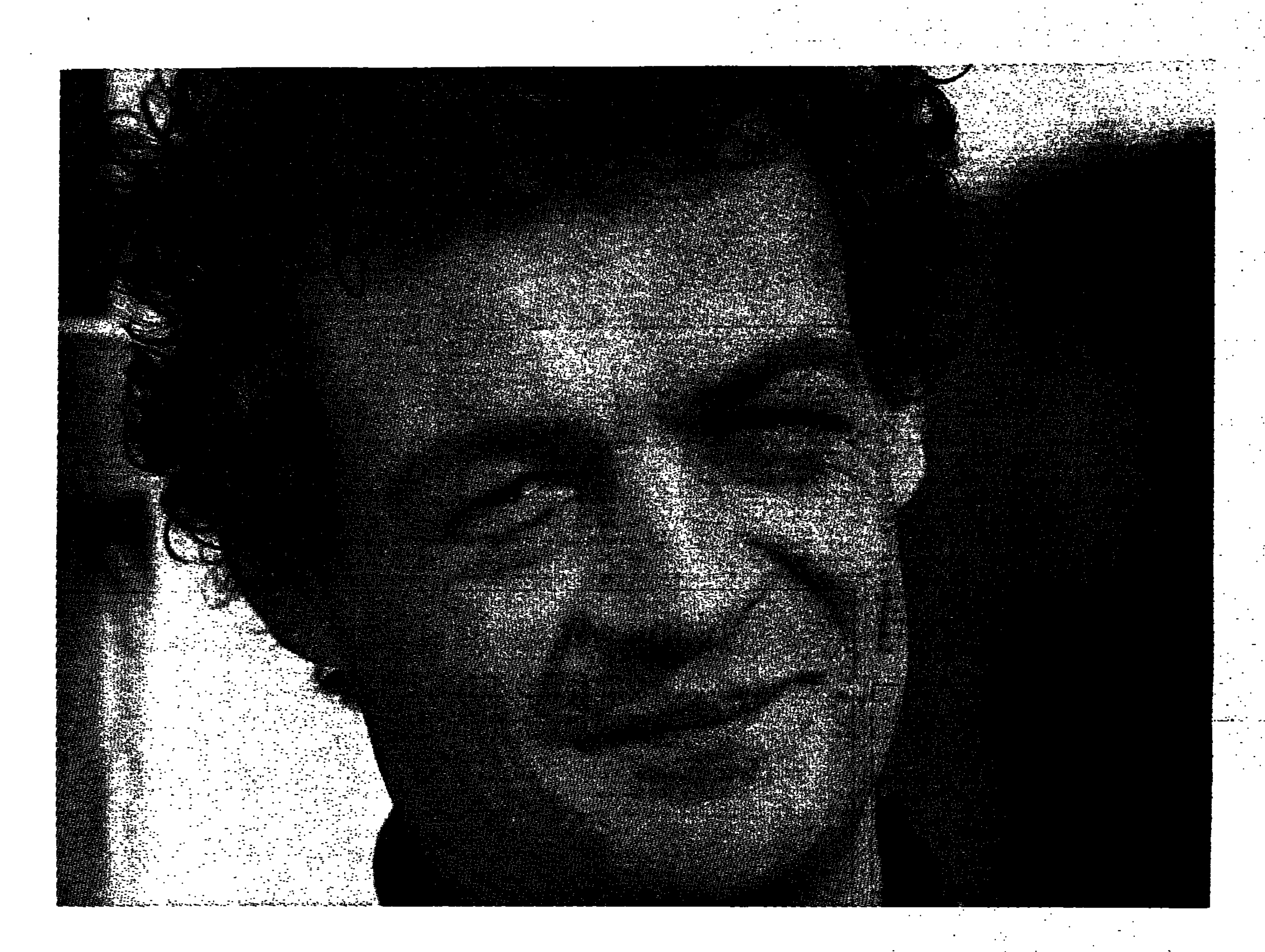
Ils ont menacé les dirigeants politiques colombiens *« d'une guerre totale et absolue »* si Luis Ochoa était extradé. Dans une lettre adressée lundi au journal de Medellín *El Colombiano*, dont le directeur, Juan Gomez Martinez, a échappé dimanche soir à une fusillade, la mafia a affirmé : *« Nous préférons une tombe en Colombie à une prison aux Etats-Unis. »* Un « sentiment nationaliste » qui s'explique plus par l'impunité et la protection dont ils bénéficient dans le pays, grâce à leur puissance, que par un sursaut de patriotisme. Un homme comme Luis Ochoa « pèse », selon le magazine américain *Forbes*, 3 milliards de dollars.

Cette fortune, ajoutée à celle d'un autre trafiquant comme Pablo Escobar, estimée à 2 milliards de dollars, a même permis aux membres du cartel de proposer au gouvernement colombien de l'aider à payer la dette extérieure du pays (14,7 milliards de dollars) en échange d'une promesse de non-extradition. Le procès de Ledher – et l'arrestation et la condamnation, certes symbolique, de Luis Ochoa portant cependant un coup sérieux au cartel de Medellín.

Cela d'autant plus que, dans le Pérou voisin, un autre trafiquant notoire, Reynaldo Rodriguez Lopez, et son clan familial ont récemment été condamnés après une instruction qui a duré plus de deux ans. En une dizaine d'années, son organisation aurait exporté 6 tonnes de cocaïne pure aux Etats-Unis. Il a beau expliqué que sa fortune, évaluée modestement à 300 millions de dollars, provient d'une « œuvre philanthropique » destinée à faciliter l'émigration clandestine de ses compatriotes vers Washington, le juge Hugo Principe a réuni le plus volumineux dossier de l'histoire judiciaire du pays, composé de cent quarante-deux registres compromettant plus de deux cents personnes, parmi lesquelles des hommes politiques et des généraux. Malgré l'intensité du trafic de la drogue dans les pays andins, les « gros bonnets » ne sont plus aussi intouchables qu'auparavant.

D. H.-G.

CHERCHEZ BIEN.
VOUS AVEZ SÛREMENT UN FONCTIONNAIRE DANS VOTRE FAMILLE.



Oui, cherchez bien, car s'il y en a un vous pouvez lui rendre un fier service. En le prévenant qu'il peut adhérer au Crédit Social des Fonctionnaires et profiter des nombreux avantages réservés à tous les personnels du secteur public et nationalisé, quels que soient leur catégorie et leur niveau de revenu.

Créé en 1956 par des fonctionnaires, le CSF est un club dont la vocation est d'aider et de conseiller les fonctionnaires dans le domaine du prêt, du placement, de l'assurance et de l'épargne, bref, de l'argent. Il rassemble aujourd'hui plus d'un million d'adhérents pour lesquels sa société financière, Creserfi, a négocié un éventail de produits auprès de 60 partenaires bancaires et financiers.



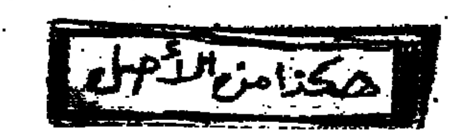
Au fait, une fois qu'il sera adhérent du CSF, allez le voir, il pourra peut-être vous faire bénéficier des mêmes avantages que lui : obtenir des prêts sur sa seule signature, bénéficier de taux parmi les plus bas du marché ainsi que de produits d'assurance et d'épargne sur mesure, profiter de réductions sur les voyages et les voitures. Et, parce qu'il est membre d'un véritable club, être assuré des conseils de professionnels et d'un service personnalisé.

Décidément, c'est bon d'avoir un fonctionnaire dans sa famille.

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

NOUS PRIVILÉGIONS LES FONCTIONNAIRES

9, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 75009 PARIS - TÉL. : (1) 42 46 72 56



Amériques

HAITI : avant le scrutin du 29 novembre

Les candidats à la présidence battent la campagne

La tension règne toujours à Port-au-Prince, où des bandes de jeunes, liées aux secteurs duvaliéristes et militaires, s'emploient à semer la terreur. Lundi 23 novembre, après l'incendie dans la nuit du marché Salomon, l'un des plus populaires de la capitale, un commando armé a battu un homme à mort et des groupes d'individus ont brûlé des voitures et attaqué plusieurs permanences de partis politiques.

A aucun moment, l'armée n'est intervenue pour s'opposer à ces bandes armées. A moins d'une semaine des élections générales, qui doivent avoir lieu dimanche prochain, les locaux du Conseil électoral provisoire ont encore fait l'objet d'une tentative d'incendie.

ILE DE LA GONAVE
correspondance

« Surtout ne gaspillez pas vos voix. » Juché sur un fût, M. Louis Déjoie II, candidat à la présidence d'Haïti, harangue la population d'Anse-à-Galets, un bourgade perdue sur la côte septentrionale de l'île de la Gonave. Avec le pasteur Sylvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien haïtien (PDCH), M. Gérard Gourgue, soutenu par le Front national de concertation (progressiste) et M. Marc Bazin, un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale (centre droit), M. Louis Déjoie figure parmi les favoris du scrutin qui devrait avoir lieu le 29 novembre.

Depuis son retour d'exil, il y a un peu plus de dix-huit mois, ce mulâtre bonhomme, âgé de cinquante-neuf ans, sillonne inlassablement les campagnes. Ce dimanche à l'aube, il est le premier candidat à s'embarquer pour l'île de la Gonave, dont les habitants ont toujours été oubliés par le pouvoir central. Partout, l'accueil des Gonaviens est chaleureux, parfois enthousiaste. Massée sur le Wharf, la population des Etroits, quelques centaines de pêcheurs et de paysans, acclame le candidat, agronome de formation, lorsqu'il arrive avec ses gardes du corps et quelques conseillers sur deux hors-bord.

« Malgré les ravages des forces du mal, les arbres que mon père a plantés sont toujours là », s'exclame le candidat, qui ne manque aucune occasion de rappeler qu'il est le fils de son père, l'illustre sénateur qui aurait gagné les élections de 1957 contre François Duvalier si elles n'avaient été entachées de fraude. A en juger par les applaudissements nourris, surtout des *plus vieux, la popularité des Déjoie* n'a pas été entamée par trente ans de dictature.

Outre les Duvalier, père et fils, qualifiés de *« satans »* et de *« vautours abreuvés au sang de leur peuple »*, la cible principale de M. Louis Déjoie est M. Marc Bazin, qui *« a été ministre sous la dictature »*, comme il n'oublie pas de le rappeler dans ses discours. Les deux hommes se situent au centre et chassent sur les mêmes terres. M. Marc Bazin, cinquante-cinq ans, est sans nul doute le plus professionnel des candidats en lice. Il a pris une bonne longueur d'avance sur les autres candidats « centristes » comme MM. Leslie Manigat, brillant intellectuel longtemps exilé au Venezuela, Thomas Desulme, industriel, qui a fait fortune à la Jamaïque ou encore François Latortue, qui fut brièvement ministre de la justice du gouvernement militaire provisoire. Disposant d'importants moyens, *« grâce à l'appui de la diaspora haïtienne »*, M. Bazin est l'un des rares aspirants à la présidence à présenter un véritable programme.

« Au moins avec Bazin, les choses sont claires : il reprend toutes les propositions de la Banque mondiale », affirme M. René Théodore, candidat et secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), qui se présente comme le *« seul candidat de gauche »*.

Les deux hommes se sont récemment opposés au cours d'un débat de fort bonne qualité sur les ondes de Radio-Haïti-Inter. Alors que le flou caractérise les intentions de la grande majorité des candidats, MM. Bazin et Théodore ont clairement exposé leur choix, libéralisme pour le premier ministre, transition vers le socialisme pour le second. Bien qu'il n'ait aucune chance pour l'élection présidentielle, le PUCH pourrait provoquer quelque surprise dans la course à la mairie de Port-au-Prince, où il présente un militant populaire, M. Max Bourjolly, longtemps employé de la municipalité de Bobigny, en région parisienne.

« Le martyr de la lutte contre la dictature »

Foncièrement anticommuniste, le pasteur Sylvio Claude, cinquante quatre ans le 1er janvier prochain, est sans nul doute l'un des candidats dont le nom revient le plus souvent, notamment dans les couches les plus pauvres de la société haïtienne. *« Nous voterons Sylvio Claude parce qu'il est le martyr de la lutte contre la dictature »*, entend-on dans les bidonvilles et les campagnes. Dix fois arrêté sous la dictature, sauvagement torturé en 1983 – il n'a dû son salut qu'à l'intervention de l'ambassadeur ouest-allemand, – le pasteur Sylvio Claude fut l'opposant le plus coriace et le plus courageux du temps des Duvalier.

Ni les mauvais traitements, ni les tentatives de corruption – M. Jean Duvalier lui proposa sans succès 500 000 dollars pour quitter le pays en avril 1980 – n'eurent raison de son opposition. Ses jeunes partisans, qui montent la garde, la nuit, devant le local du PDCH, ignorent son programme. Il est pourtant simple, pour ne pas dire simpliste. *« J'ai inventé le charitatisme, c'est-à-dire l'amour de Dieu à travers le prochain : les riches doivent donner leur superflu aux pauvres »*, explique le pasteur baptiste, père de treize enfants, qui se présente comme le disciple du dirigeant populiste Daniel Fignole. La popularité du pasteur Sylvio Claude inquiète la bourgeoisie haïtienne. *« Sa victoire ne serait pas acceptée par l'armée et provoquerait probablement un coup d'Etat »*, commente un diplomate occidental. Au cours des dernières semaines, la cote du pasteur semble s'effriter à mesure que progresse celles de M. Gérard Gourgue, soixante et un ans, le candidat du Front national de concertation (nouvelle appellation du groupe des « 57 », les organisations de gauche qui avaient mené la bataille cet été contre le Conseil national de gouvernement). Cet avocat, propriétaire de plusieurs collèges d'enseignement secondaire, ancien président de la Ligue haïtienne des droits de l'homme, a été brièvement ministre de la justice du gouvernement provisoire, après la chute de « Bébé Doc ». Partisan d'une politique étrangère *« réellement non alignée »*, Me Gourgue met l'accent sur les « trois A » : l'alphabétisation, l'agriculture et l'artisanat. Il jouit de l'appui plus ou moins discret des secteurs progressistes de l'Eglise catholique, encore que le Père Jean-Bertrand Aristide, leader de ce courant, prône ouvertement l'abstention.

Une inconnue rend encore toute prévision très aléatoire : les duvaliéristes s'efforceront-ils de saboter le scrutin par tous les moyens ? Ou se rallieront-ils à un candidat, qui pourrait être M. Hubert de Ronceray, cinquante-cinq ans, ancien ministre des affaires sociales sous la dictature avant de s'opposer à « Bébé Doc » ?

JEAN-MICHEL CAROIT.

ÉTATS-UNIS

A la redécouverte des joies du mariage...

WASHINGTON
correspondance

Faut-il croire Shere Hite, la doyenne des sexologues, lorsqu'elle affirme dans son dernier livre que la majorité des femmes américaines, souffrant d'une insuffisance de communication avec leur mari, sont déçues par le mariage ? La conclusion est péremptoire puisqu'elle repose seulement sur 4,5 % de réponses à cent mille questionnaires... Néanmoins, les groupes féministes sont satisfaits que la sexologue rejoigne leur opinion du mariage, dénoncé comme *« une exploitation financière, physique, sexuelle et émotionnelle de la femme »*.

Apparemment, les féministes préfèrent ignorer une autre conclusion peut-être discutable mais qui veut que les femmes dites libérées qui ont eu un *« étroit contact émotionnel »* dans la promiscuité ou l'adultère s'en trouvent *« insatisfaites »*...

A en juger par l'énorme succès de deux films récents, le grand public n'est pas aussi désenchanté et reste attaché au mariage, aux joies du foyer et de la maternité. Dans *Baby Boom* (plus de neuf millions de recettes en quatre semaines), une jolie femme d'affaires appelée à une grande carrière professionnelle y renonce pour se consacrer à un enfant qui lui a été confié. D'abord hostile aux guili-guilis, elle y succombe, au point de quitter New-York pour élever l'enfant à la campagne dans des conditions difficiles. Elle monte une petite entreprise de petits pots pour bébé, qui réussit si bien que son ancienne compagnie lui offre un pont d'or pour acheter l'affaire. Elle refuse, préférant définitivement les vaches et les cochons, et savourant les valeurs sûres, les joies du foyer.

La glorification du foyer est également un des thèmes du grand film commercial *Fatal Attraction* (80 millions de dollars en huit semaines), un film saisissant, abondant en suspense et en situations angoissantes, traité à la manière de Hitchcock. Dan, jeune et bon mari, bon père, a une aventure d'un soir avec Alex, une jeune femme également dans les affaires, animée d'une libido incontrôlable. Après de fougueuses étreintes sur l'évier de la cuisine, Dan se rajuste pour retrouver sa famille. Ses ennuis vont commencer car sa partenaire est amoureuse. Il aurait dû penser à l'avertissement de Carmen : *« Si tu ne m'aimes pas, je t'aime et si je t'aime prends garde à toi... »* Menaces de suicide, coups de téléphone intempestifs, puis Alex se déclarant enceinte harcèle Dan, qui se dérobe ainsi que sa femme. Alors c'est l'escalade de la violence... Finalement armée d'un couteau, elle s'introduit subrepticement dans la maison familiale, s'attaque à l'épouse. *« Tue-la, tue-la »*, crie la salle au mari qui intervient.

Finalement, dans une séquence d'horreur qui fait crier les spectateurs, c'est la femme légitime qui, pour sauver son mari, tue l'intruse. *« Dan a péché, seule sa femme peut lui pardonner et sauver sa vie... »*, a écrit un critique. Telle est également l'opinion du public, hostile à la *« folle maîtresse »*, lorsque la femme légitime lui dit au téléphone : *« Si vous touchez à quelqu'un de ma famille, je vous tue. »* La salle croule sous les applaudissements.

Le film a provoqué une vive controverse. Les féministes sont mécontentes. Elles déplorent que la maîtresse soit présentée comme une psychopathe, et, à leur avis, le mari est un lâche qui a profité de la sensibilité d'une femme et qui fuit ses responsabilités.

Pas du tout, répondent les groupes antiféministes. La maîtresse n'avait-elle pas accepté cette passade ? Le mari se devait de protéger son mariage. Le foyer est sacré... Malheur à ceux qui s'y attaquent. Mais une journaliste n'appréciant pas ce message fait remarquer que l'épouse commet un infanticide en détruisant l'enfant de son mari. Apparemment les producteurs ont passé outre à cette objection.

Le film, en effet, fait porter l'accent sur le déséquilibre psychique de la maîtresse. Glenn Close, l'actrice, après avoir mobilisé trois psychanalystes estime qu'Alex avait été sexuellement molestée par son père, méprisée par sa mère et rejetée par tous le hommes qui lui plaisaient... En tout cas, pour le plus grand nombre d'épouses interrogées, le film est un avertissement, une mise en garde salutaire adressée à tous les maris de ne pas se permettre le moindre contact passager avec une créature aux réactions imprévisibles.

HENRI PIERRE.



Politique

La préparation du vingt-sixième congrès

M. Gorbatchev minoritaire à Jarny

Les débats et les votes des conférences fédérales du PCF, ainsi que la présentation que la direction donne de leurs résultats, sont révélateurs des limites de l'exercice de la démocratie au sein de ce parti. La discussion s'organisant autour du seul texte de la direction, les opposants, s'ils veulent exprimer des choix différents, n'ont pas d'autre moyen pour le faire que d'amender ce texte. Les partisans de la direction combattent ces amendements, mais rien ne leur interdit de voter, ensuite, le texte amendé, ce qui permet de confondre l'ensemble des délégués dans un seul vote « pour » le projet de résolution et, donc, « pour » la direction.

Désarmés face à cette méthode, certains délégués ont recours à la dérision. Dans une conférence de section de la région parisienne, l'un d'entre eux a proposé comme amendement un paragraphe de la résolution adoptée au vingt-cinquième congrès, en février 1985. Il a été rejeté. En Meurthe-et-Moselle, un petit malin a soumis à ses camarades un amendement qui reprenait intégralement un passage... du texte lui-même. Dans sa frénésie à faire voter les délégués en évitant toute discusion, M. Claude Billard, membre du bureau politique, chargé de suivre cette fédération, a réussi à faire repousser cette confirmation du texte d'origine.

Le comble de la *« glasnost »* a été atteint, toujours à la conférence fédérale de Meurthe-et-Moselle, qui s'est déroulée dans la commune de Jarny et s'est achevée le lundi 23 novembre à 4 heures du matin. Des lecteurs assidus de M. Gorbatchev ont proposé, sans citer leur source non suspecte d'anticommunisme, d'amender le projet de résolution en reprenant des passages du livre du secrétaire général du PC soviétique, sur la démocratie et les pays socialistes. Cett « perestroïka » n'a pas eu l'heur, non plus, de convaincre M. Billard. Ces amendements, très *« révolution dans la révolution »*, ont été rejetés massivement.

O. B.

La direction du PCF fait état d'un vote quasi unanime en sa faveur

Ainsi que l'indiquait *le Monde* du 24 novembre, l'immense majorité des *conférences fédérales du PCF*, exceptées quatre d'entre elles (Corse-du-Sud, Doubs, Meurthe-et-Moselle, Haute-Vienne), a apporté un soutien massif à la direction du parti, en vue du vingt-sixième *congrès, qui doit se réunir du* 2 décembre au 6 décembre.

Selon un bilan fourni par le secteur « fédérations » du PCF, dirigé par M. Paul Laurent, 68 fédérations du parti, à ce jour, ont réuni leur conférence départementale. Sur les 9 308 participants à ces assemblées, selon M. Laurent, 8 952 délégués ont voté pour le projet de résolution proposé par la direction, soit 96,17 %. Les votes « contre » sont au nombre de 179 (1,92 %), et les abstentions concernent 177 délégués (1,90 %). M. Laurent indique, dans *l'Humanité* du 24 novembre, que *« la seule fédération du Doubs compte pour 130 voix contre »*. Ce chiffre ne correspond pas au vote sur *le projet de résolution, mais au* résultat du vote sur le rapport d'activité du premier secrétaire fédéral sortant, M. Martial Bourquin, qui a été approuvé par 130 délégués sur 134.

Il semble que dans le bilan communiqué par M. Laurent, la direction du PCF interprète de façon discutable le vote de la conférence fédérale de Corse-du-Sud, qui s'est réunie le 22 novembre. En présence de M. Pierre Sotura, trésorier du parti, les 98 délégués ont adopté, à l'unanimité moins deux ou trois abstentions, un projet profondément amendé. Des amendements *« lourds »*, portant sur l'autocritique interne et le centralisme démocratique, ont été adoptés par 75 % des délégués (un amendement sur l'abandon de l'arme nucléaire n'est pas passé). Toutefois, les partisans de la direction, représentant environ 25 % des délégués, ont voté en faveur du projet de résolution ainsi remanié, ce qui permet à la direction de comptabiliser l'ensemble des délégués de Corse-du-Sud parmi ceux qui ont approuvé « son » texte.

« Grand-messe intégriste » en Haute-Vienne selon les contestataires

LIMOGES
de notre correspondant

Conclusion sans surprise, le dimanche 22 novembre au soir, de la conférence fédérale en Haute-Vienne. Une nouvelle direction a été élue autour de la minorité non démissionnaire des précédentes instances dirigeantes *(le Monde* du 6 et 7 novembre). L'homme qui a assuré l'intérim, M. Maurice Maron, cinquante-huit ans, cadre à la Sécurité sociale, a été élu premier secrétaire fédéral en remplacement de M. Eric Fabre. Trois dirigeants non démissionnaires du comité fédéral (MM. Favrer, Lajudie et Triclot) n'ont pas été réélus dans cette instance.

En présence de cent cinquante-deux délégués, le projet de résolution préparatoire au congrès a été adopté par cent quarante et une voix contre trois et huit abstentions. A l'occasion d'un « point de presse » improvisé devant la porte de la salle où se poursuivait la conférence, des dirigeants ont qualifié les travaux de *« sérieux »* et *« fraternels »*. Des qualificatifs qui ne sont pas ceux retenus par les contestataires de la Haute-Vienne.

Considérant que cette conférence était qune *« grand-messe intégriste »*, ces derniers affirment que dix sections ont boycotté les travaux et que dix autres y ont envoyé *« des délégations réduites ou oppositionnelles »*. En tout état de cause, les élus étaient massivement absents : les quatre conseillers régionaux, onze conseillers généraux sur douze, trente-six maires sur quarante. A propos de ces élus, un intervenant à la conférence a déclaré : *« Il y en a encore trop dans la salle. »*

Les débats semblent avoir atteint parfois un fort degré d'agressivité. Un délégué a affirmé que M. Marcel Rigout *« souffrait des problèmes psychanalytiques du même genre que ceux de Waldeck Rochet, voici quelques années »*. M. Jacques Jouve, adjoint au maire de Limoges, président de l'association départemental des élus communistes et républicains (ADECR), a été qualifié de *« liquidateur »*. Il a été reproché au secrétariat fédéral démissionnaire d'être *« en contradiction avec les orientations principales du parti »*. Les accusations ont atteint un tel niveau que M. Maron, le nouvel homme fort, est intervenu pour, selon un participant, *« désamorcer les questions de personnes »*.

Le nouveau premier secrétaire fédéral se défend d'être *« un normalisateur »*. *« Il y a eu des démissions pas des exclusions »*, souligne-t-il, en ajoutant que les *élus qui ont démissionné du* comité fédéral sont toujours, dans leur circonscription, *« des élus à part entière »*.

GEORGES CHATAIN.

L'élection cantonale partielle de Marseille

M. Le Pen : pas de soutien au candidat de la majorité

Le bureau national du parti de M. Jean-Marie Le Pen devait se réunir le mardi 24 novembre afin d'arrêter sa position officielle pour le second tour de l'élection cantonale partielle de Marseille.

Les prises de position enregistrées sur place aussi bien que les déclarations des responsables nationaux permettent de penser que les dirigeants du Front national se dispenseront de toute consigne et laisseront à leurs électeurs de dimanche dernier leur entière liberté de vote pour le second tour. M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, mardi sur la Cinq, que le FN n'avait *« aucune raison de soutenir »* le candidat de la majorité, tant que sa formation serait victime de *« l'ostracisme »* de l'UDF et du RPR.

A M. Pascal Arrighi, le responsable du Front national de Marseille, qui demandait une fois de plus à la majorité de faire à ses amis *« des mamours »* et *« des gentillesses »*, M. Jean-Claude Gaudin a répondu haut et fort qu' *« il ne demandera rien »*. Mais l'absence d'accord officiel n'exclut pas pour autant des contacts informels, qui peuvent être déterminants. En attendant, les responsables du Front national jouent des délices que leur apporte une nouvelle fois leur position confortable d'arbitre en se nourrissant des contradictions de la majorité.

Réagissant lundi aux déclarations de M. François Léotard annonçant qu'il exigerait l'exclusion du PR de tout membre de son parti qui ferait alliance avec le Front national, M. Le Pen a développé sa logique : *« Si le candidat de la majorité refuse nos voix, pourquoi les lui accorderions-nous ? M. Léotard a les clés de cette affaire dans les poches de son blue jean. »* Le Front national s'est félicité des résultats de dimanche : *« Le scrutin était le plus défavorable pour nous*, a-t-il commenté. *Le fait que nous ayons maintenu nos positions avec un candidat femme qui n'était peut-être pas dans le Midi le candidat le plus représentatif de la volonté de sécurité des populations est un bon résultat qui augure bien de ce que nous serons capables de faire aux élections présidentielles ou aux municipales de Marseille. »*

A gauche, on regarde évidemment avec beaucoup d'attention ce qui se passe entre la majorité et le Front national, et l'on ne prend pas pour argent comptant les déclarations des uns et des autres. S'exprimant lundi soir sur France-Inter, M. Pierre Mauroy s'est dit *« persuadé que la majorité et le Front national étaient déjà en tractations »* à Marseille.

M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS aux fédérations, a lancé le même jour *« un appel tout particulier aux républicains »*, en précisant que, de toute manière, ses amis marseillais ne feraient, eux *« de mamours à personne »* pour ce second tour.

De son côté M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a mis également M. Léotard au pied du mur, en relevant que *« son aplomb n'avait d'égal que son hypocrisie »*. *« M. Léotard*, a expliqué M. Queyranne, *promet l'exclusion de son parti de tout candidat qui ferait alliance avec le Front national à l'occasion d'élections locales ou nationales. Cette mesure va-t-elle concerner dès à présent, MM. Gaudin et Jacques Blanc, qui n'ont pas hésité à faire appel au soutien des élus du Front national pour être élus dans leur région [...]. Si M. Léotard veut être crédible, il doit leur imposer de rompre leurs alliances régionales. C'est une exigence de clarté politique. »*

● **Décès d'un adjoint au maire de Nice.** — René Pietruschi (div. droite), conseiller général et adjoint au maire de Nice, est décédé le 23 novembre des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-quatre ans et était l'un des plus fidèles amis de M. Jacques Médecin, député et maire de Nice. Elu conseiller municipal en 1971, puis adjoint en 1977, délégué à la police municipale et à l'action sociale, il était conseiller général depuis mars 1982.

Marié, père de deux enfants, il dirigeait à Nice une entreprise de viande en gros.

Politique

La discussion budgétaire au Sénat

M. Séguin admet la « nécessité absolue » d'un financement complémentaire pour la Sécurité sociale

Le Sénat a poursuivi l'examen du projet du budget en étudiant les crédits affectés au tourisme, à la recherche, à l'enseignement supérieur et à l'environnement. Après en avoir discuté, le lundi 23 novembre, il a approuvé les crédits du ministère des affaires sociales et de l'emploi.

● TOURISME

M. Roger Chinaud (RI, Paris), rapporteur de la commission des finances, rappelle que les crédits proposés pour ce secteur sont en régression. Il souhaite qu'une diversification des produits touristiques et une amélioration de l'accueil interviennent pour *« redresser la situation »*. L'effort est notamment nécessaire en matière d'accueil, confiait M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, qui y voit même *« une ardente obligation »*. Quant à M. Christian Bonnet (RI, Morbihan), il conseille à son actuel successeur au ministère de l'intérieur de faire cesser les mises en fourrière des voitures étrangères...

M. Descamps n'a pu qu'être flatté d'entendre exprimé sur les bancs de la majorité comme sur ceux du PS le vœu que le tourisme bénéficie d'un ministère plein. M. Paul Malassagne (apparenté RPR, Cantal), rapporteur de la commission des affaires économiques, y ajoute le souhait que le membre du gouvernement en charge de ce secteur siège ès qualités au comité interministériel d'aménagement du territoire. MM. Marc Bœuf (PS, Gironde) et Georges Mouly (Gauche dém., Corrèze) souhaitent eux l'élaboration d'une *« loi-cadre »*.

● RECHERCHE

Que ce secteur soit privilégié par le projet de budget, nul ne le nie, à l'exception des communistes. Toutefois, les socialistes, par la voix de MM. Roland Grimaldi et Paul Loridant, s'ils reconnaissent l'impact positif du système du crédit d'impôt recherche, n'en considèrent pas moins que le prochain budget ne pourra compenser le retard accumulé dans ce secteur depuis 1986.

Ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade contestera par avance les critiques de *« militarisation »* de la recherche au prétexte que les crédits de recherche du ministère de la défense augmentent de 10 %. Pour l'ancien sénateur de la Gironde, on ne peut oublier les rapports *« très étroits »* entretenus entre recherche militaire et civile. M. Pierre Laffitte (Gauche dém., Alpes-Maritimes), rapporteur de la commission des affaires culturelles, regrette même qu'il n'y ait pas eu meilleure *« corrélation »* entre les deux. Ce n'est pas le cas de Mme Hélène Luc (PC, Val-de-Marne), pour qui cette militarisation est évidente et néfaste... Elle étaie cette affirmation en calculant que 1 milliard de francs d'investissements dans une activité civile de recherche occupe 6 000 personnes, contre 2 800 seulement dans les services militaires.

● ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Valade compare le bilan 1981-1986 à celui de 1986 à 1988. Il est naturellement, à ses yeux, particulièrement négatif pour ses prédécesseurs de gauche. La majorité insiste sur le fait que les crédits prévus pour l'année prochaine manifestent la volonté du gouvernement de faire de l'enseignement supérieur une priorité. Il n'empêche que M. Pierre Brantus (Un. cent., Jura), rapporteur de la commission des affaires culturelles, observe que la crise qui a marqué ce secteur il y a un an *« n'a guère contribué à faire avancer le débat sur le devenir de notre université »*.

Le souvenir des événements de décembre 1986 est encore dans tous les esprits. Mme Luc n'a pas manqué de le rappeler en affirmant que la politique *« élitiste et ségrégative »* du gouvernement n'a pas changé depuis lors. Elle fait part du soutien du PCF aux étudiants, lycéens et professeurs actuellement *« en lutte »*.

● ENVIRONNEMENT

Le budget traduit la volonté du gouvernement de faire mieux que dans le passé. La majorité le reconnaît, les socialistes aussi, même si, avec les communistes, ils estiment l'effort insuffisant.

Répondant à une préoccupation exprimée sur tous les bancs, M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, assure qu'il ne cherche pas à profiter de la décentralisation pour décharger l'Etat sur les collectivités locales du contrôle des installations à risques. Pour lui, il convient de revoir la nomenclature afin de laisser aux communes le seul contrôle des établissements qui ne causent que *« des nuisances de voisinage »* sans créer de risques sérieux. En revanche, les établissements qui comportent un risque pour l'environnement et la sécurité doivent rester de la responsabilité de l'Etat...

● EMPLOI

S'il est un budget au sujet duquel droite et gauche restent sur leurs positions, c'est bien celui de l'emploi. D'un côté, la majorité se prévaut d'un arrêt des pertes d'emplois et de la priorité que le gouvernement accorde à la formation professionnelle. De l'autre, la gauche reste incrédule. M. Gérard Roujas (PS, Haute-Garonne) qualifie d' *« inéluctable »* la progression du chômage ; M. Hector Viron (PC, Nord) est formel : le budget vise surtout, par la *« manipulation »* des statistiques, à préparer l'élection présidentielle.

Pour énergique qu'il soit, le soutien apporté par la majorité à M. Philippe Séguin se veut aussi lucide. Ainsi M. Michel Miroudot (RI, Haute-Saône) considère que la tâche à accomplir reste *« immense »* et que le recul du chômage ne pourra être obtenu qu'au prix d'un *« gigantesque effort d'adaptation »*.

● AFFAIRES SOCIALES

La priorité donnée à l'emploi dans le prochain budget ne doit pas donner à penser que santé et famille auraient été négligées. Mme Michèle Barzach, qui est chargée de ces deux secteurs, s'attache à en faire la démonstration, tandis que M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, analyse la politique menée en termes de *« lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale par le renforcement de la solidarité en faveur des personnes âgées, des handicapés et des pauvres »*.

M. Jacques Oudin (RPR, Vendée), rapporteur de la commission des finances, souhaite une simplification dans le partage des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière d'action sociale. Il met l'accent sur les trois difficultés auxquelles se heurtent les solutions du dossier Sécurité sociale : le déséquilibre persistant entre actifs et inactifs, l'évolution en hausse de la demande des soins de santé et la définition d'un financement qui ne reposerait pas sur les seules entreprises. M. Oudin plaide pour une liberté des prix des médicaments afin de permettre la relance de la recherche pharmaceutique.

Président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) explique que, faute d'un plan d'urgence avant la fin de l'année, le déficit de la Sécurité sociale pour 1988 risque d'obliger à des solutions *« improvisées »*. M. Séguin reconnaît que, en effet, il y aura *« nécessité absolue d'un complément de financement »* l'année prochaine.

A. Ch.

Au Conseil de Paris

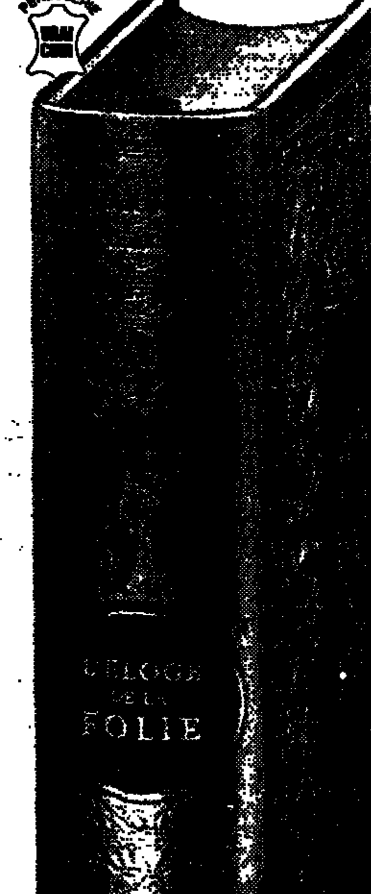
Les mesures sociales votées par les communistes et la majorité

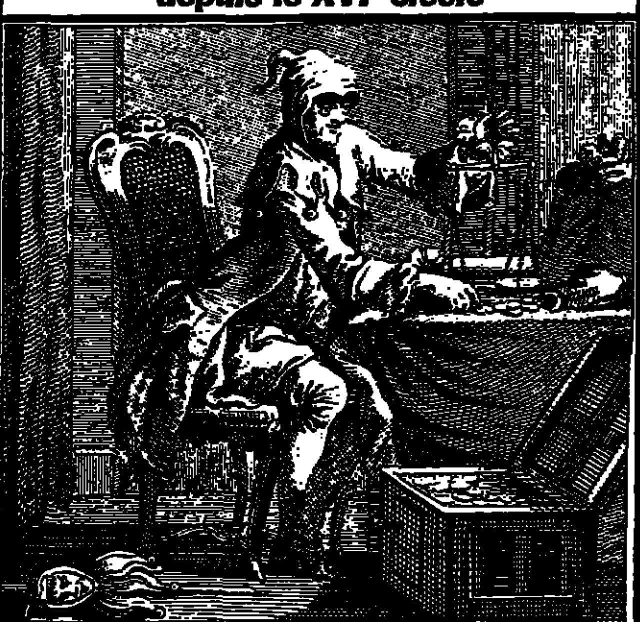
Les élus communistes ont joint leurs voix à celles des élus de la majorité RPR, UDF et apparentés pour approuver, lundi 23 novembre au Conseil de Paris, des mesures *sociales en faveur des familles* nombreuses. Les élus socialistes, au nombre de seize, ont décidé de ne pas participer au scrutin : le président de leur groupe, M. Sarre, avait déploré que les dispositions présentées par le maire de Paris, notamment la création d'une carte « Paris-Familles » (*le Monde* du 19 novembre), ne soient pas *« réservées aux familles à revenus modestes »*. Les élus du PS ont réclamé la prise en charge des *« exclus de la protection sociale »*. Si les élus communistes n'ont pas été tendres avec la politique du maire de Paris, dont ils ont dénoncé le *« parfum quelque peu électoraliste face à une maladie qui exige un traitement vigoureux »*, ils ont néanmoins approuvé les mesures envisagées qui ont été adoptées en séance de nuit à l'unanimité des 147 votants.











Politique

M. Mitterrand au Grand-Quevilly

« L'alliance quoi ? l'alliance russe ? »

GRAND-QUEVILLY
de notre envoyé spécial

« Mon rôle, encore pendant quelques mois, est d'assurer aux Français de traverser les épreuves sans tomber dans la crise », a déclaré M. François Mitterrand, le lundi 23 novembre au Grand-Quevilly (Seine-Maritime) où il a été accueilli par M. Tony Larue, maire de cette commune de la banlieue de Rouen, et par M. Laurent Fabius, en présence de M. Jean Lecanuet, président de l'assemblée régionale. Le chef de l'Etat évoquait une campagne présidentielle *« qui avivera, accroîtra les polémiques et les désaccords »*. *« A mesure que les dissentiments paraîtront prendre le dessus*, a-t-il ajouté, *mon rôle sera de veiller pour que les Frnçais n'en souffrent pas, pour que cela ne devienne pas insupportable. »*

A M. Larue qui avait affirmé que *« la majorité des Français »* sont prêts à lui manifester *« à nouveau sa confiance »*, M. Mitterrand a répondu : *« J'entends, j'enregistre. On verra bien. »*

Le chef de l'Etat a ensuite déjeuné en compagnie de MM. Fabius, Larue, François Loncle (député socialiste de l'Eure) et des deux secrétaires fédéraux du Parti socialiste de l'Eure et de la Seine-Maritime. Selon certains participants, il est apparu *« combatif »* s'est montré très critique envers M. Chirac et son gouvernement et ironique envers M. Raymond Barre. *« Après tout, c'est grâce à lui que nous sommes là »*, a-t-il dit en évoquant les victoires socialistes de 1981, qui faisaient suite à une période de cinq ans pendant laquelle M. Barre avait été premier ministre. M. Loncle, qui, au terme d'un précédent déjeuner avec le chef de l'Etat, au début du mois de septembre à Québec, le donnait candidat à 80 %, affiche aujourd'hui, à 98 %, une quasi-certitude.

Après ce déjeuner, M. Mitterrand a évoqué, au cours d'une conversation avec les journalistes, quelques sujets d'actualité :

● **LES ALLIANCES** : interrogé sur le débat qui agite le PS à propos des alliances de l'après-1988, M. Mitterrand a répondu : *« L'alliance quoi ? L'alliance russe ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Moi, je ne vaticine pas. »* Les déclarations consensuelles de M. Jacques Chaban-Delmas sur le rejet des blocs de droite et de gauche ne lui ont pas inspiré de réponse plus précise : *« Bravo ! bravo ! Très bien. »*

● **M. LAURENT FABIUS** : comme on lui faisait remarquer qu'il avait naguère affirmé que M. Fabius *interprétait parfaitement* sa pensée, M. Mitterrand a interrompu le questionneur. *« A quelle époque ? »* a-t-il demandé. Puis il a ajouté : *« Nous avons des choix très similaires sur des grandes questions. Lui, c'est lui, moi c'est moi. Je l'avais trouvée très bien, cette phrase... »*

● **MICHEL ROCARD** : *« J'ai toujours pensé qu'il serait un bon candidat. Vous m'obligez à des répétitions. Le Parti socialiste a en son sein plusieurs responsables qui sont destinés à remplir un grand rôle dans la nation. »*

● **FINANCEMENT DES CAMPAGNES ELECTORALES** : *« Je suis content de voir M. Chirac mettre en œuvre les mesures que j'ai préconisées. »*

● **NOUVELLE-CALEDONIE** : M. Mitterrand a ironisé sur *« ces messieurs de là-bas »* qui se félicitent d'une évolution de sa pensée. Le RPCR a, en effet, relevé une contradiction entre les choix anciens de M. Mitterrand et l'affirmation formulée le 16 novembre, à RTL, selon laquelle hors de la République, ce serait *« la guerre civile »*. *« Des gens aussi peu sérieux que ceux du RPCR n'ont pas écouté avec assez d'attention mes déclarations précédentes*, a-t-il remarqué. *J'ai toujours dit que l'indépendance, maintenant, ce serait la loi du plus fort dans une situation où les armes risquent de parler. Je l'ai dit à M. Tjibaou (...). Si on doit traduire un choix politique par la domination d'un goupre ethnique sur l'autre, alors c'est la fin de tout. »* M. Mitterrand s'exprimait au moment même où, à l'Assemblée nationale, plusieurs représentants de la majorité soulignaient un changement d'attitude de sa part sur ce dossier.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le débat au sein du Parti socialiste

M. Mauroy prône une « majorité de gauche »

« Il n'est pas question de changer de position. Nous sommes à gauche. Il y a une droite, il y a une gauche, chacun fait son travail ! » Invité, lundi 22 novembre, de « Face au public » sur France-Inter, M. Pierre Mauroy n'a pas mâché ses mots : pas question d'alliance avec la droite ou de dérive centriste du PS. *« Les socialistes ne participeront pas à des gouvernements de coalition où la droite serait majoritaire. Vous nous voyez participer à un gouvernement de cette nature ? »*, s'est indigné l'ancien premier ministre. *« Le PS ne veut pas d'alliance de « troisième force »*. [...] *Nous ne voulons pas retourner dans les méandres de la quatrième République (...) nous avons la volonté de rester à gauche, d'avoir une majorité de gauche. »*

Plutôt que de se lancer dans le jeu des *« supputations »*, le maire de Lille préfère laisser trancher le peuple français — *« notre souverain et maître »* — : *« C'est à lui de voter, c'est à lui de juger, c'est à lui de créer la situation, et naturellement nous nous* [y] *adapterons. »* D'autre part, M. Mauroy, après le comité directeur du PS, a répété que les socialistes souhaitaient *« être en situation de dissoudre »* l'Assemblée nationale, mais qu'ils ne voulaient pas lier par avance le futur président de la République.

A propos de la décision du tribunal de Bobigny jugeant illicite le préavis de grève déposé par les pilotes d'Air Inter, M. Mauroy s'est insurgé contre l'idée selon laquelle des juges puissent *« décider si une grève est légitime ou pas »* alors que le droit de grève est reconnu par la Constitution : *« C'est le retour à l'Ancien régime. »*

Un point de vue des transcourants

L'appel de juin 1988

VU de gauche, tout élargissement passe par le centre. C'est géométrique. On peut évoquer le seul centre gauche comme limite ultime des alliances futures, *dans l'espoir fou* de le rencontrer un jour ou en appeler à un large rassemblement, en prenant la sage précaution de ne point le définir. Il n'empêche, s'ouvrir suppose de franchir la ligne. Ou alors mieux vaut camper fièrement sur ses positions.

Mais voilà, le *centre aujourd'hui*, c'est la droite. La majorité conservatrice de mars 1986 en a décidé ainsi. Certes, le centre est moins rugueux au contact, plus propre sur lui que certains de ses partenaires, plus ouvert que beaucoup sur bon nombre de questions de société. Il reste que pur ou noyé d'eau, le vin garde le même degré d'alcool.

Posé ainsi, le débat s'est déjà enlisé dans son cortège d'anathèmes et d'amertume : les accords d'appareils et les gouvernements de coalition sont en effet voués soit à la paralysie, soit au rejet, *s'ils ne sont que cela*. Et dans cette hypothèse les tenants du refus de tout compromis ont *raison* : les socialistes gagneraient en apparence une majorité illusoire ce qu'ils perdraient en identité et en crédit, oubliant le mandat *qui leur est confié par leur électorat*.

Osons alors *tourner* la question autrement : quels sont les besoins du pays, *et pour ce qui nous regarde*, de l'immense masse de ceux qui ne se satisfont pas de l'immobilisme social ? Bref, avant de savoir avec qui gouverner, sachons pour quoi faire ?

Or la France a besoin d'être forte, et donc unie. La crise monétaire et boursière assombrit encore les perspectives de retour à la croissance et de diminution du chômage. *Elle rend encore plus* acharnée la compétition économique. Il nous faudra toujours plus inventer, créer, produire et vendre. Et convaincre les Européens d'agir ensemble. La mutation fera mal et obligera à fournir un gigantesque effort de formation, à *assurer un minimum social pour les plus* démunis, à substituer à la dépendance *dans le travail* le maximum d'autonomie et de responsabilité. Tout cela coûtera cher, c'est ce défi qui exige l'unité dans les objectifs, comme condition d'une dynamique qui susciterait élan et espoir là où il n'y a que trop de passivité et de résignation. Les socialistes sont-ils les seuls à nourrir cette ambition ? A l'évidence pas plus Raymond Barre que Jacques Chirac ne sont les hommes de ce rassemblement-là. L'un ne croit qu'en lui-même et l'autre ne croit plus en rien.

Pour ce qui nous concerne, évitons de nourrir trop d'illusions sur nos propres forces, le candidat soutenu par les socialistes à la prochaine élection présidentielle sera, s'il est victorieux, l'élu de son seul camp, à savoir d'une moitié du pays. Et *quand bien même disposerait-il* d'une majorité parlementaire à son image (ce qui serait bien sûr souhaitable), sa marge de manœuvre serait facilitée, mais pas « élargie » pour autant ! Les mêmes lui auront renouvelé leur confiance.

C'est à partir de là que la question de l'ouverture prend tout son sens. L'expérience politique récente démontre qu'on peut sans doute gouverner avec l'appui *momentané* de 51 % des Français, mais que l'on ne réforme durablement *une société qu'avec* des majorités plus larges. La seule initiative politique opportune consiste à engager immédiatement après la victoire un vrai dialogue républicain et d'appeler à nos côtés dès juin 1988, les formations et les personnalités politiques qui, pour un temps, entendraient s'atteler à la tâche commune dans le respect des différences mutuelles. Gageons que les forces du repli social, du corporatisme étroit et du libéralisme *torride* seront suffisamment nombreuses pour constituer la bruyante mais indispensable opposition sans laquelle il n'y a pas de véritable démocratie.

Gouverner avec une large majorité, c'est non seulement possible, c'est *nécessaire pour* les temps à venir. Avec des familles qui ne sont pas la nôtre, *c'est inévitable*. Mais précisément en étant et en restant à gauche. Cesser de l'être ne rendrait pas service aux socialistes et encore moins au pays. A la défaite morale de l'abdication s'ajouterait l'impotence politique.

Il faut à ce pays une majorité ample *et donc une gauche forte*.

Ce texte a été signé
par MM. François Hollande,
Jean-Yves Le Drian,
Jean-Pierre Mignard
et Jean-Pierre Worms,
animateurs des transcourants.

M. Chirac annonce des mesures fiscales en faveur de la Corse

Le premier ministre a annoncé, le lundi 23 novembre, une série de mesures en faveur du développement économique de la Corse, d'un montant de plus de 200 millions de francs, pour les deux exercices budgétaires 1987 et 1988.

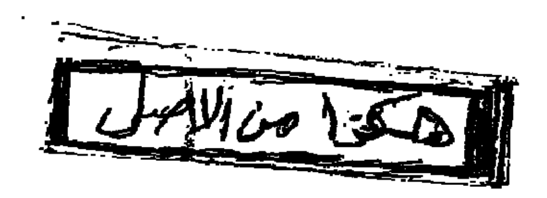
« Le gouvernement soumettra au vote du Parlement une mesure exceptionnelle d'exonération de l'impôt sur les sociétés, pendant une durée de huit ans, pour les entreprises nouvelles s'installant en Corse dans les deux prochaines années », a déclaré M. Chirac, à l'issue d'une réunion à Matignon avec des parlementaires corses. *« Cette mesure concernera les secteurs de l'industrie, de l'hôtellerie et du BTP »*, a-t-il précisé.

D'autres dispositions en faveur des infrastructures portuaires et aéroportuaires, de l'agriculture et des routes notamment, ont également été annoncées par le premier ministre, qui a souligné qu'il s'agissait, de la part de l'Etat, d'un *« effort exceptionnel »*.

[Présidée par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) de la Corse-du-Sud, la région est considérée comme une zone particulièrement handicapée sur le plan économique. *Elle est* classée comme *« particulièrement vulnérable »* aux conséquences de l'application de la politique agricole de la CEE. Selon le ministère des affaires sociales et de l'emploi, entre septembre *1986* et septembre 1987, les demandes d'emploi ont progressé de 3,2 % en Corse (+ 1,9 % seulement en moyenne nationale) alors que les offres d'emploi augmentaient de 3,7 % (+ 7,8 % pour la moyenne nationale).

La mesure qui consiste à exonérer de l'impôt sur les sociétés les entreprises qui s'installent dans l'île est calquée sur les dispositions décidées il y a un an par MM. Balladur et Madelin en faveur des zones d'entreprises de Dunkerque, La Ciotat et La Seyne, gravement touchées par la crise des chantiers navals de Normed. Mais ces dispositions avaient été prises par des décrets (en février et en juillet 1987) en application d'une ordonnance de l'été 1986. Les mesures d'exonération fiscale dans certaines zones doivent obtenir l'aval des autorités de Bruxelles. les mesures annoncées par M. Chirac ont été vivement approuvées par M. de Rocca-Serra et M. François Giacobbi, président (MRG) du conseil général de Haute-Corse.]

F. Gr.



Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée nationale

L'UDF veut renvoyer l'application du nouveau statut au lendemain de l'élection présidentielle

L'Assemblée nationale a commencé, le mardi 24 novembre, l'examen des 147 articles du nouveau projet de statut de la Nouvelle-Calédonie présenté par le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons. La veille, au cours de la discussion générale, les socialistes, les communistes et le Front national avaient confirmé leur opposition au contenu de cette nouvelle réforme. Le groupe UDF avait, en revanche, assuré de son soutien le gouvernement tout en exprimant ses inquiétudes, par la voix de M. Jean-Pierre Soisson, et en souhaitant que ce énième statut du territoire... n'entre pas en vigueur avant l'élection présidentielle. M. Pons a répondu, sur ce dernier point, que le gouvernement n'avait pas l'intention de se *« lier les mains »* et qu'il aviserait en fonction de l'accueil qui serait réservé localement à son projet. *« Je verrai suivant l'évolution des choses »*, a dit le ministre des DOM-TOM en indiquant qu'il se rendrait bientôt, de nouveau, sur le territoire. Les socialistes ont opposé à ce texte, en vain, l'exception d'irrecevabilité, tendant à affirmer son inconstitutionnalité, et une question préalable visant à soutenir qu'il n'y avait pas lieu de délibérer.

A l'exception des amis de M. Le Pen et de ceux de M. Lajoinie, personne ne prétend plus, à l'Assemblée nationale, détenir une clé miraculeuse du casse-tête calédonien, et cette conversion des principaux groupes parlementaires à l'humilité constitue un progrès dans la recherche d'une solution de compromis qui puisse peut-être, s'il n'est pas trop tard, aboutir à la restauration de la paix civile.

Pour le groupe du Front national, la seule façon de régler le problème une fois pour toutes est d'ériger la Nouvelle-Calédonie en département. Faute de l'avoir fait, M. Pons est voué aux gémonies par M. Jean-Claude Martinez (Hérault) qui ne voit dans le projet gouvernemental que *« le produit d'un transit intestinal »*, et par M. Roger Holeindre (Seine-Saint-Denis), qui l'accuse de n'avoir pour véritable objectif que de protéger les intérêts particuliers des *« affairistes »* locaux. Les députés d'extrême droite s'insurgent notamment contre l'article 33 du projet qui donnera au conseil exécutif du territoire le pouvoir de délivrer les autorisations d'investissements étrangers dans les domaines industriels, agricoles, commerciaux et immobiliers.

Pour le groupe communiste, le salut de la Nouvelle-Calédonie réside uniquement dans l'engagement d'un *« processus de décolonisation »* fondé sur les accords de Nainville-les-Roches, qui avaient reconnu en 1983, à l'initiative des socialistes, le *« droit inné et actif du peuple canaque à l'indépendance »*. M. Maxime Gremetz a accusé le gouvernement d'obéir à une *« logique colonialiste »* ainsi qu'en témoignent, à ses yeux, *« les rafles policières »*, le nombre des *« prisonniers politiques »*, les manœuvres d'*« intimidation »* conduites par l'armée et les *« rentes de situation »* accordées à *« un petit nombre de grandes familles. »*

Les autres groupes parlementaires ont le mérite de s'accorder au moins sur un point : aucun statut ne préservera la paix sur le territoire, s'il n'est pas accepté par les deux principales communautés. M. Pons lui-même en convient : *« Ce projet ne règle pas tous les problèmes et suppose qu'un minimum de bonne volonté s'exprime chez les uns et chez les autres. Il faut que les tensions se calment et que la sérénité revienne. »*

Or c'est bien là que le bât blesse, comme l'a fait remarquer le délégué national de l'UDF aux DOM-TOM, M. Jean-Pierre Soisson (Yonne), qui a tellement multiplié les réserves sur les orientations du gouvernement que le soutien de son groupe à M. Pons a bien été perçu pour ce qu'il était : l'expression purement formelle de la solidarité majoritaire. L'UDF votera donc cette réforme alors qu'à son avis le gouvernement aurait dû éviter de *« formaliser ses conclusions dans un texte avant l'élection présidentielle »*, aurait dû insister davantage, auprès des dirigeants du FLNKS, pour *« obtenir un accord politique »*, aurait dû confier directement, dans l'immédiat, le pouvoir exécutif au haut-commissaire de la République, prévoir aussi *« une politique de promotion mélanésienne »*, etc. Et elle la votera... en demandant que sa mise en œuvre soit différée : *« Nous souhaitons que les élections régionales ne soient pas organisées avant que ne soient réunies les conditions, en métropole et dans le territoire, de leur succès »*, a dit M. Soisson.

« Dangereux pour la paix civile »

Les socialistes ont eu naturellement beau jeu d'ironiser sur cette forme de soutien à reculons : *« On hésite à intervenir dans ce débat*, a noté le président de leur groupe, M. Pierre Joxe, *tant on a le sentiment qu'il ne s'agit pas de légiférer, car s'il y a une majorité pour voter le texte il n'y en aura pas pour l'appliquer. Si j'ai bien compris M. Soisson, ce statut est mauvais et dangereux... dans la mesure où l'on essaierait de l'appliquer. »* Tel est aussi mon avis, a souligné en substance M. Joxe, en s'offrant le luxe d'admettre que tout le monde s'était trompé depuis un quart de siècle, y compris les socialistes, en pensant *« que c'est grâce à des réformes institutionnelles que nous pourrions mettre un terme à des tensions sociales qui, en fait, n'étaient pas fondamentalement institutionnelles. La coexistence entre les différentes communautés suppose la restauration de la confiance, la disparition de la peur, l'atténuation des rancunes, l'espérance de la sécurité, du bien-être et d'une plus grande égalité*, a affirmé le président du groupe socialiste, *et il est évident que, quelles que soient les bonnes intentions de M. Pons, il ne s'engage pas dans cette voie parce qu'il y a dans la majorité des éléments qui le poussent toujours un peu plus à droite qu'il ne l'est déjà... »* Le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll (Seine-et-Marne), a enfoncé le clou en disant : *« Nous sommes convaincus que toute solution requiert un consensus entre les communautés et exige le partage du pouvoir politique et économique mais votre projet répond à des objectifs très différents et nous l'estimons dangereux pour la paix civile. »*

« Ils finiront bien par s'entendre »

M. Pons aurait eu la tâche plus facile si la commission des lois, par l'intermédiaire d'un élu de son propre parti, M. Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure, ne s'était pas aligné sur les « ultras » du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, présidé par M. Jacques Lafleur, député RPR), en s'opposant dès la semaine dernière à une disposition du projet que le ministre des DOM-TOM continue de considérer comme *« essentielle »* : la nécessité, pour préserver les droits de la minorité, d'imposer une majorité qualifiée de deux tiers au futur Conseil exécutif pour toutes ses délibérations importantes. M. Pons n'a pas ménagé sa peine pour convaincre ses amis de cette opportunité : *« Il s'agit simplement d'appeler les uns et les autres à abandonner les querelles et les combats idéologiques stériles*, a-t-il souligné. *Je ne dirai pas qu'on force à travailler ensemble ceux qui se sont opposés, mais on les y incite ! Et lorsqu'il s'agira de construire une route ou d'améliorer une piste d'atterrissage, par la force des choses, ils finiront bien par s'entendre ! »*

M. Pons n'est pas au bout de ses peines. Par la voix de M. Maurice Nenou-Pwataho, seul député canaque, le RPCR, appuyé par plusieurs autres députés et en particulier par M. Edouard Fritch (RPR, Polynésie), se montre pour l'instant intransigeant : *« Vous devez éviter d'introduire dans nos institutions des mesures d'exception comme celle de l'article 40, par lequel vous imposez à l'exécutif territorial une majorité qualifiée des deux tiers. Cette exigence est de nature à bloquer un système que vous et nous avons mis tant de temps à remettre en marche. Je veux croire que cela n'aura été qu'un excès de zèle. Et si vous avez confiance en notre sagesse et en notre générosité cette mesure ne restera pas gravée dans notre mémoire. »*

Non content de s'opposer ouvertement au ministre des DOM-TOM sur ce point capital, le député du RPCR a montré que la majorité conservatrice du territoire ne se fait pas du « dialogue » apparemment la même conception que MM. Chirac et Pons : *« La réconciliation, cela ne veut pas dire réconciliation à n'importe quel prix, avec n'importe qui. Dans mon esprit, la réconciliation doit se faire avec tous ceux qui ont été troublés, qui ont douté mais qui sont attachés à ce pays, et qui ont le souci du développement économique et social et qui veulent construire en Nouvelle-Calédonie*, a en effet expliqué M. Nenou. *Cependant, le chemin de la réconciliation ne passe pas par ceux des leaders qui ont fait preuve de haine et de racisme, ceux qui prônent encore la violence, ceux qui terrorisent une pauvre population. Ceux-là sont des adversaires de la démocratie et ils ont été mis hors jeu par le référendum. »*

En clair, si l'on s'en tenait aux propos de M. Henou – M. Lafleur, présent, étant resté pratiquement silencieux – cela signifierait que les principaux chefs du FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné en tête, qui viennent d'appeler les Canaques à l'autodéfense et à la résistance, seraient exclu, *a priori* de tout compromis.

M. Pons a aussitôt bondi de son banc, conscient qu'une telle prise de position ne pouvait qu'accréditer les doutes exprimés par l'opposition et l'UDF sur la capacité d'« ouverture » de la majorité conservatrice du territoire, pour donner à ses amis du RPCR une vibrante leçon de tolérance : *« Quand on parle de réconciliation, doit-on exclure tel ou tel ? Le propre même de la réconciliation, c'est de tendre la main à celui qui a été son pire adversaire. C'est difficile mais l'histoire montre qu'on y arrive parfois. Je souhaite qu'il y ait une vraie réconciliation, sans exclusive. »*

Et sur cette lancée le ministre des DOM-TOM s'est directement adressé aux indépendantistes calédoniens, en regardant droit dans l'objectif, mardi 1 h 35, la caméra de RFO qui filmait les échanges, pour leur demander de ne pas écouter « les extrémistes », de *« passer au-dessus de toutes les pressions »* et de *« leurs leaders »*, pour déclarer qu'à l'intérieur même du mouvement indépendantiste il existe *« des hommes prêts à jouer le jeu »*, et en conclure que les irréductibles *« risquent d'être demain Gros-Jean comme devant »*, *bref, chercher, lui aussi, à isoler des chefs du FLNKS qui ne viendraient pas à résipiscence.*

ALAIN ROLLAT.

Polémique autour d'un verdict

La discussion générale, qui a duré huit heures, a donné lieu, dans l'ensemble, à des échanges courtois. Seuls les commentaires sur le verdict d'acquittement des auteurs de l'embuscade meurtrière de 1985, à Hienghène, ont provoqué une polémique, brève mais vive, entre M. Pons et M. Le Foll.

Dans ses propos liminaires le ministre des DOM-TOM avait implicitement repris à son compte la thèse de la légitime défense invoquée par les défenseurs des sept accusés en disant qu'au cours du procès *« l'ensemble des témoignages ont été accablants pour (...) le gouvernement de l'époque »* et en indiquant que *« le jury populaire est arrivé à la conclusion que lorsque il n'y a plus d'autorité de l'Etat, quand l'ordre public n'est plus assuré des hommes et des femmes désespérés, abandonnés à eux-mêmes peuvent se trouver en position de légitime défense »*.

Au moment de son intervention le délégué du PS aux DOM-TOM répliqua à M. Pons : *« Votre position ne serait pas la même si c'étaient dix caldoches qui avaient été tués et que l'on eût acquitté leurs meurtriers canaques ! »*

Ce qui mit le ministre en fureur : *« Ce que vous dites est monstrueux ! J'ai été profondément touché par ce drame épouvantable de Hienghène, mais la justice est passée. Qu'y puis-je ? (...) Vous n'avez pas le droit de dire que le gouvernement s'est réjoui ! »*

A quoi M. Le Foll a rétorqué : *« Je ne m'adressais pas au gouvernement, mais à la majorité... »*

Au nom des communistes, M. Gremetz a estimé, pour sa part, que ce verdict avait traduit *« une monstrueuse discrimination »* : *« Les Canaques ne sont pas placés sur un pied d'égalité avec les autres*, a dit le député de la Somme, *puisqu'on peut les assassiner impunément. »*

Arbitrage téléphonique

Appelé au téléphone par M. François Guillaume à l'aéroport de Saint-Denis, à la Réunion, alors qu'il avait déjà embarqué dans l'avion qui allait le ramener à Paris, M. Jacques Chirac a arbitré, le vendredi 20 novembre, dans la soirée, le débat qui opposait le ministre de l'agriculture au ministre d'Etat au sujet du Crédit agricole. Samedi matin, dans l'avion, le premier ministre a expliqué qu'il avait confirmé un précédent arbitrage, selon lequel la mutualisation du Crédit agricole entre, pour ce qui est de l'utilisation de son produit, dans le cadre général des privatisations. *« Il n'y a qu'une loi concernant les privatisations*, a déclaré M. Chirac. *Il n'est pas question de faire un cas spécifique de celle du Crédit agricole. »*

La déclaration du premier ministre a relancé l'affaire à l'Assemblée nationale, où MM. François d'Aubert et Philippe Vasseur avaient jugé que la déclaration de M. François Guillaume, le vendredi soir, était un minimum. Faute de cet engagement, affirmaient-ils, plusieurs députés UDF étaient prêts à ne pas voter le projet. Sans aller aussi loin, M. Michel Cointat était, lui aussi, décidé à obtenir un geste du gouvernement.

Samedi après-midi, M. Maurice Adevah-Pœuf, député socialiste, a observé que le premier ministre avait contredit son ministre de l'agriculture. M. Vasseur, lui, n'a voulu retenir que ce qu'il avait entendu : *« Je préfère m'en tenir*, a-t-il dit, *aux propos que le ministre de l'agriculture a tenus à la tribune de notre Assemblée et qui figureront au* Journal officiel *[...]. Ce qu'a déclaré ici monsieur le ministre de l'agriculture engage tout le gouvernement. »*

« A deux reprises »

M. Guillaume a confirmé qu'il avait parlé au téléphone avec le premier ministre, la veille au soir, « à deux reprises », et que M. Chirac l'avait *« autorisé à déclarer »* ce qu'il avait dit. Le ministre de l'agriculture a relu sa déclaration de vendredi : *« Je précise que le secteur agricole et agro-alimentaire doit être inclus parmi les bénéficiaires des dotations en capital du compte d'affectation spéciale* [des privatisations]. *Les dispositions appropriées seront prises en conséquence, si nécessaire, quelle que soit leur nature juridique. »*

Le compte d'affectation spécial des privatisations ne peut servir qu'à désendetter l'Etat et à doter en capital les entreprises publiques. Selon l'hôtel Matignon, l'Office national des forêts pourrait bénéficier d'une telle dotation. Au-delà, *« une expertise doit être faite »*, disait-on, lundi, pour désigner les organismes ou entreprises du secteur agricole que l'on pourrait classer dans la même catégorie.

L'exercice d'arbitrage auquel le gouvernement a été acculé semble avoir créé plus de problèmes qu'il n'en a résolu.

P. J. et Th. B.

● M. Henri Fiszbin refuse le budget de la défense. — M. Henri Fiszbin, communiste « critique » et député apparenté PS des Alpes-Maritimes, explique, dans le numéro du 19 novembre de son bulletin *RCH*, que son abstention sur le vote du budget militaire (conforme aux consignes de vote du groupe socialiste) prend *« le sens d'un refus »*. M. Fiszbin *« apprécie que, sous l'impulsion du président de la République et des gouvernements de gauche, aient été élaborées des orientations stratégiques et définis des objectifs militaires que le gouvernement Chirac n'a pu faire autrement que de subir »*. Mais M. Fiszbin ne voit *« pas qu'il y ait plus matière à approuver la politique militaire du gouvernement Chirac qu'il n'en existe de soutenir son action dans d'autres domaines »*. *« Ici comme ailleurs*, ajoute le député, *nous avons affaire à une politique dont l'inspiration générale est à l'opposé des valeurs qui animent l'action de la gauche. »*



Société

En marge du dossier de Radio-Nostalgie

La brigade financière de Lyon est chargée d'une enquête préliminaire sur une affaire de fausses factures

Après la folle soirée du 20 novembre au cours de laquelle le parquet de Lyon a refusé de donner au juge d'instruction, M. Georges Fenech, les moyens judiciaires d'enquêter sur des « faits nouveaux » apparus à la faveur d'une information ouverte sur Radio-Nostalgie, et notamment d'éventuelles fausses factures qui mettraient en cause le Parti socialiste, l'effervescence n'est pas retombée, bien au contraire.

En l'absence de M. Georges Fenech, c'est finalement le doyen des juges d'instruction qui, le 23 novembre, en fin d'après-midi, a transmis au parquet les procès-verbaux faisant état de ces nouveaux éléments, permettant ainsi au procureur d'ordonner l'ouverture d'une enquête préliminaire confiée à la brigade financière du SRPJ.

Dans un communiqué publié lundi soir, le procureur, M. Christian Gallut, souligne que les fait nouveaux *« étaient totalement distincts et différents de ceux du dossier confié au juge (...)». « Il n'était donc juridiquement pas possible,* poursuit le procureur, *de les joindre à l'information initiale. (...) Il convenait, en revanche, de les traiter de manière distincte, des investigations complémentaires apparaissant de surcroît indispensables. Le parquet de Lyon, en conséquence, s'est attaché à donner sans délai à cette nouvelle procédure la suite qui s'imposait sur le plan judiciaire en décidant de saisir le SRPJ de Lyon. »*

Au palais de justice : l'affrontement de deux logiques

LYON
de notre envoyée spéciale

Jamais depuis le procès Barbie, le palais de justice de Lyon n'a connu pareil tumulte, même si celui-ci est bien moindre.

L'affaire, on le pressentait bien, serait délicate. La voilà devenue calamiteuse et propice à toutes les interprétations désobligeantes pour une *justice qui se serait* voulue sereine.

Tout pourtant avait, fort calmement, commencé le 13 janvier dernier, par l'ouverture d'une information judiciaire confiée au juge d'instruction Georges Fenech pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures de commerce et recel »*, après la découverte d'un trou dans les comptes de la régie publicitaire d'une radio locale. Quelques mois plus tard, M. Bruno Pelletier et Yves Saby, gérant et actionnaire de DPS Promotion, la régie publicitaire de Radio-Nostalgie étaient inculpés, incarcérés quelques semaines, puis remis en liberté sous caution. Liée à la déconfiture de l'empire Alberti (*le Monde* du 21 novembre et daté 22-23 novembre), l'affaire se développe et le parquet, en rechignant, délivre le 18 novembre un réquisitoire « supplétif » qui permet, dès le lendemain, au juge d'instruction, d'inculper Pierre Alberti, sa femme Catherine, son directeur d'antenne Frédéric Coste, le comptable du groupe, Jean-Michel Kandin et Albert Cohen, directeur de Radio-Nostalgie.

Contre les réquisitions écrites du parquet qui se serait contenté du contrôle judiciaire, les trois premiers sont placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur. Est-ce le début du bras de fer qui va opposer ici parquet et instruction ? C'est possible. Sur commission rogatoire, la brigade financière continue son enquête. Le 20 novembre, MM. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la Fédération socialiste du Rhône, et *Jacques* Boyer, directeur de l'OPES (Office de publicité et d'éditions strasbourgeoises) sont entendus par la police. Au départ simples *témoins, ils sont vite placés* en garde à vue.

Le palais de justice ne parle plus que de leur prochaine inculpation, trop *vite* annoncée, *et de* leur éventuel placement sous mandat de dépôt, pour lequel tout a été mis en place. Pour le juge, les choses semblent *simples. Au cours de leur* enquête, les policiers sont tombés sur ce qui ressemble bien à de fausses factures destinées à la campagne *électorale du Parti socialiste.* M. Yvon Deschamps est mis en cause par un – des ? – témoin...

En droit, cela s'appelle des *« faits nouveaux ». Il faut* donc communiquer le dossier au parquet, demander un réquisitoire *« supplétif »* qui élargirait la saisine initiale pour pouvoir continuer à *informer. C'est* ce que fait le juge d'instruction vers 21 heures, le 20 novembre. Et patatras, cette logique que soutiennent, et *la* brigade financière et certains substituts, s'effondre : le procureur, M. Christian Gallut, ne l'entend pas du tout ainsi. Après avoir pris connaissance du dossier, il fait parvenir, vers 23 heures au juge d'instruction, les réquisitions suivantes : *« Il n'y a pas lieu en l'état à réquisition supplétive. Requiers bien vouloir continuer à informer sur les faits dont vous êtes déjà saisi et me transmettre par photocopie certifiée conforme les procès-verbaux constatant les faits nouveaux, aux fins qu'il appartiendra. »*

Autrement dit, le parquet, usant d'une imparable logique, se réserve tous les droits que lui accorde le code de procédure pénale. Il peut demander un complément d'enquête, décider de l'ouverture d'une nouvelle information, ou, s'il considère que l'enquête est bouclée, poursuivre sur citation directe. Pas question, pour le procureur, de laisser le juge Fenech instruire tout de suite sur la base de ces éléments nouveaux. D'une part, il estime qu'il n'y a pas de connexité entre ces faits et l'information déjà ouvert ; d'autre part, il estime que l'enquête n'a pas suffisamment abouti pour réunir des présomptions graves et concordantes, et ouvrir une information, fût-elle contre X.

Le juge d'instruction ne peut que s'incliner. *Il le fait,* avec mauvaise grâce, appelant même à la rescousse son doyen, le juge Jacques Hamy, tout surpris de se retouver mêlé à pareille tourmente.

Dès lors, il suffira de quelques images de télévision pour faire du juge Georges Fenech un anti-héros, avec son petit imperméable mastic, sa cigarette nerveuse et cette moustache naissante des veilles trop prolongées. *Il* repart dans la nuit, bougonnant tout juste une petite phrase aux allures de menace : *« Que chacun prenne ses responsabilités... »*

Déjà, certains voient en lui un commode négatif du juge Grellier. *« L'un inculpe sans preuve. L'autre avec des preuves est empêché d'agir. »* Facile et trompeur parallèle qui veut, d'un juge connu pour ses opinions de droite, faire le pendant d'un magistrat à qui certains reprochent de fréquenter l'Association France-URSS... A quelques semaines d'intervalle, une affaire Deschamps répondrait ainsi fort *commodément* à une affaire Michel Droit, dont la justice est encore toute écorchée.

Un homme de principes

Déjà, bien des magistrats de base *au palais de justice de Lyon* ricanent : *« Tout cela s'est décidé à Paris, bien sûr. Lyon n'a fait qu'obéir. Et si cette affaire risquait d'éclabousser trop de monde ? A gauche d'abord, et puis, pourquoi pas, à droite ? »* (...) *« Non, vraiment, je ne vois pas Fenech s'emmêler ainsi les pieds dans la procédure. Ce n'est ni un gauchiste ni un exalté »*, renchérit un de ces collègues. *« C'est un homme de principes. Il doit y avoir un coup tordu quelque part. Je ne le vois pas se précipiter dans une chausse-trape. »*

Membre du bureau de la conservatrice Association professionnelle des magistrats (APM), Georges Fenech a une personnalité qui ne se réduit pas à cette *seule* appartenance syndicale. Si, parmi les treize juges d'instruction lyonnais, il n'est pas l'un des deux spécialistes financiers, il est considéré comme un *« bon généraliste »*. Ses dossiers vont de la bavure médicale à l'assassinat du juge Renaud, en passant par les radios libres.

Il n'a jamais reculé devant les *« coups de gueule »* contre ceux-là mêmes dont il pourrait partager les idées. Qu'il *s'agisse* de Philippe de Villiers, alors secrétaire d'Etat à la culture et à la communication qui tente d'intervenir (*le Monde* du 26 juillet 1986) lorsqu'il fait saisir les émetteurs de radio trop puissants ; ou qu'il s'agisse de M. Chalandon, contre lequel les juges d'instruction lyonnais – Georges Fenech en tête – se mobilisent lorsqu'ils s'estiment accusés, à tort, d'avoir le mandat de dépôt *« facile »*. Coutumier d'incidents avec certains avocats, Georges Fenech n'est pas, pour autant, caractériel, il a du caractère. Ses collègues le lui reconnaissent volontiers et disent de lui qu'au risque de paraître parfois *« rigide »* il se fait une haute idée de sa fonction.

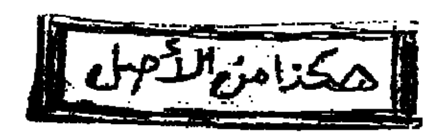
La police enquête bien et vite. Le juge ne s'endort pas sur son dossier. C'est un homme rigoureux. Alors d'où vient l'imbroglio ? Chatouillé par les commentaires de la presse et notamment *Lyon-Figaro* qui dénonce la *« farce judiciaire »*, le parquet a du mal à contenir son agacement. Le procureur, M. Christian Gallut, a beau expliquer qu'*« il n'y a aucun tirage entre parquet et instruction »*, on a du mal à le croire. Il faut à peine lire entre les lignes pour comprendre qu'une nouvelle fois on reproche à un juge sa jeunesse, trente-trois ans, et sa précipitation. *« Des suites judiciaires normales seront données à cette affaire. Il n'est bien évidemment pas question de l'enterrer, mais, en matière financière, la hâte est la plus mauvaise conseillère »*, dit un haut magistrat.

Le procureur général, M. Pierre Truche, qui, en son temps, démêla l'affaire des fausses factures à Marseille, ne dirait pas autre chose *« Il faut être clair,* poursuit un magistrat qui a eu connaissance du dossier. *Pour le moment, ces faits nouveaux sont des dénonciations et des factures dont on peut penser qu'elles sont fausses. Avant d'incriminer qui que ce soit, cela mérite peut-être des vérifications, non ? Franchement, croyez-vous que nous ayons les moyens de nous tromper dans cette affaire ? Si deux logiques s'affrontent ici, ce n'est pas le politique et le judiciaire, comme on aimerait le faire croire, c'est l'instant et la durée. »*

Georges Fenech a brièvement choisi de mettre quelque distance entre le tumulte et lui. Il s'est rendu à Paris où il devait, avec ses amis de l'APM, *participer à une réunion sur* la... réforme de l'instruction. Et c'est finalement le doyen des juges d'instruction qui transmettait, lundi en fin d'après-midi au procureur de la République, les fameux procès-verbaux faisant état d'éléments nouveaux. M. Gallut pouvait dès lors confier à la brigade financière une enquête préliminaire.

AGATHE LOGEART.




هكذا من الأصل



Société

JUSTICE

Le Monde, M. Demarquet, M. Le Pen et la mort d'Hubert Lambert

Nouveau débat de procédure au tribunal de Paris

La dix-septième chambre du tribunal de Paris avait inscrit à son audience du lundi 23 novembre les affaires de diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen dans lesquelles sont inculpés, d'une part, André Fontaine, directeur du *Monde*, notre collaborateur Alain Rollat et M. Jean-Maurice Demarquet, d'autre part, M. Serge July, directeur de *Libération*, et trois journalistes de ce quotidien.

Le fond de ces deux procès tient pour l'essentiel à des propos de M. Demarquet recueillis par Alain Rollat par lesquels celui qu'on appela le *« jumeau politique »* de M. Le Pen donnait, dans *le Monde* du 16 octobre 1985, les raisons de sa rupture avec le président du Front national, invité ce même jour à « L'heure de vérité » sur Antenne 2. M. Demarquet relatait à cette occasion les circonstances de la mort, le 25 septembre 1976, d'Hubert Lambert, héritier des Ciments Lambert après qu'il eut institué M. Le Pen légataire universel.

Ce n'est toujours pas de cela qu'on devait parler le 23 novembre à la dix-septième chambre sous la présidence de Mme Jacqueline Clavery, bien que chacun des protagonistes y ait semblé tout disposé. Certes, la même juridiction avait, le 9 juin dernier, refusé au *Monde*, après avoir opposé le même refus à *Libération*, la possibilité d'offrir la preuve des allégations réputées diffamatoires. Elle avait notamment jugé que les relations entretenues par M. Le Pen avec Hubert Lambert relevaient de la vie privée et, du coup, fait application de l'article 35 de la loi sur la presse qui prévoit effectivement que la vérité des faits diffamatoires ne peut être rapportée *« lorsque l'imputation concerne la vie privée de la personne »*.

C'est donc en vain que, pour *le Monde*, Me Yves Baudelot avait contesté cette manière de considérer les choses en plaidant que la vie publique de M. Le Pen, candidat à la présidence de la République l'emportait sur sa vie privée et qu'il n'était pas indifférent d'être éclairé sur un prétendant à la magistrature suprême, qu'il y avait même là comme une utilité sociale.

Mais, si l'offre de preuves n'est pas possible, la bonne foi peut être soutenue, et des témoins avaient été cités dans ce dessein. De plus, M. Demarquet ne demandait visiblement qu'à en découdre et M. Le Pen lui-même aurait bien aimé se faire entendre le premier avant de se rendre à un déjeuner-débat. Mme Clavery dut lui faire comprendre que, le tribunal ayant à examiner des conclusions préalables, il fallait attendre l'issue de ce premier débat avant qu'il puisse avoir la parole.

« Ici, devait-elle dire en souriant, *pour vous, ce sera au mieux un thé-débat »*... M. Le Pen s'en fut. Il n'eut pas à reparaître.

Les limites d'une plainte

Les seuls à parler furent ainsi les défenseurs et le représentant du ministère public, M. Marc Domingo. Ils y mirent ce plaisir qu'éprouvent les juristes à distiller leur science et à mutiplier les gloses sur un même sujet. Leur différend peut pourtant se résumer. Les premiers, Mes Jean-Paul Lévy et Henri Leclerc pour *Libération*, suivis par Me Yves Baudelot, solidaire en la circonstance, disent en substance ceci : La plainte avec constitution de partie civile déposée par M. Le Pen et *qui a entraîné l'ouverture* de l'information judiciaire et le renvoi des prévenus devant le tribunal visait, tant dans les articles reprochés au *Monde* qu'à *Libération*, des passages bien précis, bien définis.

Or le réquisitoire introductif du parquet, puis l'ordonnance de renvoi devant le tribunal se contentent de viser ces mêmer articles *« dans leur entier »*, sans autre précision, ce qui met les inculpés dans l'impossibilité de savoir ce qui leur est exactement reproché et donc de se défendre utilement. La procédure se trouve fondamentalement viciée et le tribunal ne peut qu'en constater, dans ces conditions, la nullité.

Pas du tout rétorquait M. Domingo, approuvé par l'avocat de M. Le Pen, Me Olivier Samyn, puisque c'est la plainte de M. Le Pen qui seule lie le tribunal qui ne peut que statuer dans les limites de cette plainte. Or, puisque celle-ci énumère très précisément les passages retenus et donne à chacun d'eux sa qualification pénale, il n'y a aucune nullité.

A quoi Me Baudelot rétorquait malgré tout : c'est simplement oublier que, juridiquement, le tribunal se trouve bel et bien saisi par l'ordonnance de renvoi et que, du même coup, cette ordonnance, allant au-delà des limites de la plainte de M. Le Pen, se trouve frappée d'une nullité absolue dès lors qu'elle étend de manière illégale le champ de la poursuite.

Le tribunal départagera les antagonistes le 14 décembre, date à laquelle on risque de ne pas retrouver plus de public qu'il y en avait le 23 novembre, au grand maximum une quinzaine de personnes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Pilleurs de fossiles* condamnés à Digne. — Le tribunal de Digne a condamné, le 19 novembre, les trois ressortissants italiens surpris avec une tonne et demie de fossiles prélevés dans la réserve géologique des Alpes-de-Haute-Provence (*le Monde* du 25 août), chacun à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 F d'amende. — *(Corresp.)*

Affaire Chaumet

La plainte des Verts déclarée irrecevable

La plainte avec constitution de partie civile déposée par l'association Les Verts Paris-Ecologie, en particulier contre M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a été déclarée irrecevable par M. Pierre Bargue, juge d'instruction à Paris. Les Verts, qui avaient acquis une action du Crédit commercial de France, estimaient avoir subi un préjudice de la part des frères Chaumet, soupçonnés d'exercice illégal de la profession de banquier. Ils imputaient à M. Chalandon,qui possédait un compte rémunéré chez Chaumet, une complicité de ce délit (*le Monde* daté 25-26 octobre).

Le juge d'instruction justifie l'irrecevabilité de cette plainte en soulignant qu'il n'entre pas dans les statuts des Verts d'assurer la défense des intérêts collectifs de la profession de banquier. Le magistrat ajoute que la *« détention de l'action d'une grande banque »* ne peut leur permettre *« d'invoquer l'existence d'un préjudice direct »*. Les Verts de Paris-Ecologie ont fait appel de cette décision.

● Inculpation d'un CRS à Bastia. — Auteur d'un coup de feu qui, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, a blessé un jeune motocycliste âgé de quinze ans ayant refusé de se soumettre à un contrôle de police près de Bastia (*le Monde* du 24 novembre), un CRS, dont l'identité n'a pas été communiquée, a été inculpé, lundi 23 novembre, de *« coups et blessures »* et placé sous contrôle judiciaire.

Une interview au « Quotidien de Paris »

M. Chalandon compte modifier les règles de l'inculpation

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, annonce, le mardi 24 novembre dans une interview au *Quotidien de Paris*, que, au-delà de la réforme de l'instruction, il *« compte aussi modifier les règles de l'inculpation »*. *« L'urgence*, précise le garde des sceaux, *est de régler la question de la détention provisoire, ce à quoi répond ma réforme de l'instruction. Mais je compte aussi modifier les règles de l'inculpation. On vit aujourd'hui sur une hypocrisie qui présente l'inculpation comme une protection de la personne qui est entendue par le juge d'instruction. Or chacun sait que dans les faits c'est le contraire. Il faut donc réfléchir à un système qui séparerait l'accès au dossier de l'inculpation elle-même. »*

Interrogé sur la création d'une commission chargée de réfléchir aux problèmes de l'instruction, le ministre indique que sa réforme est *« tout à fait partielle »* et qu'elle *« n'entend pas régler tous les problèmes »*. Il ajoute : *« Ma réforme de l'instruction est une réforme d'urgence. Mais je souhaite qu'on aille plus loin. Il s'agit de savoir si le principe napoléonien sur lequel nous vivons est encore valable ou s'il doit être simplement amendé ou totalement abandonné. »*

RELIGIONS

Réunis en forum à Paris

Des chrétiens « critiques » dénoncent les atteintes aux libertés dans les Eglises

Un forum sans précédent, sous le titre « Droits et libertés dans les Eglises », a réuni à Paris, les 21 et 22 novembre, deux cent vingt catholiques et protestants, animateurs laïcs de communautés, théologiens, pasteurs, anciens prêtres ou religieux, etc.

Des délégués de pays voisins (Pays-Bas, Allemagne, Italie), déjà regroupés dans des mouvements de même sensibilité critique à l'égard de la hiérarchie ecclésiastique, avaient été également invités.

Des communautés de base et des paroisses parisiennes d'avant-garde (Saint-Hippolyte, Saint-Bernard de Montparnasse), des mouvements comme Hommes et femmes dans l'Eglise, Vie nouvelle, Equipes enseignantes, David et Jonathan, Droits de l'homme et solidarité, des revues comme *la Lettre* et *Cultures et foi* avaient pris l'initiative d'un tel forum, avec des théologiens comme Jean-Pierre Jossua, Bernard Quelquejeu, Michel Legrain, Paul Ladrière, Joseph Moingt, etc., dont certains enseignent à l'Institut catholique de Paris.

Nouvelle tentative de regroupement de chrétiens critiques, celle-ci se distingue des précédentes par la dénonciation des *« manquements trop fréquents, dans les Eglises, aux libertés fondamentales de l'homme »*, pourtant affirmées par le concile Vatican II et le Conseil œcuménique des Eglises (1).

Les *« discriminations »* à l'égard des femmes, des divorcés-remariés, des homosexuels, des anciens prêtres, interdits d'enseignement dans les établissements catholiques par exemple, ont été soulignées. L'absence de liberté de recherche du théologien, jointe à l'impossibilité dans laquelle il serait de se défendre au besoin contre la hiérarchie, a été également citée comme atteinte aux droits de l'homme.

La non-consultation des *« chrétiens ordinaires »*, avant une prise de position de la hiérarchie ou la nomination d'un responsable de communauté, a été enfin qualifiée de *« gravement préjudiciable à la crédibilité de la foi chrétienne aujourd'hui »*. Giuseppe Alberigo, historien et théologien italien, a déclaré : *« Il est juste de souligner la contradiction entre l'engagement actuel du pape pour le respect des droits de l'homme au niveau social et politique et les fréquentes attitudes désinvoltes ou, pis, oppressives par rapport à la liberté dans l'Eglise »*.

Est-il possible d'être *« citoyens la semaine »* et *« sujets le dimanche » ?* Si elle n'est pas nouvelle, la revendication pour la libre expression et la démocratie à l'intérieur de l'Eglise se trouve aiguisée par l'apparition de formes nouvelles de participation et de contestation dans la société.

Des allusions ont ainsi été faites aux méthodes de protestation et de « désobéissance » promues par des organisations comme Amnesty international, la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement pour une alternative non-violente, influentes auprès de ces chrétiens dits *« de gauche »*.

Certains n'excluent pas que, par exemple, dans les années à venir, des femmes se mettent officiellement à présider des assemblées eucharistiques. Pour autant, séduits par les catholiques américains, ils croient possible un compromis entre l'appartenance à l'Eglise et la contestation publique de son fonctionnement. Les animateurs de ce forum se retrouveront en janvier pour voir quelles suites donner à cette action.

H. T.

(1) Droits et libertés dans les Eglises, 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

REPÈRES

Immigrés

Le GISTI publie une revue

Créé en 1972 par des juristes et des travailleurs sociaux, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) avait jusqu'à présent quatre activités : la publication d'analyses des textes de loi, l'organisation d'une permanence juridique gratuite, des actions en justice pour défendre les droits des immigrés et la formation d'animateurs d'associations.

Il vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc avec la publication d'une revue, *Plein droit*, dont chaque numéro comportera un dossier d'information mais qui cherchera aussi à *« élargir la réflexion sur l'immigration ».(Quatre numéros par an : 140 F, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris. Tél. : 43-67-04-06.)*

Médecine

Vacherin mortel en Suisse

Trente et une personnes sont mortes dans le canton de Vaud (Suisse) depuis 1983 à la suite d'une épidémie de listériose. Au total, cent onze cas ont été répertoriés à ce jour, dont la moitié chez des enfants.

Dans 82 % des cas, la bactérie responsable de la maladie était contenue dans du fromage, un vacherin de la marque Mont d'or. En attendant d'arriver à trouver le moyen qui permettrait de mettre un terme à cette contamination du vacherin, les autorités helvétiques *ont décidé d'en suspendre* la commercialisation et la fabrication.

Religions

Le pape n'ira pas en Chine

M. Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège, a démenti, le lundi 23 novembre à Rome, l'existence d'un projet de voyage du pape en Chine. *« Je ne vois aucun élément permettant d'étayer ce type de spéculations »*, a-t-il déclaré. Le directeur de l'Agence catholique d'informations de Hongkong, le Père Ha, avait en effet révélé que des négociations étaient en cours entre les dirigeants chinois et le Vatican, à l'initiative d'un *« pays tiers »*, pour un déplacement du pape en République populaire en 1989. Ce pays tiers serait les Philippines.

Le démenti du Vatican vient donc mettre un point final à toutes les rumeurs prématurées de détente, nées de la récente rencontre à Pékin du cardinal Sin, archevêque de Manille, avec le premier ministre chinois. La Chine continue de faire de l'abandon des relations du Saint-Siège avec Taïwan un préalable à tout rapprochement (*le Monde* du 18 novembre).

Universités

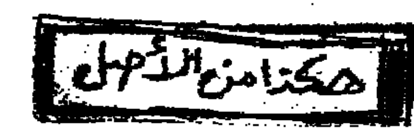
Le SNESup appelle à la grève le 27 novembre

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESupFEN) appelle à la grève dans les universités le vendredi 27 novembre, pour exiger le retrait de deux projets de décrets modifiant le statut et les procédures de recrutement des professeurs et maîtres de conférences.

L'un de ces textes prévoit que les professeurs *« ont vocation prioritaire à assurer leur service d'enseignement sous forme de cours »* et instaure des procédures de recrutement distinctes pour ces deux catégories d'enseignants.

La composition des commissions de spécialistes instituées dans chaque université pour le recrutement des enseignants serait modifiée ; celles-ci examineraient désormais les candidatures avant le Conseil national des universités.

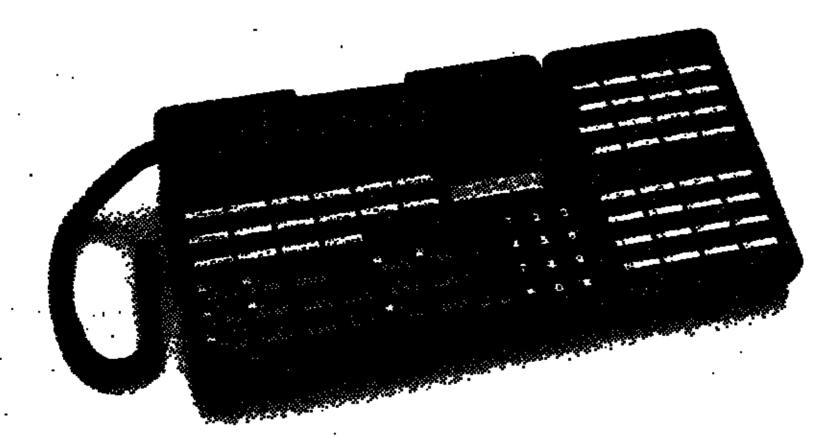
D'autre part, des concours d'agrégation pourraient être institués par décret en Conseil d'Etat dans d'autres disciplines que celles où il en existe aujourd'hui. Le syndicat demande aussi une revalorisation des salaires et une augmentation massive des effectifs.



NE QUITTEZ PAS, NOUS RECHERCHONS VOTRE CORRESPONDANT... NE QUITTEZ PAS...



Si votre standard s'emmêle les fils, vous verrez fondre vos espérances. En revanche, si, automatiquement, il rappelle le numéro pas libre, passe vos communications sur un autre poste, demande qu'on vous rappelle, signale à votre correspondant "occupé" que vous attendez et vous laisse les mains libres. Bref, si c'est un TELIC 1600, PME et PMI à vous la gloire! Avec ce système et son fil numérique, vous pourrez même, sans bouleverser vos bureaux, interconnecter téléphones, micro-ordinateurs, terminaux télématiques et bureautiques. Quelle capacité souhaitez-vous? Jusqu'à 48 terminaux et 16 lignes extérieures? Nous avons le fil auquel tient votre réussite.



LA REUSSITE TIENT A UN FIL

TELIC

ALCATEL

Société

SCIENCES

Une politique ambitieuse malgré l'austérité

Le CNRS se fixe de nouveaux objectifs

Menacé de démantèlement voici deux ans, privé d'embauche pendant plus d'un an à la suite de décisions ministérielles critiquées, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) repart de l'avant. Son directeur général, M. Serge Feneuille a présenté, le lundi 23 novembre, un budget 1988 placé sous le signe de la rigueur mais avec une volonté de recruter de jeunes chercheurs, de soutenir les meilleurs laboratoires de l'établissement et de développer ses liaisons avec les entreprises.

La tâche n'aura pas été facile et le résultat fera sans doute des mécontents. Mais le directeur général du CNRS, M. Serge Feneuille, n'a pas eu le choix. Il lui a fallu définir pour 1988 une politique suffisamment ambitieuse tout en gérant l'austérité. Les crédits du CNRS pour l'année prochaine ne dépassant pas 9,1 milliards de francs — soit une augmentation de 2,1 %, inférieure à l'inflation, — il n'y avait guère de place pour la fantaisie. Ce qui a conduit M. Feneuille, à *« faire des choix, créer des marges de manœuvre et éviter de faire du saupoudrage »*, en espérant que *« la communauté scientifique était prête à faire des sacrifices pour maintenir ce qu'il y a de meilleur dans l'établissement »*.

Conscient de ces difficultés, le conseil d'administration du CNRS a cherché à naviguer au plus près en se donnant pour 1988 quatre objectifs prioritaires dont le contenu a été présenté, le lundi 23 novembre, par le directeur général. Après deux ans d'incertitudes, d'errements de la politique gouvernementale à l'encontre de cet organisme, le CNRS peut enfin se remettre au travail.

Premier objectif : attirer les jeunes vers la recherche. En 1988, le CNRS recrutera environ 270 chercheurs (contre 325 l'an dernier). Cent d'entre eux le seront sur les nouveaux postes alloués pour l'an prochain par le gouvernement et les autres en fonction des départs. Toutefois, la répartition des emplois ouverts au recrutement répondra à deux critères : le niveau de mobilité externe et les priorités scientifiques de l'établissement. Mais, soucieux de développer la formation des *jeunes par la recherche*, la direction du CNRS va consacrer une partie de son budget (15 millions de francs) à la création de nouvelles bourses : 10 millions de francs pour créer une quarantaine de bourses de docteurs ingénieurs cofinancées par d'autres partenaires (industries, régions, etc.), et 5 millions de francs pour une vingtaine de bourses post-doctorales d'une durée de deux ans.

Deuxième objectif : assurer la compétitivité des laboratoires. *« Dans ce domaine, il n'y aura pas de discipline sacrifiée*, a déclaré M. Feneuille, *mais nous avons dû choisir entre différents projets. »* En d'autres termes, le conseil d'administration du CNRS a décidé de donner aux laboratoires les plus performants *« un potentiel technique et des moyens équivalents à ceux de leurs concurrents étrangers »*. De tels choix *« sont douloureux »* et vont conduire à *« la remise en question de situations acquises »* et à l'identification, en concertation avec le Comité national de l'établissement, des *« unités qui ont vieilli »*.

Mais une telle politique implique un respect rigoureux des équilibres budgétaires entre les moyens affectés aux laboratoires (+ 2 %) et les crédits destinés aux grands équipements. Aussi une pause a-t-elle été décidée sur ce dernier point. Toutefois, elle ne touchera pas la source européenne de rayonnement synchrotron de Grenoble, pour laquelle 45,5 millions de francs ont été réservés en 1988, le vivitron de Strasbourg (19,4 MF) et quelques *études relatives à la préparation du* télescope géant (VLT) que les Européens envisagent de construire au Chili (6 millions de francs).

Cinquante laboratoires mixtes

Rigueur, donc, et compétitivité accrue, mais aussi marge de manœuvre pour le CNRS, qui s'est réservé 5 % de son budget pour financer des actions nouvelles. Les plus importantes concernent les matériaux, en particulier les fameux supraconducteurs à haute température dont la découverte récente vient d'être couronnée par le prix Nobel de physique 1987 et qui recevront une *somme supplémentaire* de 8 MF ; l'informatique, pour laquelle sont réservés 5 MF ; le télescope géant ; le soutien des bibliothèques de recherche en sciences de l'homme et de la société (2 MF) et, enfin, la création de nouveaux laboratoires en sciences de la vie à Gif-sur-Yvette, en biologie végétale et, à Sofia-Antipolis, en pharmacobiotechnologie (13 MF).

Le troisième objectif du CNRS est de développer le partenariat avec les entreprises. *« Nos relations avec les industriels doivent s'améliorer »*, a déclaré M. Feneuille, qui a précisé que l'action du CNRS dans ce domaine s'exercerait dans trois directions. La première concerne la poursuite de la création de laboratoires mixtes CNRS-entreprises. Huit existent déjà, deux autres vont être prochainement créés, l'un à Bordeaux sur les matériaux composites thermostructuraux avec la SEP, l'autre à Lyon-Gerland sur la chimie et la biochimie macromoléculaire avec Bio-Mérieux, et M. Feneuille souhaite qu'il y ait *« d'ici cinq ans cinquante associations de ce type »*. La deuxième de *ces actions est relative au développement* des groupements scientifiques, dont une cinquantaine existent déjà, et la dernière concerne une mesure d'encouragement des relations des chercheurs avec les industriels, en particulier avec les PMI, pour laquelle 5 millions de francs ont été débloqués.

Dernier objectif enfin : moderniser l'information scientifique. Dans ce domaine, l'essentiel de l'action du CNRS portera sur le déménagement à Nancy, déjà engagé, du Centre de documentation scientifique et technique qui *« doit déboucher sur la création du futur Institut national d'information scientifique et technique »*. Ainsi pourrait être constitué à Nancy *« un pôle national de production et de diffusion »* de ce type d'information à destination de la recherche, mais aussi des entreprises par le biais d'une filiale commerciale jouant le rôle d'*« un grand bureau de consultant »*.

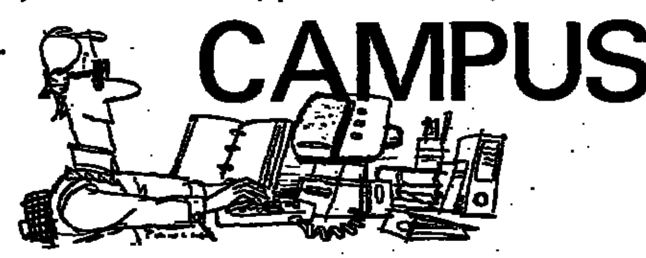
Le CNRS redémarre donc. Avec la ferme intention de convaincre ceux qui mettaient en question son existence même.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

CATASTROPHES

● **Violent séisme en Californie.** — Un violent séisme de magnitude 6,2 a secoué le sud de la Californie, le 23 novembre à 17 h 53 (2 h 53, le 24 novembre, heure de Paris). Des bâtiments ont été lézardés et des lignes électriques coupées, en particulier à Westmorland, qui était proche de l'épicentre et qui est situé à environ 250 kilomètres au sud-est de Los Angeles. — *(AFP, AP.)*

CAMPUS



Qui réussit en lettres ?

S'IL n'y a pas de sélection à l'entrée à l'université, il y a une sévère élimination à la fin de la première année. L'université des sciences humaines de Strasbourg en a étudié avec précision le mécanisme, en suivant le sort des étudiants entrés en 1983. 30 % d'entre eux sont passés en deuxième année, 20 % ont redoublé, 6 % ont changé de discipline et 42 % ont disparu au bout d'un an. Les spécialités qui connaissent les meilleurs résultats (40 % au moins de reçus) sont les lettres classiques, les arts plastiques, la musique, les lettres étrangères appliquées et l'histoire. Les taux d'échecs ou d'abandons les plus élevés s'observent en langues (espagnol, italien, allemand...), en histoire de l'art, en lettres modernes et en philosophie.

Les étudiants qui réussissent le mieux sont les plus jeunes (dix-huit ans et moins), les boursiers, les bacheliers C, D et B. Ceux qui abandonnent le plus sont : les étudiants salariés, les étrangers, les titulaires d'un baccalauréat technique F ou G ou de l'examen spécial d'entrée à l'université, ceux qui ont vingt ans ou plus et qui, souvent, avaient déjà tenté d'autres études. Les chances de réussite ne varient pas sensiblement selon le sexe, ni l'origine sociale.

L'importance des abandons doit toutefois être relativisée car il y a, parmi eux, beaucoup d'étudiants qui ne visaient pas particulièrement la réussite aux examens : ceux qui suivent d'autres études (dans une école ou une classe préparatoire), les étrangers souhaitant se perfectionner en français, les plus âgés qui viennent surtout améliorer leur culture générale. Mais les auteurs de cette étude estiment que l'université aurait intérêt à mieux connaître la diversité de sa clientèle, discipline par discipline, et notamment les « populations à risques » pour pouvoir ajuster les méthodes pédagogiques et le contenu de l'enseignements aux motivations et aux capacités des étudiants.

F. J.

★ *Trajectoires*, par Edith Wojtowicz, Serge Ebersold et Jean-Philippe Marty, étude réalisée par le Service commun d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle et le Centre d'étude en sciences sociales de Strasbourg, 22, rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex., Tél. : 88-61-39-39 et 88-60-03-25.

Lyon-Milan-Barcelone

Le groupe ESC-Lyon, l'université Bocconi de Milan et l'ESADE de Barcelone ont conclu un accord de coopération en matière de création d'entreprise. Ce programme intitulé Eurostart prévoit des rencontres de chercheurs et d'étudiants, des échanges d'informations et de matériel pédagogique, et un séminaire commun d'une semaine en fin d'année.

★ Groupe ESC-Lyon, 23, avenue Guy-de-Collongue, BP 174, 69132 Ecully, Cedex France. Tél. : 78-33-81-22.

Séminaires de productique

Le laboratoire Grai, laboratoire d'automatique de l'université de Bordeaux-I, organise dans le cadre du DEA « systèmes productique et robotique », des séminaires ouverts aux industriels, animés par des membres du laboratoire et par des personnalités extérieures. Les prochains auront lieu les 25, 26 et 27 novembre sur la gestion de production assistée par ordinateur, et les 17 et 18 décembre, sur le thème « Langage orienté, objet ».

★ Laboratoire Grai, 351, cours de la Libération, 33405 Talence. Tél. : 56-80-84-50, poste 273.

Bal et défilés de modes

Le bureau des élèves de l'Ecole supérieure de vente et d'exportation (ESVE) organise une soirée dansante ouverte à tous, étudiants ou non, jeudi 26 novembre, au Boléro. (16-18, rue de la Croix-Nivert à 75015 Paris, à partir de 21 heures) avec trois défilés de mode présentés par de jeunes stylistes.

★ Prix : 80 F par personne, bureau des élèves de l'ESVE, 66, rue Philippe-de-Girard, 75018 Paris.

SPORTS

Dépassant les 3 milliards de francs

Le budget des Jeux d'Albertville est révisé à la hausse

M. Camille Cabana, ministre chargé de la réforme administrative, mais aussi de la coordination interministérielle pour la préparation des 16e Jeux olympiques d'hiver, qui se dérouleront en février 1992 à Albertville, devait présenter, le mardi 24 novembre, devant le conseil général de la Savoie, le protocole financier établi entre l'Etat, le département et le comité d'organisation (COJO) pour le budget de cette manifestation, fixé à 3,176 milliards de francs. La signature officielle de ce protocole était prévue le lendemain à l'hôtel Matignon.

CHAMBÉRY
de notre correspondant

« Je souhaite que tous les Français prennent petit à petit conscience qu'il s'agit là d'un grand dessein et d'une priorité nationale », déclarait M. Jacques Chirac devant les élus de la Savoie, lors de son passage dans le département, le 7 mars dernier. *« Gardons-nous d'avoir à prendre dans l'urgence des décisions dont on renvoie le financement à plus tard »*, avait-il ajouté.

A quelques mois de l'échéance présidentielle, M. Michel Barnier, député RPR, président du conseil général de la Savoie et du comité d'organisation des J.O., a suivi le conseil du premier ministre et s'est empressé, au terme d'une négociation qualifiée de laborieuse, avec l'aide de M. Cabana, d'aboutir à la signature du protocole financier du budget des Jeux olympiques, évalué à 3,176 milliards de francs. Ce document fixe (en francs de novembre 1987) les dépenses, les recettes et la part respective de l'Etat, des collectivités locales et du secteur privé.

Un premier protocole, signé le 25 juillet 1985 avec le gouvernement de M. Laurent Fabius, avait servi de base au dossier de candidature de la Savoie. Il portait alors sur un budget de 2,933 milliards de francs, dont les deux tiers étaient couverts par les droits de télévision négociés auprès des chaînes américaines sur la base d'un dollar coté à 8 francs, (alors qu'il est aujourd'hui à moins de 6 francs). Cette hypothèse de recettes a été sérieusement revue à la baisse. La masse des dépenses, par contre, est restée à un niveau à peu près identique, après avoir été allégée d'une contribution de 613 millions de francs pour des travaux routiers et certains équipements transférés à d'autres postes. Cette révision du budget des Jeux olympiques a constitué l'essentiel de la mission de M. Claude Villain, inspecteur général des finances en poste au ministère de l'économie, qui devrait devenir le directeur général du COJO.

L'Etat va financer de grands travaux

« Les jeux paieront les jeux », disait-on. A cette promesse, s'est substituée une autre logique qui fait intervenir plus directement l'Etat et les collectivités locales. Certes, il est toujours question de faire payer par des recettes commerciales (TV, mascottes, sponsorat, monnaies et timbres) l'essentiel du coût de l'événement, soit 2,3 milliards de francs pour quinze jours de fête. Une fête du sport et de la jeunesse qui devrait être aussi une vitrine du savoir-faire national. Mais la part des droits de télévision, qui ne seront négociés par le CIO qu'après les Jeux d'hiver de Galgary en février 1988, voire après les Jeux d'été de Séoul en septembre, est passée de 67 % à 54 % du budget total. Le poste revente de matériel et autres installations provisoires a largement augmenté, ce qui signifie que les futurs sites olympiques, par ailleurs maîtres d'ouvrage, ne conserveront que des installations qu'ils pourront faire fonctionner après 1992 (1). C'est ainsi que le stade d'ouverture, l'anneau de glace de 30 000 places et la halle officielle de patinage artistique de 9 000 places à Albertville disparaîtront dès la flamme éteinte.

Le principe de la contribution des Savoyards ayant été assez facilement admis pour des équipements durables, tous les efforts de M. Barnier ont visé à obtenir de l'Etat le maximum du complément que *« ce petit département de 330 000 habitants »* est capable de supporter. Sur les 815 millions de francs d'installations nouvelles, l'Etat versera 400 millions, plus une dotation remboursable de 193 millions (2). On est loin du partage évoqué lors des dernières discussions, et surtout des 240 millions du dossier de candidature.

L'Etat va financer des programmes de travaux et d'équipements annexes. En plus des 42 % des 710 millions de francs du plan routier de la Tarentaise, il prend en charge la totalité des tronçons restant à réaliser : 210 millions de francs pour la liaison Albertville-Feissons et 170 millions pour le secteur Moutiers-Bourg-Saint-Maurice. En outre, il apporte 50 millions de francs pour la construction d'un hôpital à Albertville et la rénovation de ceux de Moutiers et de Bourg-Saint-Maurice. S'y ajoutent un plan supplémentaire de 1 500 logements sociaux, 100 millions de francs de crédits pour la formation, un programme pour l'eau et l'assainissement et la modernisation des installations aériennes.

« Ce fut laborieux, mais c'est un bon accord. » Le consensus en Savoie s'est rétabli autour de M. Barnier après la *« guerre des sites »* et le départ fracassant de M. Jean Claude Killy en février dernier. Demeure néanmoins une incertitude sur les risques financiers de cette opération. Il s'agit néanmoins de risques calculés puisque des clauses ont été insérées dans le protocole répartissant la prise en charge des possibles déficits, mais aussi d'éventuels bénéfices.

MICHEL DELBERGHE.

(1) Les sites sont les suivants : Albertville (patinage), Les Saisies (ski de fond, Val-d'Isère (ski alpin hommes), Méribel (ski alpin femmes et hockey), Les Ménuires (slalom hommes), Courchevel (hockey, saut à ski, biathlon), La Plagne (bobsleigh et luge), Tignes (ski artistique), Les Arcs (ski de vitesse), Pralognan (curling), Moutiers (centre de presse) et Brides-les-Bains (village olympique).

(2) La part des communes s'élève à 140 millions de francs. S'y ajoutent 50 millions de francs du département de la Savoie et 50 millions de francs de la région Rhône-Alpes.

● **TENNIS : la revanche de Cash.** — L'Australien Pat Cash a battu, lundi 23 novembre au Cap (Afrique du Sud), le Français Henri Leconte (7-6 [7-2], 6-2), dans un tournoi exhibition, prenant ainsi sa revanche du Tournoi de Paris, disputé il y a deux semaine.

● **CYCLISME : hommage à Jacques Anquetil.** — M. Jacques Chirac, le maire de Paris, a émis le souhait que le nom de Jacques Anquetil soit donné au vélodrome municipal de Vincennes, « la Cipale ».

CINÉMA

« Le Dernier empereur », de Bernardo Bertolucci

Fils du ciel, comme tout le monde

Des lourdeurs, des lenteurs sans doute dans le film de Bertolucci. Mais demeurent dans la mémoire des scènes d'une splendeur extravagante.

Il y a un petit moutard quelque part en Chine qui a bien failli se faire étrangler par un cinéaste italien, quarante-six ans, psychanalysé, Bernardo Bertolucci. Le jeune Fumihiko Ikeda, censé incarner Pu Yi, le dernier empereur chinois, à l'âge de trois ans s'est comporté en effet en empereur, capricieux, récalcitrant, sur un tournage où chaque minute perdue coûte des millions. C'est un point moral dans cette affaire qui en comporte plusieurs. Filmer la destinée exceptionnelle de Pu Yi, né en *1905*, empereur en *1908*, potiche dès 1911 à la proclamation de la république, mort en 1967 humble jardinier de la ville de Pékin, a dû être un casse-tête de chaque instant, sinon un pari impossible, et Bertolucci s'en est plutôt bien tiré.

Il était singulier de s'intéresser à un personnage aussi médiocre en apparence, dépourvu de personnalité. Ce vide a justement attiré le cinéaste. Pu Yi, privé très tôt de sa mère, de sa nourrice, élevé dans cette cour des miracles et des meurtres qu'est la Cité interdite, avec son rituel millénaire écrasant – les robes d'apparat renouvelées chaque jour, les centaines d'eunuques glapissant, le courageux goûteur de canard laqué, peut-être empoisonné, l'examen de l'impérial caca, etc. – ne pouvait pas être tout à fait équilibré ; il avait même de quoi alimenter une solide névrose et quelques raisons de craindre pour sa peau. On ne sait s'il fut réellement un lâche, une marionnette sans cervelle, ou un caméléon habile, uniquement préoccupé de survivre aux tumultes sanglants de son époque. Bertolucci ne tranche pas, il laisse une partie du portrait dans l'ombre, parce qu'on ne sait pas tout de Pu Yi, loin de là, d'une part, aussi parce que ce mystère est beau et contribue à la démonstration morale de son récit. Né pour être personne, ne parvenant pas vraiment à être quelqu'un, ni sur le trône ni au lit, traître à la Chine, manipulé par les prêtres, les femmes, son précepteur Reginald Johnston, les Japonais, félon, rééduqué copieusement par des gardes rouges un peu moins stupides que les autres, l'empereur divin au terme de son voyage terrestre touche au bonheur : rendu à la simplicité d'un Chinois anonyme, il est enfin, comme au premier jour (mais il sait maintenant pourquoi), un homme comme les autres, un anonyme. Personne. Bertolucci ne nous montre même pas sa mort (officiellement d'un cancer, à l'hôpital), il est escamoté, ravi par un ange, volatilisé, absent comme *toujours*.



Wu Tao : Pu Yi à quinze ans

La vérité historique est sans doute différente. Des gens ont pu témoigner du caractère de Pu Yi (voir ci-dessous l'article de Patrice de Beer), et de ses complots minables, de ses écarts de play-boy, de maints aspects de sa vie sur lesquels le film ne s'est pas attardé. N'importe, il fallait faire un choix, et au moins Bertolucci a-t-il fait preuve d'un projet cohérent, si discutable qu'il puisse paraître. La peinture de la révolution culturelle est un peu courte, c'est vrai. Pouvait-il en être autrement dans le cadre d'une coproduction avec les autorités chinoises ? C'était la version officielle ou rien... A tout prendre, mieux vaut une fable dont on peu débattre que l'éternel silence de la censure.

Et les trahisons de Bertolucci (la critique italienne fut très vive à son propos) sont-elles si nombreuses et graves ? Nous laisserons les historiens trancher le gros et le détail. Le spectateur non spécialiste apprend, pour sa part, beaucoup sur une *période invraisemblablement* confuse et convulsée, un pays et des aventures mal connus en Occident. Bertolucci est un professeur, parfois lourd et long, avec des semelles de plomb et des trous de mémoire, mais toujours très didactique. Ses interprètes, John Lone (Pu Yi), Peter O'Toole (Johnston), Joan Chen (l'impératrice), sont remarquables et la plastique de l'ensemble irréprochable. Au moins une heure du film est extraordinaire, celle qui concerne l'enfance dans la Cité interdite. Jamais on n'a vu cela à l'écran, cette splendeur extravagante, énigmatique, qui a fasciné des milliers d'Occidentaux sans leur être révélée. Les scènes d'avant 1949, lorsque Pu Yi chante et danse dans ses divers exils dorés, tandis que sa belle épouse s'abandonne à l'opium et aux bras d'une espionne encore plus belle, sont assez séduisantes (que la décadence est jolie quand on n'a plus d'avenir et encore pas mal d'argent) par leur clinquant triste. Moins convaincantes sont les années du communisme, trop académiques. *Au bout du compte, les lenteurs* et quelques maladresses pédagogiques se pardonnent. Reste, durablement, la puissance de scènes inoubliables : l'enfant présenté à la vieille douairière Tzu-Hsui qui va mourir et le fait empereur ; le même saluant la fine fleur de son royaume rassemblée dans son palais ; les mains des serviteurs qui dénouent les dizaines de vêtements des jeunes époux, la nuit de leurs noces ; l'amour sous les draps qu'un incendie éclaire ; le départ des eunuques, leur ancien patrimoine dans une urne de poche, etc. Là, le film atteint des sommets de beauté presque inhumaine, comme le rôle dévolu à ce banal gamin qui ne serait jamais un homme.

MICHEL BRAUDEAU.

Les cruautés du vrai Pu Yi

« C'est ainsi que les choses ont dû se passer. Il nous a apporté bien des malheurs. » Ces propos d'un officiel chinois à la sortie d'une projection du *Dernier Empereur* à Paris résument d'assez près la vision que pourraient en avoir les Chinois... si ce film était projeté chez eux. Coproduction avec Pékin, tourné en Chine, avec des acteurs chinois, il ne pouvait que refléter la vérité officielle. Vérité qui *n'est pas nécessairement* fausse, mais qui a repoli, peaufiné l'autobiographie - ou la « confession » - de Pu Yi pour qu'elle cadre avec l'image que le régime veut donner du dernier des Qing comme de sa propre magnanimité.

Pu Yi n'était pas bon, sinon il aurait été inutile de le rééduquer ; il n'était pas non plus irrécupérable, sinon on aurait eu tort de le proclamer guéri. Entre les deux, ses souvenirs sont le fruit d'une écriture collective. Bien évidemment ceux-ci ne pouvaient couvrir sa propre mort, sur laquelle Bertolucci glisse poétiquement. Pu Yi ne meurt pas, il s'efface *tout* simplement de ce cadre grandiose de la Cité interdite où il est né et qu'il a quitté depuis quarante ans.

Les violentes manifestations de la révolution culturelle – qui commençait à l'époque et que Bertolucci fait revivre de manière étonnante dans les ruelles du Pékin d'aujourd'hui - semblent avoir épargné ce dernier vestige du « féodalisme » mandchou. On a peine à croire que les dénonciations dont il fit l'objet n'ont été pour rien dans sa mort alors que le reste de sa famille, dont son frère Pu Jie, toujours en vie, en ont tant souffert.

De même pour sa « rééducation ». Malgré les grands « coups de gueule » de ses interrogateurs qui l'ont « confessé » jour après jour pendant dix ans, il semble avoir bénéficié d'un traitement particulièrement favorable. Les camps des années 50 étaient plus durs, on n'en sortait pas uniquement avec son petit baluchon mais aussi les pieds devant, car on exécuta beaucoup dans cette période. *Le « goulag » que décrit* Pu Yi et que filme Bertolucci, c'est une « prison quatre étoiles ». Il ne pouvait en être autrement dans le cas de Pu Yi ; mais le film était-il tenu par cette prudence ? Il aurait pu montrer que la rééducation n'était pas qu'un processus intellectuel de questions et de réponses mais un univers violent, cruel, souvent mortel.

Alibi *d'une cour mourante*

Reste la partie pré-1949 : sans entrer dans les détails historiques, il faut reconnaître que Bertolucci a merveilleusement reconstitué l'atmosphère de l'époque, la vie confinée, étriquée, absurde dans son cérémonial compassé, de la Cité interdite, comme la corruption des mœurs de la Chine des années 30 et celle dans laquelle ses protecteurs japonais ont entretenu Pu Yi. Même si Bertolucci s'attarde *plus sur* la déchéance de l'impératrice Wan Rong dans l'homosexualité et la drogue. Car Pu Yi mena lui aussi une vie dépravée, il était violent, cruel envers ses domestiques, les seules personnes sur lesquelles il eut jamais du pouvoir.

Cet homme velléitaire servit d'alibi aux régimes qui se sont succédé en Chine. Alibi d'une cour mourante qui avait besoin d'un empereur faible ; d'une République des « seigneurs de la guerre » rêvant d'une restauration monarchique en leur faveur ; des Japonais qui avaient besoin d'un être à leur dévotion sur le trône factice du Mandchoukouo ; alibi enfin d'un Mao Zedong utilisant cette réhabilitation comme symbole de mansuétude envers ses anciens adversaires.

Une anecdocte montre la cruauté de Pu Yi. Elle nous a été racontée par le dernier eunuque survivant de la Cité interdite. Agé de quatre-vingt-cinq ans, M. Sun Yaoting vit retiré dans une pagode de Pékin. Castré par un père paysan qui espérait qu'ainsi son fils deviendrait influent, envoyé au service de la cour après la chute de l'Empire – clandestinement car il était interdit de recruter de nouveaux eunuques, – il servit Pu Yi jusqu'en 1925, un an après que l'ex-empereur eut été chassé de son palais. Un jour, dit-il, Pu Yi l'accusa de lui avoir manqué de respect, le força de s'agenouiller la tête contre terre et lui dit qu'il allait le payer de sa vie. Il sortit un revolver, le plaça sur la tempe du malheureux qui suppliait qu'on l'épargne, se frappant la tête sur le sol jusqu'au sang, et appuya sur la détente. L'arme *était vide. Pu Yi s'en alla ensuite,* ravi de sa bonne plaisanterie. *« Je n'ai jamais pu l'oublier »*, ajouta le vieillard qui a de son ancien maître une image bien moins flatteuse que celle qu'en donne le film.

Car Bertolucci a réussi à rendre attirant ce personnage falot, qui traversa sans rien comprendre une des heures les plus marquantes de l'histoire de la Chine, de ce pantin à tout faire fasciné par les hochets et les chamarrures d'un pouvoir qu'il était incapable d'assumer. Ce film est une réflexion sur le destin si extraordinaire d'un homme si ordinaire, et il réussit à rendre intelligible une période des plus confuses.

PATRICE DE BEER.

★ Le *Monde des livres* consacrera dans son numéro daté 27 novembre, deux pages à la Chine, avec notamment un compte rendu du livre d'Edward Behr, *Pu Yi, le dernier empereur* (Laffont).

« Ombres jaunes » de Fabien S. Gérard

C'est le journal de tournage du *Dernier empereur* par l'assistant de Bernardo Bertolucci. Celui-ci déclare, en préface : *« Les « ombres jaunes » tracées par Fabien dans ces pages m'aideront désormais à me souvenir de la plus fascinante aventure cinématographique de ma vie. »* Elle commence au départ de Rome à l'aéroport de Fiumicino, le 23 juillet 1986. Les notes suivent, jour par jour, jusqu'au 28 janvier 1987, à Cinecitta où les derniers plans du film ont été tournés.

Aventure fascinante, certes, fabuleuse même ; ne serait-ce que parce que l'équipe a pu pénétrer, travailler, dans la Cité interdite de Pékin. La Chine change et l'on est loin de l'époque où le jeune Bertolucci lançait un défi avec *Prima della revoluzione. Comment peut se faire* aujourd'hui un film comme *le Dernier empereur ?* On a ici, et c'est passionnant, le point de vue d'un technicien, et non des moindres, placé en premières lignes.

L'ouvrage, format album de famille, est illustré, chaque jour, par la photo en noir et blanc d'une ambiance. Quarante photos couleur légendées, empruntées aux plans importants du film (on y retrouve la beauté, la tonalité des éclairages), « racontent » *le Dernier empereur*. On ne peut pas manquer cela.

J. S.

★ Editions de l'Etoile-Cahiers du cinéma, 192 pages, relié, jaquette couleur, 149 F jusqu'au 31 décembre, *ensuite 165 F.*

ARTS

Au Musée des Augustins à Toulouse

Trois siècles de portraits

Que peignait-on à Toulouse sous Henri IV, Louis XIV ou Louis XVI ? Des portraits essentiellement, en grande quantité dans tous les styles et pour toutes les circonstances.

Il faisait très chaud à Toulouse, le 10 août 1793. Ce n'était pas *grâce au soleil, mais à un gigantes*que bûcher sur la place du Capitole. La fête de la Liberté finissait sur un grand spectacle, l'anéantissement par le feu de quelques centaines d'années d'histoire et de peinture toulousaines. On brûlait en triomphe les portraits des capitouls de la ville, qui avaient été rituellement exécutés tous les ans depuis le milieux du quatorzième siècle, coutume étonnante qui valait à la ville de posséder une incomparable mémoire picturale sous forme de gros registres enluminés de miniatures. On brûlait aussi les portraits de famille, que leurs propriétaires devaient livrer aux représentants du peuple sous peine de séquestration de leurs biens. Le bûcher dura, dit-on, plusieurs jours.

Après un tel carnage, il était naturellement impossible de composer une quelconque histoire du portrait toulousain. Il a fallu deux siècles pour que l'on y parvienne enfin, des travaux érudits, l'obstination du conservateur Jean Penent et le secours involontaire de ceux qui, récalcitrants, curieux, voleurs peut-être même, emportèrent un volume ou quelques miniatures arrachés à la sauvette, ce 10 août 1793, place du Capitole. C'est à eux que l'on doit la réapparition de rares images capitulaires, les plus anciennes étant celles où les expressions et les physionomies des huit officiers municipaux se distinguent à peine entre elles. Les blasons et les insignes du pouvoir suffisent encore, vers le milieu du *seizième siècle.*

Trente ans plus tard, le rite municipal se complique : on doit peindre désormais deux portraits collectifs du conseil, l'un en miniature dans le volume des Annales, l'autre en grand format, sur bois *ou sur toile, ainsi que huit* portraits individuels, un par capitoul. Le narcissisme politique prend alors des proportions effarantes : être portraituré, c'est le signe du pouvoir.

Aussi se fait-on peindre avec un enthousiasme sans faiblesse. *Les* capitouls d'abord, très reconnaissables, robes rouge et noire, chapeaux noirs, airs graves, barbes grises. Leurs épouses également, et leurs filles, futures femmes de capitouls. Les parlementaires, les nobles et les chanoines suivent le mouvement. Pour le peintre « officiel », la place est excellente, et recherchée. Ceux qui l'obtiennent, qu'ils se nomment Jacques Boulbène ou Jean Chalette, sont des maîtres, frottés d'influences diverses, italiennes ou espagnoles, tous excellents analystes des visages.

Chalette – qui exerça dans la première moitié du dix-septième siècle – apparaît ainsi comme un virtuose du genre, ce qui ne signifie pas qu'il flatte ses modèles, mais qu'il leur fait dire leur vérité. Quand il s'attaque au portrait collectif des capitouls, il en renouvelle la composition et lui donne une majesté qu'il n'avait pas auparavant.

Au dix-huitième siècle, cette *« portraitomanie »* atteint son paroxysme. C'est de cette période, la plus récente, que l'on conserve les tableaux les plus nombreux, ceux d'Antoine Rivalz, gloire de la peinture toulousaine, et de deux de ses élèves, Pierre Subleyras et Jean-Baptiste Despax. Rivalz est passé par Rome, dont il a rapporté, outre une technique, le sens de la sobriété. Ce contemporain de l'âge baroque semble bien éloigné du lyrisme quand il achève son *Autoportrait âgé, avec le portrait de son épouse*, toile sévère réglée par le dessin et non par la couleur. Cette gravité sombre, il l'a transmise à Subleyras, dont on voit à Toulouse deux portraits d'ecclésiastiques en blanc et noir, tous deux exécutés à Rome il est vrai. Despax paraît plus versatile, hésitant entre le dépouillement et les grâces.

Une exposition comme celle-ci fait honneur à celui qui l'a conçue et au musée qui l'accueille. Il n'en est que plus étonnant de constater que ce dernier, récemment restauré, ne bénéficie pas de moyens suffisants. C'est ainsi que, faute de personnel, les salles de peinture sont fermées bien plus souvent qu'à leur tour. On comprend mal qu'il puisse en être ainsi dans une ville dont l'une des ambititons avouées est le développement culturel et la mise en valeur du patrimoine.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des Augustins, Toulouse, jusqu'au 7 janvier.

Culture

DESIGN

Le nouveau Café Beaubourg

Entrée des artistes

Le 54e Salon des artistes décorateurs, alias SAD, alias Biennale de la création contemporaine, ouvrira jeudi 26 novembre au Grand Palais. Artistes, décorateurs, architectes... D'année en année, les frontières s'atténuent entre les différents corps de métier qui réinventent notre cadre de vie.

Avant le SAD, on pourra exercer sa réflexion sur le travail d'un architecte, Christian de Portzamparc, et sur celui d'une artiste, Elisabeth Garrouste. La lumière, une lumière calme, bleuâtre, diffuse, et en même temps palpable, presque tiède : telle est la première impression que livre le Café Beaubourg, à deux pas du Centre Pompidou (1).

Cette lumière naît, en effet, d'une architecture difficilement lisible au premier regard, peut-être parce qu'elle est lisse, blanche, presque maigre. Surtout, parce qu'elle est à la fois mobile et figée, élémentaire et complexe, familière et inhabituelle. C'est-à-dire insaisissable. Tout est fait pour la circulation, des hommes, des yeux, des sons. Et sans doute des idées ?

Gilbert Costes a donc, comme son frère du café Costes, place des Innocents, son Café à étage. L'homme du Café Costes avait remis son sort entre les mains de Philippe Starck, décorateur omniprésent, dont le style a marqué les rendez-vous vestimentaires de l'adolescence. Quelque chose comme Andrée Putmann, en moins sophistiqué, en plus populaire, ce qui a assuré aussitôt un considérable succès au café auprès d'une foule de fin d'études écourtées un peu trop branchée sur le présent pour se poser encore des questions d'avenir. On connaît sans doute, au moins par les photos, cet établissement qui se distingue par un escalier monumental, une grosse horloge, une mezzanine panoramique et un mobilier ostensiblement signé Starck.

Gilbert Costes n'a pas précisément cherché la facilité en allant chercher l'architecte Christian de Portzamparc. Même si le style de ce constructeur de cités musicales bénéficie d'une sorte de mode dans le milieu de l'architecture et à peine au-delà, il est imprégné d'inventions, d'idées, de concepts encore inhabituels au public le plus « mode », au sens vestimentaire et télévisuel du terme. Et c'est naturellement le public cherché, un public d'intellectuels et d'artistes, type Flore première époque, qui a peu à peu investi l'endroit.

Le Café Beaubourg se distingue, lui aussi, par un escalier et une mezzanine, mais c'est là le seul point commun avec le café frère. Ni l'escalier ni la mezzanine — qui permet aux clients de créer leur univers en retrait — ne sont là pour faciliter les évolutions du célèbre Matuvu. Cette fonction a été confiée avec délicatesse à une passerelle un peu japonisante, qui ne concède au snobisme que le temps d'un passage. Mais lui en faut-il plus ?

Portzamparc, *qui manie l'espace* et les circulations avec dextérité, a peut-être été moins heureux avec son mobilier, de forme un peu trop austère à l'extérieur, un peu mollassonne à l'intérieur. Mais au moins ne nous fait-il pas, comme certaines chaises à trois pieds de Starck (pas celles, heureusement, du Café Coste), risquer de nous démettre une vertèbre.

Gilbert Costes est cependant allé plus loin en demandant à une quinzaine d'artistes, *souvent jeunes*, de lui peindre ses tables. Borderieux, Clément, Combas-Favier, Le Gac, Viallat sont quelques-uns des auteurs de cette initiative à la Fabrice Emaer, qui a permis au Palace d'acquérir le plus grand Garrouste du monde bien avant qu'il ne fasse les beaux jours du marché. Ainsi le Café Beaubourg *fait-il* naturellement le lien entre les galeries des Halles et du Marais et son vis-à-vis, le Musée d'art moderne.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) A l'angle de la rue Saint-Martin et de la Piazza, côté sud.

DIGRESSIONS

Le Frank ancien est arrivé !

La librairie Flammarion vient de rééditer *Un siècle débordé* de Bernard Frank qui avait été publié en 1970 chez Grasset. Ce livre était par certains côtés tellement à contre-courant de l'esprit du temps qu'il déconcerta. Quinze ans avant ses *« Digressions »*, *notre collaborateur* dans un prototype de plus de trois cents pages, avait été tenté de mettre au point ses bavardages !

Au moment du manifeste des 121, un commissaire divisionnaire de Caen et un inspecteur de la DST *(je prie la police de vouloir m'excuser, si j'emploie pour désigner ses hommes et ses services des appellations fantaisistes)* firent irruption, en *ID* d'usage, dans le parc du manoir du Breuil, soucieux au dernier degré d'apprendre si Françoise Sagan et moi, nous avions bien rédigé ce manifeste et, dans le cas contraire, quelles personnes nous l'avaient envoyé, qui l'avait écrit ? J'appris ces détails plus tard, car ces messieurs, ignorant mes habitudes quasi kantiennes, n'avaient trouvé (vers les 19 heures) pour les accueillir que la maîtresse de maison. Comme de coutume, je m'étais offert un casino d'après-midi, un de ces 5 à 8 où, sans faire d'éclat, sans perdre des sommes dramatiques, il vous arrive de gagner ces 200 000 francs qui vous mettent de bonne humeur et vous prédisposent, après le savoureux dîner familial — il me semble en effet que, à l'époque, la maison de la rébellion abritait des mères, des nièces, des amis intimes, — à repartir aux alentours de minuit, fringué comme un lord, vers la chute ou le salut.

Je n'aurais sans doute jamais vu ces messieurs — Sagan savait trop son monde pour me déranger dans ma partie, et cela pour me présenter à des personnes dont elle ignorait, *après tout, si j'avais envie de les voir — s'ils* ne lui avaient pas clairement dit qu'ils étaient sûrs de ma présence dans les parages et que, faute de pouvoir me poser deux ou trois questions maintenant, ils reviendraient demain vers les 5 heures du matin, devant rentrer à Paris et à Caen au plus vite pour rendre compte à leurs supérieurs des résultats de leur mission. Je crains que Sagan *n'ait eu alors des doutes sur moi, sur ma* vaillance à 5 heures du matin. Qu'elle n'ait imaginé le pire ; que, réveillé en sursaut et n'ayant pas eu le temps d'avaler mon *Nésal* (1) quotidien, une mégalomanie déjà bien installée dans ma nature ne me poussât à réveiller toute la maison en criant à ces policiers que c'était moi, moi tout seul, qui avais écrit ce manifeste, ou, tout au *contraire, que, effaré par la méchanceté des* policiers, troublé par les songes et le jeu, dans le simple appareil d'une beauté qu'on arrache au sommeil, je ne me misse à réciter docilement tous les noms qui me seraient passés par la tête. Toujours est-il qu'à mon grand effarement un valet, alors que cela allait être mon tour d'avoir le sabot, me fit part, aussi discrètement que possible, du *désir que Mme Sagan avait de me voir au* Breuil sans tarder. (...)

« Les shérifs t'attendent »

Je fus soulagé de voir devant la maison une *ID* inhabituelle. Tandis que je réglais ma course, Godot, une amie de toujours, belle et drôle, s'approcha pour me confirmer que *c'était ce que je craignais le moins qui était* arrivé. Et comme elle avait de la tendresse pour l'Algérie française, elle me dit, me montrant l'allée sous la pluie : *« Tu peux choisir ton arbre, mon vieux : les shérifs t'attendent. »* Elle allait, la très chère, ce soir-là, ne pas chômer, pendant notre interrogatoire : il lui fallut divertir la famille qui se trouvait là, en la persuadant que, Sagan et moi, nous parlions avec de *très importants* producteurs de cinéma. Ah ! ce n'est pas facile d'être des héros paisibles, d'être l'intrépide Lili et l'affreux Jojo quand on ne veut faire de peine à personne. Françoise, à son tour, m'apparut devant le seuil de sa maison, les yeux brillants, mais avec cet air de perplexité rêveuse qu'ont les chattes lorsqu'elles veulent sortir et que la pluie les en empêche. Elle me demanda d'une voix pointue si j'avais gagné, ce qui me choqua, car ce ne sont pas des *questions que l'on se pose entre joueurs* (on est d'une pudeur farouche et l'on attend sans impatience que l'autre parle) : sans doute voulait-elle attirer mon attention, et effectivement : *« Ne dis pas... »*, et là, malheureusement, je n'entendis pas bien ce que je ne devais pas dire, ce qui eut l'effet de me persuader que j'allais ajouter une gaffe de plus à celles, trop nombreuses, que j'étais sûr de commettre. Ce bout de phrase manquant gêna ma liberté d'esprit d'une façon extravagante.

Logique policière

Ce que je vis, dans le petit salon où elle avait fourré ces messieurs de la police armés de leur serviette, de leurs godillots et de *leurs lourds manteaux, ne me plut pas outre* mesure. D'abord qu'elle les ait rangés là, dans cette pièce où il y avait un bon feu et qui nous servait de salle à manger quand nous étions entre intimes. Il est vrai que cette pièce avec son canapé de velours rouge, ses fauteuils recouverts du même tissu, son antique télévision, son pick-up qui ne marchait plus, son immense panier à disques, *la plupart cassés, servait à tout* : la preuve. Mais je ne m'attendais pas qu'il y eût, sur la table où nous avions si souvent tapé le carton, un plateau tout préparé où vraiment rien ne manquait, ni le seau à glace, ni la pince, ni les quarts Perrier, ni l'ouvre-bouteilles, ni les trois verres, ni la bouteille de Haig qui allait bon train, autant que mon jaloux regard sur son niveau en pouvait juger, *ni même ce quatrième verre qui semblait* vouloir calmer mon courroux. Certes je m'en emparai, mais c'était pour avoir une raison d'ignorer ces mains de flics qui se tendaient vers moi lorsque Sagan nous eut présentés. Cela jeta un froid. Je vis avec plaisir la cordialité se retirer du visage de l'inspecteur et du commissaire, comme l'eau verte de nos belles plages normandes à certaines heures de la matinée. Il y a peut être des marées du soir, mais je ne suis pas un spécialiste de la Manche à ces moments-là. Je sentis que, pour la maréchaussée, il y avait d'un côté une personne charmante, célèbre, polie, certainement à mille lieues de toutes ces vilaines histoires d'Algérie, mal conseillée — elle était si jeune, — et de l'autre un butor à peine français : ça se voyait assez d'où venait tout le mal.

C'est toujours la même comédie : je suis rigoureux par peur de flancher. N'ayant pas le courage naturel, étant ennemi de toute violence physique, craignant les coups — et c'est un travers qui s'aggrave avec l'âge, avec les sciatiques, les gencives qui ont l'air de se désintéresser de mes dents, un pouls qui voudrait parfois me persuader que je suis une voiture de course, — j'essaie de me mettre dans une situation où le courage est la seule issue, où c'est moins gênant d'être courageux que lâche. En fait, c'est Sagan qui avait raison : nos deux bonshommes ne demandaient pas mieux que de ronronner dans leur fauteuil, verre en main, pensant sans doute à l'amusant récit qu'ils feraient à leurs femmes et à leurs collègues dans quelques heures. Je n'avais pas réfléchi qu'ils pouvaient, dans un interrogatoire pourtant lymphatique, me poser des questions qui me laisseraient coi, du moins bredouillant. *« Bon, c'est entendu, vous ne savez rien ; mais, tout de même, vous avez signé ce manifeste. Vous prétendez que c'est une œuvre collective, que vous l'avez tous écrite. Qu'accuser l'un plutôt que l'autre n'a pas de sens. Cependant, comme vous êtes en Normandie depuis pas mal de temps — cela, nous le savons, — à qui avez-vous fait part de vos idées, à qui avez-vous téléphoné ou écrit, ou, si vous préférez, qui vous a téléphoné, écrit ? »* Paulhan, dans des circonstances moins rigolotes — il était interrogé par la Gestapo, — *raconte, je crois, qu'il* en était venu à comprendre les raisons pour lesquelles certains résistants avaient pu trahir leurs compagnons. Bien sûr la torture, mais *bizarrement* l'amour-propre. C'est que ça finit par être démoralisant de répondre toujours non, de nier l'évidence, de paraître plus bête que ceux qui vous interrogent.

La logique policière est tellement simple *qu'elle en devient agaçante*. On voudrait briller, ne pas avoir toujours l'air d'un pauvre type. Ce qui était, par contre, réconfortant dans le manifeste, c'est qu'on avait l'esprit *tranquille : on n'avait pas besoin de nier* qu'on l'avait signé puisqu'on l'avait signé précisément pour que les populations le sussent. On n'avait pas à craindre de dénoncer les autres, puisque les autres avaient eu la politesse de se dénoncer. Ce que la police tentait, à l'évidence, c'était de trouver les meneurs, les mauvaises têtes. Et ce qu'elle espérait, c'est qu'ils fussent obscurs, le moins souvent possible cités par Carmen Tessier. J'ai découvert, ce soir-là, que je suis pompier quand je ne peux pas m'exprimer en toute liberté et que je me réfugie dans des attitudes qui se voudraient nobles et qui sont seulement ridicules, attitudes qui me sont dictées par des images d'Epinal. Je ne sais plus ce que j'avais pu dire d'agaçant, mais mon commissaire Bourrel perdit patience ; fini le côté salon ; au vous succéda un tu de garnison, de salle de police, et je découvris que ce que je croyais être les dialogues des mauvais films policiers français suivait assez exactement la vérité : *« Dis donc, si tu veux faire le méchant, on peut fouiller toute la boîte ; on a la nuit pour causer. »* Mais oui. Ça se calma, au soulagement général. Nous fîmes une tranquille déposition où nous confirmâmes notre total accord avec l'esprit et la lettre du manifeste.

« Tu es fou »

Les policiers envolés, Françoise s'écroula dans un fauteuil en se servant un whisky bien tassé, tout en poussant des gémissements de comédie : *« Mais tu es fou, fou à lier ; tu oublies qu'à tous les étages de cette maison, dans toutes les chambres, il y a la collection complète des journaux du FLN, qu'évidemment tu n'as jamais lus. Songe aux lettres qui traînent, à tous ces manifestes, aux carnets pleins d'adresses. Ils n'auraient même pas eu besoin de fouiller. Tu as trop lu de romans de chevalerie. »* Dans la grande salle *à manger, on s'impatientait. Le* soufflé au poisson allait s'effondrer. C'était bien la première fois que Françoise se montrait aussi impolie envers ses hôtes, et cela pour de vulgaires producteurs de cinéma.

Toujours est-il que cet interrogatoire en douceur m'a convaincu que je n'étais pas doué pour les résistances. J'ai sans doute eu de la chance, pendant l'Occupation allemande, de ne pas avoir l'âge où l'on a l'envie et la possibilité de jouer les héros. Avant de vouloir servir une cause, il faut être sûr de soi, sûr qu'éventuellement on aura le courage de se supprimer. En mai 1968, *j'ai eu des* doutes du même genre. Quand on est un homme de gauche, on s'imagine que, sans qu'on s'en donne la peine, l'histoire servile vous aura réservé ses loges d'honneur. Par exemple tout intellectuel français a été un communard. Tout intellectuel français qui se respecte s'est demandé et se demande ce qui a bien pu se passer dans la tête d'un Flaubert, d'*un Goncourt*, d'un Renan, d'un Taine, pour qu'ils aient été si choqués par la Commune ; ce qui leur a pris, à tous ces écrivains, pour ne pas s'être retrouvés devant le peloton d'exécution, au *mur des Fédérés*, avec le capitaine Rossel, cher à Roger Stéphane. Nous verrons ça.

(1) Excellent médicament qui n'est plus dans le commerce.

Culture

EXPOSITIONS

La bibliothèque électronique

(Suite de la première page.)

Les bancs de montage vont assembler les images du journal, les photos de l'AFP. Une cabine-son est disponible pour l'enregistrement du commentaire. Le scanner saisit photographiquement la page du livre, la coupure de journal ou le texte dactylographié. Il la numérise avant de la transmettre au terminal de composition. Quelques heures ont suffi à nos deux visiteurs pour fabriquer leur propre « une » de quotidien, leur propre reportage télévisé.

Cette spectaculaire alchimie se reproduit chaque jour au Centre Pompidou. L'exposition Mémoires du futur a rassemblé en trois ateliers et livré à l'appétit des visiteurs toutes les techniques capables de transformer la bibliothèque d'aujourd'hui en médiathèque de demain. *« La bibliothèque traditionnelle ne conserve que les livres. Elle est maintenant dépassée par le flux d'informations véhiculées par les réseaux marchands de l'actualité »*, explique Bernard Stiegler. Le jeune philosophe, concepteur de l'exposition, évolue dans cet univers technologique avec une évidente passion : *« Nous avons voulu combler le fossé, montrer que chacun peut se réapproprier l'univers de l'information électronique avec les mêmes méthodes qui ont édifié pendant des siècles la culture du livre. Des générations de lecteurs ont été formées par l'école en copiant, analysant, paraphrasant les textes. Pour poursuivre le même travail, la bibliothèque doit leur donner aujourd'hui des terminaux d'ordinateurs, des bases de données, des vidéodisques »*.

Pour l'institution, la métamorphose risque d'être rude. Le coût d'une telle panoplie est encore exorbitant pour les faibles budgets des bibliothèques publiques. L'exposition elle même n'a dû de voir le jour qu'au mécénat d'Olivetti, de BASF et du Club du livre. Mais la production en série des terminaux, l'édition des bases de données sur disques compacts laissent prévoir une démocratisation progressive de cette culture électronique.

Les visiteurs de Mémoires du futur, eux, ne semblent pas déconcertés par cette brutale accélération de l'histoire. Autour des trois ateliers, l'exposition les guide au milieu des avatars des signes, des grottes de Lascaux aux mémoires numériques, en passant par l'épopée de la presse ou de la télévision. Au terme du parcours, ils sont prêts à découvrir le plus troublant rejeton de ce mariage entre l'informatique et la littérature. Roman 2, un logiciel conçu pour l'exposition, écrit des romans roses ou paraphrase Jules Verne, Stendhal, Maupassant ou Perec. Dans ses mémoires, neuf mille phrases d'écrivains que l'apprenti romancier peut agencer, adapter à sa guise pour composer de nouvelles fictions. *« Cette machine à coudre du patchwork textuel n'a d'autres ambitions que de placer le lecteur en position d'écrivain pour mieux lui faire comprendre un style, un genre littéraire »*, s'empresse d'expliquer Bernard Stiegler. Et de citer Italo Calvino : *« Le processus de la composition littéraire une fois démonté et remonté, le moment décisif de la littérature deviendra la lecture. L'œuvre ne cessera de naître, d'être jugée, d'être détruite ou sans cesse renouvelée au contact de l'œil qui la lit »*. Un œil que les bibliothèques électroniques auront rendu plus vif, plus riche.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ *Mémoires du futur*, Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, jusqu'au 18 janvier. Puis à Nîmes, Marseille, Nantes et Grenoble.

Communication

Chargé de mission à la CNCL

M. Vallery-Radot est inculpé de trafic d'influence

M. Pascal Vallery-Radot, chargé de mission à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), jusqu'à sa suspension décidée le 22 octobre dernier par cette commission, a été inculpé, lundi 23 novembre, de *« trafic d'influence »* par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Si cette inculpation est une des conséquences de la plainte déposée par la station Larsen-FM le 28 juillet dernier, pour *« corruption, forfaiture et trafic d'influence »*, elle entre, néanmoins, dans un dossier distinct.

En menant ses investigations, après la plainte de Larsen-FM, sur les conditions dans lesquelles une fréquence avait été attribuée à Radio-Courtoisie, le magistrat instructeur avait recueilli des informations concernant d'autres stations, dont Radio-Orient. Mais, n'étant saisi que des faits pouvant être en relation avec Radio-Courtoisie, M. Grellier ne pouvait élargir son action qu'en demandant au parquet *« un réquisitoire supplétif »*. Cependant, le 28 octobre, soit le lendemain de l'inculpation par M. Grellier de M. Michel Droit pour forfaiture, le parquet a jugé préférable d'ouvrir une seconde information judiciaire pour *« trafic d'influence »*, visant nommément M. Vallery-Radot. Cette information fut confiée au même juge.

Ce « saucissonnage » des affaires permet à M. Grellier de poursuivre une instruction, alors que, dans un autre dossier de même nature, il devra attendre le 10 décembre pour savoir si la Cour de cassation, saisie par M. Droit, ordonne son dessaisissement.

M. Vallery-Radot était chargé d'étudier les demandes d'attribution de fréquences dans la bande FM de la région parisienne avant de les transmettre à la CNCL. On lui reprocherait d'avoir effectué un voyage au Maroc, en novembre 1986, dans des conditions avantageuse, grâce à l'intervention de M. Raghid El Chammah, président de Radio-Orient, sans qu'il soit établi que l'attribution d'une fréquence à cette station soit en relation avec ces faits. M. Vallery-Radot a choisi pour avocat Mᵉ Jean Dubois.

MAURICE PEYROT.

L'ambassadeur des radios

C'est un grand gaillard simple et bon vivant qu'un rebondissement de l'affaire Michel Droit projette ainsi soudain sur la scène des médias. Un fonctionnaire affable, décontracté, prompt à sympathiser avec les radios dont il devait traiter. Un garçon d'une trentaine d'années, réputé gentil, voire laxiste, sans doute aussi naïf et maléable, peu conforme à l'image traditionnelle du commis de l'Etat dont il n'a assurément ni la rigueur ni l'austérité.

C'est d'ailleurs de l'autre côté de la barrière, chez les saltimbanques, que ce fils de bonne famille, licencié en droit, fasciné par le micro, commence il y a six ans sa carrière. Le monopole des ondes n'a pas encore craqué, et Pascal Vallery-Radot fait ses premières armes dans une radio locale publique — Radio-Melun, — où, sous la direction de Jean-Pierre Pineau, il anime une émission. L'été 1981 bouleverse le paysage de la communication, une loi est votée à l'automne qui ouvre enfin la voie aux radios privées. Mais avant de recevoir la bénédiction de la Haute Autorité, celles-ci doivent recevoir l'aval d'une commission consultative (la commission Holleaux, devenue ensuite commission Gallabert, puis commission Jouvin).

La liberté est neuve, la demande abondante et le terrain en friche : un secrétariat permanent de la commission est donc constitué en 1982, dans lequel M. Vallery-Radot est intégré. C'est dans cet organisme qu'il va acquérir une bonne connaissance du monde de la FM, de ses acteurs : la particularité de l'univers des radios libres et la proximité d'âge facilitent les rapports amicaux et complices. La France a été découpée en régions sur lesquelles travaillent plusieurs chargés de mission. A eux de défricher le terrain, contrôler, rassembler, les différents dossiers des radios. A eux de renseigner les candidats, de présenter, voire de défendre, les projets devant la commission réunie une fois par semaine, puis devant la Haute Autorité. D'abord sans affectation très précise, Pascal Vallery-Radot « héritera » du lourd dossier de la région parisienne et de sa situation embrouillée.

A la mi-1986, anticipant sa suppression, la Haute Autorité renonce à renouveler les autorisations parisiennes. Le secrétariat de la commission assure une sorte de permanence pour les radios jusqu'à ce que la loi Léotard prévoie à son tour d'y mettre fin. Le réalisme ou l'expérience du dossier radio empêchent le président de la nouvelle instance, la CNCL, de faire table rase du passé et de repartir de zéro.

Sur la recommandation pressante de Maurice Ulrich à l'Hôtel Matignon, M. Gabriel de Broglie, ex-membre de la Haute Autorité, nomme Pascal Vallery-Radot responsable du département radio, lequel ne pouvait se passer d'une mémoire de la FM. C'est dans ce cadre que l'homme va devenir un personnage puissant, non pas tant par sa capacité à décider ou arbitrer que par son rôle d'ambassadeur, d'intermédiaire auprès de M. Yves Rocca, le « sage » en charge des radios dont il devient une sorte de bras droit.

Installé dans une annexe de la CNCL, le service radio prend le relais de la commission : il réceptionne et classe les dossiers des radios, étudie, regroupe les différentes données (notamment les données techniques), établit même les pré-listes de radios susceptibles d'être autorisées. Il fait des suggestions aux radios pour leur éviter un refus et aux « sages » pour leur rappeler l'histoire et les réalités du terrain. M. Vallery-Radot reçoit nombre de candidats et rencontre régulièrement M. Rocca, assistant même à quelques séances plénières de la CNCL.

Alors, trafic d'influence ? En préférant ce chef d'accusation à celui de corruption passive plusieurs fois évoqué, le procureur de la République a créé une logique juridique qui implique de prochains développements. Est en effet suspecté de trafic d'influence celui qui, moyennant un avantage intervient auprès de quelqu'un susceptible d'octroyer une faveur ou un droit. Ce qui implique en amont un corrupteur parfois aussi en aval un corrompu.

L'allusion implicite scandalise le président de Radio-Orient, M. Rahid El Chammah, suspecté d'avoir offert à M. Vallery-Radot un voyage au Maroc. *« Un dossier de l'ampleur d'Orient, qui bénéficie du soutien de la Ligue des Etats arabes, du conseil des ambassadeurs arabes, de la Mosquée de Paris, relève d'un autre niveau que M. Vallery-Radot ! Nous faisons actuellement les frais d'un conflit franco-français, tandis que la légitimité d'une radio islamique n'est pas remise en cause. Le lobbying ? Bien sûr que nous en avons fait. Mais à un autre échelon. Le système tout entier fonctionne de cette manière. Va-t-on pour autant décider d'inculper l'ensemble des fonctionnaires qui, au moment de Noël, comme dans bien des ministères, sont couverts de cadeaux ? »*

Mᵉ Bessis, l'avocat de Larsen FM qui, la première, a porté plainte contre Radio-Courtoisie aboutissant à l'inculpation de M. Michel Droit, ironise à son tour... sur un autre registre. *« Ainsi, le juge Grellier serait irresponsable et fou quand il inculpe un académicien ; sage et professionnel quand il s'en prend à un fantassin ! L'indignation récente de la CNCL paraît aujourd'hui bien dérisoire ! »*.

ANNICK COJEAN.

Les prix littéraires

***Le Monde* a publié dans ses dernières éditions datées 24 novembre les articles consacrés aux prix Femina et Médicis. Le Femina étranger est allé à la romancière américaine Susan Minot pour *Mouflets* (Gallimard) par six voix contre cinq à James Baldwin pour *Harlem Quartet* (Stock), au premier tour de scrutin. Le Médicis étranger récompense l'écrivain italien Antonio Tabucchi pour *Nocturne indien* (Christian Bourgois) au deuxième tour, par six voix contre deux à Bohumil Hrabal pour *la Chevelure sacrifiée (Gallimard)*. Alison Lurie (Rivages) et P.-D. James (Mazarine) ont obtenu chacune une voix. Enfin, le Médicis-essai a été décerné à Georges Borgeaud pour *le Soleil sur Aubiac* (Grasset) au premier tour, par sept voix contre trois à Pierre Vidal-Naquet pour *les Assassins de la mémoire* (la Découverte) et une voix à André Glucksmann pour *Descartes, c'est la France* (Flammarion).**

Médicis étranger :

« Nocturne indien » d'Antonio Tabucchi

Succès bien mérité pour l'Italien de Parme, Antonio Tabucchi, qui a vraiment été la révélation de l'année. Trois livres publiés en même temps chez Christian Bourgois ont permis, en effet, de se faire une opinion sur l'étendue du clavier de cet écrivain raffiné, cultivé, ironique, sceptique toujours, qui semble n'évoquer ou ne traiter que des petits sujets : des *« malentendus sans importance »*, des réalités paradoxales, des faux guides de voyage qui sont des explorations de l'illusion (mais avec un index logique, en apparence, comme dans *Nocturne indien* ou encore de mystérieuses *baleines bleues des Açores* avec tempêtes et naufrages (comme dans *Femme de Porto-Pim*). *« Arrivé à un âge où il me paraît plus digne de cultiver des illusions que des velléités, je me suis résigné à écrire selon mon tempérament »*, proclame ce catéchumène du poète portugais Fernando Pessoa.

Nourris de ses lectures, de ses voyages, de ses conversations avec des gens célèbres ou non, de ses souvenirs ou de ses remords, de ses songes et de ses rêves éveillés, les écrits de Tabucchi racontent des milliers d'histoires, sans morale et sans dénouement, dans un puzzle qu'on ne finit jamais d'assembler si l'on s'en remet à la raison. Parce qu'on ne regarde pas d'assez loin, d'assez haut pour voir comment se comblent les vides entre les choses...

Véritable « inventeur » d'une écriture — énigmatique, souple, aiguë, pleine d'esprit et de drôlerie —, Tabucchi « l'intranquille » inquiète, dérange, ravit. Pour le plaisir de le lire.

N. Z.

★ Œuvres en français chez Christian Bourgois : *Petits malentendus sans importance* (trad. de Martine Dejardin), *Nocturne indien* (trad. de Lise Chapuis), *Femme de Porto-Pim et autres histoires* (trad. de Lise Chapuis). Voir « le Monde des livres » du 22 mai. Deux romans de Tabucchi sont annoncés : *le Fil de l'horizon* et *le Jeu du revers* (avril 1988).

Femina étranger :

« Mouflets », de Susan Minot

C'est un excellent premier livre que récompense le Femina étranger, avec *Mouflets*, de la jeune Américaine Susan Minot, paru cet automne chez Gallimard. Aux Etats-Unis, où il a été publié l'an dernier sous le titre *Monkeys* (Singes), il a été soutenu par une presse quasi unanime, qui a assuré son succès. De *Vanity Fair* au très intellectuel *New Yorker*, on a rendu hommage à la prose délicate et subtile de Susan Minot.

Mouflets est un court ouvrage de 166 pages où, en neuf chapitres, neuf petits tableaux, Susan Minot raconte, sur le ton de la confidence familière, avec beaucoup d'émotion mais aussi beaucoup d'humour, la *vie d'une famille de sept enfants*, la sienne probablement. Sept sales gosses turbulents, pleins d'une énergie et d'une tendresse dont, parfois, ils ne savent que faire, entre un père qui boit trop et une mère débordée. Ces histoires, ces croquis de divers moments du destin de la famille — importants comme la mort tragique de la mère, ou plus anodins comme la visite chez le grand-père, — peuvent aussi se lire comme autant de petites nouvelles, minutieuses, économes, ramassées. La nouvelle est une forme littéraire qu'affectionne Susan Minot, qui croyait *« ne jamais écrire de roman »*.

Ce livre devrait plaire à tous ceux qui sont curieux de découvrir, au quotidien, une famille américaine. Mais le talent de Susan Minot, dont on espère qu'il se confirmera dans sa production à venir, séduira sans doute bien d'autres lecteurs. On aimera sa manière simple et émouvante de dire cette enfance à la fois très américaine et universelle, ces « jeunes années » que, comme tout le monde, elle baladera toute sa vie avec elle. Il serait dommage que *Mouflets ne trouve pas, en France*, un public aussi large que celui qu'il a su toucher outre-Atlantique. Le Femina vient donc à point nommé. Pour les livres traduits — sans doute parce que les enjeux semblent moindres, — les prix littéraire retrouvent souvent, et c'est le cas ici, leur vocation : la reconnaissance d'une qualité.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Médicis-Essai :

« Le Soleil sur Aubiac », de Georges Borgeaud

Les charmes discrets du *Soleil sur Aubiac* (Grasset) ont valu le prix Médicis-Essai à l'écrivain franco-suisse Georges Borgeaud. Né à Lausanne en juillet 1914, l'écrivain affirme avoir gardé de ses origines l'avantage d'être *« immunisé contre le vertige intellectuel que risque de provoquer une culture unique et centralisée »*. Adepte de la tolérance, écrivain de la nuance et d'une certaine douceur nostalgique, l'auteur du *Préau* et de *la Vaisselle des évêques* avait reçu le prix Renaudot en 1974 pour *le Voyage à l'étranger*.

Dans *le Soleil sur Aubiac*, Georges Borgeaud met en scène un narrateur poétique et bougon qui, tempêtant subtilement contre les laideurs de la vie urbaine, se réfugie obstinément dans son Causse de Limogne, bien à l'écart du modernisme. Loin du temps, loin des simulacres citadins, cet ermite que l'on imagine forcément vieux retrouve avec délices *« la grande envergure de la banalité »* et se plaît à disséquer la nature dans son invraisemblable répétitivité.

Les inflexions apaisantes de cette écriture naturaliste n'ont pourtant pas empêché le jury de se diviser autour d'une polémique de dernier moment : l'ouvrage de Borgeaud peut-il vraiment être inclus dans la catégorie des essais ou n'est-il pas tout bonnement un récit ? La forme du texte inciterait plutôt à pencher pour la seconde hypothèse mais les adeptes du *Soleil sur Aubiac* en ont décidé autrement.

R. R.

Histoire

Le bicentenaire de la Révolution

Sous le signe de la mondialisation médiatique

M. Edgar Faure, président de *la mission du bicentenaire* de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, a présenté le mardi 24 novembre à la presse, au pavillon Gabriel, les premiers projets. Avaient pris place aux côtés de M. Edgar Faure, MM. Jean Tiberi, maire-adjoint de Paris et député RPR ; Alain Carignon, membre délégué chargé de l'environnement, et un certain nombre de responsables de la mission.

La mission du bicentenaire de la Révolution française organisera du 3 au 10 juin 1988 dans la grande halle de La Villette, avec la Ville de Paris, un forum, « 89 avant-première ». *« Lieu d'échange »* et *« vitrine »* des projets de commémoration en cours d'élaboration mais aussi, selon la volonté de ses organisateurs, *« outil de communication »* destiné à assurer la médiatisation de ces divers projets, le forum « 89 avant-première » devrait *« donner à voir le chantier énorme de la préparation du bicentenaire »*.

« Donner à voir » : tardivement mise en place, dirigée successivement par Michel Baroin, puis un peu plus tard, après sa disparition tragique, par M. Edgar Faure, ballottée au fil d'incertitudes politiques qui sont à la mesure des enjeux symboliques de ce deux centième anniversaire, la mission n'a jusqu'à présent pas eu l'occasion de montrer quoi que ce soit de ce que pourrait être cette commémoration.

Une seule évidence s'est rapidement imposée, en dépit des nombreux points d'interrogation : si 1889 fut marquée du sceau de la renaissance de l'idée républicaine et 1939 par les lourdes incertitudes de la période, 1989 sera avant tout placée sous le signe de... la mondialisation médiatique quasi instantanée de quelques grandes manifestations qui seront de ce fait pensées et réalisées en fonction des impératifs variés de cette ubiquité.

Une autre question hante en France toute célébration de cette ampleur : quelle trace monumentale laissera-t-elle pour les siècles à venir ? M. Faure a, semble-t-il, trouvé une réponse et une parade à la redoutable brièveté des délais. Non sans habilité, puisqu'il pourra ainsi réaliser un projet qui lui tient personnellement à cœur, il a vaincu les réticences initialement très fortes de la rue de Rivoli et obtenu que soit mis à la disposition d'une « fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain », à créer, le toit de la grande arche de la Défense, en cours d'achèvement.

L'effort de l'Etat, qui s'apprêtait à tirer 90 à 100 millions de francs de cette partie de la grande arche, après l'abandon du projet de Carrefour de la communication, n'est pas seulement symbolique.

L'ambition de M. Faure est double : faire du toit de la grande arche le monument-symbole de 1989 comme la tour Eiffel fut celui de 1889 ; associer son nom à la création de cette fondation, à laquelle il assigne trois missions : alimenter la réflexion sur les droits de l'homme et leurs développements à la lumière des défis de l'avenir (génétique, bioéthique, etc.) ; assurer enseignements et recherche dans ces domaines ; servir, enfin, à l'information du grand public.

Une cinquantaine de millions de francs, fournis par le mécénat d'entreprises, devraient être nécessaires à l'installation de cette fondation, dont le fonctionnement est prévu moyennant un budget de quelque 10 millions. La Fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain pourrait ouvrir ses portes en mai 1989 si l'échéancier prévu par ses promoteurs est respecté.

En attendant de déployer les plus hautes exigences des droits de l'homme et de l'éthique, la grande arche de la Défense a été le lieu d'un conflit plus terre à terre. En s'y rendant solennellement le 25 août dernier en compagnie de M. Jacques Chirac, M. Edgar Faure a ulcéré le chef de l'Etat, qui juge cette audacieuse et prestigieuse réalisation architecturale à la hauteur de sa propre fonction. Rien ne dit que l'offense ait été lavée par la toute récente visite de M. Mitterrand, en compagnie de la reine de Danemark, sur le chantier de l'œuvre tant convoitée...

Cette petite zizanie n'est pas la seule lézarde de l'édifice consensuel — puisque tel est le mot d'ordre officiellement mis en avant depuis plusieurs mois — de la préparation du bicentenaire. M. Régis Debray, qui avait en avril 1984 quitté (en théorie) l'Elysée pour le Conseil d'Etat, y est de nouveau officiellement, depuis le mois d'octobre. Il est désormais l'œil du président pour tout ce qui concerne le bicentenaire.

Pour l'heure, les collaborateurs de M. Edgar Faure poursuivent l'inventaire des innombrables projets, individuels et collectifs. Dans le domaine de l'édition et de la recherche, le plus spectaculaire est venu, jusqu'à ce jour, du bouillant et très francophile magnat britannique des médias Robert Maxwell. La maison d'édition Pergamon Press qu'il possède s'apprête en effet à publier sur microfiches un corpus d'un million de pages au moins de sources imprimées et manuscrites relatives à la Révolution française.

L'ambition proclamée de l'entreprise est de faire fleurir demain à Canberra, Princeton et Tokyo aussi bien qu'à Birmingham ou Berlin un développement gigantesque des travaux universitaires consacrés à la période. Une façon comme une autre de commencer à préparer... 2089.

MICHEL KAJMAN.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UNE LUNE POUR LES DÉSHÉRITÉS. Gemier (42-27-81-15), 20 h 30 (19).

KLEIST. Chatillon. Théâtre (46-57-22-11), 21 h (24).

LA VENUS A LA FOURRURE. Cartoucherie. Tempête (43-74-94-07), 20 h 30 (24).

L'ECLIPSE DE LA BALLE. Ivry. Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 (24).

MAISON DE POUPÉE. Aubervilliers. Théâtre (48-33-16-16), 21 h (24).

LE TRADUCTEUR CLEPTOMANE. Lutetia (45-48-74-28), 20 h 45 (24).

LA QUESTION. Stains. Studio théâtre (48-21-61-05), 21 h (25).

ANTOINE Simone-Berriau (42-08-77-71) : la Taupe. 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70) : le Vœu, 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) : Une chambre sur la Dordogne. 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et le Marchand. 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24) : Capitaine Bada. 21 h.

ATHÉNÉE - LOUIS - JOUVET (47-42-67-27) : les Acteurs de bonne foi et la Méprise, salle Louis-Jouvet. 21 h. Elvire Jouvet 40, salle Louis-Jouvet. 18 h 30. – Fragment du Théâtre I = Fragment de Théâtre II, salle C. Bérard. 18 h 30.

AU JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) : Conversations conjugales. 21 h.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) : l'Excès contraire. 20 h 45.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie. 20 h 30.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) : le Temps, le Fou. 21 h.

CARTOUCHERIE, THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36) : la Vénus à la fourrure. 20 h 30.

CHAPITEAU DAUMESNIL (chauffé) (FNAC) : Zingaro. Les portes sont fermées dès 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (FNAC) : On achève bien les chevaux : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) : Barouf à Chioggia. La Galerie. 20 h 30. Bérénice. La Resserre. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) Monsieur chasse ! 20 h 30 : Les Evadés.

DAUNOU (42-61-69-14) : Monsieur Masure, 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) : Trop cher payé. 20 h 30.

EDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) : Epoque épique. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) : le Petit Bruit des perles de bois. 20 h 30. La Tragédie des treize vaisseaux. 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42) : Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête, salle I : 18 h 30. La légende de Mélusine. 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40) : Au secours, tout va bien ! 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) : l'Eloignement. 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51) : Be Trayal. 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (Salle Gaveau) (45-63-20-30) : La petite chatte est morte. 19 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) : Madame Sans-Gêne. 20 h 30. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve, 19 h 30. La Leçon. 20 h 30. Lettre d'une inconnue. 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14) : Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h. Inventaires. 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) : Première jeunesse, 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! 20 h 15. Carmen Cru. 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne. Théâtre noir : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre. Théâtre noir : 21 h 30. Le Petit Prince. Théâtre rouge : 20 h. Un riche, trois pauvres. Théâtre rouge : 21 h 15.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51) : la Visita (spectacle en italien). 20 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09) : les Pieds dans l'eau, 21 h.

MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours. 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80) : le Bal des monstres. 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41) : Kean. 20 h.

MARIGNY (Petit) (42-25-20-74) : la Menteuse. 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot (théâtre, musique, danse dans la ville) 20 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) : Gouttes dans l'océan. 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) : Double mixte. 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80) : Cabaret, 20 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74) : C'était hier. 21 h.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32) : le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris). 19 h 30.

ODÉON (43-25-70-32) : le Pyromane. 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52) : Léopold le bien-aimé. 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : La Madeleine Proust est à Paris. 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : l'Affaire du courrier de Lyon. 20 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) : l'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux. 20 h 30. Rencontres du Palais-Royal : Ravel et les sortilèges de son temps. 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) : Y'a bon Bamboula. 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) : Reine-mère, salle I, 20 h 45. Ma chère Rose, salle II, 21 h. Variations sur le canard, salle I, 19 h.

Mardi 24 novembre

POTINIÈRE (42-61-44-16) : Crimes du cœur. 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50) : Un jardin en désordre. 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (ancien Théâtre de l'Epicerie) (42-71-30-20) : le Puceau d'Orléans. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) : les Seins de Lola, 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : Jango Edwards jusqu'au mois de décembre, 20 h. Patrick Timsit déboule et débite. 22 h.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) : le Baiser de la femme-araignée. 21 h.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim. 20 h 45.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) : L'Ecume des jours. salle I, 20 h 30. Huis clos. salle II. 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) : Comme on regarde tomber les feuilles. 20 h 45.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (42-45-49-77) : les Juges du ciel. 20 h 45.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88) : Les Evadés. 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80) : la Nuit des rois. 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) : le Pont des soupirs. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) : Arthur (les 3 Jeanne). 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39) : Quel petit vélo ? 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00) réservation au 42-61-19-83 : Porgy and Bess. 20 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70) : Jean-Jacques Rousseau, Petite salle. 21 h. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet), Grande salle, 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : le Quatuor « Violons dingues ». 19 h. Sylvie Joly. 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) : C'est encore mieux l'après-midi. 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Damnés du cœur (1928), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; The Grey Fox (1982), de Phillip Borsos, 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMÉDIE ! (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUCKING FERNAND (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAYOU. Film américain de Andrei Konchalovsky, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

COLÈRE EN LOUISIANE. Film américain de Volker Schlöndorff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

HOUSE II. Film américain de Ethan Wiley, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES NOCES BARBARES. (*) Film belgo-français de Marion Hänsel : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

NOCE EN GALILÉE. Film franco-belgo-palestinien de Michel Khleifi, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NOUVEAUX TRICHEURS. Film français de Mickael Schock : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WHO'S THAT GIRL ? Film américain de James Foley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ZEGEN. (*) Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 NOVEMBRE

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : le couvent des ursulines (actuel lycée Hoche) et la chapelle de l'hôpital civil (dix-huitième siècle) », 14 h 30, 1, rue Richaud (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Saint-Etienne-du-Mont et le vieux village de Sainte-Geneviève ». 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine, sortie (Gilles Botteau).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (Michèle Pohyer).

« Maisons, rues du Moyen Age autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Evocation de Thiers en sa maison », 15 heures, 27, place Saint-Georges (Anne Ferrand).

« L'art portugais du dix-neuvième siècle au Petit Palais », entrée de l'exposition, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

« Cinq siècles d'art espagnol », 10 h 30, Petit Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« Soleil et ombres », 14 h 50, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (L'Art pour tous).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'hôtel de Salm et quelques salles du Musée de la Légion d'honneur », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (Didier Bouchard).

« David d'Angers et ses chefs-d'œuvre au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Monet et ses amis », 14 h 30, Musée Marmottan, 2, rue Louis Boilly (Approche de l'art).

« Du nouveau dans l'affaire Louis XVII et son corollaire : l'affaire Naundorf. Le mystère du cimetière Sainte-Marguerite », 15 heures, métro Temple, sortie (Isabelle Hauller).

« La Conciergerie, de Philippe-le-Bel à la Terreur », 15 heures, à l'entrée (M.-C. Lasnier).

JEUDI 26 NOVEMBRE

« Le paysage avant l'impressionnisme », 10 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

CONFÉRENCES

MERCREDI 25 NOVEMBRE

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Fouquet » ; 19 heures : « La tapisserie de la Dame à la licorne » (Arcus).

9, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « L'avenir de la francophonie, bilan des deux premiers sommets », par Axel Maugey (France Amérique).

Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 18 h 15 : « La chronobiologie du cerveau », par Patrick Lemoine (Mouvement de la responsabilité scientifique).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « Cerveau et maladies mentales », par Edouard Zarafian. Entrée libre (Dialogues INSERM).

JEUDI 26 NOVEMBRE

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « La Syrie aux deuxième et premier millénaires, Ugarit » (Odette Boucher).

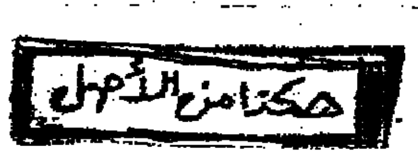
Théâtre des Arts-Hébertot, entrée rue Léon Drouy, 15 heures ou 18 h 30 : « L'âge d'or de l'Egypte », par Caroline Gaultier.

3, rue Rousselet, 19 heures : « Les Incas » (Arcus).

12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 19 heures : « La situation dans les camps de réfugiés palestiniens » ; « La religion dans l'Etat d'Israël », par Maurice Rajfus. Entrée libre (la Libre Pensée).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « Images du cerveau », par Emmanuel Cabanis. Entrée libre (soirée présentée par l'INSERM).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « L'entreprise face aux défis technologiques », avec Jacques Morin (Centre Varenne).



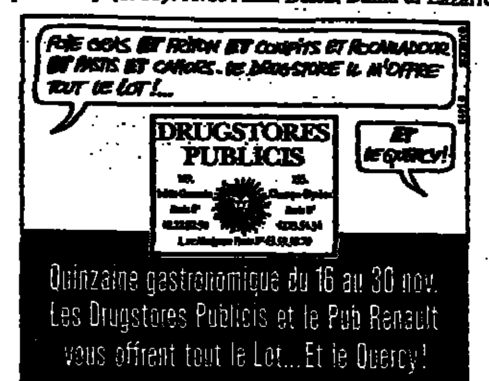
Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 24 novembre

TF 1

20.30 Ciné-star : Trois hommes à abattre ■ Film français de Jacques Deray (1980). Avec Alain Delon, Dalila di Lazarro, Pierre Dux, Michel Auclair, Simone Renant. **22.25 Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Invités : Michel Serrault et Wadeck Stanczak. **23.30 Journal. 23.40 La Bourse. 23.45 Permission de minuit.**



A 2

20.30 Mardi cinéma : Rouge baiser ■■ Film français de Véra Belmont (1985). Avec Charlotte Valandrey, Lambert Wilson, Marthe Keller, Günter Lamprecht, Laurent Terzieff. **22.25 Les jeux de Mardi cinéma.** Présentés par Jacques Rouland, Daniel Ceccaldi et Ghislaine Ottenheimer. Invités : Guy Marchand, Elisabeth Bourgine, Marie Trintignant, Andréa Ferréol. **23.30 Informations : 24 h sur FA2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

20.35 Feuilleton : Holocauste. De Marvin Chomsky. Avec Fritz Weaver, Rosemary Harris, Joseph Bottoms, James Woods, Meryl Streep (2e épisode). Le chemin de Babin Yar. **22.20 Journal. 22.45 Magazine : Décibels.** Avec The in Mates, Rocco and The Rays, Daniel Darc, Solo et Squatt, Ausweiss et Puppa Leslie, The Stranglers. **23.30 Espace francophone.** Magazine de Dominique Gallet.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Flic de Beverly-Hills ■ Film américain de Martin Best (1984). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, John Ashton, Lisa Eilbacher, Ronny Cox, Steven Berkoff. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : les Frères Pétard** □ Film français d'Hervé Palud (1986). Avec Gérard Lanvin, Jacques Villeret, Josiane Balasko. **23.45 Cinéma : Jour de fête** ■■■ Film français de Jacques Tati (1947-1949). Avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Sandy Relli. **1.00 Cinéma : le Roi David** ■ Film américain de Bruce Beresford (1985). Avec Richard Gere, Edward Woodward, Alice Krige.

LA 5

20.30 Cinéma : American College □ *Film américain de John* Landis (1978). Avec Thomas Hulce, Stephen Furst, M. Metcalf, Donald Sutherland, J. Vernon. **22.20 Série : Spenser.** Mort d'une légende. **23.15 Série : Baretta.** Quand il faut payer. **0.10 Série : Max la menace** (rediff.). **0.35 Série : Les chevaliers du ciel. 1.00 Feuilleton : Le temps des copains. 1.30 Les cinq dernières minutes.** Le goût du pain (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : le Gendarme à New-York □ Film français de Jean Girault (1964). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Christian Marin, Jean Lefèvre, Geneviève Grad. **22.05 Série : Maîtres et valets.** Le témoin (rediff.). **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Tennis.** Virginia Slims championships (tournoi féminin qui s'est déroulé au Madison Square Garden de New-York du 16 au 22 novembre). *0.10 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller.* **0.55 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La contraception. **21.30 Les groupes de presse et l'avenir des médias. 22.40 Nuits magnétiques.** Les nuits de Moscou (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Les Hébrides, ouverture op. 26, de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi mineur par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Paolo Olmi. **23.07 Club d'archives.** Le Mozart des années 30 : Les premiers enregistrements de Stravinski ; L'actualité des rééditions.

Mercredi 25 novembre

TF 1

18.00 Série : Mannix. Comme si de rien n'était. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.26 Tapis vert et Tirage du Loto. 20.30 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invité : Philippe Noiret. Avec Guy Marchand, Karen Cheryl, Samantha Fox, Frédéric François, Jean-Louis Murat, Gino Vannelli, Gérard Lenorman, Beagle Music LDT, Saki. **22.30 Magazine : Pirates.** De Bernard Bouthier. Invité du mois : Léon Zitrone. *Interviews détournées, caméra invisible, pièges et gags.* **23.30 Journal. 23.40 La Bourse. 23.45 Permission de minuit.** De Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. *Samantha régénère ses pouvoirs.* **18.45 Jeu :** *Des chiffres et des lettres.* D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC.** Vente par télématique. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Ménage à quatre. **20.00 Journal. 20.30 Magazine : La marche du siècle.** De Jean-Marie Cavada. Sur le thème « Femmes, la quarantaine, incertain âge ». **22.15 Magazine : Ah ! ces drôles de dames.** Présenté par Chantal Gallia, Charlotte Julian et Sabine Paturel. Au sommaire : Didier Kaminka ; Alain Bernardin, créateur du Crazy Horse Saloon ; Just Jaeckin ; Michael Lienbert, imitateur ; Théâtre : *la Menteuse,* au Petit Marigny ; Espoir et café-théâtre ; Jenna de Rosnay ; Hier humour : Robert Hirsch ; La leçon de look ; La revue de presse de la fouine ; Numéro visuel. **23.30 Informations : 24 h sur FA2. 0.00 Histoires courtes.** Le hasard mène le jeu, de Pierre Chenal ; Solitaire à micro ouvert, de Julius-Amédé Laou.

FR 3

18.00 Dessin animé : David le gnome. 9e épisode : Le lac dans la forêt. **18.30 Feuilleton : Studio folies.** 3e épisode : Une journée presque ordinaire. Avec Patrice Laffont, Jacques Morel, Marie-Laure Spieri. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'oreille. **20.05 Jeux : La classe.** *Présenté* par Fabrice. **20.35 Théâtre : les Acteurs de bonne foi.** Comédie en un acte de Marivaux, mise en scène de Jean-Luc Boutté. Avec Dominique Rozan, Denise Gence, Richard Berry, Bérangère Dautun, Dominique Costanza, Alain Feydeau. *Le théâtre dans le théâtre, la vérité des cœurs à travers le mensonge.* **21.25 Documentaire : Les vingt ans de l'Orchestre de Paris.** Anniversaire célébré le 14 novembre à la salle Pleyel (1re partie). Ouverture de Léonore III, de Beethoven et Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur, de Mozart. **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Le voyageur italien : Bernardo Bertolucci, de Fernand Moskowicz. **23.35 Musiques, musique.** La vallée d'Oberman, de Liszt, par Pascale Rogé, piano.

CANAL PLUS

18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-folies. Avec *Michel Galabru.* **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Christine Delaroche, Paco Rabanne, Lio. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. **20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Mask** ■■ Film américain de Peter Bogdanovitch (1984). Avec Cher, Sam Elliott, Eric Stolz, Estelle Getty, Richard Dysart, Laura Dern. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Carmen** ■■■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1983). Avec Julia Migenes-Johnson, Placido Domingo, Ruggero Raimondi, Faith Esham. **1.25 Téléfilm : La dernière cavale.** *De Jerrold Freedman, avec Robert Mitchum, W. Brimley,* K. York.

LA 5

18.10 Série : Riptide. Une coda pour Cody. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Collaricocoshow.** Emission de Stéphane Collaro. Avec les Platters, Spagna, Jean-Pierre Kalfon, Karen Chéryl, Barry White. **21.45 Série : La loi de Los Angeles. 22.35 Série : Arabesque.** Comédie de l'assassin. **23.25 Série : Le renard.** On ne prend pas les morts en chasse. **0.25 Série : Maigret.** Maigret et le marchand de vin. **1.55 Feuilleton : Le temps des copains.**

M 6

18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Il m'aime oui ou non (2e partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Monsieur Félix amoureux. **19.30 Série : Daktari.** Clarence roi. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Les passions de Céline.** Proposé par Pierre Grimblat, réalisée par Josée Dayan. Avec Cécile Paoli, François Marthouret (1er épisode). **21.00 Série : Falcon Crest.** Le tourbillon.

▶ **21.50 Magazine : Libre et change.** Emission de *Michel Polac.* Pour évoquer l'« âme russe », Michel Polac, dans cette nouvelle émission, présente la biographie de Pietro Citati sur Tolstoï *« génie obsédé par la contradiction de son pouvoir et de son impuissance »* (*le Monde* du 22 mai) et reçoit Marina Vlady pour *Vladimir ou le vol arrêté,* récit plein d'émotion du dix ans de vie partagée avec l'acteur et chanteur soviétique Vladimir Vissotski, mort en 1980. Il sera aussi question d'une autre Marina, celle du *Trentième amour de Marina,* de Vladimir Sorokine : *« Un texte qui semble faire la preuve par 69 que l'humour comme l'érotisme ne peuvent être le fruit que de grandes cultures décadentes »* (*le Monde* du 16 octobre).

23.05 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Série : Mash. Reviens, Henry, reviens. **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le Congo aux Antilles. Rencontres d'écrivains. **21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les nuits de Moscou (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert. Hommage à René Cassin. Adagio pour cordes de Lekeu ; Cantate de la paix, de Weiner ; Les nuits d'été de Berlioz, par l'Orchestre de la Radio-Télévision-Luxembourg, dir. Pierre Cao. **21.30 Concert** (donné le 14 novembre salle Pleyel) : Léonore III, ouverture en ut majeur, de Beethoven ; Concerto pour deux pianos et orchestre nº 10 en mi bémol majeur K 365, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm (diffusé en simultané sur FR3) : à 22.15, Symphonie fantastique, op. 14 de Berlioz. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun, le guitariste Herb Ellis avec Pierre Boussaguet, contrebasse et Al Levitt, batterie.

Audience TV du 23 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.3	Santa Barbara 20.7	Actual. région. 7.4	Actual. région. 8.9	Nulle part 1.5	Porte magique 4.9	Oncle Bill 8.9
19 h 45	54.2	Roue fortune 24.1	Maguy 13.3	Actual. région. 3.4	Nulle part 3.0	Boulev. Bouvard 6.4	Daktari 3.9
20 h 16	68.0	Journal 27.1	Journal 18.2	La classe 11.8	Nulle part 3.0	Journal 2.5	Daktari 4.4
20 h 55	75.9	Shérif à N.-Y. 33.5	Lettre perdue 20.7	Holocauste 11.3	Krull 3.0	La Meilleure... 8.4	Mélodie 3.9
22 h 08	63.5	Shérif à N.-Y. 36.5	Amérique noire 9.4	Holocauste 11.3	Krull 3.0	La Meilleure... 3.9	Mélodie 3.9
22 h 44	41.4	Médiations 9.4	Amérique noire 7.4	Holocauste 15.3	Canal foot 1.0	Matlock 7.9	Brigade de nuit 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 novembre à 0 h TU et le dimanche 29 novembre à 24 h TU.

Les prémisses de l'hiver sont là : le froid, les ondées, la neige à basse altitude, le vent de nord et les nombreux nuages seront au menu une bonne partie de la semaine. Mais, grâce à la hausse des pressions, le week-end sera placé sous un temps froid mieux ensoleillé et plus sec.

Mercredi 25 novembre : temps gris et humide, neige à basse altitude. Sur le Languedoc-Roussillon, la région Rhône-Alpes, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, les passages nuageux seront abondants et accompagnés d'averses orageuses, de neige vers 500-700 mètres. Les vents s'atténueront temporairement.

*Sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-*Comté et l'est de la Bourgogne, après une matinée grise et faiblement pluvieuse, de timides éclaircies apparaîtront en cours de journée. Quelques flocons de neige tomberont vers 500 mètres.

Sur le reste du pays, le temps restera couvert avec de faibles précipitations éparses de neige à partir de 500 mètres. Le vent de nord-est soufflera fort près des côtes de la Manche.

Les températures minimales seront comprises entre 0 et 3 degrés avec de faibles gelées locales dans le Sud-Est, 4 à 6 degrés près des côtes méditerranéennes. *Les maximales ne dépasseront* pas 3 à 5 degrés du Massif Central au Nord-Est, 7 à 10 degrés près du golfe du Lion, 5 à 7 degrés sur les autres régions.

Jeudi 26 novembre : régime de nord encore instable. Les gelées seront fréquentes mais resteront faibles le matin. Sur la moitié est du pays, les nuages se développeront dans la journée en donnant des averses, sauf près de la Méditerranée où le mistral chassera les nuages. Il faut s'attendre à des chutes de neige à basse altitude (environ 500 mètres)

Sur la moitié ouest, le temps sera souvent gris mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi sur les régions atlantiques. En Corse, les fortes averses prendront parfois un caractère orageux. Températures maximales : 3 à 5 degrés dans la moitié nord, 6 à 8 degrés dans la moitié sud, 10 à 12 degrés en Provence et jusqu'à 15 degrés en Corse.

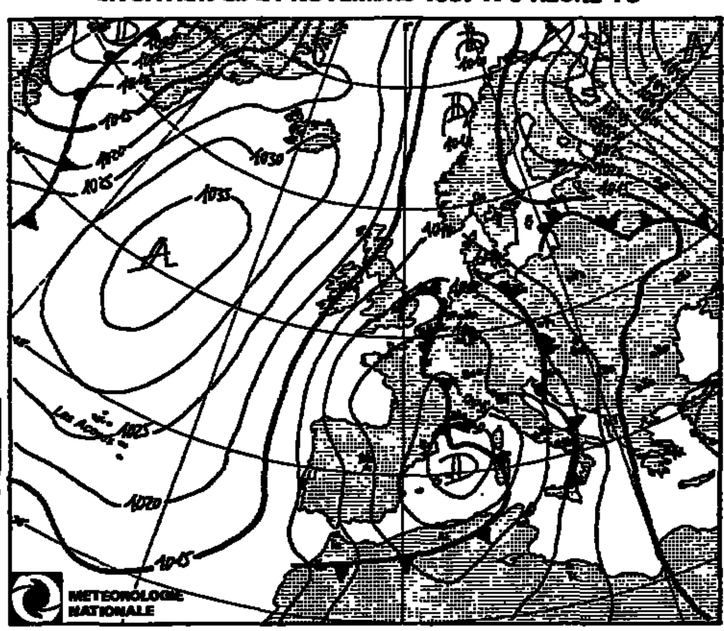
Vendredi 27 novembre : l'amélioration se dessine. Sur la moitié nord de la France, le ciel sera encore gris le matin, mais le soleil percera la couche nuageuse dans la journée. Quelques précipitations pourront se produire le matin de la Lorraine à l'Alsace, mais tendront à disparaître l'après-midi. Le vent de nord faiblira progressivement.

Sur la moitié sud, le ciel sera beaucoup plus dégagé, sauf de la Côte d'Azur à la Corse où les nuages instables persisteront en donnant quelques averses.

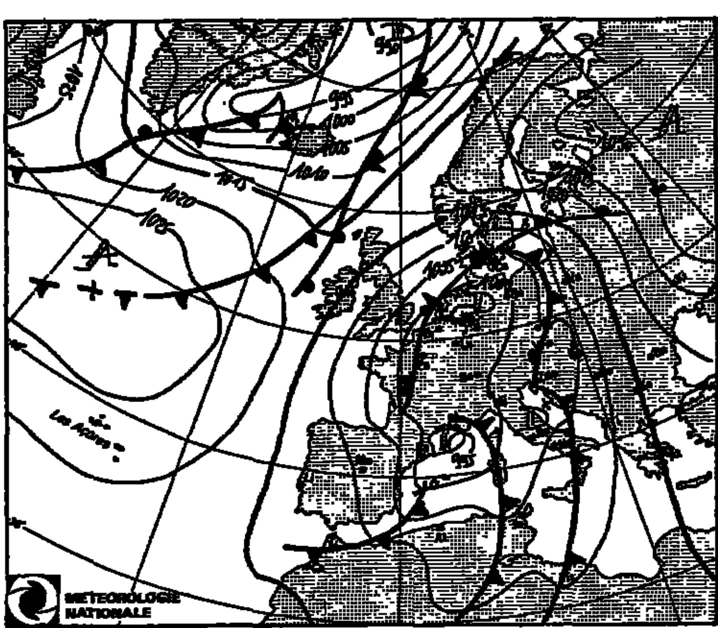
Les températures minimales seront en faible baisse et les maximales stationnaires.

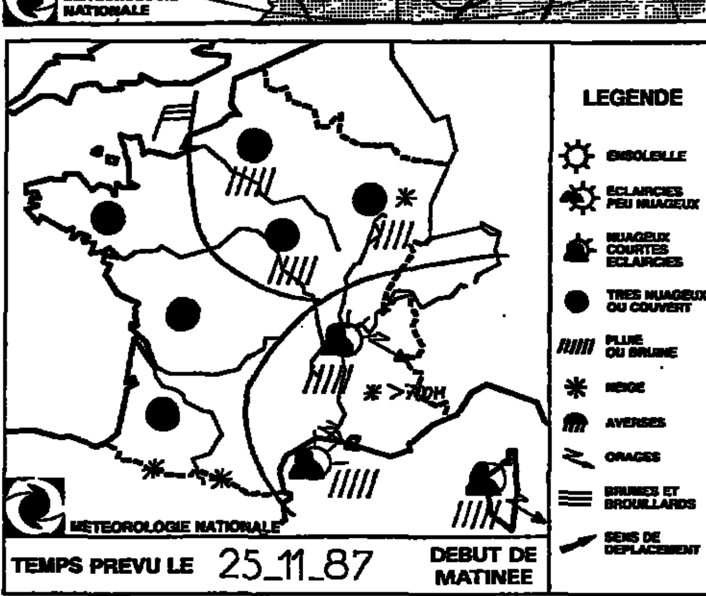
Samedi 28 et dimanche 29 novembre : froid sec. Le soleil, le ciel bleu et un froid sec donneront un caractère plus agréable à cette fin de semaine.

SITUATION LE 24 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-11 à 6 heures TU et le 24-11-1987 à 6 heures TU — le 24-11-1987

FRANCE

AJACCIO	13	10	O
BIARRITZ	10	2	A
BORDEAUX	8	2	N
BOURGES	6	4	C
BREST	8	2	A
CAEN	6	2	N
CHERBOURG	6	5	P
CLERMONT-FERR.	5	3	P
DIJON	6	3	C
GRENOBLE St-M-H	6	2	C
LILLE	6	4	B
LIMOGES	4	2	P
LYON	7	4	C
MARSEILLE-MAR.	10	8	O
NANCY	7	2	C
NANTES	8	1	C
NICE	13	8	P
PARIS-MONTS.	6	5	N
PAU	7	−1	B
PERPIGNAN	9	6	C
RENNES	7	1	C
ST-ÉTIENNE	9	2	P
STRASBOURG	8	1	C
TOURS	6	2	P
TOULOUSE	9	4	P
POINTE-A-P.	29	23	P

ÉTRANGER

ALGER	18	16	C
AMSTERDAM	7	5	N
ATHÈNES	18	12	N
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	10	2	D
BELGRADE	9	6	C
BERLIN	5	2	C
BRUXELLES	6	4	D
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	7	4	C
DAKAR	29	21	D
DELHI	30	10	B
DJERBA	20	13	D
GENÈVE	6	3	C
HONGKONG	26	23	D
ISTANBUL	15	11	N
JÉRUSALEM	19	7	D
LISBONNE	15	7	A
LONDRES	6	3	N
LOS ANGELES	20	10	D
LUXEMBOURG	5	2	N
MADRID	11	1	N
MARRAKECH	19	12	P
MEXICO	25	10	B
MILAN	6	5	P
MONTRÉAL	3	−5	C
MOSCOU	−8	−9	*
NAIROBI	23	17	P
NEW-YORK	11	−1	C
OSLO	1	−7	P
PALMA-DE-MAJ.	16	7	O
PÉKIN	5	0	D
RIO-DE-JANEIRO	24	21	C
ROME	15	12	P
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	5	2	C
SYDNEY	26	20	N
TOKYO	16	9	D
TUNIS	20	14	C
VARSOVIE			
VENISE	7	6	P
VIENNE	8	2	P

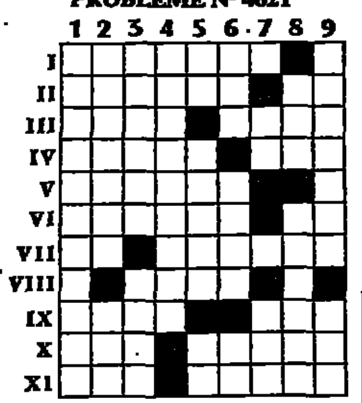
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4621



HORIZONTALEMENT

I. Quoi de plus normal qu'il soit d'une humeur de dogue ! – II. Obtenue facilement avec une cruche comme avec une gourde. Mène à une condamnation. – III. Emporté de force ou transporté sans effort. Ne fut certes pas, malgré sa situation, *heureux comme un roi.* – IV. Bien connus, dans les deux sens du terme, des hommes de barre. Ce n'est pas pour le roi de Prusse qu'il a fait travailler. – V. Un qui connaît la chanson ! – VI. Ses parents étaient frère et sœur. Note. – VII. Certains limiers le voient d'un très bon œil, tandis que d'autres n'aiment guère tomber dessus ! Qui peut, malgré tout, avoir les crocs. – VIII. Peut convenir à celui qui a besoin de chaleur. – IX. Aperçu quotidiennement par maints Bavarois. N'est pas vraiment en tête de liste. – X. Charles ou Charlotte ? A tout de même son utilité pour celui qui ne fait rien de propre. – XI. Qui peuvent aller se rhabiller. Où nombreux sont ceux qui connaissent Vienne sans jamais avoir aperçu le Danube.

VERTICALEMENT

1. Dépense beaucoup quand il fait les courses. – 2. Jetaient la pierre à autrui. Glissait dans l'escarcelle. – 3. Se séparent très souvent, mais restent toujours très proches. Souhaitent aller vers les étoiles. – 4. *Met* sur le bon chemin celui qui cherche sa direction. – 5. Adverbe. Accepte tout les yeux fermés parce qu'il est aveugle. Eloigne de la réalité. – 6. On en pince pour lui. Récompensait les coolies. Espoir des parieurs. – 7. Préposition. Fut victime d'une grande faiblesse. – 8. Ce n'est pas parce qu'il aimait jouer qu'il resta pour autant très *enfant.* Cela bouge autour de lui. – 9. Œuvre de grande inspiration. Est sans prix.

Solution du problème nº 4620

Horizontalement

I. Estampeur. – II. Versatile. – III. Ela. Sort. – IV. Go. Sein. – V. Lierre. Me. – VI. Ode. Star. – VII. Ise. Ote. – VIII. Aneth. Pue. – IX. Ni. Sem. – X. None. Ur. – XI. Ire. Crâne.

Verticalement

1. Eveil. Garni. – 2. Sel. Io. Or. – 3. Tragédienne. – 4. As. Orestie. – 5. Mas. Eh ! – 6. Ptôses. Sûr. – 7. Eire. Topera. – 8. Ultimatum. – 9. Ré. Nérée. Né.

GUY BROUTY.

Échecs



Gagnant la seizième partie

Karpov rejoint Kasparov

« Cette fois, je ne vois pas comment Kasparov va s'en sortir. » Le *« cette fois »* du grand maître hongrois Sax, un des candidats au prochain championnat du monde, était un rappel aux deux parties, la septième et la neuvième, ajournées elles aussi à l'avantage de Karpov mais que le challenger n'avait pu conclure que par la nullité. En fait, le jugement de Sax faisait l'unanimité même si, jusqu'ici, les analyses de Kasparov *(et de ses secondants)* s'étaient montrées parfaites.

Parfait aussi a été le jeu de Karpov dans cette seizième partie, le lundi 23 novembre. Reprenant crânement l'anglaise, le challenger a d'abord posé des problèmes dès l'ouverture avec 11... d5 sur lequel Kasparov mit trente-six minutes avant de répondre. Voulant donner de l'air à sa paire de Fous, le champion du monde avança (imprudemment ?) ses pions (14. f3, 15. é4, 19. f4, 20. é5) jusqu'à arriver au très audacieux 24. *f5*.

C'est là que Karpov va montrer une maîtrise exceptionnelle. Relevant d'abord rapidement le défi sans craindre l'enfermement de son Fou (24... ç5), le challenger va prendre ensuite vingt minutes avant de calculer que le sacrifice de pion proposé par Kasparov était faux, donc acceptable. Enfin, sur 30. f6, dernier feu de Kasparov, il va trouver le remarquable Dé6 qui sonnera le glas de l'attaque spéculative du champion du monde.

Nanti d'un bon pion de plus, Karpov, en zeitnot (tout comme Kasparov), va sereinement regrouper ses forces, ramenant sans bruit son Cavalier roi (33... Cç4) posé depuis le treizième coup sur la case a5 ! Un géant dans une telle finale.

Kasparov a, une fois de plus, bien analysé les choses, puisque, mardi à 12 heures, il abandonnait avant la reprise. Cette très belle victoire de Karpov (la deuxième avec les Noirs) lui permet de rejoindre Kasparov au score (8-8). Il lui faut maintenant gagner encore une fois (sans perdre) dans les huit parties qui restent à jouer, ne pouvant se contenter de l'égalité. Il s'agit là d'une autre affaire.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Seizième partie

Partie anglaise

1. ç4	é5	23. Cd4 (110)	Dç8 (106)
2. Cç3	Cf6	24. f5 (119)	ç5 (113)
3. Cf3	Cç6	25. Dé4 (120)	çxd4
4. g3	Fb4	26. Dxg4 (121)	Cxé5 (133)
5. Fg2	0-0	27. Dé2 (123)	Céç6 (135)
6. 0-0 (6)	Té8 (4)	28. çxd4 (126)	Cxd4 (135)
7. d3 (8)	Fxç3	29. Fxd4 (127)	Txd4 (136)
8. bxç3 (8)	é4 (6)	30. f6 (127)	Dé6 (138)
9. Cd4 (8)	h6 (7)	31. Db2	Dé3+
10. dxé4 (11)	Cxé4 (8)	32. Rh1 (141)	b6 (140)
11. Dç2 (11)	d5 (8)	33. fxg7	Cç4
12. çxd5 (47)	Dxd5 (9)	34. Dç2	Rxg7
13. é3 (62)	Ca5 (47)	35. Fd5 (145)	Cd6 (146)
14. f3 (86)	Cd6 (53)	36. Db2 (146)	Dé5 (147)
15. é4 (87)	Dç5 (55)	37. Fb3 (146)	a5 (148)
16. Fé3 (94)	Cdç4 (64)	38. Df2 (147)	f5 (148)
17. Ff2 (95)	Dé7 (64)	39. Db2 (148)	h5 (148)
18. Tad1 (101)	Fd7 (77)	40. a3 (149)	Rg6 (149)
19. f4 (104)	Tad8 (85)	41. Ajour. Aband.	
20. é5 (107)	Fg4 (99)		
21. Cf5 (108)	Dé6 (104)		
22. Txd8 (109)	Txd8 (104)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement

BLANCS. – Rh1, Db2, Tf1, Fb3, Pa3, g3 et h2.

NOIRS. – Rg6, Dé5, Td4, Cd6, Pa5, b5, f5 et h6.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Jean CHEVAL
et Georgia MAKHLOUF
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 30 octobre 1987, à Paris.

100, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

Adoption

– Claudine et Christian NOUVION
laissent à Julie
la joie d'annoncer l'arrivée de

Antoine,

né à Bogota, le 24 septembre 1987.

156-158, rue Legendre,
75017 Paris.

Décès

– Mme Henri Abraham,
M. et Mme René Lévy,
M. et Mme Jacques Goldenberg,
M. et Mme Claude Abraham,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri ABRAHAM,

survenu le 19 novembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Nancy, dans l'intimité.

– La Fédération nationale des centres musicaux de France fait part du décès de

François-Louis BONNOT,
son président d'honneur,
inspecteur honoraire jeunesse et sports,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,
du Mérite sportif et du Mérite social.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 novembre 1987 à Gournay-sur-Marne dans la plus stricte intimité.

– L'Association française des capitaines de navires a le regret de faire part du décès brutal de leur président d'honneur,

le commandant BROCHEC,
capitaine au long cours,
membre du Conseil supérieur
de la marine marchande,

survenu le 22 novembre 1987.

11, avenue du Maréchal-Leclerc,
92210 Saint-Cloud.

– Michel Deuré a la tristesse d'annoncer le décès de sa mère

Marie-Louise DEURÉ,

survenu le 22 novembre 1987.

Les obsèques auront lieu le 24 novembre en l'église d'Yzeure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, rue des Potiers,
03000 Moulins.
28, rue Gamal-Abdel-Nasser,
Tunis.

– Michel-Léon Hirsch,
Hélène et Georges Himelfarb,
Catherine Hirsch,
Elia et Nicole Perroy,
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort de

Françoise HIRSCH,
née Perroy,

survenue subitement à son domicile, dans sa soixante-seizième année, le 15 novembre 1987.

Selon son vœu, il n'y a pas eu d'obsèques.

Thalassa,
06210 La Napoule.

– Le docteur et Mme François Iselin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jérôme Iselin,
Mme Brigitte Iselin,
et son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Dr Marc ISELIN,
ancien président
de l'académie de chirurgie,
ancien président de la Société française
de chirurgie de la main,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,

survenu à Paris, le 21 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 novembre, à 8 h 30, en l'église des Billettes, 24, rue des Archives, 75004 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes à l'église.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Clairegoutte (Haute-Saône).

« Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. »

Luc II - 29.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– La R*L* Martinovics a la douleur de faire part du passage à l'O*E* de son Ven* d'Hon*

Michel KEMENY.

Son incinération aura lieu le 27 novembre 1987, au cimetière du Père-Lachaise, à 13 h 15.
Gem* Gem* Gem* mais Esp*.

– Mme Guy de Bernard de Feyssal,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Longnon-Nattier,
M. et Mme Guy Longnon,
M. Jean-Loup Longnon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LONGNON,
née Marie-Louise Castellan.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 25 novembre, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

52, bd Saint-Germain,
75005 Paris.
15, square Sidi-Brahim,
13005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 novembre 1987, de

Jean MAITRON,
historien du mouvement ouvrier.

Selon la volonté du défunt, son corps a été incinéré dans *l'intimité familiale*, incinération purement civile, et les cendres dispersées.

« Groupons-nous et, demain, l'Internationale sera le genre humain. »
Eugène Pottier.

De la part de :
Marcelle Maitron,
sa *femme*,
Françoise Davydoff,
ses enfants et petit-fils,
Michèle et Pierre Jodogne
et leurs fils,
Jean-Louis et Liliane Maitron
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils.

117 *bis*, rue Armand-Silvestre,
92400 Courbevoie.

(*Le Monde* du 18 novembre 1987.)

– C'est avec une intense émotion que les Éditions ouvrières, ont appris le décès de leur ami

Jean MAITRON,
historien du mouvement ouvrier,

survenu le 16 novembre 1987, dans sa soixante-dix-septième année.

12, avenue Sœur-Rosalie,
75621 Paris Cedex 13.

– Le comité de rédaction de la revue *le Mouvement social*,
les lecteurs et lectrices de la revue
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MAITRON,
fondateur de la revue
et membre de son comité de rédaction.

– M. et Mme Patrice Renoux,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Baillot,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Renoux,
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Renoux,
et leur enfant,
Les familles Renoux, Blaustein
et Nicoud,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Serge RENOUX,
notaire,
médaille de la Résistance

et de

Mme Andrée RENOUX,
née Nicoud,

son épouse.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 12 novembre 1987, à Saint-Raphaël (Var).

Les familles remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Vieytes, 465 Martinez,
Province de Buenos-Aires
(Argentine).
Le Sansonnet, Bouchemaine,
49000 Angers.
11, rue de la Sous-Préfecture,
84200 Carpentras.
Le Capri, Traverse de Cuques,
13400 Aix-en-Provence.

– Les parents et les amis de

Helen SCOTT,
née Reswick,
médaille de la France libre,
chevalier des Arts et Lettres,

ont la douleur de faire part de son décès.

Les obsèques auront lieu le jeudi 26 novembre, au cimetière de Montmartre, à 11 heures.

– M. Isaac Sibony
et ses enfants,
Maurice, Ketty et Viviane,
Raoul Bensaya,
son frère,
Et son fils Joseph,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisa SIBONY.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le mercredi 25 novembre 1987, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris, où l'on se réunira.

10, rue de Vouillé,
75015 Paris.

– Mme Paul Toinet,
M. et Mme Raymond Toinet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Fleury
et leurs enfants,
Mlle Marie-France Toinet,
Mlle Marileine Toinet,
Les enfants et petits-enfants de Paul (†) et Monique (†) Kempf,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

M. Paul TOINET,
ancien élève de l'École polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre belge 1914-1918,

survenu le 22 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 novembre à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

– Mme Maurice Touzery,
son épouse,
M. et Mme Francis Benoit,
M. et Mme Charles Touzery,
M. et Mme Henri Chabert,
M. et Mme Ramon Velez,
le docteur et Mme Philippe Masserau,
ses enfants,
Ses dix-sept petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice TOUZERY,

rappelé à Dieu le 22 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 novembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse.

91, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. le professeur
Daniel Widlöcher,
Frédérique et Virginie Widlöcher,
Seif Mejal,
Mme Paul Dassonville,
Mme Jean Widlöcher,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel WIDLOCHER,
née Edith Dassonville,

leur épouse, mère, grand-mère, fille, belle-fille et parente,
survenu le 21 novembre 1987, à l'âge de cinquante-trois ans, à Paris-13e.

La levée du corps aura lieu le jeudi 26 novembre 1987, à 7 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, 22, avenue Bruant, 75013 Paris.

Le service religieux sera célébré, dans l'intimité familiale, en l'église de Rhuis (Oise), suivit de l'inhumation dans le caveau de famille.

32, rue Charles-Baudelaire,
75012 Paris.
2, rue Cavée-du-Chapitre,
60410 Rhuis.

Erratum

– Dans l'annonce du décès de

René ZIZA,

parue le samedi 21 daté 22-23 novembre, il fallait lire Jean-René et Béatrice.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 28 novembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, sa paroisse, pour le repos de l'âme de

Mme Jacques MAZE-SENCIER,
née Henriette
Pinot Périgord de Villechenon,

décédée le 9 novembre 1987.

De la part de ses enfants,
M. et Mme Robert Maze-Sencier
et leurs enfants,
M. et Mme Guy de Riedmatten
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Naudin
et leurs enfants,
M. et Mme Reinold Geiger
et leurs enfants.

Communications diverses

– L'Association des Ailes Brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 1er décembre, de 17 heures à 20 heures, et les 2, 3 et 4 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, d'Aéroports de Paris, de l'Aéro-Club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

– Cercle Bernard-Lazare, 40e anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, 10e anniversaire de la visite de Sadate en Israël. En présence de M. Itzhak Aviran, ministre plénipotentiaire auprès de l'ambassade d'Israël, avec Dov Baz-Niz, journaliste, ancien député à la Knesset, Bertrand Delanoë, conseiller de Paris, membre du comité directeur du PS, Dominique Moïsi, directeur adjoint de l'IFRI, et Azié Shapiz, délégué du MAPAM en Europe, jeudi 26 novembre à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Radioactivité : le radon du foyer

Certaines maisons sont bâties sur des terrains naturellement radioactifs. Leurs habitants sont exposés à des doses supérieures aux normes.

CE sont *« les toilettes les plus radioactives du monde ».* Elles se trouvent dans un centre de soins de Chagford, dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne, en bordure des landes de Dartmoor. Les scientifiques du Bureau national de protection radiologique (NRPB) de Grande-Bretagne affirment même que si les patients passaient chaque jour une heure dans ces lieux, ils auraient reçu au bout d'un an une dose d'irradiation bien supérieure aux normes annuelles retenues par les services de protection du pays (1). Les coupables sont connus : le radon et ses descendants. Un gaz radioactif incolore et inodore issu de la désintégration du radium contenu dans le sol et les matériaux de construction.

L'anecdote pourrait prêter à sourire si elle ne cachait une réalité plus sérieuse. Des milliers de ménages, si l'on en croit les estimations du NRPB, respireraient dans leurs logements un air chargé de tant de radon que pas un service de protection ne l'accepterait dans une installation nucléaire ! Quelque 20 000 habitations britanniques, dont 5 000 dans le Devon et 8 000 en Cornouailles, présenteraient un taux de radioactivité dû au radon supérieur ou égal à 400 becquerels par mètre cube (2) correspondant à une dose annuelle d'irradiation *« quatre fois supérieure »* à celle retenue pour les travailleurs du centre nucléaire britannique de Sizewell. Quant aux toilettes désormais célèbres de Chagford, elles atteindraient des sommets avec un niveau de radioactivité cinq fois supérieur.

Rien de surprenant à cela. Car, dans certaines régions, *« les maisons sont,* si l'on en croit M. Mike O'Riordan, directeur du département des mesures radiologiques au NRPB, *des concentrateurs rêvés pour le radon ».* Ce gaz diffuse aisément dans le sol et dans les pierres de construction. *« Il passe par les trous aménagés pour les tuyaux, les canalisations, suit les fissures »* et se concentre d'antant plus que l'air ne circule pas dans la pièce où il stagne. De ce point de vue, *« les doubles vitrages, prônés pour les économies d'énergie, n'ont fait qu'aggraver les choses, multipliant par dix »* la teneur en radon de certaines résidences insuffisamment ventilées. Des *chiffres qui inquiètent au point* que certains chercheurs se demandent si de tels phénomènes ne seraient pas à l'origine d'une partie des cancers du poumon dans ces régions.

Sans doute convient-il de prendre ces indications avec prudence. D'antant que les taux de cancer du poumon ici, mais aussi en France, dans le Massif armoricain ou dans le Massif Central aux sous-sols riches en minerais radioactifs, sont en général *« significativement plus bas que dans le reste du pays ».* Cela tient sans doute à l'absence, dans ces régions, d'industries lourdes génératrices de fumées et de molécules carbonées pouvant contribuer à l'apparition de cancers pulmonaires. Mais cela tient peut-être aussi à ce que l'on attribue trop facilement, faute de pouvoir faire la distinction, au tabac ou à l'alcool certains cancers du poumon dus peut-être à une trop forte concentration de radon dans l'atmosphère.

L'irradiation des tissus pulmonaires

Quoi qu'il en soit, *« le problème est réel »,* note le docteur Jacques Lafuma, chef du département de protection sanitaire du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui précise que le Centre de recherches international sur le cancer de Lyon a retenu en septembre le radon comme agent cancérigène. En fait ce n'est pas tant le radon 222 issu de la *désintégration du radium contenu* dans le sol et dans les roches qui est visé, que les deux éléments radioactifs auxquels il donne naissance après une certaine période (3). Contrairement au radon, ces deux « produits-filles » ne sont pas des gaz mais des particules radioactives solides qui se fixent facilement sur les murs, les planchers, les plafonds, les matériels, mais aussi sur les poussières qu'absorbent les poumons pendant la respiration. Certaines d'entre elles restant prisonnières des alvéoles pulmonaires peuvent alors irradier ces tissus, ce qui présente sur une longue période *un risque à ne pas négliger.*

Le problème est connu depuis longtemps dans les mines d'uranium, où les teneurs en radon issu de la roche broyée ou des eaux de ruissellement peuvent être importantes et facilement mesurables.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 26.)

(1) *New Scientist* du 5 février 1987.
(2) Un becquerel correspond à la désintégration chaque seconde d'un noyau d'atome radioactif.
(3) Au bout de 3,8 jours, la moitié des atomes de radon se décompose en deux radioéléments, émetteurs de particules alpha : le polonium 218 et le polonium 214.



XAVIER ZIMBARDO

Une maison bâtie sur le terrain granitique breton

PRATIQUES MÉDICALES ILLÉGITIMES

UNE récente série d'informations vient d'enrichir ces dernières semaines le vieux débat sur la légitimité des pratiques médicales « différentes » ou « parallèles ».

Il y eut tout d'abord (*le Monde* daté 8-9 novembre) une décision de justice : la condamnation par le tribunal de Nanterre de Jean-Michel Solomidès à une amende de 5 000 F pour exercice illégal de la pharmacie. Rien ne permet de dire qu'il s'agit là du dernier épisode de « l'affaire Solimidès », du nom de celui qui pensait avoir trouvé avec ses *« physiatrons synthétiques »* une voie originale et efficace de traitement du cancer comme de diverses autres maladies graves. Tout en revanche prouve que l'espoir un moment nourri (c'était au moment de la concertation nationale sur le cancer lancée par M. Jack Ralite, alors ministre de la santé) d'une véritable évaluation scientifique de ces produits est moins que jamais d'actualité.

Soucieuse de prendre position dans ce débat, l'Académie nationale de médecine consacrait sa séance du 27 octobre dernier aux *« thérapeutiques parallèles ou diversifiées »,* dans lesquelles elle ne voit que *« l'attrait de l'insolite et du merveilleux »* ainsi qu'*« un certain goût pour l'irrationnel ».* Accueillant avec précautions la mésothérapie, *« méthode thérapeutique qui ne peut être érigée en spécialité »,* l'Académie maintient ses positions critiques envers l'homéopathie et l'acupuncture. Là encore, le débat est loin d'être clarifié puisqu'aucune évaluation scientifique n'est envisagée pour l'instant, chaque partie rejetant sur l'autre la responsabilité de l'actuel divorce.

Les choses semblent en revanche plus claires en ce qui concerne la méthode Doman, sur laquelle la direction générale de la santé vient de prendre une position sans ambiguïté (*le Monde* du 20 novembre). Présentée depuis les années 60 comme un programme thérapeutique efficace vis-à-vis notamment des graves lésions du système nerveux dont souffrent les enfants handicapés, la méthode Doman est aujourd'hui condamnée sans appel par les autorités sanitaires françaises. Elle ne fera notamment l'objet d'aucun financement public.

En définitive, tout se passe comme si aucun pont durable ne pouvait être jeté entre l'institution et les tenants, plus ou moins marginalisés, des pratiques médicales « différentes ».

JEAN-YVES NAU.

Blanchir sous la seringue

Les toxicomanes vieillissent aussi. Le nombre des drogués de plus de trente ans est en augmentation.

TOUS les drogués n'ont pas vingt ans... Prématurément vieilli, les yeux largement cernés derrière des cheveux grisonnants, Antoine a trente-cinq ans tout juste et douze années d'héroïne derrière lui. Comme d'autres, il fait partie de la cohorte des « vieux » toxicomanes, de ceux qui ont blanchi sous le harnais de la « poudre » et jeté par-dessus bord bien des illusions. Les premiers résultats d'une enquête menée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) montrent que le nombre de ces drogués de plus de trente ans est en augmentation : ils représentent aujourd'hui 15% des personnes reçues par des centres de soins spécialisés, contre seulement 7% en 1971. Avec l'âge, de nouveaux problèmes surgissent, mais aussi des façons différentes de « gérer » la toxicomanie.

La trentaine est considérée par de nombreux drogués comme une étape décisive. *« La plupart d'entre eux se promettent d'arrêter avant cet âge »,* explique le docteur Pierre Vion, médecin du centre médical Marmottan à Paris. *Ceux qui franchissent* ce cap sans avoir renoncé à la drogue vivent leur fuite en avant comme un échec douloureux. Le temps les rend souvent fatalistes en leur ôtant l'illusion de maîtriser le produit, de pouvoir se dire aux soirs de déprime : *« Je suis libre, j'arrête demain. »*

Pris au piège, ils souffrent d'un affaiblissement physique et vivent une arrière-saison sans joie de la « défonce ». Le plaisir s'est envolé et la « lune de miel » avec le produit n'est plus qu'un lointain souvenir, remplacé par une dépendance mécanique. *« Maintenant,* explique Sylvie, trente-trois ans, *je me shoote uniquement pour pouvoir dormir tranquille et pour ne pas être trop malade. »* Souvent polytoxicomanes, ces vétérans d'un combat perdu tentent de survivre au quotidien, en gérant tant bien que mal leurs angoisses et leurs besoins.

Pour certains, le vieillissement correspond à une immersion de plus en plus profonde dans l'univers de la marginalité. Souvent clochardisés, ils ont renoncé à toute vie professionnelle et recourent à des expédients pour se procurer les produits dont ils ne peuvent se passer. A quarante ans, Michel ne se souvient pas avoir jamais travaillé régulièrement. Venu à l'héroïne par le biais du mouvement hippie, il avait alors idéalisé la drogue, symbole à ses yeux d'un *monde de fête et* de libération. Puis ce paradis s'est terni, les hippies ont remisé leurs rêves, et Michel est resté *« dans les étoiles »,* comme il dit, enfermé dans sa dépendance et incapable de se réinsérer socialement.

Grand habitué des hôpitaux et, parfois, de la prison, il mène une existence à secousses, partagée entre la « galère » ordinaire et l'enfermement qui, explique-t-il, lui permet de se *« reposer ».* Hébergé au hasard des nuits par des compagnons de fortune ou par l'Armée du salut, il préfère passer sous silence l'origine, plus ou moins légale, de ses ressources. *« Une chose est sûre,* soupire-t-il, *c'est que je ne profite même pas de ce que je gagne. »*

A l'âge où la plus grande partie de la population mène une existence familiale autonome, ces toxicomanes vivent encore le plus souvent dans la dépendance de leurs parents. *« Ils forment moins de couples et ont moins d'enfants qu'une population témoin,* explique le docteur Sylvie Angel, responsable du centre de thérapie familiale Monceau, à Paris. *Ils n'ont pas encore élaboré de séparation avec leur famille. »* Handicapés par des liens familiaux complexes, ils stagnent dans une éternelle adolescence à l'heure où d'autres pensent carrière, promotion sociale ou complément vieillesse.

« L'image du traîne-misère »

Pour eux, la drogue a arrêté le temps et mis toute progression entre parenthèses. Malgré ses trente-sept ans, Daniel entretient des relations particulièrement orageuses avec une mère autoritaire et reçoit, *en cachette,* de l'argent de son père. Après avoir vécu plusieurs amours détruites par la drogue et l'instabilité, il vit seul et remâche des angoisses en se *« cachant derrière sa seringue ».* D'autres affrontent des situations inverses, telle cette cocaïnomane chassée du domicile de sa fille qui ne supportait plus les incartades de sa mère...

Nostalgiques d'une existence plus calme et moins asociale, certains s'appliquent à atteindre un semblant de stabilité. Faute de pouvoir «décrocher», ils tentent de composer avec leur produit et leur entourage. *« Je ne supporte pas l'image du vieux toxico traîne-misère »,* affirme avec force Jean-Paul, trente-six ans, animateur dans la région parisienne. Fatigué des combines douteuses, il essaie de mener une vie professionnelle digne de ce nom et s'est reconverti dans des produits moins coûteux que l'héroïne : les médicaments, le haschisch et l'alcool font son ordinaire, la «poudre» étant réservée aux jours fastes. D'autres *tentent* de rompre avec le milieu des toxicomanes ou d'élever des enfants qui passent parfois la moitié de leur temps chez les grands-parents. Mais ces tentatives finissent bien souvent par échouer, car drogue et stabilité font mauvais ménage. *« Il est trop difficile d'aller travailler quand on est en manque,* explique Alain, un comédien de quarante ans qui a abandonné la drogue depuis quatre ans. *Et puis la tentation est toujours présente : quand j'essayais de décrocher, j'avais régulièrement des copains qui venaient me demander de se droguer chez moi... »*

Tous expriment, en fait, le même immense dégoût de la «galère» permanente. La drogue est vécue comme un fardeau trop lourd, comme une erreur de jeunesse qu'il devient de plus en plus douloureux de payer avec l'âge. *« Au fond,* soupire une toxicomane, *j'envie les beaufs. Bien sûr, ils ne sont pas terribles, mais je donnerais n'importe quoi pour avoir leurs problèmes et pas les miens... »*

RAPHAËLLE RÉROLLE.

SIDA : à l'école des patients

La prise en charge des malades atteints du SIDA modifie la relation entre le médecin et son patient.

VÉRONIQUE n'a aucune crainte. Depuis des années, elle manipule tubes et perfusions dans le service du professeur Escande, à la clinique Tarnier, à Paris. Sans relâche et sans appréhension. Le moindre doute l'aurait d'ailleurs précipitée hors des murs de cette clinique : elle est enceinte de trois mois. Sa tranquillité n'a rien d'une bravade ou d'un défi au destin. Si elle sait que les risques de transmission du virus du SIDA sont désormais connus, elle sait aussi qu'il y a quelques années à peine les précautions étaient réduites à néant. Dans les premiers temps de la maladie, alors que le SIDA n'avait pas encore de nom, elle soignait les malades dans l'ignorance absolue des règles de contagion. Sans gants. Sans masque. Sans désinfection. Et sans aucun accident. Ce long compagnonnage avec la maladie a chassé la peur du virus. *« Il y a bien eu une brève période d'inquiétude lorsque le virus a été isolé,* raconte-t-elle. *Nous avons dû alors respecter des règles très strictes. Nous connaissions les malades depuis longtemps, nous leur serrions la main, et, du jour au lendemain, il nous a fallu rentrer dans leur chambre masquées et gantées. C'était d'autant plus difficile que nous pensions que ces précautions étaient excessives. Finalement, cela a duré à peine un mois. Ça nous cassait trop les pieds ! »*

Cette sérénité acquise au fil des ans n'a pas encore gagné les autres services hospitaliers. Véronique raconte le séjour temporaire d'un de ses malades dans une clinique où les cas de SIDA étaient pratiquement inconnus : une chambre délaissée, des plateaux glissés furtivement par des silhouettes pressées, une vaisselle à peine touchée du bout des doigts, des visages protégés par des masques. *« Ce malade est revenu chez nous complètement abattu,* conclut-elle, *il ne comprenait pas. »*

L'incompréhension du monde extérieur renforce entre le personnel soignant de ces services et les malades une étonnante solidarité. Une entraide faite d'un dialogue nourri et d'échanges confiants. *« L'une des caractéristiques du SIDA, c'est que la plupart des malades ne parlent avec personne,* explique le docteur Willy Rozenbaum à l'hôpital Claude-Bernard. *Une grande partie de leurs souffrances vient de ce rejet, de cette désocialisation. Ici, ils trouvent une écoute et ils peuvent nous parler de leur maladie en toute liberté. Pour eux, nous sommes un peu un lieu à part où les relations restent humaines. Nous les écoutons, et s'il le faut, nous les bousculons car la pitié est toujours mauvaise conseillère. Ici nous n'avons vis-à-vis de nos malades ni frayeur, ni jugement, ni préjugés. »*

« Il s'agit un peu d'un îlot »

Et les infirmières évoquent tour à tour les visages défaits de ces malades quotidiennement en butte à la défiance des autres, les étranges refus des chauffeurs de taxi fuyant devant les taches du sarcome de Kaposi, les regards inquiets des pharmaciens épluchant les feuilles de soin portant le tampon de l'hôpital Claude-Bernard. Certains malades préfèrent désormais que ce nom trop célèbre disparaisse au profit d'un cachet « pavillon Chantemesse », plus anonyme et plus discret. Si ces rebuffades n'étaient pas si douloureuses, les infirmières se contenteraient d'un haussement d'épaules. *« Mais dans ce cas-là, nous souffrons avec eux et nous les écoutons,* confie une infirmière du service du professeur Gentilini de la Pitié-Salpêtrière. *Tout ce que nous pouvons faire, c'est leur montrer qu'ici, ils sont à l'abri de tout cela. Ils le savent bien. C'est pourquoi, paradoxalement, ils sont tellement à l'aise à l'hôpital. Pour eux, il s'agit un peu d'un îlot. »*

Dans ces services, on dit volontiers *« le SIDA nous est tombé dessus »*. Sans sommation. Il a fallut s'organiser, accueillir et apprendre jour après jour cette maladie nouvelle dont on ne savait rien. Pendant ces années passées au coude à coude à lutter contre un ennemi commun au visage encore flou, malades, infirmières et médecins ont navigué ensemble, parfois dans le brouillard. C'est au fil de cette progression hésitante acquise au prix d'un grand investissement affectif que s'est forgée cette solidarité. *« Nous vivons tous, malades et soignants, dans la même espérance : que l'on trouve enfin quelque chose,* confie Monique, du pavillon Chantemesse de l'hôpital Claude-Bernard. *Lorsque l'on parle d'un nouveau médicament, nous avons toutes hâte de l'essayer. Lorsque l'un des malades meurt, nous sommes toutes effondrées. Nous avons appris la maladie ensemble et nous avons les mêmes espoirs et les mêmes désillusions que nos malades. »*

La médecine n'est pas sortie indemne de ces cinq années de tourmente. Bousculés par cette maladie inconnue, les soignants ont découvert des patients exigeants, lucides, angoissés et terriblement informés. *« Ils épluchent les revues médicales et savent beaucoup de choses,* explique Isabelle Gorin, médecin à la clinique Tarnier. *Ils sont très avides de connaître les résultats de leurs analyses et souvent ils me téléphonent plusieurs fois par semaine pour me demander des précisions sur tel aspect de la maladie. Au moindre pépin, dès qu'ils toussent ou qu'ils ont de la fièvre, ils m'appellent pour savoir s'ils doivent s'inquiéter. Nous n'avions pas l'habitude d'être si souvent sollicités. »*

Difficile, dans ces conditions, de jouer avec la vérité. Pour des malades souvent jeunes et parfaitement au fait de l'évolution de leur mal, les explications évasives et rassurantes ne suffisent pas. *« Avec ceux-là, il n'est pas question de tricher,* confirme une infirmière, *ils s'en rendraient bien vite compte. »*

Le dialogue s'établit donc sur cette relation plus directe et plus équilibrée. *« Le corps médical avait parfois tendance à négliger la relations psychologique avec le malade au profit d'actes plus « techniques »,* souligne le docteur Peigné, psychiatre à l'hôpital Cochin. *Il avait perdu l'habitude de ne pas savoir comment guérir. Même dans le cas du cancer, il « faisait » toujours quelque chose. Face au SIDA, il se trouve démuni et redécouvre de ce fait l'art de savoir parler et écouter. »* De ce dialogue où le partage de l'information est fondamental, le médecin esquisse jour après jour une « autre » façon de travailler : le malade est davantage associé à la prise de décisions. *« L'absence de traitement nous met dans une situation inconfortable,* explique l'un des médecins de l'hôpital Claude-Bernard. *Du coup, nous travaillons d'une façon différente. Nous discutons avec les patients afin d'élaborer ensemble une stratégie face à la maladie et nous prenons les décisions avec eux. De cette manière, nous favorisons la prise en charge de leur mal par les patients. Ce type d'approche, c'est l'avenir. Même si cela demande plus d'efforts, plus de discussions et plus d'attention. »*

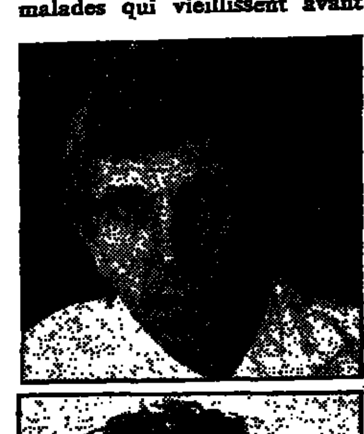
Ces nouveaux comportements n'ont pas épargné le travail des infirmières, qui, dans ces services, assument de plus en plus un rôle de premier plan. Constamment à l'écoute des malades qui leur parlent plus volontiers qu'aux médecins, elles suivent jour après jour leurs soucis familiaux, leurs sursauts d'espoir et leurs découragements. *« Les médecins sont plus proches de nous qu'auparavant,* constate Véronique. *Nous avons plus d'échanges car ils souhaitent suivre le moral des malades de très près. Et dans ce domaine, nous en savons souvent un peu plus qu'eux, car les patients se confient plus facilement à nous. Le service tout entier est mobilisé. C'est extrêmement motivant. »*

Reste l'épuisement, le surmenage, le désespoir, la fatigue. Les malades qui vieillissent avant l'âge, le déclin inexorable de patients naguère en apparente bonne santé, l'insupportable inutilité des derniers soins. *« Nous voyons des personnes jeunes devenir l'ombre d'elles-mêmes,* confie une infirmière. *Nous voyons des malades rentrer à l'hôpital trois mois plus tard avec 10 kilos en moins. Ils se dégradent petit à petit et on ne sait plus ni quoi dire ni quoi faire. Le plus dur, c'est cette impression de travailler dans le vide. Nous les soignons tout en sachant que nous ne pourrons les sauver. »* Les médecins, eux aussi, sont épuisés. Des horaires lourds, des patients exigeants, et un dévouement de tous les instants : du matin au soir, ils répondent inlassablement au téléphone, acceptent des consultations imprévues et s'en vont en fin de journée brisés de fatigue. *« Nous partirons usés »,* résume le professeur Gentilini.

Dans la plupart des services, des rendez-vous hebdomadaires réunissent médecins, infirmières et aides-soignants. On y évoque les cas, les problèmes d'organisation, mais aussi les états d'âme. Découragement, accès de cafard, mouvements de colère et d'abattement : l'équipe met à plat tout ce qu'elle a sur le cœur. C'est dans le même esprit qu'une salle de détente a été aménagée dans le service du professeur Escande à l'hôpital Cochin. *« La pression est telle que l'équilibre du service est fragile,* explique le professeur Escande ; *pour créer ce lieu, nous avons dû supprimer un lit, mais il le fallait. Les infirmières n'en pouvaient plus. » « Nous avons sans doute atteint un point de rupture,* constate le professeur Coulaud ; *les infirmières sont à la fois déprimées et débordées. Elles ont à prendre en charge de plus en plus de malades qui exigent de plus en plus de soins et d'attention. Le quart des cas de SIDA français se sont déclarés pendant les six derniers mois, et ici, ils représenteront bientôt 80 % des malades, le tout dans des locaux anciens très mal adaptés à leur accueil. Or le nombre d'infirmières est resté cruellement stable. Comment s'étonner de leur fatigue physique et morale ? »*

« Il faut préserver la vie des infirmières et des médecins, ajoute le professeur Saimot. *Ils exigent des horaires fous et un investissement incroyable. Certains finissent par ne plus avoir de vie propre. »* Pourtant, malgré la charge de travail, les déprimes et les espoirs déçus, les défections se comptent à peine sur les doigts d'une main. Comment se résoudre à quitter le navire en pleine tempête ? *« Je n'arriverai pas à partir de ce service,* explique une infirmière. *Ce n'est pas de tout repos et, parfois, je me sens vidée, mais j'aurais l'impression d'abandonner les patients et de fuir la maladie. Cela ne me dirait rien. Ma place est ici. »*

ANNE CHEMIN.





De gauche à droite : en haut, les professeurs Jean-Pierre Coulaud, Jean-Paul Escande et Marc Gentilini ; en bas, les professeurs Claude Griscelli, Adrien G. Saimot (photos ARIANE DOUBLET), ainsi que le docteur Willy Rozenbaum (photo VIOUJARD/GAMMA).

LES CELTES DANS LEURS TOMBEAUX DE LUXE

LE torque — peut-être le diadème — d'or et la copie du cratère de Vix (Côte-d'Or), les six cuirasses de bronze de Marmesse (Haute-Marne), la banquette de bronze et de fer d'Hochdorf (Bade-Wurtemberg), la copie du char cultuel de Strettweg (Autriche), les colliers et bracelets d'or d'Ensisheim (Bas-Rhin), la gourde de bronze d'Hallein (Autriche)... L'inventaire de l'exposition « Trésors des princes celtes » n'en finirait pas puisqu'il comprend quelque trois cents objets extraordinaires venant de vingt tombes datant des sixième et cinquième siècles avant notre ère et réparties sur un territoire allant de la Bourgogne à l'Autriche.

L'occasion de cette exposition exceptionnelle est née de la découverte, en décembre 1978, à Hochdorf, de la tombe d'un personnage manifestement très important. Le temps de la fouille puis le temps de restaurer les dizaines d'objets récupérés ont pris sept ans : en 1985, les trésors d'Hochdorf ont été enfin présentés au public du musée de Stuttgart. Les autorités ouest-allemandes ont alors décidé que ces merveilles pourraient sortir une seule fois du territoire fédéral.

Pourquoi pas Paris ? C'est ce qu'ont pensé Jean-Pierre Mohen, conservateur en chef du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Alain Duval et Christiane Eluère, conservateurs au même musée, qui ont mis à profit cette autorisation unique pour réaliser une exposition consacrée aux princes celtes anciens.

Ayant vécu entre 600 et 450 avant Jésus-Christ, ces princes témoignent, par leur magnificence, de la formation, de l'expansion, de l'originalité et de la splendeur de la culture celte. Celle-ci a pu très probablement s'épanouir grâce à la conjonction de plusieurs facteurs favorables.

● Le croissant originel — de la Bourgogne à l'Autriche — est parallèle aux Alpes : sa population contrôlait donc les points de passage obligés des routes commerciales fort actives reliant le monde méditerranéen à celui de l'Europe occidentale et centrale.

● La période a manifestement connu la paix indispensable au commerce et à la prospérité.

● Comme leurs contemporains grecs, les Celtes, placés au carrefour des différentes régions européennes, ont fait preuve d'une puissance d'assimilation exceptionnelle. Ils ont réussi à faire la synthèse de leur fond culturel propre issu de l'âge de bronze et des éléments venus de Grèce, d'Italie et même d'Asie et d'Afrique.

Cette synthèse ressort fort bien de la diversité des objets présentés (des originaux pour la plupart) : des vases, des coupes et autres récipients ont été importés de Grèce, l'ambre des rivages de la Baltique, l'ivoire d'Afrique ou d'Asie... Deux des lions ornant le chaudron d'Hochdorf ont sûrement été fabriqués en Grèce, mais le troisième — plus gros chat que fauve — est très différent de ses congénères. Il fait penser à l'œuvre d'un artiste local ayant à remplacer une figurine perdue.

Morts, les princes celtes anciens étaient sans doute promus au rang de héros. Pour s'assurer la protection de cet ancêtre magnifié, le groupe déposait dans la tombe du défunt un mobilier funéraire, le plus splendide possible. Pour notre plus grand plaisir esthétique.

YVONNE REBEYROL.

★ Galeries nationales du Grand Palais, place Clemenceau, Paris (8e). Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures. Entrée : 22 F, 15 F le samedi. Jusqu'au 15 février 1988. *Le catalogue, ouvrage collectif très illustré de 270 pages : 150 F.*

Le radon du foyer

(Suite de la page 25.)

Dès le milieu des années 50, des campagnes systématiques de dosimétrie ont été faites dans les mines tchèques et françaises pour mieux cerner le phénomène et y remédier *en ventilant vigoureusement* les galeries de mines. La concentration en gaz radioactif diminuant alors dans des proportions importantes, les mineurs sont moins exposés aux rayonnements. Mais ce qui paraissait évident et nécessaire dans la mine ne l'a guère été pour les habitations construites dans des régions granitiques ou sédimentaires connues pour abriter des quantités notables de minerais radioactifs.

Il était pour ainsi dire acquis que la radioactivité induite par les matériaux de ces habitations ne contribuait *que pour une faible* part à *la* dose reçue par les habitants sous l'action de la radioactivité naturelle : 100 à 200 millirems dont la moitié est due aux rayons cosmiques et l'autre aux matériaux. Il faut dire à leur décharge que les chercheurs ne disposaient pas non plus d'appareils de mesures adaptés. Car, contrairement à ce qui se passe dans les mines ou les installations nucléaires, les mesures faites dans les maisons suspectées de présenter des taux de radon trop élevés réclament plusieurs mois d'exposition des appareils pour disposer de chiffres fiables. Cela explique que l'on ait découvert, il y a quelques années seulement en France, des « points chauds » à l'occasion de l'élaboration d'une carte des expositions des Français aux rayonnements naturels dans les différentes provinces du pays.

Bâtie sur de l'uranium

A titre d'exemple, des concentrations records de radon de 2 345 et de 430 becquerels par mètre cube ont été enregistrées dans des maisons de la Haute-Vienne et de la Dordogne. Ce qui correspond, dans le premier cas, à une dose d'exposition sur l'année de plus d'une dizaine de rems, supérieure à celle (5 rems/an) tolérée pour un travailleur nucléaire (4). Cela n'est rien comparé à certaines valeurs mesurées dans les pays nordiques ou aux Etats-Unis. On raconte qu'à la suite du *déclenchement d'une alarme sur* le passage d'un ouvrier, Stanley Watras, travaillant dans la centrale nucléaire américaine de Limerick, près de Philadelphie, des mesures de concentration de radon furent effectuées dans le logement de cet homme qui révélèrent des teneurs de 100 000 becquerels par mètre cube !

Rien d'étonnant à cela. Cette mai*son était construite sur les restes* d'une veine d'uranium de 10 mètres de large... Tous les cas ne sont pas aussi spectaculaires. Mais il est clair que les nombreux rapports publiés dans le monde *entier ont* mis le radon à l'ordre du jour. Comme cette étude menée dans dix Etats américains (5) par l'Agence pour la protection de l'environnement et dont les conclusions *révélaient* en août de cette année que sur les 11 600 maisons examinées, 21 % présentaient des niveaux de radioactivité due au radon supérieurs aux *normes* américaines (*150* becquerels par mètre cube). Dans deux d'entre elles situées en Alabama et au Michigan, des valeurs de 6000 et 6700 becquerels par mètre cube avaient été enregistrées.

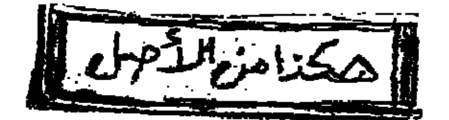
Même observation dans les pays nordiques, où l'on a identifié 7 000 maisons norvégiennes, 15 000 finlandaises et 35 000 suédoises dont le taux de radioactivité dépassait 400 becquerels par mètre cube. De tels chiffres ne peuvent laisser indifférent. Les autorités de plusieurs pays ont d'ailleurs décidé de prendre des mesures *pour remédier à ces « excès de radioactivité ».* Les pays nordiques, par exemple, viennent d'édicter une série de recommandations visant à engager des modifications (sol étanche, ventilation, *etc.*) pour toute maison existante où le niveau de radioactivité dépasserait les 400 becquerels par mètre cube tandis que toute nouvelle construction ne doit pas présenter un taux supérieur au quart de cette valeur.

Une politique que paraît vouloir partager la Grande-Bretagne mais que les Etats-Unis ont rendue plus *stricte encore en choisissant* un seuil d'intervention beaucoup plus bas (150 becquerels par mètre cube seulement) impliquant des interventions dans un nombre considérable de maisons. La France, *quant à elle,* elle ne dispose pas de texte législatif concernant les constructions nouvelles et anciennes, mais se range, selon le professeur Pierre Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants, aux avis de la Commission internationale de protection radiologique qui recommande de ne pas dépasser 400 becquerels par mètre cube (soit 2 rems par an) dans les logements anciens et la moitié dans les nouveaux.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(4) Pour le public, cette dose est ramenée à 0,5 rem par an.

(5) Alabama, Colorado, Connecticut, Kansas, Kentucky, Michigan, Rhode-Island, Tennessee, Wisconsin et Wyoming.



SCIENCES

La mer du Nord et ses noirceurs

La mer la plus industrialisée, la plus polluée et... la plus poissonneuse.

LA mer du Nord se trouve dans une situation paradoxale. Elle baigne plusieurs des pays d'Europe les *plus* industrialisés, dont deux ports parmi les plus importants du monde (Rotterdam et Anvers), sans oublier Londres, Hambourg et Brême. Elle connaît le trafic le plus intense de la planète, avec des pointes de cinq mille navires de plus de 100 tonnes. On y exploite en outre le gaz naturel et le pétrole, de sorte qu'il a fallu creuser plus de quatre mille puits, monter cent cinquante plates-formes de forage et poser 8 000 km de tubes. En même temps, la mer du Nord fournit entre un quart et un tiers de tout le poisson pêché dans l'Atlantique nord (hareng, maquereau, morue, plie et sole) et offre aux riverains de pays très peuplés – Belgique, Pays-Bas, Allemagne – des dunes et des plages de sable considérées comme le poumon de l'Europe industrielle.

Cette situation a conduit les Etats riverains (1) à une première rencontre à Brême (RFA), en 1984, pour dresser un bilan de la pollution et définir plusieurs types d'action à entreprendre pour mettre un terme à la détérioration alarmante du milieu. Ils se retrouvent à Londres les 24 et 25 novembre pour mettre à jour leurs recherches, coordonnées par un groupe de travail scientifique international.

Des moules témoins

La géographie est injuste : alors *que c'est* la Grande-Bretagne *qui* offre la plus grande façade sur la mer du Nord, c'est elle qui connaît le moins de pollution marine. Ses côtes plongent en effet dans une eau profonde, où les courants venus du nord font office de chasse d'eau et dispersent les effluents pollués vers les rives d'en face : Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Danemark et même Norvège. *« C'est un don de Dieu, nous n'y avons aucun mérite »*, reconnaît Jeremy Eppel, le responsable britannique du secrétariat de la conférence. Ce qu'il ne dit pas, c'est que ses compatriotes ne se gênent pas pour décharger en mer les résidus qui les encombrent. Ils *sont même* les seuls à pratiquer la décharge en mer des boues d'épuration de leurs fleuves. Si la Tamise est propre, aujourd'hui, c'est parce que les eaux usées du bassin fluvial sont traitées par quelque quatre cents stations d'épuration, dont les boues sont chargées sur des barges et déversées à une vingtaine de kilomètres au large de l'estuaire !

Les Ecossais, grâce à la même pratique, peuvent se vanter aujourd'hui d'avoir 4 700 km de cours d'eau presque pure. Seules la Humber, qui draine les centres industriels des Midlands, et la Tyne, qui traverse les mines de charbon de Newcastle, sont encore considérées comme polluées. *« L'apport des fleuves est faible en volume*, corrige le professeur Norman King, directeur de recherche au ministère britannique de l'environnement. *Qu'est-ce que les 20 000 mètres cubes d'eau douce apportés par les fleuves comparés aux 155 000 mètres cubes d'eau salée qui entrent par le pas de Calais ? »*

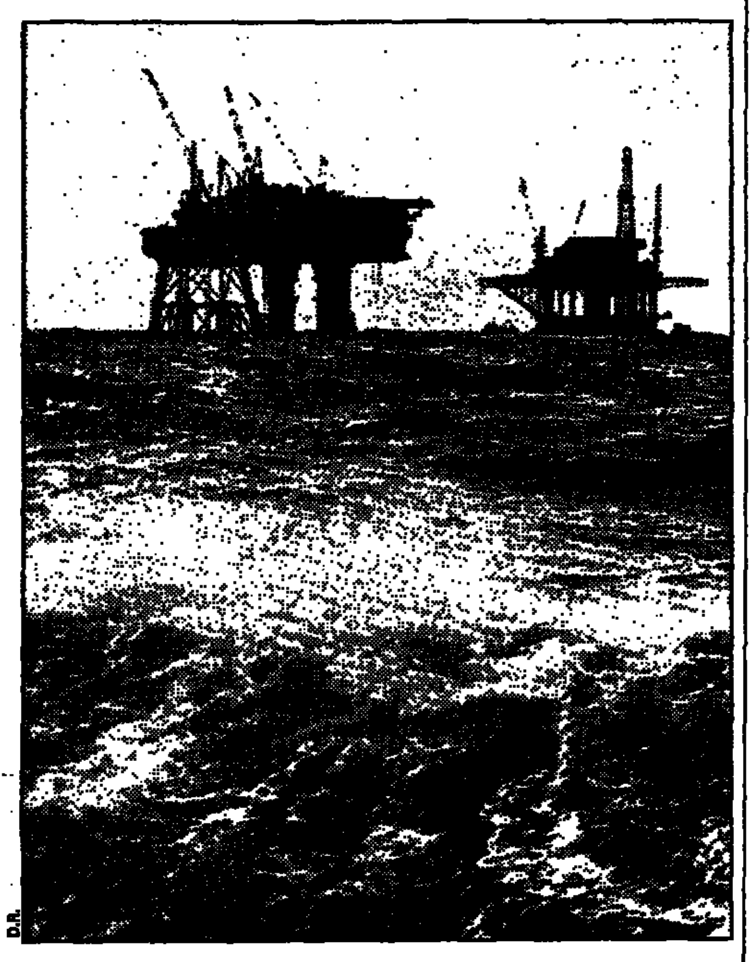
De leur côté, les ingénieurs de la Thames Water Authority, qui gèrent le bassin de la Tamise, affirment que leurs boues d'épuration *« ne contribuent que pour 1 % à 2 % des déchets toxiques envoyés en mer du Nord »*. Grâce à des traceurs à radio-isotopes, ils ont l'assurance que les effluents se dispersent très rapidement, alors même que les métaux lourds demeurent sur place dans un rayon de 20 kilomètres. L'équipe de chercheurs, dirigée par Mike Andrews, utilise aussi des naissains de moules et d'huîtres pour tester la pollution sur le site même des déversements. *« Deux minutes après l'immersion des boues, les naissains de moules se développent normalement »*, affirme Mike Andrews.

S'agissant du pétrole, les Britanniques se déclarent aussi innocents. *« Il ne faut pas s'attacher au film irisé de surface*, explique un chercheur de l'Institut d'ingénierie marine de l'université Heriot-Watt, dans la banlieue d'Edimbourg. *Ce qui compte, c'est le tonnage effectivement déversé. »* Les plates-formes de la mer du Nord, qui perdent une moyenne de 28 000 tonnes de pétrole par an, ne seraient que de petits pollueurs en comparaison de tous les navires qui dégazent ou déballastent en mer. Surtout, les déversements clandestins de navires sont difficilement contrôlables, alors que les fuites d'installations fixes – plates-formes ou oléoducs – peuvent être rapidement repérées et maîtrisées.

Quant aux effluents radioactifs en provenance de France et de Grande-Bretagne, ils seraient actuellement en diminution, grâce surtout à un meilleur contrôle de l'usine de retraitement de Sellafield, qui avait fait de la mer d'Irlande – dont les eaux finissent par déboucher dans la mer du Nord en contournant l'Ecosse – *« la mer la plus radioactive du monde »*. Même les Suédois ont noté, depuis 1983, une baisse du taux de césium-137 dans le poisson pêché dans leurs eaux.

Pour les composés chimiques issus de l'agriculture et de l'industrie, comme le DDT ou les diphényls polychlorés, la tendance serait plutôt à la baisse depuis la conférence de Brême, en 1984. Les poissons examinés par les Suédois, les Danois et les Allemands seraient moins contaminés. Les concentrations de nitrates et de phosphates, en revanche, sont en augmentation constante, notamment dans la mer de Wadden, qui baigne le littoral de la Frise (aux Pays-Bas et en Allemagne). Ces éléments, apportés à la mer par les grands fleuves d'Europe continentale – notamment le Rhin et l'Elbe, – se trouvent piégés dans les hauts fonds de la côte frisonne et peuvent y séjourner jusqu'à trois ans, tant les courants y sont faibles. Ils entraînent une eutrophisation des eaux littorales, c'est-à-dire l'asphyxie de la mer par surabondance d'algues et de phytoplancton. *« Nous recevons chaque année 700 000 tonnes de nitrates et 65 000 tonnes de phosphates en mer de Wadden »*, se plaint Carole Bury, universitaire de Brême, qui anime le comité Action mer du Nord. La majeure partie vient du Rhin, qui reste le grand égout collecteur de l'Europe.

Des chercheurs allemands s'efforcent aujourd'hui de prouver santé des poissons, et le lien avec la pollution. On se contente pour l'instant de noter les corrélations, par exemple entre un taux élevé de bactéries dans le sang des anguilles et la pollution des eaux où elles évoluent (Belgique et Pays-Bas). De même pour le carrelet qui, dans les eaux néerlandaises, est plus souvent qu'ailleurs victime d'affections comme la pourriture des nageoires, ou encore la lymphocèle (présence de pustules blanches, heureusement inoffensives pour l'homme). On a aussi observé un taux élevé de cas de papillome épidermique chez la limande, dans des zones où sont déversés des déchets de production de dioxyde de titane.



D.R.

qu'une partie de la pollution retrouvée en mer du Nord vient du ciel. *« On peut estimer à 30 % la part de pollution atmosphérique »*, affirme Ute Krell, de l'Institut de météorologie de Hambourg. Mais ce n'est pour l'instant qu'une hypothèse, suscitée par les recherches *sur les* fameuses *pluies* acides.

L'incertitude est aussi très grande pour déterminer l'état de

ROGER CANS.

(1) Belgique, Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède.

CONCOURS
LE MONDE DU VIN
LE COURRIER DU CONCOURS

La réplique de M. Pierre Coste (suite).

Nous publions aujourd'hui la suite de la réponse de M. Pierre Coste à M. Michel Bettane.

Michel Bettane constate avec raison la monotonie des odeurs conférées aux vins blancs par une fermentation froide (odeur de banane) quand ils partent de raisins communs ou insuffisamment mûrs. Mais il est tout à fait injuste de s'en prendre à l'œnologue. Ne faut-il pas plutôt mettre en cause le vigneron qui a fait le choix du mauvais terrain, du mauvais cépage, de la cueillette trop hâtive ?

Il me paraît au contraire judicieux, dans les zones productrices de vins de table, de remplacer les cépages communs, carignan, aramon et ugniblanc, par des variétés plus nobles. Ainsi des « vins de pays » simples et plaisants pourront-ils se substituer aux vins de table que récuse le consommateur français. Dans notre pays, la consommation globale a diminué cette année d'un million d'hectolitres.

Comment ne pas approuver M. Bettane quand il recherche et loue dans une bouteille l'aptitude à franchir les années ? Mais il fait fausse route quand il attribue cette qualité à la longueur de la garde en fût ou à l'absence de filtration. Un grand vin a promptement retiré du chêne neuf tout le complément aromatique qu'on en attend ; l'expérience montre qu'un élevage plus court joint à une filtration quasi stérilisante, loin d'amaigrir le vin, lui permet de supporter beaucoup mieux l'épreuve du temps et de s'épanouir très lentement au cours d'années de maturation.

Il faut souligner, pour conclure, la condition nécessaire, essentielle, de la réussite : des raisins bien mûrs, bien nourris et parfaitement sains – qu'on me pardonne d'enfoncer des portes ouvertes – car un seul péril guette actuellement les vins de haute qualité : c'est l'élévation du rendement et l'inéluctable dilution qu'elle entraîne. Certains des plus grands crus du Bordelais montrent la voie depuis quelques années ; ils n'ont pas hésité à couper après la floraison les grappes en surnombre. De même, avant le départ de la fermentation, la pratique de la saignée est-elle plus profitable à la santé future du vin que, pour les malheureux patients, pouvaient l'être celles des docteur Diafoirus du passé.

Je m'associe de tout cœur à l'hommage rendu à Peynaud et Puisais. Il ne faut pourtant pas être injuste envers leurs élèves qui ont beaucoup appris et qui apprendront encore. Il faut souhaiter qu'ils rencontrent des vendanges dignes de leur science. Ils sont déjà des savants. Sans doute devront-ils aussi se faire directeurs de conscience.

SECTEURS DE POINTE

Vues soviétiques du ciel

Les photographies des satellites d'URSS disponibles sur le marché occidental.

STOCKHOLM
de notre correspondante

LES photographies spatiales soviétiques ne sont pas monnaie courante sur le marché occidental. Elles pourraient cependant le devenir, grâce à la récente signature par la société Soyouzkarta et la société finlandaise FM-Projects d'un contrat donnant aux Finlandais l'exclusivité de la vente en Europe occidentale des photos prises par les satellites soviétiques.

Depuis l'accident de la navette américaine Challenger et le retard qu'accumule désormais le programme spatial des Etats-Unis, l'occasion était bonne pour les Soviétiques de tenter une percée sur le marché civil occidental et d'y commercialiser leurs produits. Soyouskarta, déjà spécialisée dans la diffusion de matériel géographique à travers les pays du COMECON, est une société autorisée à développer précisément les liens commerciaux avec l'étranger, et, en 1987, elle a commencé ses activités dans les domaines de la géodésie et de la cartographie. En septembre dernier, ses responsables indiquaient avoir offert les services de leur société à quelque soixante-dix pays.

La société finlandaise FM-Projects (fondée par Finnmap, bureau d'études spécialisé dans la photographie aérienne, la cartographie et l'étude de projets, et Finnmart, qui se charge des relations avec les pays de l'Est) était prompte à répondre à l'offre faite par les Soviétiques et obtenait le contrat. Pour M. Lars-Olof Sebbas, président-directeur général de Finnmap, deux facteurs permettent de croire au succès de l'entreprise : la demande sur le marché d'Europe occidentale de photos prises par les satellites soviétiques est suffisamment forte étant donnée la discrétion dont les Soviétiques ont fait preuve jusqu'à présent. La qualité des produits est, d'autre part, telle qu'elle ne devrait pas laisser les Occidentaux indifférents.

En effet, la définition des prises de vues est de 5 mètres, dans les conditions les meilleures à 70 mètres, soit une amélioration sensible par rapport à ce que font actuellement les satellites occidentaux, SPOT notamment, dont la définition ne descend pas encore au-dessous de 10 mètres. Autre aspect que M. Sebbas considère comme positif pour la compétitivité commerciale des produits soviétiques : les photos sont prises sur film et non codées par système informatique. Quatre caméras, équipées d'une optique de fabrication vraisemblablement est-allemande, sont montées à bord de la station habitée (*MIR*) et de satellites automatiques de la série Cosmos. Les quatre caméras, KATE-200, KATE-140, KFA-1 000 et MKF-6M photographient aux échelles respectives au 1/1 000 000, au 1/1 500 000, au 1/200 000 et au 1/2 500 000. A la demande, la société FM-Projects peut livrer les images obtenues sous forme de film positif, de film négatif ou de copies sur papier (noir et blanc, couleur ou couleurs synthétisées – ou encore sous forme d'agrandissements sur papier), soit sous forme numérique sur bande magnétique. Dans ce dernier cas, avec vingt, dix ou cinq lignes par millimètre, soit en projection originale, soit corrigées en projection souhaitée.

Pour l'instant, FM-Projects ne peut proposer que quelques échantillons de la production soviétique, par exemple, une carte de Finlande (et encore faudra-t-il l'autorisation des militaires finlandais pour la vendre) ou une photographie de la ville de Lausanne (Suisse). Mais elle assure pouvoir être en mesure de livrer les commandes qui seront faites par les clients ouest-européens intéressés dans un délai d'une semaine, voire moins. C'est un point particulièrement intéressant qui permettra aux Occidentaux de contrôler jusqu'à quel point le système est opérationnel. Du côté de Rymdbolaget – la compagnie spatiale suédoise, – on attend ainsi avec *curiosité de* tester cette *nouvelle* entreprise car les photographies qui avaient été commandées directement aux Soviétiques n'ont pas encore été livrées.

La précision du matériel, la rapidité de livraison, mais aussi les prix : sur ce point, il apparaît que ceux qui sont proposés par FM-Projects sont sensiblement plus élevés que ceux auxquels se vend le matériel occidental, européen en particulier. La qualité se paie... Mais les Finlandais semblent sûrs de leur affaire compte tenu du fait que, selon M. Sebbas, *« les satellites occidentaux ne disposent pas d'une capacité suffisante pour répondre de manière satisfaisante à la demande actuelle »*. La « banque » que prévoit de constituer FM-Projects pourrait donc devenir une excellente opération. Un détail cependant : les commandes adressées par les pays d'Europe occidentale ne pourront porter que sur du matériel photographique concernant leur propre territoire.

FRANÇOISE NIETO.

Demain

ISSUES DE SECOURS POUR COSMONAUTES

Les Soviétiques, comme les Américains, sont en train de développer des capsules de sauvetage destinées à évacuer des cosmonautes en détresse à *bord de leurs stations* spatiales (*). Ces capsules font partie d'un programme général d'amélioration de la sécurité des cosmonautes. Ainsi, les Soviétiques ont développé des combinaisons de survie pour les astronautes à bord de leurs vaisseaux Soyouz-T et Soyouz-TM. Celles-ci pèsent de 8 à 10 kilos et réalisées individuellement pour chaque astronaute, sont prévues pour être enfilées assez rapidement dans des conditions d'apesanteur, et être rendues opérationnelles en moins de 30 secondes. En cas de dépressurisation de la cabine, la combinaison est isolée automatiquement de l'environnement, et alimentée en oxygène ou en un gaz riche en oxygène, soit par une source propre à la cabine, soit par un système autonome. Les Soviétiques ont également amélioré les combinaisons de sortie des cosmonautes pour les expériences dans l'espace à partir de la station Mir.

(*) *Aviation Week and Space Technology*, 26 octobre 1987.

POUR STÉRILISER LES TAUREAUX

Des spécialistes en biotechnologie de l'Institut national *d'immunologie* de *New-Delhi*, en Inde, viennent de développer un vaccin destiné à stériliser les taureaux (1). Des essais, *effectués dans plusieurs fermes* indiennes, ont montré que les taureaux vaccinés deviennent stériles en quatre semaines après une *seule injection* dans les testicules. Le coût de stérilisation par animal est très faible.

Ces recherches ont pour but d'améliorer la race bovine locale et d'augmenter la production laitière indienne. Mais il faut pour cela empêcher les taureaux nationaux de fertiliser les vaches indiennes, afin qu'elles puissent recevoir, par insémination artificielle, le sperme de taureaux étrangers sélectionnés.

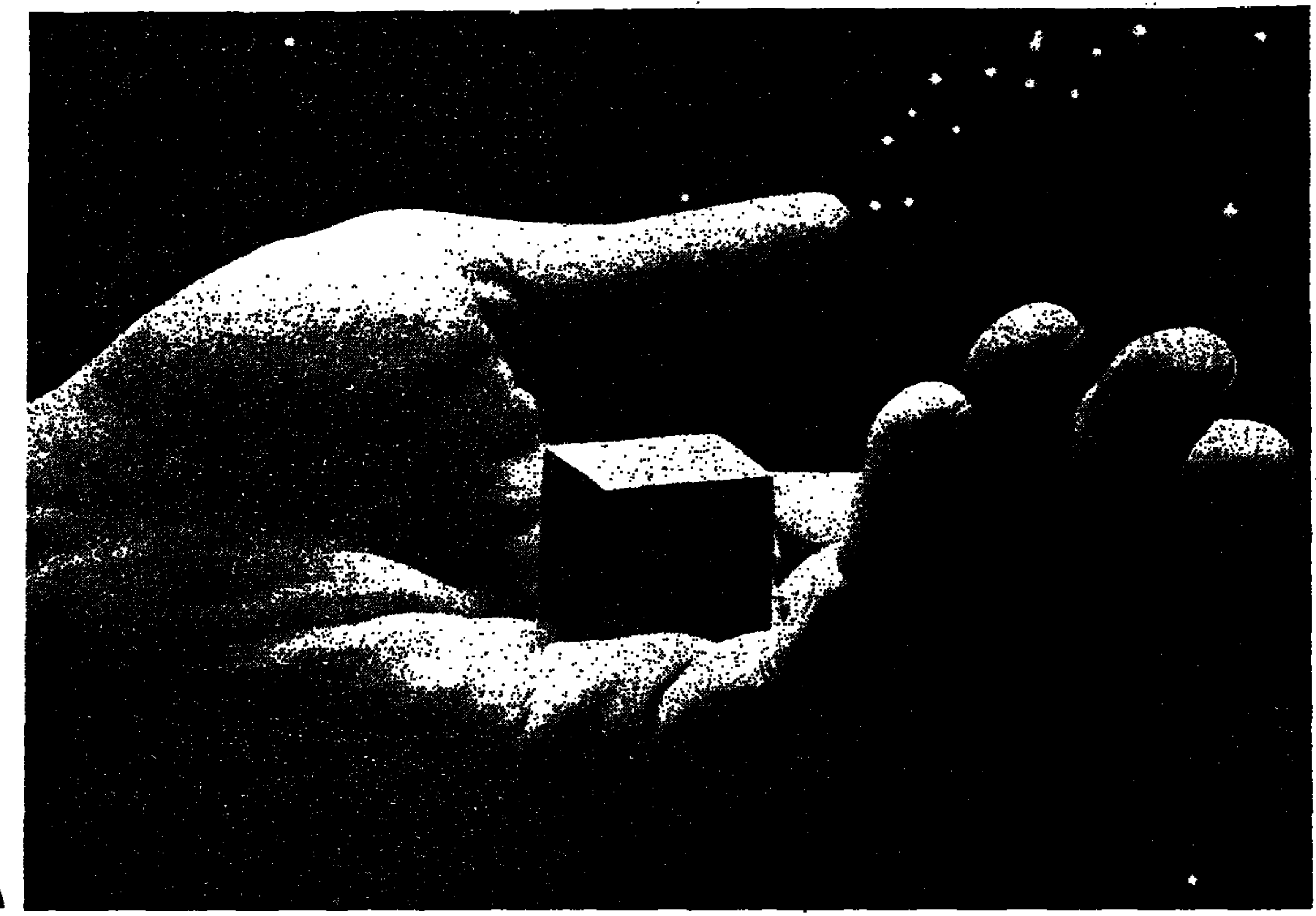
Les *chercheurs* de New-Delhi n'ont pas donné de précision sur la composition exacte du vaccin, sinon qu'il est réalisé *à partir du* BCG *(vaccin contre* la tuberculose). L'injection de BCG dans les testicules de différents animaux (rats, lapins, chiens, singes...) a en effet montré que ce vaccin bloquait la spermatogenèse, sans effets secondaires notables.

(1) *Nature*, 12 novembre 1987.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CE SERAIT DOMMAGE DE VOUS TROMPER MAINTENANT!



Jeune ingénieur ECP, Mines, ESPCI, AM, INPG, ENPC... le parcours de vos études est un "sans faute" : Bravo !

Maintenant,
vous cherchez l'entreprise où vous réaliserez votre projet personnel, vous voulez choisir un "secteur de pointe" :

Vous avez raison !
USINOR SACILOR a pour clients des entreprises de pointe en Aéronautique, Alimentaire, Automobile, Armement, Espace. Ses aciers sont eux-mêmes des produits de pointe, conçus et fabriqués avec des techniques très sophistiquées pour répondre à des cahiers des charges qui mettent au défi les connaissances du moment. De la Recherche à la Maintenance en passant par la Fabrication, la Gestion et le Commercial, tous les ingénieurs contribuent à inventer des aciers étonnants (aucun de nos aciers n'existait il y a 15 ans). Nos ingénieurs, *Conseillers industriels de haute volée*, travaillent avec nos clients depuis le départ de leurs propres recherches :
Recherche sur les aciers nouveaux les plus performants, ainsi que sur les process qu'il nécessitent tant pour leur fabrication *que pour leur utilisation*.
USINOR SACILOR société hexagonale ?

Non, là vous vous trompez !
Nos clients sont partout dans le monde et quand nous disons que nous travaillons pour eux, avec eux, mieux vaut maîtriser au moins une langue étrangère.

Vous comprenez pourquoi cela bouge chez nous et pourquoi nous sommes le 2e producteur mondial d'acier et la 3e entreprise exportatrice française. C'est dire si votre avenir est ouvert, tant dans votre domaine, que par mobilité interne dans d'autres fonctions de notre groupe.

SCIENCES des MATÉRIAUX, METALLURGIE, MECANIQUE, MARKETING, Recherche, Fabrication, Gestion de Production, Maintenance... Choisissez bien...
Ce serait dommage de vous tromper maintenant !

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec photo, sous réf. M 804, à N. LE BAGOUSSE, USINOR SACILOR Recrutement des Cadres, Immeuble Ile-de-France Cedex 33 92070 Paris-la-Défense.

USINOR SACILOR

Ingénieurs électroniciens avec Schlumberger, le succès de vos idées !

Schlumberger Industries

■ À POITIERS, la Division Électricité Distribution est spécialisée dans la gestion de l'énergie électrique. Notre unité de 700 personnes est le premier constructeur français et l'un des premiers du monde dans les domaines du comptage et de la tarification de l'énergie électrique.

Nous recherchons des

JEUNES DIPLÔMÉS (ESE, ECP, ENST, INSA LYON...) DÉBUTANTS OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

RESPONSABLE PROCESS

Au sein du Service Productique, vous assurerez l'intégration des nouvelles technologies et des nouveaux produits. Vous disposerez d'une grande latitude pour proposer les plans d'évolution à moyen et long terme. Vous avez une expérience d'au moins 3 ans en méthodes et organisation industrielles. Une connaissance des composants montés en surface serait un atout.

CHEF DE PROJET GESTION DE PRODUCTION

1,5 million de produits par an : la mise en place d'une gestion de production informatisée et hautement performante constitue une mission de tout premier plan pour notre unité. Possédant de bonnes connaissances en informatique industrielle, votre formation d'électronicien vous permettra d'envisager une évolution très ouverte.

RESPONSABLE MÉTHODES ÉLECTRONIQUES

Les produits électroniques de grande série sont notre métier. Parallèlement à vos responsabilités liées aux *méthodes (suivi des évolutions, recherches de productivité...)*, vous serez pleinement impliqué dans la technique des moyens de fabrication. Vous possédez de préférence une courte expérience de méthodes et gestion de production électronique.

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS ET GESTION DE STOCKS

Plus de 100 MF, 8 000 commandes par an : l'optimisation de leur gestion est déterminante et représente une responsabilité charnière. Un ingénieur généraliste ou un diplômé d'une grande école de Gestion pourrait largement s'y épanouir. De sérieuses connaissances en informatique de gestion sont indispensables.

INGÉNIEUR QUALITÉ ÉLECTRONIQUE

Vous serez le personnage clé de l'analyse qualité de nos produits électroniques nouveaux ou en fabrication. Vous contribuerez ainsi de manière cruciale à la réduction des taux de défauts, en production ou après livraison. Une expérience d'au moins 2 ans dans un environnement de fabrication de semi-conducteurs est indispensable. ■

Pour tous ces postes, une évolution très large est possible au sein du Groupe Schlumberger.
Adresser votre dossier de candidature avec photo, en indiquant le poste concerné, à

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Direction du Personnel
147, avenue du 8-Mai-1945, 86009 POITIERS.

AD COM.

Les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH
Filiale du Groupe **SMITHKLINE BECKMAN**
34000 personnes - 4 milliards de $ de CA, recherchent

ASSISTANT SCIENTIFIQUE H/F
FORMATION DES DELEGUES MEDICAUX

La fonction proposée vise à la constante amélioration des connaissances des Délégués Médicaux (200 personnes).

Poste : Dans le cadre du Service de formation de la Visite Médicale (4 personnes), préparer et assurer : • les cours de base des stagiaires, • les sessions de formation continue, • la conception des moyens pédagogiques pour les nouveaux produits, • la participation à l'élaboration d'un Enseignement Assisté par Ordinateur (E.A.O.).

Profil : Formation universitaire en Anatomie-Physiologie, • expérience pédagogique confirmée, • disponibilité pour des stages résidentiels de longue durée, • connaissance de l'informatique souhaitée.

La politique sociale et les perspectives d'évolution sont représentatives d'une grande Société internationale en pleine progression.
Ecrire avec CV, photo, desiderata - Direction du Personnel
Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH, réf. A.A. -
12, place de la Défense, 92090 Paris-la Défense Cedex 26.

SK&F

L'Institut national de la recherche agronomique

recrute par voie de concours

2 INGÉNIEURS DE RECHERCHE

pour le centre de Jouy-en-Josas (78)

1) Centre de traitement de l'information scientifique : analyse, base de données, Unix, Multics...
2) Service d'informatique administrative : poste à orientation système s/ordinateur IBM 4381 (MVS, CICS, DB2).

Pour tous renseig., contacter Mme BIDAULT 34-65-26-91

Date limite de dépôt de candidature : 2-12-87.

Retrait des dossiers à l'INRA, service des concours, 147, rue de l'Université, 75341 Paris Cedex 07 ou dans les centres INRA.



L'Espace, une ambition pour la France, une chance pour l'Europe.

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche

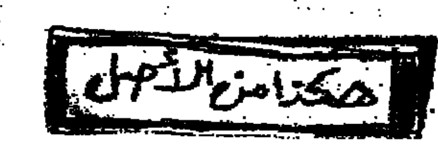
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Motivé(e) par les applications "observations de la terre" cet ingénieur sera chargé(e) :
- de conduire la préparation des programmes futurs en observation des terres émergées, météorologie, océanographie, notamment par l'utilisation des techniques optiques ;
- *de participer également* au développement des applications de la télédétection spatiale dans divers secteurs économiques.

Lieu de travail PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 11140, à l'AGENCE MAILLE 18, rue Volney - 75002 PARIS, qui transmettra.

AGENCE MAILLE





SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

SYSTEMES D'INFORMATIONS : LA BANQUE QUI ANTICIPE

Pour participer à la stratégie de diversification et de décentralisation du 1er ensemble Sud-Européen d'activités bancaires et parabancaires (4 300 personnes), notre Direction des Systèmes d'Informations s'appuie sur :
- une forte synergie entre les unités chargées de l'Organisation des Etudes et de la Production,
- des méthodes impliquant les utilisateurs (AXIAL),
- des outils puissants (IBM 30 XX, DEC 8500, Atelier de Génie Logiciel MAESTRO, mise en place d'un schéma directeur réseau de 2 500 terminaux connectés via IBM 9370).

ORGANISATEURS DEBUTANTS OU CONFIRMES

Vous intervenez dans des missions d'organisation (du diagnostic à la conception et à la mise en place de nouveaux schémas organisationnels) et sur des projets d'automatisation.
30 ans, diplômé d'une école de Commerce ou d'une école d'Ingénieurs (formation complémentaire en Gestion appréciée), vous envisagez votre progression dans l'entreprise à partir d'un poste de réflexion sur les problèmes de gestion à court et à long termes.
Vous possédez éventuellement une expérience en organisation, en cabinet ou en entreprise du secteur tertiaire.
(Réf. DO).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Dans une équipe-projet, vous vous formez à nos méthodes (AXIAL, Atelier de Génie Logiciel MAESTRO...) et apprenez à connaître la banque en participant à la réalisation de systèmes de gestion avancés.
Diplômé de l'enseignement supérieur (MIAGE, Ecole d'Ingénieur...), vous êtes débutant ou avez de un à deux ans d'expérience.
Rapidement autonome, vous mènerez vous-même des projets complets. (Réf. AP).

CONCEPTEURS-CHEFS DE PROJET

Dans un premier temps, vous prenez en charge un projet qui vous familiarisera avec notre environnement bancaire.
Puis, vous managerez une équipe et dirigerez plusieurs projets simultanés en tant que responsable de domaine.
Diplômé de l'enseignement supérieur (MIAGE, Ecole d'Ingénieur...), vous avez acquis en 5 à 10 ans une réelle expérience de la conception de systèmes informatiques complexes dans un Système d'Informations Global.
Votre habitude de travailler dans un cadre méthodologique précis (AXIAL ou MERISE de préférence) vous permet de mener un projet (planification, animation, reporting...).
(Réf. CP).

INGENIEUR SYSTEME DEC

Au sein d'une équipe système, vous assurez la gestion des systèmes d'exploitation DEC et IBM et maîtrisez les systèmes VMS et logiciels associés sur matériel VAX 8500 de DEC.
(Réf. IS)

INGENIEUR RESEAU EN ENVIRONNEMENT IMS/TSO

Vous renforcez au sein de l'équipe système, la cellule réseau actuelle dans la maîtrise et la gestion de SNA (VTAM, GTMOSI, SNI, NCP, NETVIEW, etc...) et la mise en oeuvre de multiples connexions en milieu hétérogène.
La connaissance des techniques de télécommunication est indispensable. (Réf. IR).

INGENIEUR SYSTEME DL 1/DB 2 EN ENVIRONNEMENT IMS

Vous assurez l'installation, la maintenance et l'évolution d'IMS/DC et de DL 1 et DB 2, tout en apportant l'assistance technique nécessaire aux équipes d'études, d'organisation et de production. (Réf. ISDL).

INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS

Spécialiste des supports et moyens de transmission (lignes modems, réseaux publics et privés X 25, etc...), vous animez une équipe de techniciens télécoms très expérimentés, chargés de coordonner l'installation et les diagnostics de panne (2e niveau) de notre réseau télé-informatique.
Vous participerez activement à la mise en place de notre schéma directeur réseau prévoyant la connexion de serveurs régionaux 9370 IBM et de 2 500 terminaux. (Réf. IT).

Une personnalité ouverte et un esprit d'entreprise vous permettront de saisir les opportunités offertes par une réelle politique de mobilité professionnelle.

Pour ces postes à pourvoir à Lyon, adressez lettre manuscrite et CV, en précisant la référence choisie, à Société Lyonnaise de Banque, Relations Sociales et Formation, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.



LA CENTRALE DES PARTICULIERS

A la lecture de notre journal et en faisant le 3615 CDP sur votre Minitel, vous saurez ce que nous faisons et vous pourrez imaginer ce que nous souhaitons faire...
Mais ce challenge passe par le recrutement d'un

RESPONSABLE INFORMATIQUE ET DES MOYENS TECHNOLOGIQUES

Il aura pour mission de faire évoluer notre équipement informatique et télématique en introduisant des moyens technologiques nouveaux répondant à notre souci de plus grande qualité, productivité et innovation.

Vous avez environ 30 - 35 ans, une formation supérieure (Ecole de Commerce option Informatique ou Ecole d'Ingénieur) et une expérience d'au moins cinq années sur des projets informatiques (applications d'informatique éditoriale appréciée), dont une partie en tant que Chef de Projet.

Technicien de l'informatique, vous êtes aussi sensible au marketing des produits de communication et vous avez un esprit très pragmatique.

La nature de notre activité donne à votre fonction une importance hautement stratégique. A ce titre, vous faites partie de l'équipe de direction.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence 4900 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse 75116 Paris

Actiman

Ingénieurs électroniciens Hard et Soft

Aix-en-Provence



Vous voulez intégrer une PME en croissance constante pour prendre en charge la responsabilité complète de projets :
- conception des logiciels et des matériels, suivi de fabrication, intégration...
- gestion des budgets, respect des délais, relations clients.

Vous participerez aux succès d'équipes jeunes et entreprenantes qui développent des systèmes complexes à base de micro-processeurs 16-32 bits.

Vous bénéficierez de notre savoir-faire, de nos réussites dans le domaine de l'électronique et de la micro-informatique industrielle et militaire.

Nous vous proposons d'intégrer l'un de nos trois départements :
- *Guerre Electronique : gestion de base de données et traitement du signal numérique.*
- Systèmes Embarqués Militaires : calculateurs, acquisitions de données, contrôle de processus.
- Systèmes Industriels : calculateurs, contrôle de processus, automatismes.

Ingénieur électronicien, vous avez une double compétence Hard et Soft, une expérience d'un an minimum en Application Temps Réel.

Des connaissances 68 000, Assembleur, C et OS9 seraient un plus.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions, sous la référence 8736/LM, à notre Conseil Roland LIOTARD - CAPFOR MEDITERRANEE - C.A. Evolic - La Bastide Blanche - B 6 - 13127 VITROLLES, qui garantit toute confidentialité.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

SAGEM : Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique.

Siège social : 6, avenue d'Iéna 75783 Paris Cédex 16.



SAGEM : Société d'applications Générales d'Electricité et de Mécanique.
C.A. 1986 : 4,47 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation.
Effectifs : 8000 personnes dont 1000 Ingénieurs et Cadres.
Trois groupes d'activité de haute technologie :
- *navigation, guidage, pilotage*
- *téléinformatique*
- *équipements industriels*

En France :
- *22 agences*
- *14 départements technico-commerciaux situés à Paris*
- *7 Centres Industriels*
  - *4 Centres Recherches - Etudes - Prototypes en Banlieue Parisienne (Argenteuil, Pontoise, Eragny, Saint Christophe)*
  - *3 Centres de Fabrication en Province (Fougères, Montluçon, Saint-Etienne-du-Rouvray).*

A l'étranger :
- *165 implantations dans 90 pays.*

Vocation : étude, développement et fabrication de systèmes complexes dans les secteurs les plus avancés de l'Automatisme, de l'Electronique, de l'Informatique et de l'Optronique.

Dans le cadre du développement de ses études, la **SAGEM** recherche des

Ingénieurs Grandes Ecoles

- Système

Pour l'application dans des systèmes de navigation, d'études d'asservissements numériques, bus série multiplexé.

- Electroniciens

- Automaticiens

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

- Informaticiens

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des systèmes de haute définition.

SAGEM

La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, le spatial, la télématique vous intéresse. Adressez *lettre de candidature*, CV et photo à **SAGEM** - Gestion des Ressources Humaines 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cédex.

LOGICIEL ET TECHNIQUES AVANCEES

CHEFS DE PROJETS CONFIRMES

Notre entreprise, filiale d'un groupe industriel de taille internationale, offre à des *INGENIEURS DE GRANDES ECOLES* le moyen de développer leur carrière en prenant en charge des projets dans le domaine du logiciel.
Nous étudions, intégrons et fournissons des systèmes complexes dans des secteurs stratégiques où nous approfondissons nos marchés (50 % à l'export). Nous créons plusieurs postes avec deux orientations possibles.

Etudes Logicielles

Vous réalisez des études techniques en avant-vente, analysez les demandes et soutenez les propositions. Vous travaillez dans un environnement d'informatique transactionnelle distribuée avec utilisation d'UNIX, de bases de données, de techniques graphiques et une composante "intelligence artificielle" de plus en plus forte.

Encadrement de Projets

Vous assurez sur de grands projets la responsabilité d'un groupe d'ingénieurs d'études depuis les phases de spécifications externes jusqu'à l'achèvement des différentes étapes du cycle de vie et de développement du logiciel. Vous gérez votre projet en termes humains et techniques avec des outils appropriés (ARTEMIS) dans un environnement méthodologique très précis.

INGENIEURS CONFIRMES avec option informatique, spécialistes en génie logiciel, vous avez une expérience de cinq années ou plus, chez un Constructeur ou dans une SSII. Vous savez maîtriser des développements, les coordonner avec d'autres équipes, travailler sur objectifs, et souhaitez exercer des fonctions de synthèse vous permettant d'évoluer vers la responsabilité d'affaires ou l'encadrement de grands projets.

Lieu de travail : Sud-Ouest Paris.

Merci d'adresser votre candidature à SYSECA SELECTION
315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD CEDEX. Confidentialité assurée.

SYSECA SELECTION

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Un ingénieur pour vendre nos panneaux à plasma

Appartenant à une société de premier plan dans le domaine des composants électroniques, nous fabriquons et commercialisons des panneaux de visualisation plats (dits à plasma) ou nous sommes N° 1 en Europe pour les applications professionnelles.

L'essor rapide des panneaux à plasma, en France et à l'export, nous conduit à accentuer stratégiquement cette famille de produits qui s'adressent aux grands équipementiers militaires et civils. Vous serez responsable du *Marketing* et de la vente de ces produits *(de l'évaluation du cahier des charges à la négociation finale).*

Jeune ingénieur, possédant une première expérience technique (2 à 3 ans), vous êtes motivé par le contexte "high tech" et une fonction autonome où l'aspect relationnel est essentiel.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 8.124.87 M à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.


Critère

INFORMATIQUE INTERNE : ARCHITECTES D'UN GRAND PROJET EUROPEEN

Chez HP, l'informatique interne est une réalité européenne. Elle fait communiquer les grandes branches de l'entreprise et sert l'optimisation de leurs performances.
La commercialisation par distribution directe est l'une des activités pour lesquelles HP France a la charge de dynamiser le système d'information de toutes les entités européennes.
Basé au siège social d'Evry, le centre de développement européen vous propose de partager ce grand projet.

Ingénieur Support Logiciels

Support technique des utilisateurs internes européens, vous apportez votre valeur ajoutée et votre appui lors de l'installation des systèmes et de leur utilisation.
Expert technique, vous optimisez l'efficacité du support informatique par la conception de nouveaux outils.
Diplômé d'une grande école, option informatique, vous avez acquis une première expérience des applications informatiques en milieu commercial. Réf. EDP/IS03/M.

Ingénieur Analyste/Chef de Projet

En relation avec les utilisateurs européens, vous développez de nouvelles applications s'intégrant dans une stratégie de complémentarité avec les systèmes des autres branches : vous construisez des analyses fonctionnelle et organique dans le respect des standards.
De formation MIAGE, ENSIMAG, INSA..., vous possédez une expérience de l'informatique de gestion orientée vers l'optimisation commerciale. Réf. EDP/IA03/M.
Pour ces deux postes, une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. La connaissance du *HP 3000* serait un atout.
Rejoindre HP FRANCE, c'est intégrer une entreprise qui offre de larges perspectives d'évolution dans un environnement international.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi, à Monique d'Hautefeuille, HEWLETT-PACKARD France, Parc d'activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.



TOUJOURS AVEC VOUS



Ingénieur Qualité Logiciel

De formation Ingénieur Informaticien ou Electronicien; débutant ou première expérience (0-3 ans), vous avez participé au développement de logiciels type temps réel.

Vous connaissez les langages évolués et l'assembleur ; vous avez des notions de méthodes de développement et de génie logiciel.

Au sein d'un groupe dynamique et en contact parmanent avec les équipes de réalisation, vous allez assurer le suivi-qualité de logiciels opérationnels (temps réel).

Vous êtes autonome et très motivé par cette fonction évolutive qui *demande innovation et esprit de synthèse.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 2592 M à

SOURCES
108 rue Saint Honoré
75001 Paris *qui transmettra*

Ingénieurs grandes écoles parlons business !

X, Centrale, Mines, ESE, Sup'aéro, Telecom...
1ère expérience

Ingénieur d'affaires opérationnel, vous prendrez en charge la responsabilité commerciale d'une ou plusieurs entreprises multinationales françaises ou étrangères. Selon votre profil, vous pourrez, si nécessaire dans un premier temps, prendre connaissance de l'entreprise, en participant activement à la réalisation pratique d'une application de pointe. Cette première initiation sera suivie par une formation complète à nos techniques de vente au sein d'une Division Grands Comptes Industriels.
Cette fonction, à fort potentiel d'évolution, implique naturellement au sein de notre entreprise, un intéressement financier direct aux affaires et une option d'actionnariat à terme de deux années.
Membre de Syntec, nous sommes un groupe très diversifié, spécialisé en ingénierie informatique technique et industrielle pour des applications de haute technologie civile ou militaire.
Mais rencontrons-nous sans tarder, vous nous parlerez de vos aspirations, nous vous parlerons de votre avenir chez Inforama dont le développement régulier et constant constitue la première motivation de ses équipes.

Robert Guillaumot étudiera votre candidature adressée sous référence LM 5593, à Inforama, 7 rue Pasquier, 75008 Paris.



la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

Agro-alimentaire

Directeur d'usine

Rattaché à un important groupe français, notre société (900 personnes, CA : 1 milliard de F) a pour vocation la fabrication et la commercialisation de produits agro-alimentaires, à partir d'établissements basés dans l'Est de la France.

Nous recherchons un Directeur d'usine pour un centre de profit et de qualité de 350 personnes qui assure la fabrication de produits laitiers à très forte notoriété.

Au delà des objectifs de qualité de ce produit majeur, ce manager améliorera encore la performance de l'établissement et assurera la pérennité de son potentiel de production.

A 35 ans ou plus, de formation ingénieur ou scientifique (agronomie, sciences, biologie...) vous avez exercé des responsabilités de direction dans l'industrie agro-alimentaire, sur des produits frais.

Vous avez pour vous l'envergure personnelle d'un leader, le courage et la lucidité.

Notre Conseil ALGOE étudiera votre candidature en toute confidentialité. Merci d'écrire sous référence 205 M à François PHILIBERT.

ALGOE,
9 bis route de Champagne,
69134 ECULLY Cédex.

ALGOE [illegible]



premier groupe européen de services informatiques

Managers de projets

Ingénieur Grande Ecole vous avez acquis en 5 ans un véritable savoir-faire dans la conduite de grands projets de gestion dans le secteur industriel.

Vous avez l'expérience :
- des grands systèmes IBM ou BULL,
- de la conception dans un cadre méthodologique (MERISE),
- des bases de données de type réseau ou relationnel,
- des moniteurs transactionnels.

Nous vous offrons :
- une grande variété de projets dans un secteur en constante innovation et faisant appel à des technologies de pointe : l'Aéronautique et le Spatial,
- des responsabilités vous permettant d'exercer votre autonomie dans une équipe à taille humaine : l'Agence,
- l'appui technique et méthodologique d'un groupe de réputation internationale.

Associons-nous pour réussir !

Merci d'envoyer sous réf. MP, votre curriculum-vitae accompagné d'une photo à Serge CHIARINI, Directeur de *l'Agence Aéronautique et Spatial qui examinera personnellement* votre candidature.
CAP SOGETI INDUSTRIE , 92 boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS.

CAP SOGETI INDUSTRIE

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTROMECANIQUE
Proche Banlieue Parisienne recherche pour son
Service **DEVELOPPEMENT INDUSTRIALISATION**

INGENIEUR

DEBUTANT OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

Ingénieur Option ELECTROTECHNIQUE, *vous participerez, au sein* d'une équipe d'ingénieurs, à l'évolution technique et technologique de produits relevant du domaine des grands transformateurs à forte tension. Intéressé par les problèmes relevant de la technique et de la mécanique vous avez le sens de *l'initiative et écrivez et parlez anglais.*

Cette fonction motivante et formatrice, au sein d'un très grand groupe, nécessite dynamisme, imagination, réflexion et vous ouvre, à terme, de réelles perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) s/réf. 32503 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

TELECOMMUNICATIONS MILITAIRES

INGENIEUR D'AFFAIRES

Les télécommunications militaires sont notre métier depuis de nombreuses années, *d'abord à travers le développement de produits de type émetteur-récepteur, puis* progressivement et parallèlement dans la conception et la construction de systèmes de télécommunications de plus en plus sophistiqués.

Nous vous proposons d'assurer l'interface entre nos clients et les services industriels concernés pour le soutien de notre système, et au sein de notre direction Maîtrise *d'Œuvre d'évaluer les moyens à mettre en place pour faire aboutir les études qui nous sont* confiées.

Ingénieur électronicien, vous avez acquis une expérience en études et aujourd'hui vous souhaitez une fonction plus large et plus relationnelle.

Ce poste est basé en banlieue Nord-Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 23/1386 AN à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

REJOIGNEZ UN LEADER MONDIAL EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL



est un puissant constructeur américain présent sur tous les continents et leader mondial en systèmes d'automatismes industriels.

Sa filiale française (75 Millions de Francs de chiffre d'affaires en 1987 pour 30 personnes) est en forte expansion et recherche un cadre technico-commercial.

Ingenieur de formation, vous avez démontré une aptitude réelle à la vente, à travers une première expérience commerciale acquise dans le domaine de l'électronique professionnelle ou de l'informatique industrielle. Vous parlez anglais, et vous souhaitez à terme évoluer dans un contexte international.

Basé à Paris (La Défense) et épaulé techniquement, vous aurez pour mission, dans le cadre d'une grande autonomie de commercialiser des systèmes et des réseaux sur une zone couvrant la grande région parisienne et la *Normandie.*

Votre marché sera composé de grands comptes et de PMI dont vous vous attacherez d'abord à devenir le conseil en productique. A la rémunération proposée, de toute façon très motivante, s'ajoutera une voiture de fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature. C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/1379 J à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS



PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Matériels de Tests et de Mesures

JEUNE RESPONSABLE B.E. ELECTRONIQUE

Depuis plusieurs dizaines d'années notre société (350 p.) conçoit, fabrique et commercialise des instruments de mesure destinés à des applications professionnelles. Elle se place, sur son secteur, au tout premier plan européen et elle réalise environ un tiers de son chiffre d'affaires à l'export. Aujourd'hui, notre projet consiste à augmenter la part de nos produits propres dans nos ventes. Pour celà, nous renforçons notre équipe technique.

Après une période d'intégration, nous vous confierons la responsabilité d'une équipe de 5 personnes chargée de l'étude, du développement, de l'industrialisation et du suivi en production de la partie électronique de nos matériels : du simple produit au système complet architecturé autour de 68000, mettant en œuvre des applications *informatiques temps réel.*

Electronicien diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez acquis une première expérience polyvalente de préférence dans un contexte produit, petites et moyennes séries. Vous souhaitez maintenant pouvoir évoluer vers plus *de responsabilités. Ce poste est basé en banlieue Est de Paris.*

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 40/2442 A à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

cpt





Filiale Française réputée d'un grand groupe international de renom, en bonne santé *économique et financière. En France, 5 usines, 2 000 personnes, dans le monde* 50 000. Nous sommes à l'avant-garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids lourds, T.G.V., VAL).
Engagés dans la modernisation et la robotisation, nous investissons beaucoup tant dans les techniques que dans les hommes et nous exportons plus du tiers de nos productions. Nous recherchons aujourd'hui deux

INGÉNIEURS A.M., INSA, H.E.I...

pour assurer l'industrialisation de nos produits. **Nous souhaitons rencontrer un ingénieur débutant et un ingénieur disposant de 3 à 4 années d'expérience minimum.**

Rémunération intéressante en fonction de l'expérience.

Possibilité d'évolution dans le groupe.

Adresser CV., photo et lettre manuscrite à : J.M. LEGRAND
Centre de Psychologie du Travail
3, boulevard René-Levasseur - 72000 LE MANS sous réf. 646



COMMUNICO

Société d'ingénierie spécialisée dans les équipements thermiques industriels recherche

Ingénieur

"automatisation par calculateur"

Vous imaginerez des procédés d'automatisation au sein d'une jeune équipe. Vous participerez à la définition du projet technique, élaborerez les programmes correspondants et en assurerez la mise en service.

Cette mission nécessite des déplacements à l'étranger et implique la maîtrise de l'anglais. La *connaissance d'une autre langue étrangère est un plus* (allemand, espagnol, russe, chinois).

Vous êtes ingénieur diplômé Grande Ecole, et avez une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine.

Les perspectives d'évolution sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 67049 à DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

Notre Groupe international développe dans la région de ROUEN

des activités de synthèse organique fine. Nous recherchons pour développer et diversifier nos recherches et développement, et nos productions

UN INGENIEUR PROCÉDÉS

Pour un Département de Production

ICI

La volonté d'entreprendre

Objectifs : - prendre la responsabilité des procédés d'une unité industrielle regroupant plusieurs lignes de production, - participer au développement de nouveaux procédés en étant l'interface R et D/PRODUCTION, - être responsable du contrôle qualité intégré aux processus.
Vous apportez : - une formation d'ingénieur chimiste organicien, - une expérience industrielle «terrain» de 3 à 5 ans dans la chimie organique fine, - une capacité à faire coopérer les différents services de l'entreprise.

Pour ce poste, nous offrons une carrière motivante. Vous serez mobile intellectuellement et géographiquement, dans un environnement international comportant de nombreux contacts.
Nous attacherons beaucoup d'importance à votre pragmatisme, votre réalisme technique et économique, votre capacité à travailler en groupe, y compris avec le service Marketing, vos talents d'animateur et de coordinateur, votre motivation, votre joie de vivre professionnelle et votre connaissance pratique de l'anglais.

Merci d'adresser CV, motivation, rémunération actuelle sous référence M/264/N (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil, qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

GRACE

Un grand groupe chimique international fortement implanté industriellement *dans toute l'Europe (8000 personnes).*

La plus grande unité française de **GRACE** (1000 personnes) - 1 milliard de CA - située près de Rambouillet, fabrique et commercialise des produits leaders sur les marchés de l'Emballage Alimentaire.

Pour renforcer l'équipe "INFORMATIQUE LOCALE", nous recherchons un(e)

ANALYSTE EN SYSTEMES D'INFORMATION

Vous aurez principalement à : • participer à la définition, au développement des **systèmes d'information** (S.I.) au niveau européen • définir, développer et implémenter les systèmes d'information locaux • assister les utilisateurs • optimiser l'utilisation des S.I., en proposant éventuellement aux utilisateurs des changements d'organisation et de méthodes de travail.

De formation supérieure (BAC+4), vous avez une expérience professionnelle (2 à 3 ans) acquise de préférence dans un environnement multinational. Esprit d'équipe et qualités de com*munication vous permettront de vous intégrer et d'évoluer dans notre* Groupe. *Vous vous inté*ressez à l'application des systèmes d'information en tant qu'outil de travail, plutôt qu'à leur aspect technique.

Une expérience des systèmes d'information n'est pas indispensable mais serait un atout important. Disponible pour des voyages de courte durée, vous maîtrisez l'anglais. Réf. MO 722

Dans le cadre de sa stratégie "QUALITE TOTALE", nous recherchons un(e)

STATISTICIEN

Votre mission consistera à développer et à promouvoir les outils statistiques : ceci dans un contexte de production en continu de haute technologie, ainsi qu'au niveau des divers services de l'entreprise.

Ingénieur ou équivalent avec une formation aux mathématiques statistiques, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans les applications des méthodes statistiques en milieu industriel.

Ce poste stratégique, qui ouvre des perspectives de responsabilités importantes dans les domaines techniques ou industriels, s'adresse à des candidats habitués au terrain et dotés de réelles capacités de communication.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Réf. MO 723

Si ces postes vous intéressent,
merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence
à André GUERRE - GRACE - B.P 9 - 28231 Epernon-Cedex.

Coref filiale du groupe C3D

(Caisse des Dépôts et Développement),
Spécialiste du traitement de l'information statistique,

recherche

UN INGÉNIEUR CHEF DE PRODUIT

Rattaché au Directeur de la division,
il prend en main le plan et le développement de la ligne de produit :

Applications micro-informatiques (autour des bases de données, aide à la décision)

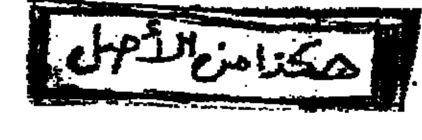
- Il assure les liaisons amont avec les éditeurs et développeurs de logiciels.
- Il organise avec les équipes techniques les études de besoin, de faisabilité, les installations et le suivi de clientèle.
- Il participe avec la Direction du Développement aux évolutions de cette ligne de produit.

Homme d'interface, il a des qualités d'organisation et de dialogue

PROFIL SOUHAITÉ :
- 3-5 ans d'expérience dans un poste similaire
- *Diplômé* **MIAGE** ou équivalent
- Solide expérience de la micro-informatique et des applications micros (bases de données)
- Anglais courant indispensable.

Envoyer c.v., prétentions et date de disponibilité à :
Mme BERNARD sous référence 1100.

Coref Tour Vendôme - 204, rond-point du Pont-de-Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt Cedex
Groupe Caisse des Dépôts-Développement.





SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES VENEZ NOUS REJOINDRE

CONTINENT, 30 hypermarchés en France.
11 milliards de CA, 7 500 personnes, pour faire face à son développement : 10 ouvertures prochaines, *souhaite intégrer* **des Ingénieurs Centrale, Mines, Arts et Métiers**, pour devenir nos :

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

En collaboration avec le Responsable des Etudes, vous prendrez en charge les développements informatiques de gestion sur le site central (matériel IBM 3090) et sur les systèmes déportés dans nos hypermarchés et dans nos plateformes (500 terminaux IBM connectés sur système 36).
Votre ambition, alliée à vos qualités personnelles, vous permettra d'accélérer votre carrière en profitant du développement rapide de notre groupe.

Postes basés en banlieue Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 1 M à Claudine Delplanque, Continent, 161 rue de Courcelles, 75017 Paris.

groupe Promodès — HYPERMARCHES CONTINENT — *l'avenir gagnant*

médiа-system

Notre conception de l'information financière est unique !

Petite société en très forte expansion, nous commercialisons des informations destinées à tous les professionnels confrontés aux problèmes *d'argent des particuliers : placements, assurances, banque, retraites, immobilier, fiscalité. Sur ce créneau pointu, nous avons développé* une approche "industrielle" de la collecte et du traitement de données afin de pouvoir "nourrir" efficacement plusieurs lignes de produits performants : éditions, banques de données, systèmes experts, systèmes éducatifs, etc. Nous souhaitons renforcer notre équipe par la création de deux postes.

Responsable de notre base de données Réf. 734 665 M : Rattaché(e) aux dirigeants du groupe, passionné par la gestion de l'information et la communication opérationnelle, vous créez et pilotez notre "unité centrale". Vous organisez notre base de données, animez une équipe d'analystes documentaires et savez vous impliquer dans la commercialisation de notre produit. Vous pouvez justifier de réelles compétences juridiques, financières et fiscales et vous savez intégrer les contraintes de l'informatique.

Analyste documentaire Réf. 784 614 M : *Votre rôle consiste à trouver, analyser, valider et mettre en forme les* informations avec rigueur et créativité. Vous les comparez, mettez en valeur leurs caractéristiques financières, juridiques et fiscales, rédigez des fiches de synthèse. Vous terminez un 3ème cycle de droit ou d'économie ou une première expérience réussie. Vous aimez rédiger et vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités au sein d'une équipe très motivée.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS. Merci d'adresser votre dossier sous référence en précisant votre niveau de rémunération aux Consultants de Sirca - 64, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Sirca Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

INGENIEURS GRANDES ECOLES

PARIS 7e

VAX 785 VMS/RDB/L4G

Un créneau porteur : **LE MARCHE OBLIGATAIRE.** Un grand groupe financier : **LA CAISSE DES DEPOTS.** Un environnement technique performant : *VAX 785 VMS/RDB/L4G.*

Vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience sur matériel DEC. Vous êtes très attiré par les applications financières.

Venez rejoindre notre petite équipe d'informaticiens de haut niveau chargée de l'informatisation du marché obligataire. En contact direct avec les utilisateurs, vous assurerez :
- l'administration des données
- la conception et le développement d'outils d'aide à la gestion et à la décision.

Merci d'adresser lettre manuscriste, C.V., photo et prétentions, sous réf. LM 46 à Christine SALAFA - CAM - DRH
4, rue Berthollet - 94110 ARCUEIL.

CAM *INFORMATIQUE DE LA CAISSE DES DEPOTS*

Organisation et Publicité

SIEMENS

L'un des leaders mondiaux en micro-électronique, télécommunication, productique, informatique, technique médicale, électrotechnique... 363.000 personnes, CA 158 Milliards de Francs dont 18 investis en R et D.
recherche **Ingénieurs Grandes Ecoles** (Electronique, Electrotechnique...) et **Techniciens** (Electronique, Electrotechnique...)

ingénieurs technico-commerciaux débutants
pour
- Automatismes Industriels (réf. E8/RFA)* Détachement de 2 ans en R.F.A. pour formation, puis retour en France pour vente de systèmes d'automatisation.
- Instrumentation et Mesures (télécommunication) réf. E8*
- Equipements électroniques pour Arts Graphiques (réf. HELL)

ingénieurs technico-commerciaux confirmés
pour
- Automatismes Industriels (réf. E8)*
- Matériel médical : Radiologie, Imagerie, Electromédecine (réf. MED)
- Terminaux de communication et imprimantes (réf. COM)
- Equipements électroniques pour Arts Graphiques (réf. HELL)

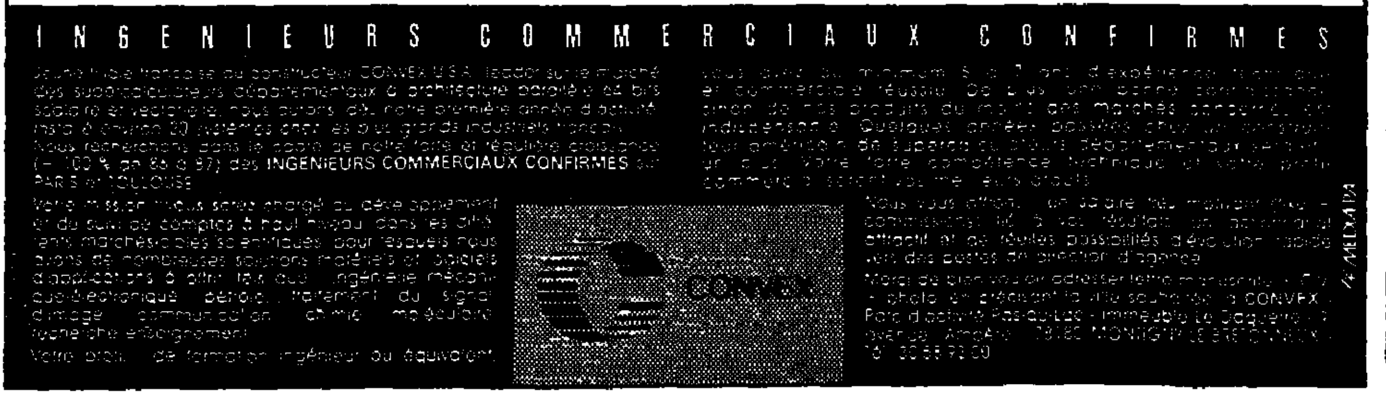
ingénieurs et techniciens S.A.V. en clientèle
pour les activités référencées E8* - MED et HELL

Pour les références*, la connaissance de l'allemand est indispensable.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier de candidature en précisant bien la fonction et la référence choisies à :
Département du Personnel - B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS CEDEX 01

Siemens S.A.

P A R I S - T O U L O U S E

Participez à notre explosion sur le marché français


I N G E N I E U R S C O M M E R C I A U X C O N F I R M E S

[illegible] des INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES sur PARIS et TOULOUSE. [illegible]

[illegible] CONVEX [illegible]

MEDIA PA

Conceptеur et distributeur de logiciels et matériels haut-de-gamme pour *Macintosh*, spécialisé en PAO et dans les réseaux locaux, leader sur son marché, P-Ingénierie recherche plusieurs:

Ingénieurs Commerciaux

Ingénieurs Technico-Commerciaux Réseaux Locaux

Ingénieurs Technico-Commerciaux PAO

Chefs de Produits

Ingénieurs Support Technique

Les candidats devront avoir une première expérience réussie dans un domaine proche, connaître le Macintosh et faire preuve d'une grande adaptabilité.
Les postes sont à pourvoir à *Paris* et en *Province*.

Pour rejoindre une équipe ouverte, dynamique, jeune et motivée, envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à:
Daniele Lavigne, P-Ingénierie, 10 rue Mercœur, 75011 Paris.



NANCY

Entreprise d'Etanchéité, d'Isolation et de Couverture cherche un

JEUNE INGENIEUR DE TRAVAUX

INSA, MINES DE DOUAI ou équivalent, disposant d'un important potentiel d'évolution. Il lui sera confié dans un premier temps des études et travaux auprès du Chef de Centre Travaux.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 587-N, à : JACQUES TIXIER S.A., 7 rue de Logelbach, 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

CMG, l'une des premières entreprises françaises d'informatique industrielle, *renforce ses équipes pour* faire face à son importante expansion.
Nos forces, ce sont d'une part nos équipes de professionnels et d'autre part notre philosophie d'entreprise.
Nous donnons à chacun de nos collaborateurs les moyens d'exploiter son potentiel dans une ambiance d'autonomie et de respect mutuel.

INGENIEUR COMMERCIAL

LILLE

INFORMATIQUE DE GESTION

De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou Sup de Co), vous possédez nécessairement une expérience commerciale réussie acquise en Informatique de Gestion ou bien êtes un Chef de Projet désireux d'évoluer vers le commercial. Pour mener à bien les importantes missions que nous vous confierons, vous *bâtirez les solutions adaptées* (en termes de matériels, logiciels, applications clés en main) tant en gestion administrative, commerciale ou de production.

Face à notre clientèle très diversifiée (de la PME à la multinationale), vous saurez être un conseiller efficace capable de prendre la responsabilité de projets dans *leur globalité avec l'aide de solides équipes techniques.*

Vous nous prouverez votre dynamisme, vos qualités d'adaptation et votre talent de négociateur.

Adressez CV, lettre manuscrite, photo, prétentions (sous réf. IC/M), à CMG Nord Picardie, Georges BACOT, Parc Club des Prés, 31 rue Denis Papin, 59650 Villeneuve d'Ascq. (Discrétion assurée).



média-system

COTE D'AZUR

Filiale du second constructeur français de terminaux téléphoniques, nous recherchons pour nos activités en télésurveillance, *télé-assistance* et domotique :

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES (réf. I.A.)

Il sera responsable de tous les aspects techniques depuis la conception des installations jusqu'à la réception du chantier : collaboration technique avec l'équipe commerciale, élaboration du projet en liaison avec le B.E., suivi de la réalisation, relations extérieures. Il justifiera d'une expérience significative de la fonction dans les activités citées, ou dans un secteur proche, entreprise *générale, téléphoniste...*

UN INGÉNIEUR CONCEPTEUR (réf. I.C.)

Il participera à des applications temps réel : architecture de systèmes et moniteur temps réel, télécommunications, téléphonie et télé-informatique. Il apportera son support à l'équipe en orientant les choix et en prenant en charge le développement interne et externe des logiciels.

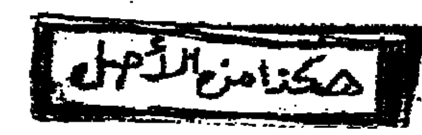
Une connaissance approfondie en électronique est un atout important.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN EXPÉRIMENTÉ (réf. I.E.)

Il participera à l'étude et au développement hard et soft de matériels de transmission (voix, données et images), en vue de leur industrialisation. Il justifiera d'une expérience significative en télécommunications, et/ou téléphonie, traitement du signal, électronique analogique et numérique. Il *devra évoluer* rapidement vers la responsabilité d'une équipe R et D en expansion.

Ces postes offrent de réelles opportunités à des ingénieurs diplômés d'une grande école ou équivalent, dynamiques et *désirant évoluer* de façon autonome au sein d'une structure légère.

Ecrire en précisant la référence à :
HAVAS CAGNES, 6, Chevalier-Martin, 06800 CAGNES (nº 3269).



SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Le Centre Equipements d'une importante Société performante dans le domaine aéronautique recherche pour son laboratoire *«QUALIFICATION ELECTRONIQUE»*

JEUNE INGENIEUR D'ESSAIS

SES MISSIONS

- Il prend en charge l'animation et la coordination des activités de contrôle, essais et qualification des équipements électroniques, et à ce titre, il encadre 3/4 techniciens.
- Il définit la politique et la méthodologie des contrôles et essais ; il planifie, gère et fait la synthèse des opérations techniques et négocie les clauses techniques avec les ingénieurs d'affaires et les sous-traitants.



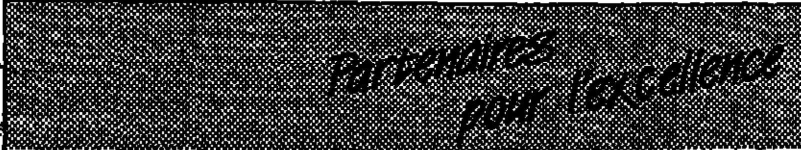
SON PROFIL

- Ingénieur Grande Ecole, débutant à 3 ans d'expérience, il possède de solides connaissances en *ELECTRONIQUE* et informatique appliquées.
- Doué d'esprit de synthèse, il a des qualités d'organisation et de méthode.
- Il possède d'excellentes qualités relationnelles.
- Anglais courant.

Le poste est situé en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf. 9920 à PARFRANCE ANNONCES, 4 rue Robert Estienne, 75008 Paris qui transmettra.

Membre du SNPAO



Dans le cadre de grands projets européens : ESPRIT, BRITE, EUREKA, notre **Direction de la QUALITE** recherche un

INFORMATICIEN

possédant si possible une première expérience dans le développement de gros logiciels.

Ce poste évoluera rapidement vers des fonctions de **Chef de Projet.**

PROFIL : Ingénieur Informaticien ou universitaire (DEA, Docteur 3ème cycle).

Le candidat retenu devra maîtriser la langue anglaise et avoir une bonne connaissance des systèmes de gestion de base de données.

Poste basé à **PLAISIR.**



Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous réf. AMB/913 à :
BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR CEDEX

HAVAS CONTACT

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • Bac + 2 ou possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo, sous réf. M 2411, à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.

Carré Turenne

BANQUE INTERNATIONALE, Paris

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Formation : BTS, DUT ou similaire.

Expérience dans secteur financier avec :

Tandem, Internet, Cobol, L4G

Souhaitable : expérience 3-5 ans, anglais lu.

Adresser CV + photo sous référence 92087/M à : HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS

Un groupe industriel de réputation internationale qui conçoit et réalise des biens d'équipements lourds et évolués souhaite intégrer rapidement :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Sous l'autorité du directeur technique, il sera notamment chargé :

- De créer et animer une section d'assistance électronique aux bureaux d'études dans la définition et le choix des solutions et matériels électroniques pour les projets en cours ou futurs ;
- De collaborer avec le service après-vente pour l'amélioration permanente des performances des produits et du service rendu.

Le candidat de formation ingénieur mécanicien (A.M. ou équivalent) sera spécialisé en électronique.

Confirmé par une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, il sera bon négociateur, d'esprit rigoureux, d'une grande aptitude au travail en équipe. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., prétentions et numéro de téléphone sous réf. agence Havas n° 6 527, 136, av. *Charles-de-Gaulle*, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

INFORMATIQUE INTERNE ET ASSISTANCE CLIENTELE HP REGROUPE CES COMPETENCES RESULTAT : NOUS SOMMES N° 1

En indice de satisfaction clientèle, sur le marché français des constructeurs, l'assistance clientèle H.P. France est n° 1.
Ce niveau de performance, l'informatique interne l'a également atteint : nous sommes en effet chargés de tester et mettre en place *pour l'Europe les applications de gestion* du support clientèle en vue de leur mondialisation. Nous vous proposons de nous rejoindre.

Ingénieur Support Logiciels

Basé au siège social d'Evry, vous êtes chargé de tester, installer et faire évoluer des applications de gestion en réseau dans le cadre de notre plan informatique international.

En relation avec notre management et le développement informatique européen, vous répondez aux besoins des utilisateurs et proposez des solutions adaptées aux objectifs de performance.
De formation Grande Ecole, option informatique, vous possédez une bonne connaissance de l'analyse et de la programmation et vous parlez anglais couramment.
La connaissance du HP 3000 serait un atout.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en indiquant la référence ADMIN AS04/M, à Monique d'Hautefeuille, HEWLETT-PACKARD France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.



TOUJOURS AVEC VOUS



REGION PARISIENNE - Notre société est connue en France et à l'étranger pour la qualité de ses logiciels professionnels sur micros.

***Nous souhaitons aujourd'hui franchir une étape décisive en lançant de nouveaux projets de logiciels de base* (SGBD, langages) sous OS/2 et UNIX.**

Nous recherchons, pour lui confier la responsabilité de la conception et de la réalisation de ces produits

■ 1 Chef de projets

Ingénieur informaticien d'origine micro ou grands systèmes, vous avez acquis, grâce à une expérience d'*au moins 5 ans*, la capacité à conduire un projet techniquement avancé. Vous saurez, par vos compétences techniques (UNIX, C, SGBD et langages souhaités) et vos qualités personnelles, animer une équipe de développeurs compétents et dynamiques.

Les résultats et les ambitions de notre société vous garantissent de pouvoir donner une nouvelle impulsion à votre carrière de créateur de logiciels.

La pratique de l'anglais est nécessaire.



Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/RM/CP à

MEDIA BA

Chef de projets informatiques

Proche banlieue Sud Paris **220 000 +**

Le service Informatique (60 personnes) d'un important organisme financier recherche un chef de projets informatiques pour son activité bancaire.

Relevant du *Responsable des Etudes et Développements, il est chargé de la conception, de l'avancement* et de la mise en place des projets qui lui sont assignés. Pour chacun d'eux, il conçoit le planning et l'organisation du projet avec les départements utilisateurs et coordonne l'équipe du projet. Ce poste comprend le management de 6 à 10 personnes.

De formation supérieure (ingénieur ou Miage), le candidat a une expérience pratique de cinq ans dont celle de chef de projet dans le domaine bancaire ou tertiaire. La maîtrise d'un gros système IBM (3090) est indispensable. La connaissance de MERISE et la pratique de DB2 sont souhaitées. Ce poste requiert de la méthode pour mener de front plusieurs applications et des qualités relationnelles. Possibilités d'élargissement des responsabilités.

Merci d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et photo sous référence L089/M à Henri BOUET,

SEMA•SELECTION Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse **16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.**

MEMBRE DE SYNTEC

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

DIVISION BATTERIES AUTOMOBILES FULMEN
1er fabricant français d'accumulateurs au plomb. - 2 250 personnes - C.A. 1,2 milliard. Poste basé à Clichy (Pont d'Asnières).

Nous **CREONS** le poste

RESPONSABLE DES PROCESS

Agé de 30 ans environ, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur chimiste ou physico-chimiste, vous avez une expérience opérationnelle de 3 à 5 ans en milieu industriel et de bonnes notions d'Anglais.

Rattaché à notre DIRECTION TECHNIQUE, vous créerez ce poste qui sera le lien entre le service "produit" et le service "ingénierie".

Vos responsabilités seront les suivantes :

- Assurer la mise au point des nouveaux procédés de fabrication en concevant et réalisant les plans d'essais, tant en laboratoire qu'en ateliers.
- Participer à la formation du personnel et apporter toute l'assistance nécessaire aux usines, pour faire appliquer les process.
- Faire évoluer les process existants en apportant toutes les améliorations nécessaires et gérer le manuel d'instructions en fonction des évolutions apportées.
- Participer aux décisions d'investissement.

La Société offre de réelles possibilités d'évolution.



Veuillez adresser votre candidature, sous réf. M/RP, en précisant votre salaire actuel à Mme Colombe THIELIN - Responsable Recrutement Cadres - C.E.Ac - 18, quai de Clichy 92111 CLICHY. Réponse et discrétion et assurées.

Affluents

BUREAU D'ETUDES AGRO-ALIMENTAIRE
- Paris -

Projeteur compositeur

Expérience confirmée en bâtiment industriel

Projeteur bâtiment industriel

Expérience confirmée en DAO/SIFRA.

Envoyer CV et prétentions sous référence 3772 à *Lévi-Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle* 75083 Paris Cedex 02 en précisant l'emploi postulé.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

POLYMÈRES

Société française ayant acquis une grande notoriété en France et à l'étranger dans la mise au point de spécialités chimiques et para-chimiques à usage industriel recrute pour renforcer son *laboratoire de Recherche et Développement*

INGENIEUR CHIMISTE

possédant une expérience appréciable en formulation de polymères.

Il dirigera une équipe de spécialistes en adhésifs, mastics, revêtements,... à usage industriel.

Poste basé en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à Y. Saillant, 17 rue Mathis, 75019 Paris, qui transmettra. *Discrétion assurée.*







QUIMPER

Donnez libre cours à votre créativité industrielle

Deuxième pôle français en communication d'Entreprise (5 000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A.), nous sommes présents sur tous les grands marchés : RADIOTELEPHONIE (Grands réseaux systèmes et terminaux), COMMUTATION PRIVEE (systèmes complexes voix et données) et TELEMATIQUE (terminaux télématiques, systèmes bureautiques).

La Direction Etude et Développement pour les produits terminaux, télématiques et téléphoniques crée des postes (H/F)

Ingénieur Logiciel Temps Réel Futur Chef de Projet

Dans un premier temps, vous participez au développement logiciel dans le domaine de la téléphonie analogique et numérique (RNIS) ; vous pourrez évoluer rapidement en prenant la responsabilité de projets logiciels.

Ingénieur diplômé, vos compétences en micro-informatique s'appuient sur une première expérience acquise sur des produits ou systèmes informatiques.

Vous êtes reconnu pour votre rigueur et votre créativité et vous savez créer autour de vous un climat participatif de travail en équipe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence 3095/M à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - rue Jean-Pierre Timbaud - B.P. 26 - 78392 BOIS D'ARCY Cedex

MATRA COMMUNICATION



L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

Nous sommes l'un des leaders de l'industrie Française, présent dans le monde entier. Une de nos principales divisions vient de réaliser la première phase applicative de son schéma directeur dans un environnement VAX 8650 et multi-sites (VAX 750 dans nos usines) 600 terminaux. Pour la deuxième phase et la mise en œuvre d'applications de gestion plus élaborées, nous recherchons :

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE HOMMES OU FEMMES DE GESTION

Profil : Diplômé(e) d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur, (complétée par un cycle de gestion IAE, ICG...ce serait un plus).

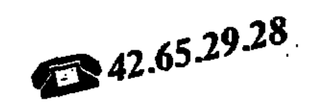
Expérience : Vous avez 3 ans minimum d'expérience avec la pratique de la conduite de projets d'applications de gestion sur grand système.
La connaissance d'un environnement multi-sites et réseaux serait un plus.
Vous avez la maîtrise d'une méthodologie d'analyse.

Mission : Vous établirez le cahier des charges de vos projets, assurerez les liaisons avec les utilisateurs et la formation. Vous animerez les équipes de réalisation (3 à 5 personnes).
Nous attendons de vous le sens de l'organisation, de la rigueur et des qualités de contact.
La taille du groupe facilitera votre évolution de carrière dans l'informatique ou d'autres fonctions.
Lieu de travail : immédiate banlieue Ouest.

Pour en savoir plus sur notre société et sur nos offres, téléphonez du lundi au vendredi de 9h à 18h ou écrivez sous la réf. 950/SP à notre Conseil : OUTSIDER - 18/20, place de la Madeleine - 75008 PARIS



OUTSIDER
Conseil en recrutement, Organisation et Informatique



BAGAGERIE - MAROQUINERIE DE LUXE PARIS



INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

La notoriété mondiale de nos articles est à l'image de notre développement exceptionnel. Evolution et création de nouveaux produits nous amènent à renforcer le Département Recherches et Développement.

Ingénieur diplômé, vous avez une expérience probante en études, projets ou développements acquise en Industrie mécanique légère ou de précision. Vos connaissances des métaux et traitement de surfaces vous seront utiles.

En Adjoint direct du Chef de Département, vous travaillerez sur des projets d'études faisant appel à divers matériaux et technologies (existants ou nouveaux). *Cette répartition des tâches vous amènera, tant à coordonner les actions vis-à-vis* de l'extérieur (stylistes, designers, sous-traitants), qu'à vous mettre à la planche à dessin. Vous encadrerez un dessinateur de projets et un technicien d'essais. Pour les études très spécifiques, vous pourrez faire appel à des spécialistes extérieurs.

Nous souhaitons que vous maîtrisiez l'allemand ou l'anglais. Des déplacements en France de courte durée, avec votre véhicule, sont à prévoir.

Ce poste est une opportunité pour un Ingénieur créatif ayant un esprit d'ouverture, d'analyse, d'équipe et une bonne présentation.

Votre candidature, adressée sous référence 703.PA.010.M, sera examinée avec *attention par notre Conseil Michel BARBEY, qui vous documentera avant de vous* rencontrer.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



Abeille
REASSURANCES

recrute

UN JEUNE INGENIEUR

Vous serez chargé de l'analyse et de la souscription des *risques industriels.*

Vous possédez une expérience d'environ deux ans en milieu industriel ou en compagnie d'assurances (risque industriel-incendie)

Vous faites preuve d'une bonne maîtrise de la langue anglaise.
Poste nécessitant peu de déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1540 SG/JL à Mme IMBERT Groupe Victoire 52, rue de la Victoire 75009 Paris.



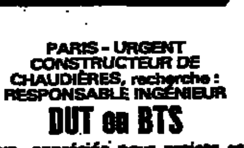
Notre entreprise leader sur le marché des produits destinés aux COLLECTIVITÉS pour les problèmes concernant le rangement, les déchets, l'hygiène.

Recherche pour faire face à son expansion et renforcer son équipe, un :

CONCEPTEUR

Connaissant la transformation des métaux en feuilles et la mise en œuvre des matières plastiques. En relation avec la *Direction Générale, il sera le trait* d'union entre l'équipe commerciale et les services techniques dans la phase de recherche et de création des nouveaux *produits. Il aura une formation d'ingénieur* type AM, ENI, INSA ou autodidacte.

Adresser CV, photo et prétentions à :
Direction du Personnel - rue de Saint-Cénéré
BP. 3 - 53150 Montsurs



SPECIALISTE DU PESAGE ET ETIQUETAGE

renforce sa Direction Technique par le recrutement d'un :

CHEF DE PROJET

Ce candidat, de formation ingénieur en électronique ou automatique, a minimum deux ans d'expérience en développement logiciel (éventuellement matériel), de cartes à base de microprocesseurs 16 bits (INTEL ou *MOTOROLA*), il prendra la responsabilité d'une équipe pour le développement de nouveaux produits.

La pratique du langage "C" est un atout. Anglais vivement souhaité.

Merci d'écrire, avec prétentions, à LUTRANA Service du Personnel - B.P. 97 - 91172 VIRY-CHATILLON Cedex.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEURS UNIX
grande expérience d'UNIX pour développement du noyau du SYSTÈME

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM - CICS - MVS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Projets Militaires Temps Réel APOLLO-68000-LTR-UNIX Moniteur Temps Réel MOPS.

INGÉNIEURS DATANET
Exp. BULL DSA-TRANSPAC-X25

INGÉNIEURS PROCESS
Expér. PROCESSUS INDUSTRIELS 68000-GOULD-SOLAR-APOLLO
26, r. Daubenton 5e 43-37-99-22.

SSII
PARIS-NATION
recherche pour création d'un département assistance technique sur BULL DPS.

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

La trentaine, il possède impérativement des connaissances techniques sur matériel BULL. Une expérience de la fonction est indispensable ainsi qu'une forte motivation et le sens des contacts à tous niveaux. Rémunération motivante, fixe + %.

Adr. c.v. dét. réf. et photo à Axial (réf. 6 056), 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui trans.

INFORMATIS

pour important PROJET de RÉSEAUX

INGÉNIEURS DATANET

ayant une bonne expérience système.
D'IMPORTANTES RESPONSABILITÉS SERONT CONFIÉES AUX BONS ÉLÉMENTS.
26, rue Daubenton, 5e.
Tl. : 43-37-99-22.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

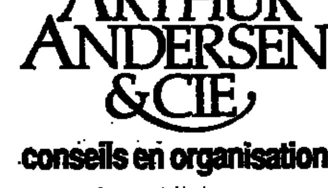
1 à 2 ans d'expérience (débutants acceptés) pour conception systèmes micro-informatiques (matériel et logiciel) de la domaine des *Télécoms (R.N.I.S., etc.).*

Adr. C.V. détaillé à CERME, B.P. 29, 92370 CHAVILLE.

PARIS - URGENT
CONSTRUCTEUR DE CHAUDIÈRES, recherche :
RESPONSABLE INGÉNIEUR

DUT ou BTS

Exp. appréciée pour projets et *suivi d'affaires sur site.* Ecrire no 32 219 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.



conseils en organisation

Afin d'assurer notre important développement dans le domaine du Conseil auprès des GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES, nous souhaitons recruter plusieurs :

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

2 à 5 ans d'expérience

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs :
X - CENTRALE - MINES - PONTS - SUPELEC - ENSTA

Vous avez une première expérience industrielle réussie de 2 à 5 ans, acquise au sein des fonctions suivantes : Etudes, Méthodes, Production, gestion de production, Achats, informatique industrielle.

Nous vous proposons :

- de pratiquer un *métier passionnant*, au service d'entreprises de secteurs très variés : aéronautique, automobile, construction mécanique, électronique, agro-alimentaire...,
- de développer l'ensemble de vos compétences grâce à une formation continue, en France et aux Etats-Unis,
- de maîtriser les techniques modernes de gestion des entreprises industrielles,
- *de bénéficier d'opportunités d'évolution de carrière motivantes :* les candidats performants auront comme perspective d'accéder à des postes d'Ingénieurs en Chef, puis d'Associés du Cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence GUC 2 à :
Paule BOURY, ARTHUR ANDERSEN & CIE
Tour GAN, Cedex 13, 92082 PARIS LA DEFENSE 2.



OBJECTIF : OPTIMISER LE DEVELOPPEMENT DE LA

COMMUNICATION

Nous sommes une importante Société française (*1,5 milliard de CA, 10 établissements en France*) qui conçoit et réalise des équipements électroniques dans des secteurs de pointe (télécommunications, militaire,...). Notre plan informatique est ambitieux. C'est pourquoi, dans le domaine de la communication, nous renforçons à la fois notre Direction de l'informatique et nos équipes opérationnelles.

EXPERT RÉSEAUX/COMMUNICATIONS INFORMATIQUES

Porte Sud Paris – En fonction des nouveaux services offerts par les Constructeurs et par la D.G.T., définir et mettre en place la politique technique et l'organisation globale de la communication entre les différents sites de la Société et vis-à-vis des partenaires : transmission de l'écrit, de la voix, des données et, à terme, de l'image. Réf. F 17 DPCM

COORDINATEUR BUREAUTIQUE INFORMATIQUE INDIVIDUELLE ET COMMUNICATION

Proche banlieue Sud Paris – Animer au niveau de la société, la politique en matière de micro-informatique individuelle : mettre en œuvre de manière professionnelle l'évaluation, les choix, le suivi des matériels et logiciels, la formation, la logistique, les correspondants locaux,... ; bien intégrer le *micro-ordinateur dans l'architecture informatique* de la Société (réseaux, partage de ressources localement, accès aux données centrales,...). Réf. F 17 RPBM

INGÉNIEURS 3/5 ANS D'EXPÉRIENCE EN «XAO»

• **En études (proche banlieue Sud Paris)** : assurer la mise *en place opérationnelle de la XAO* (ELECTRONIQUE/MECANIQUE/TEST AUTOMATIQUE) et participer aux actions de développement et de généralisation de la XAO. Réf. C 18 XAOM

• **En usine (Centre et Sud-Ouest)** : piloter la mise en place de l'informatique technique (CAO électronique/mécanique, FAO,...) tout en assurant la supervision du développement des logiciels de tests et l'encadrement de *l'équipe associée (3 à 4 techniciens).* Réf. U16 XAOM

Ces différents postes nécessitent un fort potentiel dans un environnement de haute technologie. Ils offrent de réelles perspectives d'évolution à des ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, désireux de valoriser leur expérience dans une structure dynamisée par les choix clairs de la Direction générale. L'anglais parlé constitue un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, en indiquant la réf. du poste choisi.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27 500 personnes - C.A. 12,1 milliards de francs
dont 46 % réalisés à l'étranger

recherche pour sa branche ***MATERIAUX DE FRICTION***
«Division Garnitures d'Embrayage» (St Ouen 93) h/f

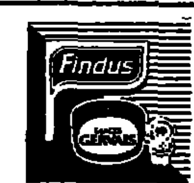
Adjoint au Responsable de l'Administration des Ventes

Titulaire d'un BTS de Commerce International ou d'un DUT Techniques de Commercialisation, vous avez une première expérience du Commerce International. Nous vous proposons d'être le bras droit du Responsable de l'Administration des Ventes de notre Division.

A ce titre, vous vous verrez confier des études de marché. Vous serez également chargé de l'analyse des demandes-clients (cohérence avec budget et quota), de la gestion des prix de vente avec analyse PV/PC, du suivi et du planning d'affaires nouvelles en liaison avec les usines.

Anglais et Allemand courants.

Adresser lettre, C.V. et prétentions à VALEO MATERIAUX DE FRICTION - Service du Personnel - Monsieur THIEBAUT - 13 rue Dieumegard - 93406 SAINT OUEN Cedex.



FRANCE GLACES FINDUS
Société du Groupe NESTLE
3 400 Personnes – 14 Etablissements

crée auprès du Directeur des Ressources Humaines la fonction de

RESPONSABLE FORMATION ET COMMUNICATION

En liaison directe avec l'ensemble de nos établissements, vous participez à la mise en œuvre de la politique de Ressources Humaines en animant et développant la Formation et la Communication interne.

De formation supérieure, niveau 3ème cycle, vous êtes âgé de 30 ans environ et possédez une première expérience en milieu industriel ou en Conseil dans ce domaine.

Si vous souhaitez associer vos projets et votre évolution à nos ambitions, venez relever le challenge que nous vous proposons, et adressez votre candidature, avec CV, photo et prétentions à la Direction des Ressources Humaines – FRANCE GLACES FINDUS – 4, rue Brantôme – 75152 PARIS Cedex 03.

HYPERBOLE

JEUNE PROMOTEUR



Notre société, créée récemment, est intégrée à un Groupe International de promotion-construction immobilière. Elle intervient dans trois domaines : bureaux, appartements et résidences-services. Animée par une équipe très motivée, elle connaît une réussite exemplaire.

Pour faire face à cette expansion, nous recherchons pour la Direction du Logement, un JEUNE PROMOTEUR, chargé de la recherche foncière et du montage d'opérations.

Dans ce cadre, vous établissez tous les contacts nécessaires avec les interlocuteurs immobiliers, les administrations, vous assurez leur suivi et faites du repérage direct sur le terrain.

VOS ATOUTS :
- vous avez entre 25 et 30 ans, une formation supérieure et une expérience foncière de 2 à 3 ans,
- vous connaissez le marché immobilier de Paris et de sa banlieue et vous maîtrisez l'environnement juridique, technique et économique,
- vous possédez un sens aigu des affaires.

Des qualités relationnelles indéniables alliées à un punch et une efficacité sans limite permettront de vous intégrer facilement à notre équipe et d'être opérationnel immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. DR (C.V., lettre manuscrite et photo), à **KAUFMAN & BROAD DEVELOPPEMENT** - Service du Personnel 6, cours Michelet - 92064 PARIS LA-DEFENSE Cedex 52.

KAUFMAN & BROAD DEVELOPPEMENT

MEDIA BA

Société holding française située à Rambouillet, filiale d'un groupe international anglo-saxon, spécialisé dans l'emballage souple alimentaire et industriel

recherche

CHEF COMPTABLE

Rattaché(e) au directeur financier, le(la) candidat(e) maîtrise parfaitement le système « reporting anglo-saxon » (anglais souhaité).

Responsabilité complète de la comptabilité générale et analytique de deux sociétés, y compris bilans.

Bonnes connaissances en micro-informatique (Symphony) et système IBM 36.

Position cadre.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, c.v. et prétentions), sous nº 8.189, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, PARIS-7e.

SOCIÉTÉ DE SERVICE ET D'INGÉNIÉRIE EN INFORMATIQUE SPÉCIALISÉE DANS LA TÉLÉMATIQUE
recherche pour consolider son équipe

Jeunes ingénieurs

INGÉNIEURS LOGICIELS, *pour intégration dans une équipe de* développement ; des connaissances en langage C ou Pascal sont appréciées.
INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE, des connaissances en réseau commuté sont appréciées.

Envoyez CV + photo à
SOFTEC - 4, Route de Chatou
92000 NANTERRE - sous réf.I/207

Softec

PUBLIVAL

SALOMON : UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

2,4 Milliards de Francs de C.A., dont 90 % à l'export ; 2000 personnes. Leader mondial sur le marché des produits de Sports d'Hiver, une diversification réussie sur le marché du GOLF sous la marque TAYLOR MADE.

Notre performance passe par l'amélioration constante de nos moyens de production. Aussi, nous cherchons pour notre activité GOLF un

SALOMON

jeune INGENIEUR METHODES pour les Etats-Unis

Au sein de l'équipe TAYLOR MADE US (San Diego, South California), vous serez chargé de la rationalisation des moyens de production de nos clubs de GOLF.

Ce poste est à pourvoir dans une perspective d'expatriation de 3 à 5 ans avant retour en France.

Vos atouts :
- une formation d'ingénieur généraliste ou de mécanicien • une expérience, même courte, dans les métiers de production • une ouverture d'esprit, un goût pour l'international
- un bon niveau d'anglais.

Nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge et qui saura être attentive à votre potentiel d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à Geneviève BONARDEL - SALOMON - Metz-Tessy B.P. 454 - 74011 ANNECY Cedex, sous référence US.

Organisation et Publicité

SALOMON : UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

2,4 Milliards de Francs de CA dont 90 % à l'export ; 2 000 personnes. Leader mondial sur le marché des produits de Sports d'Hiver. Après une récente diversification dans le GOLF, nous préparons la sortie d'un Ski. Notre vocation : proposer aux sportifs des produits à forte valeur ajoutée technologique.

Afin d'améliorer l'exploitation de l'outil CAO et CFAO dans la Société, nous cherchons des

SALOMON

INGENIEURS CAO

Vous aurez pour mission d'analyser, de mettre en place et de faire vivre des applications CAO adaptées aux divisions produits.
Vous animerez et développerez leur utilisation.

Vous avez :
- une formation d'ingénieur mécanicien généraliste • une première expérience en entreprise.

Vous êtes reconnu comme un homme ouvert, curieux, autonome, pédagogue.
Vous aimez le travail en équipe.

Nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge et qui saura être attentive à votre potentiel d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à Geneviève BONARDEL - SALOMON - Metz-Tessy B.P. 454 - 74011 ANNECY Cedex, sous référence CAO.

Organisation et Publicité

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

DIRECTEURS D'USINE

Cette importante société, filiale de l'un des premiers groupes industriels français, étudie, fabrique et commercialise une gamme complète de produits techniques destinés à des applications industrielles ou professionnelles.

Ses marchés sont internationaux (30 % export). Son organisation de production, décentralisée, s'articule autour d'Unités de 300 personnes, situées en Province.

Nous proposons aujourd'hui deux postes de DIRECTEURS D'USINE dont les missions seront les suivantes : dans le contexte d'une délégation complète et d'une très large autonomie de moyens, ils sont responsables de la gestion et de l'animation des hommes : chefs d'établissement, ils gèrent notamment les relations sociales (C.E., D.P., etc.). Sur le plan technique, ils proposent les investissements nécessaires et l'adaptation des procédés ; ils prennent en charge la fonction qualité, ils développent les nouveaux produits. Sur le plan de la gestion, dans le cadre d'objectifs négociés, ils sont responsables de l'exécution budgétaire et de son contrôle.

Nous souhaitons rencontrer pour ce challenge de HAUT NIVEAU des ingénieurs généralistes confirmés, justifiant d'une expérience industrielle solide. Ils ont, soit dirigé une Usine, soit exercé des responsabilités de production élargies couvrant notamment les aspects qualité et gestion des hommes. Ouverts, concrets, pragmatiques, très formés à un management dynamique des hommes, nous souhaitons qu'ils se comportent comme de véritables PATRONS de PME.

Les conditions offertes sont naturellement très attractives et les perspectives d'évolution nombreuses au sein du groupe.

Nous vous remercions d'adresser dossier de candidature (comprenant rémunération souhaitée), sous référence M 131 A, à ARNAUD DE MENDITTE, NEMESIS, 10, rue de Richelieu, 75001 PARIS, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

Affluents

JEUNES INGENIEURS METHODES et MAINTENANCE

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE



Une force qui porte l'avenir

Nous recherchons pour nos unités de synthèse organique fine (régions Rouen et Lyon) des jeunes ingénieurs Méthodes et Maintenance

VOUS NOUS APPORTEZ :
- Une formation d'ingénieur mécanicien (Arts et Métiers, Centrale Lyon, INSA).
- Une expérience industrielle souhaitée de 2 à 4 ans.
- Une maîtrise de la gestion efficace de l'outil de production, ainsi qu'une bonne connaissance du contrôle et de la régulation.
- La conviction que la qualité se gagne sur le terrain.
- Votre dynamisme et votre mobilité.
- La maîtrise de l'anglais et le goût des contacts.

NOUS VOUS OFFRONS DANS UN POSTE A CREER
- La responsabilité de l'outil de production : fiabilité, productivité.
- La définition et la gestion des budgets et plan pluriannuel de maintenance.
- L'élaboration des choix techniques et méthodologiques destinés à améliorer la performance.
- L'animation de l'équipe de maintenance intégrée à l'unité.
- Le développement de votre carrière au sein d'un groupe en expansion.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence DB 16 a : MUTANDIS S.A. - 22, rue Royale - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité



Le Monde
CADRES

Recrutement et gestion des carrières

DANS LE SECTEUR INFORMATIQUE

Direction des Systèmes d'Information d'un grand groupe du tertiaire, nous connaissons une forte expansion.

Conscients de l'importance de nos ressources humaines, nous recherchons un homme ou une femme diplômé d'études supérieures et justifiant d'une expérience d'environ 5 ans de la fonction personnel dans le secteur informatique.

Homme de dialogue novateur et efficace, il agira en véritable consultant interne et devra se montrer capable de participer activement à une gestion dynamique des carrières et de mettre en place de nouvelles politiques.

Directement rattaché au Responsable des Ressources Humaines, il prendra notamment en charge, pour la population des cadres informaticiens confirmés :

- *le recrutement,*
- *la définition des besoins en formation,*
- *la gestion et l'évaluation des potentiels,*
- *l'harmonisation des systèmes de rémunération.*

Si vous souhaitez évoluer au sein d'un contexte stimulant, adressez votre candidature sous référence 119 à M. NOYON – 89, rue Mouffetard – 75005 PARIS, qui transmettra.

ROUX COMBALUZIER SCHINDLER

Schindler

7 Directions Régionales - 2 500 personnes - C.A. 1 milliard - 65 000 appareils à l'entretien

CHEF DES VENTES

NOS ATTENTES : Encadrer, motiver, animer avec méthode une dizaine de personnes du service Maintenance/Rénovation. Préparer, gérer, réaliser budgets, C.A. et marges. Assurer des contacts à haut niveau.

VOTRE PROFIL : 35 ans environ, ingénieur ou diplômé d'une Ecole de Commerce. Expérience probante d'animation et de conduite de Commerciaux très techniques. Pratique des biens d'équipements ou des services.

NOTRE OFFRE : Des perspectives d'évolution intéressantes dans le Groupe après avoir fait vos preuves à MARSEILLE où le Directeur Régional vous attend dans les meilleurs délais.

Pour en savoir plus, faites parvenir votre candidature, sous référence 502.PA.017 M, à notre Conseil Michel BARBEY, qui vous documentera en toute confidentialité.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Créativité et autonomie techniques

Nos procédés de conditionnement des produits alimentaires se sont imposés dans le monde entier parce que *nous visons toujours le maximum de qualité et de commodité pour le* consommateur, le distributeur et le fabricant. Nous voulons enrichir notre équipe technique d'un

ingénieur de développement

pour créer des équipements répondant aux besoins particuliers de nos clients.

Ingénieur généraliste diplômé, vous avez la trentaine, et votre première expérience vous a familiarisé avec la conception de systèmes électromécaniques, où vous avez prouvé imagination et autonomie ; vous parlez couramment l'anglais.

Venez mener des projets sortant vraiment de l'ordinaire, depuis l'analyse des besoins de nos clients *jusqu'à la mise en service. Notre centre technique est situé en proche banlieue nord de Paris* (RER).

Merci d'écrire à notre consultant,
J.P. DOURY, (réf. 5134 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

Dans notre usine de Beauvais (375 p.), nous produisons - spécialité rare - des boyaux de cellulose utilisés par les salaisonniers dans toute l'Europe. Pour maintenir et perfectionner notre outil de production (un process de gros investissements), nous cherchons notre

chef du service maintenance,

un ingénieur diplômé aussi motivé par la technique que par l'organisation et déjà bien expérimenté dans l'entretien préventif d'installations lourdes.

Venez gérer un budget de 17 MF/an, analyser et critiquer notre matériel et ses défaillances, préparer avec soin les interventions, chercher et mettre en place les améliorations de matériel et de gestion.

Merci d'écrire à notre consultant,
J.P. DOURY (réf. 5071 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

A 30 ans, animer, organiser, gérer... un vrai « patron » !

Nous sommes un Groupe industriel de production de biens d'équipement domestiques en grande série. Rendus confiants par notre réussite, la richesse de notre potentiel humain et disposant d'outils très performants, nous avons des objectifs ambitieux : amélioration constante de la qualité de nos matériels et de notre productivité, recherche de nouveaux produits. Nous souhaitons intégrer aujourd'hui notre

Directeur de production

Notre Directeur d'Usine vous confiera une fonction très large : fabrication, maintenance, développement des produits, qualité, achats, gestion. Au-delà de la technique, vous animerez, organiserez, gèrerez l'activité d'une équipe de 200 personnes environ, en vous appuyant sur des ingénieurs de bon niveau.

Jeune ingénieur (Centrale, A.M., ...) fort d'une première expérience de production, de préférence en grande série, ayant pratiqué l'analyse de la valeur, vous avez le poids d'un véritable « patron ». Vous souhaitez évoluer dans un Groupe performant, qui, s'il est exigeant, vous donne largement *les moyens de votre action. Venez nous rejoindre !*

Si ce poste, basé dans la région OUEST, vous intéresse, merci d'adresser votre résumé de carrière à notre Conseil, Michèle DUCHER, sous la référence V/DP/LM.

MÉDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



ALUSUISSE
Division Demi-Produits

INGENIEUR ENSAM, ICAM, INSA...

Responsable du développement de notre procédé FILAGE.

Filiale d'un Groupe Multinational, nous sommes 3ème producteur français de profilés d'aluminium. Notre usine située à 150 Km au Sud de Paris, emploie 480 personnes. L'évolution technique et technologique de notre activité, nous amène à créer ce poste de développement.

Votre mission : améliorer la qualité, la fiabilité et le coût des moyens mis en œuvre dans le procédé filage. Rattaché au Directeur de Production, vous dirigez le Bureau d'Etudes : conception des *filières* (3 personnes).

Votre formation d'ingénieur est complétée par 2 à 3 ans d'expérience industrielle. Vous savez utiliser l'outil informatique, êtes attiré par l'activité de process (mécanique et métallurgique) et par un poste compatible avec la recherche appliquée.

Le poste est à pourvoir à SAINT-FLORENTIN (Yonne).

Notre Conseil, Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3260

CORT
MEMBRE DE SYNTEC

65, avenue Kléber, 75116 PARIS

Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Aqualon

Joint-Venture 50/50 Hercules-Henkel,

Leader mondial sur notre marché, nous recherchons pour compléter notre Equipe de Ventes France, un jeune

Ingénieur Technico-Commercial

Sous l'autorité du Directeur Commercial, basé au siège à Rueil-Malmaison, responsable d'une clientèle industrielle diversifiée sur un secteur géographique, vous développez les applications et les ventes de nos lignes de polymères hydrosolubles.

Vous bénéficiez du support technique hautement spécialisé des laboratoires de nos différentes unités de production françaises et européennes. Ingénieur Chimiste, vous avez une expérience similaire réussie êtes prêt à organiser votre action avec une grande autonomie tout en manifestant un esprit d'équipe, pouvez vous déplacer en courts voyages 50 % du temps (voiture de fonction, frais réels). Vous maîtrisez l'anglais oral et écrit et si possible l'allemand.

Formation interne, relations ouvertes et exercice de réelles responsabilités contribueront à vous faire atteindre une haute valeur professionnelle dans un groupe de renommée mondiale.

Adresser lettre, CV, photo et rémunération s/réf. M 263 à Michel Thevenet, Directeur Commercial, *Aqualon, 44 av. de Chatou 92508 Rueil-Malmaison cedex.*

JEUNE RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES

région Ouest

Le Directeur des Ressources Humaines d'un important département appartenant à un groupe industriel recherche pour renforcer son équipe, un Jeune Responsable Relations Humaines. Il se verra confier des attributions tant fonctionnelles au niveau du département qu'opérationnelles au sein d'un ou plusieurs sites.

De formation supérieure (Sup de Co, Droit, écoles d'ingénieurs) il justifie d'une expérience réussie en milieu industriel dans le domaine de la formation, de la démarche qualité, de la communication et des relations avec les partenaires sociaux.

Ses facultés d'adaptation facilitent son intégration dans une équipe pluridisciplinaire.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo s/réf. 3776-à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

JEUNE CADRE COMMERCIAL
ADJOINT AU DIRECTEUR
INTERNATIONAL DES VENTES
HEC - ESSEC - ESCP
5 ans d'expérience telles que Marketing, Promotion, Publicité, ventes à niveau élevé
250.000 F brut +
Anglais courant indispensable, Allemand souhaité.

Une société de 1300 personnes, en expansion régulière, 5 *usines (France, Suisse, Canada), produits évolués pour le* Bâtiment et les Travaux Publics, recherche ce jeune cadre relevant directement du Directeur International des Ventes, qui sera responsable de la définition et de la mise en oeuvre de toutes les actions de publicité et de communication externe dans le cadre de son budget annuel.

Il secondera également le D.I.V. dans les relations de vente *auprès de la clientèle France de niveau élevé (décideurs des* grandes entreprises ou administrations).

Poste d'avenir évolutif.

Résidence facilitée dans une grande ville universitaire de l'Est.

Adr. C.V. dét. ss. réf. 1261

seletec Conseil

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE DE PARIS

recrute

JOURNALISTE

Excellente formation économique pour *information* macro-économique. Bonnes connaissances activités industrielles et/ou mécanismes monétaires et financiers souhaitées.

Disponibilité immédiate.

Adresser C.V. + photo sous n° 8186,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

JOURNAL DE PETITES ANNONCES IMMOBILIÈRES

cherche

Chargé de développement des P.A.

- Environ 30 ans.
- Première exp. significative.

Env. C.V. et photo à : S.D.P., 8, rue du Gal-Delestraint, 75016 PARIS.

---

25 & 26 NOVEMBRE

70 ENTREPRISES...

Commerciaux, ingénieurs, gestionnaires, étudiants de tous poils, le Forum IDN Rencontre, c'est 70 entreprises qui vous ouvrent les bras sur leur stand. Ce sont aussi deux tables rondes pour mieux cerner l'évolution de votre formation : l'enjeu européen et les troisièmes cycles de gestion - management. Bref, les mercredi 25 et jeudi 26 novembre, elles seront 70 à vous emballer.

FORUM IDN RENCONTRE
BP 48 • 59651 Villeneuve-d'Ascq Cedex • tél. 20 47 05 64

MACIF

Mutuelle Assurance des Commerçants et industriels de France

recherche :

pour son centre de gestion de Nemours (77)

RÉDACTEUR CONTENTIEUX

ayant plusieurs années d'expérience de gestion des
SINISTRES CORPORELS AUTOMOBILE.

Adr. c.v. et *prétentions* à :
M.A.C.I.F. Nemours
Secrétariat du Centre de Gestion
2, rue d'Egreville,
77798 NEMOURS CEDEX.

Société spécialisée dans la Production

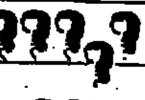
VIDEO-BROADCAST

et les nouvelles technologies de l'image recherche pour l'EST de la FRANCE son :

ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé de la promotion et de la vente des applications des nouvelles technologies de l'image de la production et de la post-production vidéo dans les entreprises industrielles, commerciales et de communication.

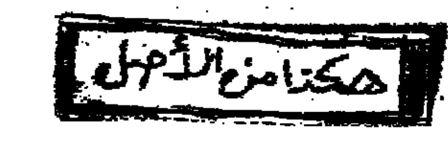
Pour en savoir plus écrivez sous référence 824 ou téléphonez au 83.35.42.63 au



CABINET BLIQUE
BP 3097
54013 NANCY CEDEX.

Cabinet Claude Blique

Jonction



Le Monde CADRES

Le C.C.I. de MELUN recherche pour ses CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES MATHS-SUP/MATHS-SPE

PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES PHYSIQUE, CHIMIE.

Adr. c.v. avec photo à ESIGE-TEL, 1, rue du Port-de-Valvins, 77210 AVON. Pour rendez-vs tél. au (1) 64-09-27-69.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage, d'atteindre après un an 10 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :

- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec c.v. et photo à nº 6 242, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75544 PARIS CEDEX 11.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Société de services cherche

TRADUCTEURS INDÉPENDANTS

Exp. ttes langues, équipés télex ou Fax. Envoyer c.v. et tarifs s/réf. 4 232 à Pierre LICHAU, 10, rue de Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

RECHERCHE

animateur socio-culturel

Pour travail dans une MJC de Cannes.

Adresser d'URGENCE c.v. à : UNION LOCALE DES MJC 23, av. du Docteur-Picaud, 06400 CANNES.

Ch. formateur bureautique, exp. stage C.L.D. Tél. : 60-10-25-71.

P.G.W. S.A.

Transformation de matières plastiques, spécialisée dans la présentation publicitaire, 80 personnes, recherche

CADRE Responsable de fabrication

Expérience confirmée de gestion de production, gestion du personnel, qualité, prix de revient, sens de la communication, de la responsabilité et du travail en équipe.

Adr. C.V. ou prendre contact, P.G.W. S.A., M. Jacques WOLFF, 14, rue des Campanules, 77420 LOGNES ou B.P. 147, 77315 MARNE-LA-VALLÉE, CEDEX 2. Tél. : 64-60-45-33.

La Cimade

CH. RESP. DE SON DÉPT DÉVELOPPEMENT DROITS DE L'HOMME

Profil : exp. développ., gest., vie assoc., angl. et esp.

Salaire 126-144.000 F brut.

Env. C.V. avant 20-12-87 à : CIMADE, 8, bd Bonne-Nouvelle, 75010 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS

recrute

JOURNALISTE

pour informations sur les sociétés. Excellente formation économique, spécialisé en micro-économie et en droit des affaires.

Adr. C.V. + photo s/nº 8186, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

TRÈS IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS

recherche pour son agence parisienne

COMMERCIAL

ayant une expérience confirmée en trafic national.

Ecrire sous le nº 8193 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Magazine recherche pour sa rubrique TOURISME

JOURNALISTE FREE-LANCE

Envoyer C.V. sous nº 8192, LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Entreprise du Bâtiment cherche à s'adjoindre

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Expérience 10 ans minimum. Il a pour objectif de prospecter, de négocier et d'assurer la coordination technique des travaux en disposant du soutien d'un bureau d'études.

Adresser curr. vitae + photo + prétentions à : GROUP 5 Constructeur, 4, rue Lacépède, 75005 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE ST-OUEN recherche

POUR DIRIGER SON SERVICE COMPTABILITÉ FOURNISSEURS

AGENT DE MAITRISE

- Form. niv. BTS comptable.
- Expérience 5 ans en comptabilité générale.
- Posséd. sens de l'autorité.
- Pratique de l'outil informatique appréciée.

Ecr. avec C.V. et prétentions, nº 32.388, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transm.

STÉ DE SERVICE EN INFORMATION STRATÉGIQUE

RECHERCHE

SPÉCIALISTE EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE

2 a. exp. minim. d'expérience en entreprise formation INTD, DESS informatique documentaire ou équivalent.

Anglais courant exigé.

Pratique informatique et télématique professionnelle. Sens de l'autonomie.

Poste basé à Toulouse.

Env. C.V. et prétentions à : ERLANG, Centre Communica, 2 bis, rue Emile-Pelletier, 31082 TOULOUSE CEDEX.

Groupe chimique Paris rech.

JURISTE D'ENTREPRISE

Vous possédez une bonne expérience en entreprise ou en cabinet. Vous avez la maîtrise de l'anglais. Votre mission sera de prendre en charge tous les problèmes juridiques : contrats, assurances, contentieux, brevets et marques, droit des stés, droit international. Envoyer c.v. et prét. s/réf. 2188 à : PIERRE LICHAU, 10, rue de Louvois, PARIS-2e.

---

représentation offres

Rech. pour France REPRÉSENTANTS(ES) et agents coiaux introduits loisirs nautiques. Ecr. Havas 123618, 83400 Hyères.

Maison de commerce bien établie av. siège en Suisse romande ch. pour diversification

représentation de produits, év. représentation générale

de préférence dans l'industrie du bâtiment ou branches parentes.

Prendre contact sous chiffre 05- 115.332 Publicitas, CH-3001 Berne.

secrétaires

Impte sté de publicité quartier Alma/rive gauche recherche SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

- **MINI. NIVEAU BAC**
- **EXCEL. STÉNODACTYLO INDISP.**
- **MI-TPS APRÈS-M.**
- **GDE DISP. NÉCESS.**

Envoyer c.v., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, Service du Personnel, 7, rue Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07, 45-55-91-71.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS

recherche pour sa direction de la rédaction

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Très bonne sténodactylographie indispensable.

Disponibilité

Horaires : 9 h 30 à 19 h 30. Libre rapidement.

Envoyer c.v. + photo à : Société générale de presse, 13, av. de l'Opéra, Paris-1er.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR 45 ANS

DISPONIBLE POUR TOUS PAYS ÉTRANGERS HABITUÉ AUX CONTACTS AVEC GOUVERNEMENTS, AUTORITÉS

Son expérience :

dans importante société pétrolière internationale, planning, organisation, supervision opérations géophysiques, terrestres et maritimes, en Europe, Afrique, Moyen-Orient.
Maîtrise parfaite de l'anglais.

Son objectif :

changer de cap et s'adapter facilement à un nouvel environnement professionnel.

Ecrire ou téléphoner à Jean PROUTEAU 10, allée des Orangers, 06160 Juan-les-Pins. Tél. : 93-61-83-93.

RESPONSABLE DU PERSONNEL D'ENTRETIEN D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE (effectif 350 pers.)
DUT gestion d'entreprise
Chargée :
- De la réorganisation du travail sur le terrain ;
- De l'animation d'une équipe d'encadrement ;
- Du recrutement et de la formation ;
- Du suivi de carrière...

SOUHAITE RÉINTÉGRER après cette expérience réussie de 3 ans, le SECTEUR PRIVÉ dans une entreprise offrant de réelles possibilités de carrière.

Ecrire sous le nº 7 070 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

LIBRE DE SUITE

Femme 53 ans, sérieuses références, sens responsabilités, secrétaire administrative, secrétaire de production, télexiste sur SAGEM TX 20. Ecrire Mme S. Guérin, 289, rue Hemsbach. 77480 Bray-sur-Seine ou tél. 64-01-19-06.

Secrét. sténo-opér. saisie 15 ans exp., libre de suite, recherche place stable. Paris ou proche banlieue. Préférence publicité ou presse. Tél. : 43-40-95-05 HB ou soir.

J.H. 22 ans, libéré O.M. possédant

DUT TRANSPORT-LOGISTIQUE

+ BAC G2 cherche emploi

Jean-Claude DECLERCQ 37, rue Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN. Tél. : 48-45-14-82.

Jardinier hautement qualifié ch. place stable toutes régions. Ecrire sous nº 8 194 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN GÉNÉRALISTE

17 ans en études, conception, réalisation de paie, achat, vente, production, compta. sur IBM, BULL, Médium et Micro en GAP, COBOL, BASIC.

Etudie propositions : Responsable organisation et informatique dans PME/PMI. Ecrire sous nº 8 142 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

NORMALIENNE LITTÉRAIRE anc. élève de l'ENS Sèvres ch. format. et emploi dans une ent. ou une agence pour un poste de conception dans son département relat. ext. Tél. : 46-33-43-59.

J.F. 27 a. docteur ès-sciences chimie, physique. Domaines : diffraction des rayons X et techniques spectroscopiques, par ailleurs, expérience dans l'informatique scientifique et de gestion.

Recherche empl. d'INGÉNIEUR ou INFORMATICIENNE. Ecrire sous nº 8 183 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Jeune diplômée avec une double formation : maîtrise de philosophie (Paris-IV) + 3e cycle de l'inst. sup. de gestion, dynamique et imaginative, recherche emploi dans secteur marketing ou communication. Ecrire sous nº 8 187 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

ING. MINES DE PARIS, ICG 20 ans industrie électronique, expérience grands projets, plans et programmes, direction générale de divisions Micros et Périphériques.

RECHERCHE

poste valorisant expérience. Etudie toutes propositions de missions ou contrats à durée limitée.

Ecrire sous nº 8 191 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. 24 a., anglais, espagnol, hébreu courants, licence sociologie, lettres, maîtrise communication, rech. premier emploi. Etudierait ttes propositions. Tél. : 42-33-59-84.

capitaux propositions commerciales

Nous sommes à la recherche d'une REPRÉSENTATION COMMERCIALE pour notre entreprise (suisse) de construction de machines. Nous fabriquons des scies circulaires et à chaînes nouvelles et patentées, en différents modèles, pour couper du béton, murs et pierres. GAMMA STAWAG S.A., Glattalstr. 844, CH-8153 Rümlang.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES verdure

180 m² CALME

6 p. T. 47-03-32-44, matin.

11e arrdt

FBD ST-ANTOINE (PRÈS)

125 et 140 m² (terrasses) à aménager. 42-72-40-19.

12e arrdt

SUPERBE LOFT 140 m²

Mº NATION, calme, TRÈS GD LIV. 80 m², 2 chbres, parf. ét. 2.500.000. LEGI, 45-46-26-25.

13e arrdt

DUPLEX 5 PCES

Standing. 120 m², refait neuf + 45 m² terrasses, parking. Prix 2.350.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

15e arrdt

VAUGIRARD - RÉCENT

3 pces tt cft, placards. 1.650.000 F. 43-22-61-35.

18e arrdt

3 P. CFT, 278 000 F

Mº Barbès – 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

3 min RER VAL-FLEURY

R.-de-ch., imm. 1930, 3 p. tt cft à rénover, 550 000 F. U.I.U. – 45-38-65-68.

NEUILLY/SAINT-JAMES

immeuble récent grand 2 pièces tout confort, parking, cave + JARDIN PRIVATIF

42-25-67-02.

---

92 BOULOGNE, R. DE L'EST, appt 3 p., tt cft, de imm. p. de t., près du bois, px 950 000 F. Tél. : 30-57-28-28.

SÈVRES STANDING

exceptionnel, 4/5 pièces, 124 m² + 82 m² terrasse + balcons, parkings, 42-93-20-36.

NEUILLY ST-JAMES

6 p. 250 m², service, parking. Tél. : 42-93-20-36.

94 Val-de-Marne

600 m RER LE PARC

4e étage, imm. 1930, 3 p., 400 000 F, à rénover.

R.-de-ch., imm. 1971 3/4 P., 820 000 F, impeccable. U.I.U. – 45-38-65-68.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE

recherche achat APPARTEMENTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS, PARIS RÉSIDENTIEL

TÉL. : (1) 45-62-16-40.

CABINET D'ORMESSON

Rech. pour clientèle APPARTS standing, Paris, Boulogne, Neuilly, maison Ouest Paris. Tél. : 42-93-20-36.

ACHÈTE AU COMPTANT

stud., 2, 3 p., même à rénover. 42-82-01-82.

immeubles

EMPLACEMENT Nº 1 RIVOLI-HALLES

IMMEUBLE 900 m² environ. LIBRE OU OCCUPÉ.

Ecr. sous nº 3709 à DECO Pté, 10, square du Var, 75020 PARIS, qui transm.

pavillons

MAUREPAS (entre VERSAILLES et RAMBOUILLET), luxueuse villa gd liv. 60 m², cheminée, 5 ch. + 3 bains, garage 2 voitures, jardin 1 250 m², état impeccable, à saisir, 1 350 000 F (facilités), exclusif MONAL 30-50-28-16.

MARNES-LA-COQUETTE IDÉALE POUR CÉLIBATAIRE ou COUPLE SANS ENFANT. Part. vd petite maison style atelier d'artiste, vaste séjour double avec grande cheminée + ch. en mezzanine + bureau ou 2e ch. en véranda + cuisine équipée + dressing + salle de bains + garage sur beau jardin fleuri et arboré 300 m², très calme, dans verdure, 10 min de Paris. Décoration neuve (tenture murale), rideaux, vitraux et meubles ARTDÉCO offerts en prime. 1 350 000 F à débattre vue urgence. Visites sur r.-vs sam 21 nov. Tél. 46-37-65-78 ou 47-41-51-72 av. 21 h. AG. et CURIEUX s'abstenir SVP.

villas

VENDS VILLA TYPE 5

3 kms de la mer. 10 kms Montpellier, 6 kms Palavas. Ville + 5 000 h. Ts commer. Salon-séjour, 4 chambres, tt conft. Garage, jard. agrément 580 000 francs

M. Bouladou, villa l'Hacienda nº 15, Les Sauzes, Villeneuve-les-Maguelonne 34 750. Tél. : (67) 69-48-69 (HR).

locations non meublées offres

Paris

Métro Michel-Bizot immeuble tout confort SANS COMMISSION

2 PIÈCES

52 m², loyer 3 200 à 3 520 F, charges 661 F, parking 310 F. S'adresser 34, rue Claude-Decaen ou Tél. pour r.-vs heures bureau 43-44-12-15.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT. Etudiante cherche studette (salle de bains, w.-c. compris), 800 à 1 500 F (c.c.). Tél. : 42-87-54-49.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

recherche STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-58-28-16.

INTERNATIONAL SERVICE

recherche pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES, studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

Région parisienne

Cple fonctionnaire en congé de formation ch. studio dans Paris et/ou proche banlieue pour 8 mois. Max. 2.000 F (caution parents). Tél. : 43-35-22-63 après 18 h.

maisons individuelles

BIÈVRES

VENDS MAISON RURALE

90 m², r.-de-ch., cuisine, séjour. Etage : 3 chambres, bains, w.-c., grenier aménageable, garage + cave + cour. LIBRE A LA VENTE, 980 000 F. Tél. : 69-41-35-62.

propriétés

SOLOGNE

Région CHAUMONT-sur-Tharonne, 14 ha bois dont étang 2 ha. sans bât. Rég. ROMORANTIN ppté 115 ha, bois, terres dont étang 10 ha. Bâtiments ferme libre. Autre propriété 100 ha bois, terres dont étang 18 ha, fermette. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. TÉL. : 54-76-02-92.

viagers

2 p. tt cft occupé fme 76 ans, px 285 000F, sans rente-appt, 1er ét., bon imm 17e arrdt, Mº La Fourche. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e Burx, Télex/Secrét., Tél.

AGECO – 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux Constitution de sociétés Télex - Secrétariat. ACCESS – 40-28-15-12.

Domiciliation depuis 80 F/ms Paris-1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1.800 F H.T. INTER DOM – 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM

Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS

Burx, constitutions stés, permanence téléphonique. INITIATIVE 2000. 42-60-91-63.

fonds de commerce

Ventes

Bail commercial à céder électronique, alarme, informatique Boutique Paris-14e, 40 m². Bail neuf, loyer 2 300 F par mois, reprise 70 000 F (à débattre). Tél. : 45-42-78-78.

boutiques

Ventes

PALAIS ROYAL - RICHELIEU

MURS LIBRES

38 m² + 70 m² (1er ét.). Prix intéressant. 45-08-53-84.

L'AGENDA

Bateaux

VENDS Day Cruiser Rocca 5 mètres, 3 couchettes H-B Johnson 60 cv élect. com. à dist., sièges baquets tauds mouillage et hivernage compte-tours, coffres clos Remorque mise à l'eau Rocca Parfait état. 45 000 F Tél. : 46-44-30-61 (18 h).

Bijoux

ACHATS BIJOUX

Brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Minéraux

Vendredi 4 décembre (12 h - 19 h)
Samedi 5 - Dimanche 6 (10 h - 19 h)
EXPOSITION INTERNATIONALE VENTE - ÉCHANGE

MINÉRAUX

FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX

HOTEL PULLMAN St-Jacques
17, boulevard Saint-Jacques.
PARIS (14e) - Mº Saint-Jacques

Fourrures

FOURRURES

CRÉATION - RÉPARATION TRANSFORMATION

Trav. soigné - Prix sér.

Mme Pierre LEBAUD, 15 bis, rue Jules-Ferry, 45400 Fleury-les-Aubrais. Tél. : (16) 38-73-55-47.

Dépannage

Seine Dépannage 75

REMORQUAGE 24 h sur 24 h

Tél. : 45-21-03-04.

Lithographie

UNIQUE :

VDS LITHOGRAPHIE ORIGINALE PICASSO CERTIFIÉE – FAIRE OFFRE – TÉL. : (16) 97-57-84-90.

Relations humaines

Centre ABAC

VAINCRE LA SOLITUDE moins de 35 ans s'abstenir PARIS, téléph. : 45-70-80-84.

Vins

CHAMPAGNE

DIRECT du récoltant
● BRUT 1982 55,00 F T.T.C.
● ROSE 1985 65,00 F T.T.C.
Jean-Luc Bondon Tél. : 26-58-32-10.

MILLÉSIME 1985

CHATEAU DILLON

HAUT-MÉDOC - Cru Bourgeois.

Tél. vert : 05-31-66-21.

INVESTISSEZ DANS LE PLAISIR

● Grand cru de BOURGOGNE et BORDEAUX très nombreux MILLÉSIMES disponibles, quantité limitée. 16-78-38-06-06. Télex 306-667.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND (HAUT-JURA)

Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F personne/semaine, selon période. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

VACANCES SCOLAIRES Noël – Février – Pâques.

Confiez-nous vos enfants France - Autriche - Suisse - Italie - Grèce - Tunisie, 1 semaine à partir de 2 570 F. Centres agréés Jeunesse Sports. Contacter L.C.O. 42-38-18-84.

A louer. HAUTE-SAVOIE AUX CARROZ-D'ARACHES 250 km de pistes Skis tous niveaux

STUDIO tt cft pour 4 pers. Libre du 20 au 27/12/86, du 4-1 au 14-2-87, du 7-3 au 4-5-87. Locat. à la sem. 1.000 à 1.700 F, suivant la période. Tél. : 43-04-42-41.

JURA

3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt. cft 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pr périodes disponibles et conditions : 16 (81) 49-00-72.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER

A louer vacances au mois. Au r.-d.-c., grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er novembre. Prix abordable. Renseignements :

Tél. : (16) 93-64-10-29). M. CARON.

ASSOCIATIONS

Appel

CRIPA 75 Psychanalystes agréés Psychothérapeutes Analyses et Thérapies courtes sur rendez-vous 42-77-89-13.

THÉATRE « QUAND MÊME »

Si vous avez toujours voulu en faire sans jamais l'oser, venez ! Nous accueillons tous âges, tous niveaux, tous handicaps physiques. Tél. : 42-51-40-83.

Assoc. « HORIZONS VERTS » Propose aux jeunes – de 30 ans séjours dans fermes USA, 1-2 ou 3 mois de juin à août 1988. But : perfectionner anglais et mode de vie américain. Rens. détaillés s/demande au : 140, rue du Chevaleret Paris-13e.

S.O.S. ÉCOUTE JUIVE Tél. : 43-48-89-24.

JAPONAIS INTENSE

en JANVIER 1988 par la suggestopédie. Contact : MICKO MATSUMOTO 42-39-21-37.

Conférence

JOURNÉES D'ÉTUDES DU CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHES PSYCHANALYTIQUES.

5 décembre : Maud Mannoni : Devenir psychanalyste : entre formation et modèle

6 décembre : les psychoses entre psychanalyse et institution.

Renseignements : C. BALASC 28 bis, rue de Bourgogne 75007 Paris. Tél. : 48-05-46-89.

Vendredi 27 novembre 87 à 19 h LE LANGAGE DES ORGANES Sens de chaque maladie d'un point de vue spirituel HOTEL ETATS-UNIS OPÉRA 16, rue d'Antin, Paris-2e, Mº Opéra

---

MERCREDI 25 NOVEMBRE 20 H PRÉCISES ASIEM

6, rue Albert-de-Lapparent (7e) Mº Ségur - AIKI-DO GCERCCE M. Soulenq 6e Dan

CONFÉRENCES :

Les Voies Martiales à travers les aspects traditionnels de l'œuvre de : Julius EVOLA, René GUÉNON, M. Gondinet (édit. Pardès) et Philippe de vos réservations par chèque GCERCCE 9, rue de Sion, 91000 Evry. Tél. : 60-79-36-32.

Sessions et stages

CRÉATEURS D'ENTREPRISES SE FORMER A LA GESTION LA GESTION EN 5 JOURS Un pari réalisable du 9 au 15 décembre 1987

DÉVELOPPER ET GÉRER SON ENTREPRISE, c'est
1) analyser ses résultats, maîtriser sa gestion
2) s'adapter à l'évolution de son marché

Vous gérez une entreprise, ce stage s'adresse à vous et se déroule en cours du soir à partir du 4 décembre 1987. Il vous permettra de mettre en œuvre une réelle stratégie de développement.

BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS 95, bd Voltaire, 75011 PARIS Tél. 43-55-09-48

Apprenez l'anglais, l'espagnol, le portugais par la suggestopédie avec ACCES. Une pédagogie d'avant-garde : rapide, agréable, efficace. Tél. : 39-65-60-13 ou 42-77-69-33 (répondeur).

---

4 STAGES FRANCO-ALLEMANDS animateurs BAFA-50 h (950 F) frais de voyage remboursés du 27-12-87 au 2-1-88 C.E.M.E.A. : (1) 42-06-38-10.

STAGE PRATIQUE DE COMMUNICATION ET D'ANALYSE COMPORTEMENTALE

Vivre en harmonie dans l'entreprise, trouver, y retrouver vérité intérieure et efficacité quelle que soit sa position hiérarchique. Sortir des blocages individuels ou collectifs à la recherche de sa propre authenticité. SYNERGIE Gestion : 43-71-91-56.

Journée-débat :

LA VIE ASSOCIATIVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE MARDI 1er DÉCEMBRE 1987

Ministère de l'agriculture 78, rue de Varenne - 75700 Paris

A l'initiative d'associations de 3 ministères :
ATSCAF (finances)
FNASCEE (équipement)
ASMA (agriculture)

RENSEIGNEMENTS :
- Agriculture : 45-55-95-50 poste 3328 (J. Kuntz) ou poste 2037 (C. Jolivet)
- Équipement : 46-47-34-31 (E. Brunel)
- Finances : 42-60-33-00 (Chenesy)

ITALIEN

L'ASS. TRILOGOS VOUS PROPOSE :
- Nouveau cours d'initiation.
- Stage intensif les 5 et 6 déc.
- A Noël, stage vac. à Rome.
- Cours hebdom. tous niveaux.

T. 48-07-83-36 Paris Mº Voltaire

COURS D'ARABE

Cours d'arabe moderne semi-intensif, deux samedis par mois, de déc. 87 à juin 88. Inscript. à l'AFAC, 67, rue de Dunkerque, 75009 PARIS. Tél. 42-82-92-62.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous la titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

Economie

SOMMAIRE

■ Le déficit budgétaire américain a atteint 30,74 milliards de dollars au mois d'octobre. L'année budgétaire 1987-1988, qui devrait être marquée par une réduction du déficit de 20 milliards de dollars, commence mal *(lire ci-contre)*.

■ Wall Street a accueilli avec scepticisme l'accord Maison Blanche-Congrès ; la Bourse de New-York estime qu'il comporte trop d'inconnues *(lire ci-contre)*.

■ Les banques créancières ont signé un accord rééchelonnant une part de la dette du Nigéria *(lire page 44)*.

■ Lors du vingtième anniversaire de l'Association des journalistes de l'information sociale, M. François Mitterrand a déclaré que *« la réglementation a pour objet d'accompagner le principe du droit de grève et non de le contredire » (page 41)*.

Après l'accord sur le budget américain

La RFA et la France baissent leurs taux d'intérêt

Les investisseurs japonais ont fait preuve, mardi 24 novembre (lundi était jour férié à Tokyo), du même scepticisme que leurs confrères européens et américains à la suite de l'accord de principe intervenu vendredi 20 sur la réduction du déficit budgétaire américain. Dans un marché peu actif, la Bourse de Tokyo a enregistré une très légère hausse, alors que le dollar se négociait à un bas niveau, autour de 135 yens.

En Europe, la Bundesbank, la banque fédérale allemande, a annoncé, mardi dans la matinée, une baisse de l'un de ses taux d'intervention, le taux de ses prises en pension d'effets commerciaux à vingt-huit jours, ramené de 3,5 % à 3,25 %. Cette mesure a été prise *« en étroite liaison »* avec la Banque de France, soulignait-on à Paris. Du coup, la Banque de France a annoncé, mardi en début d'après-midi, une réduction d'un quart de point de ses deux taux directeurs : le taux des prises en pension (taux de pénalisation) ramené de 8,75 à 8,50 % et le taux d'appel d'offre (taux privilégié) ramené de 8,25 à 8 %. Ce geste des Allemands, après celui des Américains du week-end dernier, a permis de soutenir le dollar, qui se négociait dans la matinée à Paris à 1,6780 DM. Le franc s'est aussi légèrement raffermi vis-à-vis du mark, ce dernier se négociant tout de même à 3,3915 F.

Au cours de la journée de lundi, les places boursières avaient exprimé une grande réserve à l'égard de l'accord entre la Maison Blanche et le Congrès. Hongkong, Francfort et Zurich avaient terminé en baisse, alors que Paris, Londres et Amsterdam enregistraient une légère reprise des cours. les actions accusaient également une toute petite progression à Wall Street. Le dollar en revanche continuait à s'effriter sur toutes les places. A New-York, il terminait en baisse à 134,80 yens (contre 135,65 vendredi soir), à 1,6730 DM (contre 1,6815) et à 5,6845 FF (contre 5,7005). Mardi, le dollar se redressait par rapport au DM (1,6830) et au franc (5,70850).

Deux éléments ont accru la morosité des opérateurs américains. Le département du Trésor a annoncé une forte augmentation du déficit budgétaire en octobre, le premier mois du nouvel exercice fiscal. Celui-ci a atteint 30,74 milliards de dollars (contre 25,29 milliards en octobre 1986). Dans ces conditions, il sera difficile d'atteindre la réduction du déficit de 30 milliards prévue par l'accord de principe de vendredi dernier. Par ailleurs, le président américain, M. Ronald Reagan, a déclaré, lundi 23, qu'il mettrait *« son veto à toute mauvaise loi fiscale »* en répétant *« qu'il n'y aurait pas de modification des taux d'imposition et d'indexation »*.

Au Japon, le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, a estimé qu'il n'y aurait pas de réunion du groupe des sept pays industrialisés avant que les mesures d'économies budgétaires américaines n'aient été approuvées par le Congrès. Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de réduire le taux de l'escompte japonais (actuellement de 2,5 %) dans l'immédiat. En revanche,la banque centrale des Pays-Bas a décidé mardi de diminuer de 0,25 point son taux d'escompte qui reviendra à 4 % mercredi 25 novembre.

E. I.

Wall Street, de marbre

NEW-YORK
de notre correspondant

Si l'effet recherché par les négociateurs de Washington était de revigorer la Bourse, les trois semaines d'âpres discussions entre les membres du Congrès et la Maison Blanche auront manqué leur but : Wall Street est resté de glace, jetant à la face du monde politique une hausse qui ressemble à une aumône.

Le lundi 23 novembre, premier jour d'activité après la conclusion de l'accord, l'indice Dow Jones n'a gagné que 9,46 points, après une séance morne et indécise. *« L'affaire des réductions budgétaires est désormais enterrée, du moins en ce qui concerne les opérateurs financiers »*, affirme M. Jon Groveman de la firme de courtage Landenburg Thalman, qui estime que *« seul le temps pourra désormais dire où va la Bourse »*. Plusieurs autres analystes new-yorkais confirment cette opinion, soulignant que les marchés, déçus par l'attitude des autorités, sont entrés dans une phase de *« consolidation interne »*, à l'écart des aléas politiques. *« C'est tout ce qui nous reste à faire »*, ajoute M. Groveman, manifestement dépité par l'apparente timidité des réductions décidées et surtout par l'imprécision des modalités de leur application.

Selon John Connolly, directeur de Dean Witter Reynolds, *« les réductions sont loin d'être assurées, étant donné la marge de manœuvre laissée au Congrès par l'accord du 20 novembre »*. Cet analyste respecté rappelle que l'élaboration de la loi définitive donnera lieu à de nouvelles luttes partisanes, car *« les détails des mesures fiscales n'ont été abordés qu'avec une coupable parcimonie »*. L'ensemble des commentateurs prévoient d'ailleurs un délai de trois mois au moins pour la mise en application d'un texte définitif. On rappelle à New York que les ministères et les organismes fédéraux tenteront, chacun, de limiter des dégâts dans leur propre sphère, compliquant ainsi les débats et les arbitrages finaux.

Un vent de révolte interne

S'il est un chiffre qui devrait inciter tout le monde à la plus grande diligence, c'est celui du déficit budgétaire pour le mois d'octobre : 30,4 milliards de dollars, en augmentation de 22 % par rapport au mois d'octobre 1986... *« Avec un tel résultat, il est clair que les ajustements proposés par Washington sont non seulement largement insuffisants, mais également tardifs »*, affirme M. Levitt, président de l'American Stock Exchange.

Désormais, tenté par un repli boudeur, Wall Street commence à mettre de l'ordre dans ses affaires, Peu à peu, les firmes de courtage et les banques d'investissements admettent leurs faiblesses, consécutives aux folles journées d'octobre. Considérée comme la meilleure affaire dans son secteur, la firme Drexel Burnham Lambert (en 1986, son chiffre d'affaires avait atteint 500 millions de dollars) a annoncé qu'elle licenciait une centaine d'employés *« en raison des pertes subies durant le mois d'octobre »*.

Si Drexel cache obstinément le montant de ses pertes, des rumeurs insistantes annoncent qu'un autre joyau de la couronne, la banque Goldman Sachs, pourrait licencier 400 employés, afin de limiter la chute de ses bénéfices, estimée dès à présent à 20 % pour l'année en cours. L'ensemble des firmes admettent avoir pris de sévères mesures d'écomomie : pour les cadres de Kidder Peabody, il n'est plus possible de voyager en première classe et les frais de représentation sont examinés à la loupe, au point de faire lever, semble-t-il, un vent de révolte interne...

La faiblesse de certains réveille l'appétit de ceux qui ont su raison garder. La banque Shearson Lehman Brothers vient de confirmer son intérêt pour E. F. Hutton, une firme de courtage dont la situation semble aussi mauvaise que ce que les rumeurs avaient laissé entendre dès le lendemain du « lundi noir » évaluée à 941 millions de dollars, la firme cherche actuellement à « sauver les meubles », c'est-à-dire l'essentiel de son capital boursier. Si la direction de Shearson (filiale d'American Express) reste évasive et quelque peu hautaine devant les cris de détresse de E. F. Hutton, la nouvelle a été, en revanche, bien accueillie par la Bourse. Deux autres firmes importantes continuent de licencier à petites doses : Salomon Brothers et L. F. Rothschild.

Sur le front des acquisitions, amicales ou sauvages, la célèbre firme Singer (machines à coudre, mais surtout équipement électronique à des fins militaires) fait l'objet d'une OPA hostile de la part du financier Paul Bilzerian. Selon des experts, l'opération pourrait aboutir avant la fin de la semaine, malgré l'opposition farouche de la direction de Singer.

En ce qui concerne la compagnie aérienne Panam, décidément très difficile à marier, le financier Kirk Kerkorian a renoncé à son tour à lancer une OPA, en raison de l'opposition de la direction de la compagnie. Avant lui, le financier franco-britannique James Goldsmith avait montré un certain intérêt pour la Panam. Actuellement, c'est une obscure société de réassurances Tower Financial-United Fire Insurance, qui poursuit le transporteur de ses assiduités.

CHARLES LESCAUT.

REPÈRES

CONJONCTURE

Forte hausse des bénéfices pour les entreprises en RFA...

Les bénéfices des sociétés ouest-allemandes ont fortement augmenté en 1986, permettant une amélioration de leurs structures financières, indique une étude de la Bundesbank, publiée le lundi 23 novembre dans le rapport mensuel de l'institut d'émission. Les bénéfices nets — hors agriculture — ont progressé en moyenne de 13 % l'an dernier, après une hausse de 7,6 % en 1985. La marge nette moyenne (bénéfice après impôt rapporté au chiffre d'affaires) a représenté 2,5 % contre 1,9 % en 1985, retrouvant ainsi ses niveaux de la fin des années 70. Ces bons résultats s'expliquent surtout par une nette diminution des coûts d'approvisionnement des entreprises dont la facture en matières premières et en produits énergétiques a baissé respectivement de 40 % à 50 %.

...et pour les Sociétés de commerce international au Japon

Huit des neuf principales sociétés de commerce international japonaises — les *sogo sosha* — ont enregistré une hausse de leurs bénéfices avant impôts durant le premier semestre de l'exercice se terminant en mars prochain. Les conséquences d'une baisse des exportations provoquée par la vive appréciation du yen vis-à-vis du dollar ont été compensées par le dynamisme de la demande intérieure japonaise et la remontée des prix pétroliers. Par ordre décroissant des chiffres d'affaires, les progressions des bénéfices des sogo sosha sont les suivantes : 18,3 % en un an pour Itoh ; 20,2 % pour Mitsui ; 1,4 % pour Sumitomo ; 1,3 % pour Marubeni ; 22,9 % pour Mitsubishi ; 8,1 % pour Toyo Menka Kaisha ; 3,6 % pour Nichimen ; 63,8 % pour Kanematsu. Seule, Nisho Iwai a enregistré une baisse de 13,2 % de ses profits.

AFFAIRES

Le Japonais JVC et un groupe sud-coréen vont construire deux usines près de Longwy

Aux élus lorrains conduits par M. Jean-Marie Rausch, sénateur (UDF-CDS) et président du conseil régional qu'il reçoit, le mardi 24 novembre, M. Chirac devait annoncer plusieurs bonnes nouvelles, notamment la création de deux usines dans le nord de la région près de Longwy, où le chômage est très important à cause, notamment, de la crise de la sidérurgie.

La société JVC audio-France, filiale du groupe japonais JVC dont les activités sont suivies attentivement depuis longtemps par la DATAR et son bureau à Tokyo, a décidé de construire sur le pôle européen de développement (PED), qui est à cheval sur les frontières française, belge et luxembourgeoise, une usine de chaînes hi-fi et de lecteurs de disques compacts. L'investissement est évalué à 80 millions de francs et deux cent soixante-dix emplois devraient être créés. JVC audio-France exportera vers les pays européens une large partie de sa production, qui incorperera environ 50 % de valeur ajoutée. Aucune entreprise française ne fabrique de lecteurs de disques compacts.

L'autre investissement industriel que devait annoncer M. Chirac (et qui concerne aussi le pôle européen de développement à Longwy) est le fait du très grand groupe sud-coréen DAEWOO dont les activités vont de l'automobile aux chantiers navals en passant par l'électronique, l'informatique, le bâtiment et les travaux publics.

Premier investissement industriel

Ce sera le premier investissement industriel de ce groupe en Europe et la première usine sud-coréenne en France.

Daewoo créera une filiale en association avec un partenaire français qui détiendra 49 % de la société. L'usine lorraine fabriquera des fours à micro-ondes. L'investissement est évalué à 35 millions de francs pour cent cinquante emplois.

Dans le rôle européen de Longwy, les entreprises peuvent recevoir des subventions (de l'Etat, des régions, et des communautés européennes) jusqu'au tiers, voire plus, du montant de l'investissement.

F. GR.





Économie

Après la décision du tribunal de Bobigny

M. Mitterrand : « La réglementation doit accompagner et non contredire le principe du droit de grève »

M. Mitterrand est intervenu, le lundi 23 novembre, dans le débat sur le droit de grève, relancé par le jugement du tribunal de Bobigny déclarant illicite le préavis de grève des pilotes de ligne d'Air Inter. S'exprimant au Conseil économique et social, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), il a déclaré : *« Pour moi, président de la République m'exprimant dans le cadre de ma fonction qui se trouve épouser étroitement ma conviction personnelle, il me semble qu'il faut rappeler que tout principe constitutionnel prévaut sur les autres expressions du droit. »*

Pour M. Mitterrand, *« la réglementation prévue, souvent évasive, précise sur quelques points, a pour objet d'accompagner le principe et non pas de le contredire. S'il devait arriver que, par la loi, la réglementation finisse par nier le principe dont elle serait censée s'inspirer, je pense que les pouvoirs désignés à cet effet, et en particulier le mien, ne manqueraient pas de demander raison au Conseil constitutionnel. »*

Dans une interview au *Quotidien de Paris*, du 24 novembre, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, déclare : *« Lorsque la loi est muette, comme c'est le cas dans cette matière du droit de grève, c'est à la jurisprudence de trancher. On peut contester ses décisions et penser qu'il faudrait peut-être une loi pour changer les choses. Mais cela ne signifie pas pour autant que les juges, lorsqu'ils sont saisis, doivent se déclarer incompétents. »* Soulignant que *« le droit de grève est un droit imprescriptible »*, M. Henri Krasucki a appelé à faire du lundi 30 novembre *« une action nationale pour la défense du droit de grève »*, avec des *« arrêts de travail limités, forts et unis »* et des manifestations à Paris et en province. M. Krasucki a ajouté : *« Je m'adresse aux organisations syndicales qui ont, elles aussi, protesté. Je leur dis : pourquoi pas vous ? »*

Pour M. Marchelli, président de la CFE-CGC, s'exprimant le 23 novembre devant la presse : *« Cette décision consacre l'intervention systématique de la justice dans le débat social. Toute partie prenante dans ce débat va désormais pouvoir s'adresser à la justice pour obtenir satisfaction. Il n'est donc pas question pour nous d'avoir une justice qui n'intervienne que pour le pouvoir économique, à l'exclusion de la demande de ceux qui représentent le pouvoir social. Cela veut dire que quand nous aurons affaire à un interlocuteur, y compris un ministre, que nous trouverons en situation d'incompétence, nous le traduirons devant la justice. »*

Dans les entretiens qu'on lira ci-dessous, M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, et M. Jean Goychman, président du Syndicat national des officiers mécaniciens (SNOMAC), tirent les conclusions de leur affrontement judiciaire.

« Pas de grève contre le progrès technique » *nous déclare le président d'Air Inter*

« Alors, vous avez gagné, puisque le juge des référés a interdit aux pilotes et officiers mécaniciens d'Air Inter de faire grève contre le pilotage à deux de vos futurs Airbus A-320 ?

– Je ne sais pas s'il faut présenter le dossier comme cela. Je suis surpris que les grandes centrales syndicales s'embarquent dans cette affaire en dénonçant l'atteinte au droit de grève. Le problème n'est pas celui du droit de grève, mais celui d'un corporatisme évident.

» J'ai participé l'été dernier à un séminaire de la CFDT, au cours duquel j'ai très clairement indiqué quelle était notre position en matière de pilotage de l'Airbus A-320. Personne ne l'a contestée.

– Il n'empêche que le juge s'est prononcé sur l'exercice du droit de grève...

– Nous sommes tous des salariés à Air Inter. Pourquoi les directeurs ne se mettraient-ils pas, eux aussi, en grève contre le comportement des syndicats de pilotes et de mécaniciens ? Ce serait ridicule. A un certain niveau de responsabilité, on ne peut agir de la sorte.

– Comment réglerez-vous le problème des officiers mécaniciens qui sont appelés à disparaître des postes de pilotage ?

– Je n'ai jamais vu faire grève contre le progrès technique, mais contre les conséquences de ce progrès. Si à Air Inter nous avions dit que nous nous moquions des suites de l'arrivée d'avions pilotés sans officier mécanicien, j'aurais compris qu'on fasse grève. Mais nous avons pris en considération leurs problèmes et cela nous coûtera cher. Nous dépenserons 1,5 milliard de francs pour convertir en pilote chaque officier mécanicien qui en aura manifesté le désir et les capacités. Nous accepterons des sureffectifs. Nous verserons des pécules de départ à ceux qui préféreront nous quitter. L'addition sera lourde.

– En juin 1988, lorsque l'Airbus A-320 entrera en service sur vos lignes, il n'y aura donc que deux hommes aux commandes ?

– Airbus ne forme pas d'officiers mécaniciens pour cet avion dans lequel nous ne pourrions offrir à ceux-ci qu'un strapontin. Sur quatre cent quatre-vingts A-320 commandés dans le monde, huit seront pilotés par trois hommes, puisqu'un accord lie la composition de l'équipage au nombre des passagers au sein de la compagnie australienne Ansett. S'il n'y avait que cela ! Mais les Boeing 737 ne sont-ils pas pilotés par deux hommes ? La Compagnie Minerve ne met-elle pas deux hommes dans le cockpit de ses MD 80 ?

» Il fallait faire entendre raison à ceux qui ont du mal à comprendre la situation. Nous nous sommes servis d'armes judiciaires. Il en est de plus mauvaises. »

« Cinq catastrophes, cinq équipages à deux » *nous déclare le président des officiers mécaniciens*

« Alors, vous avez perdu puisqu'il vous est interdit de faire grève contre le pilotage à deux des A-320 ?

– Je voulais en avoir le cœur net après le jugement de Créteil, en juillet dernier, déclarant notre grève illicite. L'opinion publique était alors exaspérée après plusieurs mois de grève des aiguilleurs du ciel. Nous avions choisi la date sensible des départs du 1er août pour notre action. Certains de nos amis nous ont dit que le juge de Créteil avait plus condamné la forme que le fond de notre grève. Nous avons donc choisi ce mois-ci une période courte – vingt-quatre heures – et un jour de semaine pour cesser le travail.

» Après le jugement de Bobigny, je sais que nous aurions été condamné, même pour une demi-heure de grève.

– Comment analysez-vous votre échec ?

– Je constate qu'on a restreint une liberté individuelle. J'ai un peu peur de la récupération, car nous nous trouvons désormais au centre d'un problème très politique. Le gouvernement pensait que cette affaire ne ferait pas un pli. Comment les syndicats confédérés auraient-ils pu se mobiliser pour des types comme nous, privilégiés, de droite et, pour tout dire, ennemis de classe ? Eh bien, ils ont montré leur solidarité !

– Violerez-vous les décisions de justice ?

– J'espère que nous n'en serons pas réduits à cette extrémité. Nous sommes astreints à un préavis de grève qui permet à la direction de trouver les avions et les équipages de remplacement et de nous traîner en référé. Dans ces conditions, nous pourrions supprimer le préavis. Nous serions alors condamnés à payer des millions de francs de dommages et intérêts que nous ne possédons pas. Les commandants de bord pourraient faire rouler leurs avions à 2 kilomètres à l'heure et perdre du temps au décollage ou à l'atterrissage... Nous ne déciderons de la conduite à tenir que lorsque nous connaîtrons, début décembre en principe, le résultat de l'appel que nous avons formé après ce jugement de Créteil.

– Allez-vous agiter à nouveau l'épouvantail de l'insécurité des avions pilotés à deux ?

– Evidemment. Les cinq dernières catastrophes aériennes prouvent la validité de nos craintes. Deux DC-9 et un King-Air-200 aux Etats-Unis, un Boeing-737 en Thaïlande et un ATR-42 en Italie se sont écrasés. Est-ce ma faute s'ils étaient pilotés à deux et si on ne peut relever dans le même temps aucun crash d'avion en équipage à trois ? A Denver, l'équipage n'a pas pris assez de précautions pour faire dégivrer l'avion.

– La présence d'un officier mécanicien aurait-elle évité cette catastrophe ?

– Aux Etats-Unis, c'est un peu spécial, l'équipage ne décide pas de partir ou non. Il fait ce que lui dit sa compagnie et se contente de pousser des boutons, alors qu'en Europe rien ne remplace la vérification à trois d'une liste d'opérations.

» Le président d'Air Inter nous a un jour répliqué que sur une auto on n'installait pas deux volants. En rallye, le copilote est pourtant indispensable. Les circonstances imposent parfois d'être deux plutôt qu'un en voiture et trois plutôt que deux en avion. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Impossible consensus

« La justice sociale n'est pas un luxe, c'est même un des ciments de notre unité nationale », a assuré M. François Mitterrand, le 23 novembre, avant d'apporter sa contribution au débat sur le droit de grève. Si le chef de l'Etat s'est posé en défenseur constitutionnel du droit de grève en soulignant que toute réglementation devait *« accompagner le principe et non pas le contredire »*, il n'a pas commenté directement le jugement de Bobigny et ne s'est pas prononcé sur le fond.

De quoi s'agit-il en effet ? Ce jugement est le frère jumeau de celui de Créteil qui, dans un conflit opposant la même compagnie, Air Inter, aux mêmes syndicats, avait mis en avant, le 30 juillet, le *« caractère déraisonnable des revendications »* pour déclarer illicite le préavis de grève. Ce jugement ne faisait que s'appuyer sur un arrêt de la Cour de cassation qui avait condidéré, le 4 juillet 1986, à propos d'un conflit entre Air France, Air Inter, UTA et les syndicats du personnel naviguant que *« les compagnies ne pouvaient, de toute évidence, satisfaire les revendications »*. La décision du tribunal de Bobigny n'introduit aucune nouveauté. Il ne fait que confirmer une jurisprudence, relativement récente, selon laquelle les juges peuvent apprécier le caractère d'une revendication pour se prononcer sur le licéité d'une grève.

On peut cependant se demander jusqu'où va aller ce pouvoir d'appréciation des juges. Dans la mesure où des magistrats se prononcent sur une revendication aussi technique que la question du pilotage des A-320 en estimant que l'exploitation peut commencer avec deux pilotes et non avec trois, on ne voit pas pourquoi, par exemple, ils ne jugeraient pas demain qu'une demande d'augmentation de salaire supérieure à l'inflation serait une revendication non raisonnable. M. Delebarre, ancien ministre PS du travail avait déjà posé ce problème. M. Bergeron l'a de nouveau évoqué.

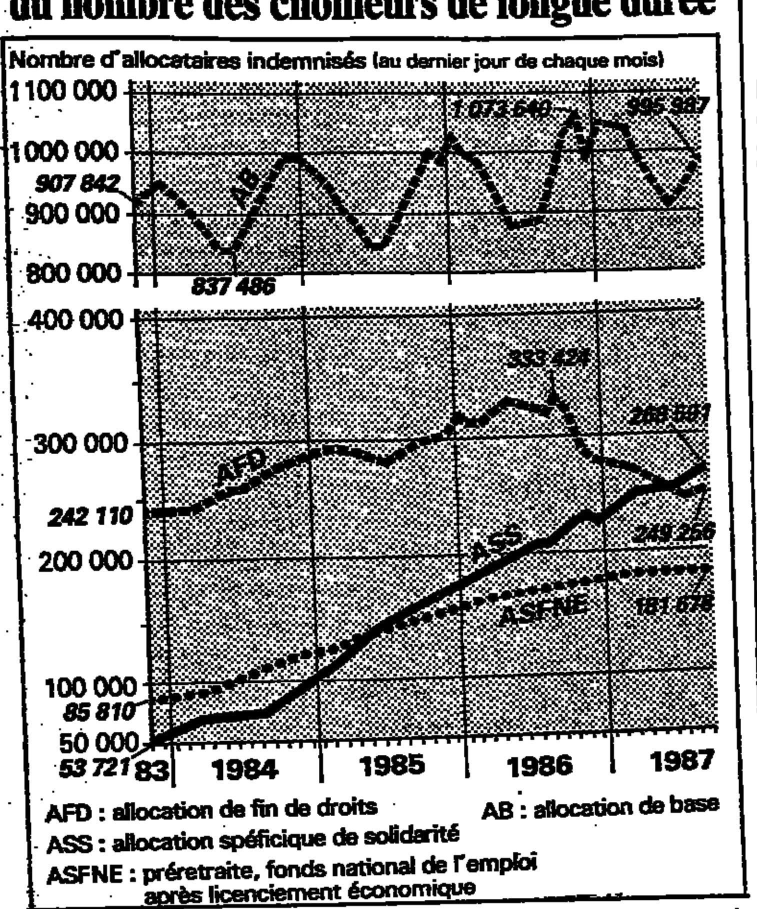
Toute la difficulté est qu'en matière de droit de grève, c'est peu de dire comme le président de la République, que la réglementation est *« évasive »*. On est en présence d'un véritable vide législatif. Dans le secteur privé, la grève n'est réglementée que par un seul article du Code du travail, l'article L.521-1. (*le Monde* daté 25-26 octobre). Face à la dérive jurisprudentielle confirmée par l'arrêt de Bobigny, les syndicats ont tout intérêt à ce que le droit de grève soit bel et bien recadré. Et c'est là où les propos de M. Miterrand qui viennent en défense d'un droit reconnu par la Constitution prennent tout leur sens. Le chef de l'Etat n'a menacé de *« demander raison »* au Conseil constitutionnel que dans l'hypothèse où une nouvelle réglementation finirait par *« nier le principe dont elle serait censée s'inspirer »*.

Une telle mise en garde ne ferme pas la porte à toute initiative dans ce domaine. Elle en fixe les limites. M. Chalandon, sur Europe nº1, et M. Seguin, sur France-Inter, ont exclu l'un et l'autre le 24 novembre au matin que le gouvernement dépose un projet de loi réglementant le droit de grève. *« Aussi longtemps*, a précisé M. Seguin, *qu'il n'y aura pas un relatif consensus »* des syndicats sur ce point. Va-t-on enfin le rechercher ?

MICHEL NOBLECOURT.

Les négociations pour l'UNEDIC

L'irrésistible augmentation du nombre des chômeurs de longue durée



Les négociations se poursuivent entre les partenaires sociaux, le 24 novembre, pour réduire le déficit – 14,5 milliards de francs – du régime d'assurance-chômage dans les deux ans à venir. Un accord n'est pas envisageable avant le 9 décembre, date des élections prud'homales.

Au-delà de la résorption du déséquilibre financier de l'UNEDIC, les délégations syndicales et patronales devront pourtant aborder un jour la nécessaire remise en ordre des systèmes d'indemnisation. Ceux-ci sont séparés depuis 1984 entre le régime d'assurance-chômage, alimenté par les cotisations et le régime de solidarité, financé par le budget.

Le nombre d'allocations de base et d'allocations de fin de droits, servies par l'assurance-chômage demeure relativement constant. A l'inverse, le nombre d'allocations de solidarité a quintuplé, l'effort de l'Etat étant croissant. Parallèlement, les préretraites FNE se sont développées alors que disparaissaient les anciens dispositifs en faveur des salariés âgés tels que les garanties de ressources et les contrats de solidarité.

Ce changement radical s'explique aussi et surtout par l'aggravation du chômage de longue durée. Près de huit cent cinquante mille chômeurs sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an.

POINT DE VUE

Le salut par la croissance

par Francis Blanchard
directeur général du Bureau international du travail

LES perturbations qui ont affecté les places boursières et les marchés financiers du monde entier font peser la menace d'une nouvelle récession. Elles risquent aussi de compliquer singulièrement la solution des problèmes d'ajustement (1), thème récurrent des conférences internationales et, en tout dernier lieu, de la réunion annuelle et rituelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en septembre dernier à Washington.

Il est vrai qu'à cette occasion, comme lors de la dernière conférence de la CNUCED, en juillet à Genève, les responsables des politiques financières et économiques se sont accordés, avec d'autres, à reconnaître qu'il ne sert à rien de demander à une personne déjà sous-alimentée de sauter un repas pour équilibrer le budget familial. Or n'est-ce pas ce qui se passe dans de nombreux pays endettés en Amérique latine et en Afrique ? Ces pays ont fait des efforts, pour certains héroïques, afin de stabiliser leurs économies, juguler l'inflation, payer leurs dettes. Ils ont comprimé leurs dépenses, imposé des mesures d'austérité particulièrement sévères, pour ne pas dire parfois insupportables, au point d'aggraver les risques d'instabilité politique.

On parle du coût de la dette. Il faut aussi parler du coût social des politiques d'ajustement qui sont devenues le maître-mot des débats entre spécialistes.

Nul ne conteste que, sous la pression de la crise, des mutations technologiques, des besoins immenses à satisfaire, l'ajustement est inévitable. Chacun s'accorde à reconnaître que les politiques d'ajustement s'imposent à tous, non seulement aux pays endettés, mais aussi aux pays industrialisés, souvent plus enclins à prodiguer des conseils aux pays du tiers-monde qu'à s'imposer les mêmes disciplines. Mais il reste à convenir d'une démarche commune pour donner une « dimension humaine » aux politiques d'ajustement. Cela paraît de plus en plus largement reconnu.

Une réunion à Genève

Il est clair que l'OIT (Organisation internationale du travail) ne peut, à elle seule, régler les problèmes par le seul rappel de ses objectifs de justice sociale, ni l'UNICEF par les seuls sentiments de compassion qu'inspirent les mères et les enfants.

A l'inverse, il est clair que les économistes et les financiers ne peuvent, à eux seuls, concevoir les remèdes. Les problèmes doivent être examinés dans un cadre plus large et couvrir aussi bien les dimensions économiques, financières, monétaires que la dimension sociale. C'est à cet objectif que répond une réunion de haut niveau sur *« l'ajustement structurel et l'emploi »*, convoquée à l'initiative du BIT (Bureau international du travail) à Genève à la fin du mois de novembre (2). Cette réunion n'est pas tout à fait conforme à la loi du genre. En effet, pour la première fois, elle rassemblera un petit nombre de pays, dont quatre grands pays industrialisés appartenant au groupe des Sept – Canada, France, Italie et Japon, – et de pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, ainsi qu'un nombre réduit de grands leaders patronaux et syndicaux venant des mêmes régions. Participeront également à cette réunion des représentants des Nations unies, du Fonds monétaire, de la Banque mondiale, de l'OCDE, de la CNUCED, du GATT ainsi que du BIT, puissance invitante.

Le thème central de cette rencontre sera l'emploi, qui, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, interpelle chaque jour davantage tant les gouvernements que les agents économiques et les partenaires sociaux.

Alors que la crise se poursuit depuis quinze ans, aggravée ces derniers jours par la chute des places boursières et la dérive du dollar, le moment est venu plus que jamais pour les pays industrialisés de coordonner leurs politiques et de convenir de mesures pour stimuler la croissance. Le danger et la crainte de l'inflation ne peuvent être opposés systématiquement à l'obligation, plus pressante que jamais, de faire reculer le chômage et, par l'emploi, de fournir un revenu à ceux qui n'en ont pas. S'il faut raviver la croissance économique à tout prix, il faut aussi en répartir équitablement les bénéfices dans chaque pays, mais aussi en assurer les effets dans le monde en développement. Il n'est plus acceptable que le solde positif des flux de capitaux aille du Sud vers le Nord, que les prix des produis de base stagnent. Sait-on que, entre 1980 et 1985, les exportations des pays d'Amérique latine ont augmenté de quelque 30 % en volume, mais seulement de 3,5 % en valeur ?

Réduire le nombre de pauvres

le BIT, dans la documentation qu'il soumet à la réunion de haut niveau sur l'ajustement structurel et l'emploi, montre qu'une augmentation d'un point en pourcentage du produit intérieur brut en Amérique latine et en Asie, et de deux points en Afrique, réduirait le nombre des pauvres de 200 millions, alors que, entre 1980 et 1985, quelque 60 millions, selon ses estimations, sont passés sous le seuil de pauvreté.

Les pays industrialisés à économie de marché et les pays à économie planifiée, et, parmi ces derniers, l'Union soviétique, disposent d'une puissance économique impressionnante, d'un niveau de vie élevé. Les trois continents d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique sont en situation relative de faiblesse et, pour beaucoup de pays, de dépendance. Il faut leur permettre de reprendre leur souffle – c'est le problème de la dette – et d'accélérer leur croissance – c'est celui du développement. Leur croissance postule celle des pays industrialisés. Si, pour ces derniers, et en particulier pour la Communauté économique européenne, le marché unique à l'horizon 1992 représente une formidable chance, il constitue aussi un défi qui ne pourra être complètement relevé que si le tiers-monde a les moyens de mettre en œuvre des politiques d'ajustement efficaces sur le plan économique, équitables sur le plan social.

(1) Politiques qui visent à ajuster la gestion économique pour obtenir un retour à la croissance.

(2) Du 23 au 25 novembre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IAM

INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT COMPANY SA
Luxembourg

DE NOUVELLES FONCTIONS POUR GUY DE MAILLY-NESLE

Guy de Mailly-Nesle, président du directoire de la BGP va être appelé à de nouvelles fonctions au sein du groupe Pargesa/Bruxelles Lambert.

Il deviendra prochainement administrateur délégué d'IAM aux côtés d'Edmond Israël, président, de Marc Varangot, directeur général, responsable de la stratégie d'investissement. A ce titre, il sera désormais en charge de la coordination des activités de gestion entre les banques du groupe. Il *sera également chargé du développement commercial* d'IAM et de la recherche de nouvelles implantations, afin de renforcer les activités de gestion du groupe sur les principales places financières.

11, bd G.-D.-Charlotte. L. 1331 Luxembourg. Tél. : (352) 44-04-92.

BANQUE DE GESTION PRIVÉE SIB

MODIFICATIONS AU DIRECTOIRE

Le conseil de surveillance de la BGP, réuni le 20 novembre, a appelé Claude Vercambre, directeur des activités bancaires au groupe Pergesa/Bruxelles Lambert à succéder à Guy de Mailly-Nesle en tant que président du directoire.

26, rue de la Baume, 75382 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 40-75-62-62.

LVMH

MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

ACCORDS DE DISTRIBUTION DANS LE SUD-EST ASIATIQUE

Faisant suite à leur accord mondial de distribution, le groupe français LVMH Moët-Hennessy, Louis Vuitton et le groupe britannique Guinness Distillers mettent en place progressivement leurs structures communes de distribution aux Etats-Unis, au Japon et dans le Sud-Est asiatique.

Aux Etats-Unis, les filiales de distribution des deux groupes Schieffelin (Moët-Hennessy) et Somerset (Guinness) ont créé une joint venture Schieffelin-Somerset, en août dernier.

Au Japon, Moët-Hennessy et United Distillers Group (filiale de Guinness) ont pris ensemble une participation majoritaire dans le capital de leur distributeur commun Jardine Wine and Spirits, avec effet au 1er juillet 1987.

Aujourd'hui, l'ensemble des structures commerciales du Sud-Est asiatique sont réorganisées et seront opérationnelles dès le 1er janvier 1988.

Deux pôles de distribution sont mis en place progressivement à Hongkong, Singapour, en Malaisie et en Thaïlande :

– Premier pôle : autour des sociétés RicheMonde, filiales de Moët-Hennessy, dans lesquelles Moët-Hennessy et United Distillers Group détiendront la majorité (à l'exception de la Malaisie) avec des partenaires locaux puissants. *Les sociétés RicheMonde continueront donc à distribuer* le cognac Hennessy, le champagne Moët et Chandon, auxquels s'ajoutent désormais le whisky Johnnie Walker et le Gin Gordon et une gamme prestigieuse de vins et spiritueux.

– Second pôle : autour des sociétés Caldbeck, filiales d'Inchcape, *dans lesquelles Moët-Hennessy et United Distillers sont minoritaires.* Ce réseau distribuera les autres marques des deux groupes parmi lesquelles le whisky Old Parr et le cognac Hine.

Les marchés du Japon et du Sud-Est asiatique connaissent un très forte croissance, ce qui a permis au cognac Hennessy de progresser de plus de 20 % cette année.

Grève « à la japonaise » dans quatre usines de Mulhouse

A l'initiative de la CFDT, *majoritaire à 75 %, plus de la moitié* des mille huit cent cinquante salariés des quatre établissements du groupe Clemessy à Mulhouse (Haut-Rhin) ont inauguré une grève « à la japonaise », le lundi 19 novembre. Toute la journée, ils ont porté un brassard noir, tout en continuant de produire. Par la négociation, ils ont obtenu une augmentation de 1 % des salaires, une prime d'intéressement de 2 000 F et une « enveloppe promotionnelle » de 700 000 F pour les bas salaires. Le groupe Clemessy, souligne la CFDT, *« a réussi cette année son meilleur résultat depuis une dizaine d'années ».*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINANCIÈRE SAULNES-CHATILLON

Echange des actions Chiers-Châtillon contre des actions financières Saulnes-Châtillon

Il est rappelé que la société Chiers-Châtillon a été absorbée par la Compagnie industrielle et financière de Saulnes, qui a pris à cette occasion la dénomination de Financière Saulnes-Châtillon.

Les actions Chiers-Châtillon seront échangées à partir du 23 novembre 1987 à raison de 11 actions Financière Saulnes-Châtillon pour 10 actions Chiers-Châtillon.

Les nouvelles actions Financière Saulnes-Châtillon seront cotées au marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris de cette même date du 23 novembre 1987.

Les actions Chiers-Châtillon resteront cotées sur le marché au comptant pendant le temps nécessaire pour faciliter l'échange.

Économie

La fin de laborieuses négociations

Les banques accordent au Nigéria un rééchelonnement de sa dette

Dans l'interminable processus des rééchelonnements de la dette du Nigéria (plus de 22 milliards de dollars), un verrou vient de sauter. L'accord que les représentants de Lagos ont signé, le lundi 23 novembre, à Londres, avec le comité de coordination de quelque 250 banques créancières met fin à près d'un an de discussions complexes et tortueuses. Dans ces grandes lignes, cet accord était déjà défini fin 1986. Il prévoit l'étalement dans le temps des remboursements sur les échéances *1986-1987* (1,55 milliard de dollars) et sur les lettres de crédit (2,4 milliards de dollars) ainsi qu'une petite enveloppe de 320 millions de dollars de nouveaux crédits.

Cet accord constitue un ballon d'oxygène vital pour le Nigéria dont les recettes pétrolières qui représentent quelque 90 % des rentrées en *devises et 80 % des recettes budgé*taires sont tombées de 24 milliards de dollars en 1980 à 5,6 milliards en 1986 et sans doute guère plus de 6 milliards cette année. Il ne constitue *pas pour autant une* panacée, tant s'en faut. Pour assainir durablement ses relations avec ses créanciers, les dirigeants de Lagos devront trouver un compromis sur un *dossier qui empoisonne les dis*cussions depuis l'arrivée au pouvoir du président Ibrahim Babangida, lors du coup d'Etat d'août 1985, celui des arriérés accumulés sur des billets à *ordre représentant au total* plus de 9 milliards de dollars.

Ces lettres de crédit non garanties recouvrent parfois des opérations douteuses conduites sous les précédents gouvernements, et la Banque centrale nigériane refuse parfois d'en reconnaître la légitimité. Parallèlement aux discussions avec les banques, des négociations se poursuivent et devraient aboutir, selon certains instituts de crédit, au début de 1988.

D'ici là les positions de la Banque centrale et des créanciers qui ont revendiqué, auprès de la Chase Manhattan Bank 7 milliards de dollars d'avoirs sur Lagos devraient avoir suffisamment avancé pour que, frustrée mais résignée, chaque partie parvienne à clore le dossier sur une coté sans doute mal taillée. Pour le moment les Nigérians proposent une solution aboutissant à répudier près de 2 milliards de dollars de lettres de crédit. Les Japonais qui ont plus que d'autre recouru à ce type de pratique, hors garanties, risquant d'être les plus touchés.

Dans les semaines à venir, les *dirigeants* nigérians devront également éclaircir leur situation avec le Club de Paris. L'accord-cadre signé le 17 décembre 1986 n'a pas encore été entériné par tous les créanciers publics de Lagos, et ceux qui, jouant la carte du redressement nigérian ont, comme la Grande-Bretagne ou la France, précautionneusement rouvert le robinet des crédits garantis se plaignent de retards de paiements. Avant d'envisager un nouvel accord pour les années 1988-1989 sur la base d'une entente avec le Fonds monétaire international sur la poursuite du programme de rigueur mis en place depuis la mi-1986, les Nigérians devront normaliser leurs rapports avec leurs créanciers publics également.

Une politique d'austérité

Un processus laborieux pour un gouvernement qui a quelque raison d'être déçu de ne pas toucher les dividendes de ses efforts d'austérité. Au cours des dix-huit derniers mois, l'équipe Babangida a mené une véritable révolution tranquille, introduisant des changements fondamentaux dans pratiquement tous les secteurs de l'économie : levée de la quasi-totalité des contrôles de prix, encouragement à la production agricole sacrifiée du temps du mirage pétrolier, instauration d'un double marché des changes aboutissant à une dévaluation de quelque 70 % de la devise nationale, le naira, tous les ingrédients des recettes chères au FMI se retrouvent dans la politique appliquée fermement mais sous couvert de décisions purement nationales.

Le crédit que le FMI était prêt à offrir à Lagos a été refusé pour ménager une opinion publique particulièrement hostile à ce qu'elle considère comme les ingérences du Fonds.

La Banque mondiale a certes pris en partie la relève et porté ses crédits de 200 millions de dollars en 1985 à 1 milliard au cours de chacune des *trois années* à venir. *Mais* les investisseurs, dont ce géant africain de 105 millions d'habitants a plus que jamais besoin pour renouer avec la croissance – les industries tournent actuellement à moins de 30 % de leur capacité de production – ne reprennent toujours pas le chemin de Lagos. Le *gouvernement* a promis de privatiser une centaine d'entreprises et étudie un plan de conversion de dettes en prises de *participation* pour attirer, en pure perte pour le moment, les capitaux étrangers.

La crise financière et monétaire des dernières semaines s'est traduite par une chute *libre des cours de* la dette sur le marché parallèle. Evaluées à quelque 25 % de leur cours nominal, les créances nigérianes permettraient aux investisseurs d'assurer à bon compte des *investis*sements productifs. Mais les acheteurs étant inexistants, une telle cotation reste pour le moment théorique. Ce qui n'est pas le cas des difficultés d'un pays qui peut estimer avoir prouvé sa bonne volonté en appliquant scrupuleusement la thérapie des organisations multilatérales.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Les pourparlers avec le FMI

Les cinq conditions brésiliennes

Dans un entretien au quotidien *A Folha*, de Sao-Paulo, le ministre brésilien des finances, M. Luiz Carlos Bresser Pereira, a précisé les *cinq conditions préalables à la signa*ture d'un accord avec les banques créancières du Brésil : pas de lien direct entre un tel accord et une entente avec le Fonds monétaire international ; approbation de la proposition de conversion d'une part de la dette extérieure en bons à long terme ; *spread* (taux de risque) inférieur à celui appliqué par les banques sur l'Argentine et le Mexique ; plafonnement des taux d'intérêt ; volume de refinancement adéquat. Ces deux derniers points sont *« négociables »*, selon le ministre, qui reconnaît n'être pas en mesure de *« vouloir tout en même temps ».*

EN BREF

Logement

● **L'UNIL en désaccord avec M. Méhaignerie sur la réforme du 1 %.** – L'UNIL (Union nationale interprofessionnelle du logement) a manifesté, le 23 novembre, son *désaccord avec le projet de loi sur la* réforme du « 1 % logement » présenté par le ministre du logement, M. Méhaignerie. Ce projet, qui prévoit la création d'une *« agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction »* s'écarte, selon l'UNIL, *« de l'esprit ayant prévalu lors des discussions préliminaires ».* L'UNIL observe ainsi que la disparition des pouvoirs réglementaires de la nouvelle agence, *« en la forme prévue »*, remet en cause la signification de la réforme proposée. Le « 1 % logement » est une taxe versée par les entreprises privées de plus de dix salariés, qui représente 0,77 % du total de la *masse* salariale (15 milliards de francs actuellement).

Social

● **Les usines Thomson de la région grenobloise bloquées par des piquets de grève.** – A la suite de l'annonce de la suppression de trois cent cinquante-trois emplois dans deux des quatre usines grenobloises du groupe Thomson (*le Monde* daté 22-23 novembre), une assemblée générale du personnel a décidé, le 23 novembre, de bloquer les entrées des établissements par des piquets de grève. L'action a été lancée à l'appel de la CGT et de la *CFDT pour une durée de vingt-quatre* heures, et devait être soumise à un nouveau vote. Thomson emploie deux mille cent cinquante personnes dans la région grenobloise, dont mille cinq cent cinquante dans les centres de fabrication de semi-conducteurs visés par le plan de réduction d'effectifs.

Presse

● **L'édition internationale du *« Financial Times »* imprimée en France.** – L'édition internationale du quotidien économique et financier britannique *Financial Times*, sera imprimée à Roubaix par *Nord-Eclair*, l'un des quotidiens régionaux du nord de la France contrôlés par le groupe Hersant. Plus de trente mille exemplaires du *Financial Times* sortiront de l'imprimerie de Roubaix pour être diffusés en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Le quotidien britannique a déjà deux sites d'impression décentralisés pour son édition internationale : l'un à Francfort, l'autre à Bellmawr, aux Etats-Unis, dans le New-Jersey.



هكذا من الأجل

FUMEURS, NON-FUMEURS LA LIBERTÉ C'EST RÉCIPROQUE.

Non-fumeurs, vous êtes libres de ne pas fumer. Nous, libres de fumer. Bien sûr, sans vous gêner. Question de savoir-vivre et de responsabilité. Pour mieux respecter votre liberté, les fumeurs prennent l'initiative.

FUMEURS : SOYONS LES PREMIERS A RESPECTER LES NON-FUMEURS.

1. SOYONS RESPONSABLES

Fumer est un plaisir, ne l'imposons pas.

2. SOYONS PRÉVENANTS

Fumer, c'est d'abord ouvrir le dialogue. Avant d'allumer cigarette, cigare ou pipe, assurons-nous que cela ne dérange pas.

3. SOYONS ATTENTIFS

Fumer, c'est aussi tenir compte des autres. Veillons à ce que notre fumée n'importune pas.

4. SOYONS RESPECTUEUX

Fumer est une liberté. Mais elle ne peut s'exercer que dans le respect de son entourage.

5. SOYONS TOLÉRANTS

Fumeurs et non-fumeurs vivent ensemble. Si notre cigarette gêne, acceptons de la fumer plus tard.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LE TABAC. 39, AVENUE D'IÉNA 75116 PARIS. TEL : 40.70.16.34.
Fédération nationale des planteurs de tabac. Association de fournisseurs communautaires de cigarettes. SEITA. Confédération des Chambres Syndicales de débitants de tabac.

Marchés financiers

General Motors cède ses poids lourds britanniques

Le numéro un américain de l'automobile, General Motors, *achève son désengagement* dans le poids lourd. Après s'être retiré de ce secteur aux Etats-Unis au profit du suédois Volvo, GM cède sa filiale britannique Bedford Trucks et son usine de Dunstable à un industriel du Yorkshire, M. David Brown, qui dirige Artix, un producteur de camions-bennes. La filiale britannique de GM était en difficulté depuis plusieurs années. Sa production était tombée de trente-sept mille camions *en 1980 à quatorze mille cinq* cents en 1985, et les pertes s'accumulaient. Après l'échec, au début de 1986, d'une tentative de fusion avec la division poids lourds du constructeur anglais nationalisé, British Leyland, Bedford Trucks *s'était réorganisé* et l'usine de Dunstable s'était cantonnée à la production de camions militaires et de pièces détachées de camions pour l'exportation. L'usine de camionnettes de la firme, à Luton, avait pour sa part rejoint l'orbite de la société commune constituée, début octobre, par GM et son affilié japonais Isuzu.

David Brown estime que la firme rachetée, rebaptisée AWD Limited, redeviendra bénéficiaire en douze mois, et que les mille cents emplois encore existants (contre quatre mille cinq cents en 1980) seront maintenus.

La CGE se sépare de GSI

La Compagnie générale d'électricité (CGE) cédera à son personnel la Générale de services informatiques (GSI), sa seconde filiale spécialisée dans les services informatiques. L'accord, attendu depuis l'été, devrait être annoncé prochainement.

GSI, quatrième société française de services informatiques, *créée en 1971, a été présidée* pendant neuf ans par l'actuel ministre de l'économie, M. Edouard Balladur. Elle a réalisé, en 1986, 1,29 milliard de francs de chiffre d'affaires, emploie deux mille cent cinquante-cinq personnes et affiche un bénéfice de 158 millions. La CGE, tout en affirmant sa volonté de se développer dans les services, a déjà vendu 51 % de son autre société de services informatiques, la SESA, à Cap Gemini Sogéti à la fin du mois de juillet. L'explication la plus couramment avancée à la CGE met en avant les difficultés d'intégrer des sociétés de cultures très différentes de la sienne.

Mitsubishi vendra des puces américaines au Japon

National Semiconductor, un des *principaux fabricants américains* de puces électroniques, a conclu un accord avec Mitsubishi prévoyant que le groupe nippon distribuera pendant cinq ans certains de ses *microprocesseurs* au Japon.

L'information est d'importance, compte tenu de la guerre américano-japonaise qui se déroule depuis plus d'un an dans le domaine des semi-conducteurs : les industriels américains estiment, en effet, que le marché japonais n'est pas assez ouvert aux groupes étrangers. Ils n'en occupent, d'ailleurs, actuellement que 10 %, soit un poids sans commune mesure avec l'importance réelle de leurs groupes dans le monde.

La compagnie américaine a indiqué que Mitsubishi allait devenir *« par essence, notre distributeur japonais »*. Les ventes de microprocesseurs 32 bits fabriqués aux Etats-Unis débuteront le mois prochain.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Au cours de sa réunion du 19 novembre 1987, le conseil d'administration de la Compagnie financière de Suez a officiellement constaté la privatisation de la société qui entraîne également celle de ses filiales majoritaires : la Banque Indosuez, la Banque La Hénin, la Banque Monod, la Banque parisienne de crédit, la Banque Sofinco et la Banque Vernes et commerciale de Paris.

D'autre part, le conseil d'administration a décidé de convoquer des assemblées générales ordinaire et extraordinaire pour le début de janvier 1988, en vue notamment de procéder aux modifications statutaires liées à la privatisation.

Valeo

Valéo convoque pour le 30 novembre 1987 son comité central d'entreprise, afin de le consulter sur un projet d'acquisition de la quasi-totalité des actions de la société de participations Neiman, détenues par le groupe Paribas.

Valéo prendrait ainsi le contrôle du groupe Neiman, troisième équipementier automobile français.

Neiman devrait réaliser en 1987 un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards de francs, dont 38 % à l'étranger, et emploie 6 000 personnes.

Neiman détient des positions particulièrement fortes dans l'éclairage et la signalisation, les antivols de direction, les télécommandes à infrarouges, les alarmes, les avertisseurs sonores, les commutateurs et les serrures de portes, les balais d'essuie-glaces.

Un important effort de redressement de l'entreprise a été mené depuis plusieurs années. *Son résultat net était de 55 MF pour l'exercice 1986 : il devrait dépasser* 100 MF en 1987.

L'opération s'inscrirait pour Valéo dans la logique de sa stratégie de redressement des résultats et de croissance sur le marché de l'équipement automobile européen qui a été développée avec son opérateur industriel Carlo De Benedetti et CERUS.

Le rapprochement envisagé permettrait à Valéo et à Neiman de bénéficier de leurs fortes synergies sur les plans technique, industriel et des compétences humaines et ouvrirait de nouvelles opportunités sur les marchés internationaux.

Valéo conforterait notamment sa position de premier fabricant en Europe dans le domaine de l'éclairage et en France dans celui de l'essuyage.

Les autres activités de Neiman élargiraient aussi l'éventail déjà exceptionnellement étendu des équipements offerts aux constructeurs automobiles par Valéo.

La stratégie poursuivie par Valéo a profondément changé le portefeuille des activités du groupe en 1987 par un double mouvement de cessions d'activités non stratégiques et d'acquisitions dans l'automobile :

	Chiffre d'affaires	effectifs
	En MF	
Rappel des données consolidés 1986	12 150	27 400
Estime 1987. Périmètre 1986	12 650	24 300
CESSIONS		
Activités bâtiment-ISBA	20	40
Activités fonderie-SAM	90	250
Activités équipements industriels SEUD	40	150
Activités sidérurgie et ressorts ALLEVARS	800	1 200
Activités ponts et transmissions SOMA	500	850
Total	1 450 *	2 500
ACQUISITIONS		
Activité thermique-CHAUSSON (8 mois)	1 100	3 200
Estime 1987. Périmètre 1987 consolidés	12 300	25 000
Groupe NEIMAN estimé	2 300	6 000
Impact additionnel année pleine 1988 CHAUSSON	400	–
Périmètre 1988 surestimé 1987	15 000	31 000

* Correspondant à 1 500 millions de francs en 1986.

Il est précisé que le chiffre d'affaires consolidé estimé de Valéo devrait être de 12 300 millions de francs en 1987. D'autre part, le groupe Neiman serait consolidé en 1988. Sur la base des chiffres 1987, le nouveau chiffre d'affaires Valéo serait alors de 15 milliards de francs, améliorant ainsi sa position de nº 2 européen.

A la suite de l'opération envisagée, Paribas détiendrait 8,5 % du capital de Valéo et en deviendrait le deuxième actionnaire derrière CERUS.

NEW-YORK, 23 nov. ↑

Reprise de dernière minute

Le compromis budgétaire auquel l'administration et le Congrès amé*ricain sont parvenus à la veille du* week-end n'a pas déclenché l'enthousiasme à Wall Street. Le marché a commencé lundi par baisser un peu. Ce n'est qu'à mi-parcours qu'il s'est un peu redressé. Mais la hausse n'a pris qu'à la toute dernière minute. Finalement, l'indice des industrielles, tombé un instant à 1 889,26, s'est établi à 1 923,07 (+ 9,44 points). Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 971 valeurs traitées, 889 ont monté, 686 ont baissé et 396 n'ont pas varié.

Pour tout dire, la réduction du déficit budgétaire adoptée par les politiciens est apparue bien mince. De l'avis général, avec 10 milliards de plus, la Bourse aurait franchement apprécié. Pour l'instant, les opérateurs attendent de connaître dans le détail comment les coupes seront effectuées. En plus, le regard tourné vers l'étranger, Wall Street a été déçu par l'accueil poli, mais frais, des places étrangères.

L'activité a été faible, avec 143,16 millions de titres échangés, contre 213,01 millions.

VALEURS	Cours du 20 nov.	Cours du 23 nov.
Alcoa	44 3/4	45 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 1/4	71 1/4
A.T.T.	28 1/4	28 3/8
Boeing	38 1/2	38 1/8
Chase Manhattan Bank	25 1/2	25
Du Pont de Nemours	81 1/4	83 1/4
Eastman Kodak	47 3/4	48
Exxon	40 1/4	39 7/8
Ford	75 3/4	75 3/4
General Electric	45 1/4	45 1/4
General Motors	60 5/8	60 1/8
Goodyear	49 3/8	49 1/8
I.B.M.	117 3/4	117 1/2
I.T.T.	47 3/4	47 1/8
Mobil Oil	37	37 1/4
Pfizer	51 5/8	51 1/4
Schlumberger	31 1/2	32
Texaco	28 7/8	28 1/4
Union Carbide	21 1/4	20 7/8
U.S.X.	27	27 1/8
Westinghouse	45 7/8	45 1/4
Xerox Corp.	56 3/8	56

LONDRES, 23 nov. ↑

Hausse prudente

Le cours des actions a nettement progressé lundi au Stock Exchange, dans un marché calme et prudent après l'annonce de l'accord intervenu vendredi entre la Maison Blanche et le Congrès sur le déficit budgétaire américain. L'indice FT a gagné 1,8 % et a clôturé à 1 309,4. Le volume des transactions est demeuré peu élevé. Il a diminué à 24 205, contre 28 924. Les firmes exportatrices ont gagné du terrain, notamment Glaxo, ICI et BAT. Les compagnies d'assurances, comme Pearl Group, Prudential, ont également progressé.

Il en était de même pour les magasins (Woolworth) et le bâtiment (Blue Circle et Tarmac). Dans le secteur des sociétés électriques, Thorn Emi gagnait plusieurs points, de même que le groupe textile Courtauld. En revanche, les valeurs bancaires étaient irrégulières tout comme les valeurs pétrolières.

Les sociétés minières et les mines d'or étaient soutenues. Les fonds d'Etat ont perdu jusqu'à 70 pence par endroits.

PARIS, 24 novembre ↑

Deuxième étape

Suivant de quelques jours l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain, la baisse des taux des prises en pension en Allemagne constitue *une nouvelle étape* indispensable en vue d'une stabilisation des parités monétaires internationales. A Paris, cette baisse a entraîné une diminution d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France.

Dopés par ces nouvelles, la Bourse a poursuivi son mouvement de hausse amorcé prudemment lundi (+ 1,4 %). L'indicateur de *séance affichait, mardi, dès l'ouverture*, un gain de + 2 %. La progression atteignait + 3,49 % en séance. Toutefois, même si les opérateurs s'avouent satisfait par de telles mesures, la prudence reste de rigueur. *Point d'euphorie, mais un* léger espoir tout de même. Toutefois, les cours sont à des niveaux relativement bas. Depuis le 19 octobre, les valeurs ont perdu plus de 30 % en moyenne.

La convalescence s'annonce donc longue. Elle se fera peut-être avec des soubresauts... Sur le MATIF, la baisse des taux a été également bien accueillie. Le contrat de mars gagnait près de 1,5 %.

Sous les lambris, parmi les quinze plus fortes hausses, la plupart avoisinaient les 10 % de progression. La Compagnie du Midi était toujours très recherchée.

Ce groupe fait l'objet de rumeurs d'OPA (offre publique d'achat). L'un des candidats le plus souvent cités, la compagnie d'assurance ouest-allemande Allianz, a refusé de commenter ces rumeurs. Seule la Com*pagnie du Midi a démenti* vigoureusement ces bruits. Sur le second marché, les cotations des sociétés OHF et Boiron ont été suspendues. Les deux firmes pharmaceutiques devraient annoncer prochainement *un rapprochement*. La SPEP (Société parisienne d'études et de participations), un des holdings du groupe Schneider, a annoncé détenir à présent 50,10 % de Merlin-Gérin. Quant au GAN, il a acquis 5,5 % de la Société française de munitions (SFM).

TOKYO, 24 nov. ↑

Soutenu

La séance de mardi à la Bourse de Tokyo, la première de la semaine avec le chômage du 23 novembre (journée d'actions de grâce et fête du travail), n'a pas revêtu un très grand intérêt. Après avoir marqué le pas, le marché s'est légèrement avancé (+ 0,70 %), avec l'indice Nikkeï à 22 856,02 (+ 150,46 points).

Les investisseurs ont pris bonne note du compromis budgétaire américain, mais sans plus. La prudence l'a emporté. Là, comme ailleurs, une plus forte réduction du déficit était attendue.

La faiblesse des transactions (moins de 500 millions de titres échangés) a illustré le scepticisme ambiant. L'intérêt des opérateurs, si tant est qu'il y en eut un, s'est concentré sur les valeurs fortement capitalisées.

Au Kabuto-Cho, beaucoup attendent la ratification de cet accord budgétaire aux Etats-Unis pour définir leur stratégie.

VALEURS	Cours du 20 nov.	Cours du 24 nov.
Akai	439	440
Bridgestone	1 210	1 220
Canon	950	970
Fuji Bank	3 080	3 080
Honda Motors	1 280	1 280
Matsushita Electric	2 180	2 220
Mitsubishi Heavy	618	618
Sony Corp.	4 820	4 880
Toyota Motors	1 850	1 850

FAITS ET RÉSULTATS

● **Audax racheté par Harman.** – La France a perdu l'un de ses derniers fabricants de haut-parleurs. En redressement judiciaire, Audax vient d'être rachetée par la firme américaine Harman International Industries (1,85 milliard de francs de chiffre d'affaires), bien connue dans les milieux de la hi-fi. Le prix de la transaction n'a pas été communiqué. Mais Audax, même avec ses deux filiales Siare et Mercuriale, ne pesait plus très lourd. Avec ses trois usines sarthoises, la société française ne réalisera pas plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires pour 1987. Elle sera rattachée à la filiale française d'Harman, qui envisage d'injecter 34 millions de francs au cours des trois prochaines années, pour développer son activité sur le créneau automobile.

● **BSN accroît sa participation dans la firme espagnole Danone SA.** – BSN, premier groupe agro-alimentaire français, va porter de 5 % à 20 % sa participation dans Danone SA, en Espagne, par le biais d'une augmentation de capital en espèces, qui lui sera réservée. Danone SA est le leader du marché espagnol des produits laitiers frais, sur lequel elle réalise un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs.

● **Shearson Lehman Brothers et EF Hutton étudient la possibilité d'une fusion.** – La firme new-yorkaise de services financiers Shearson Lehman Brothers a été approchée par sa concurrente EF Hutton pour étudier la possibilité d'une fusion entre les deux groupes. Confrontée à une concurrence *de plus en plus vive* EF Hutton avait déjà annoncé, à la fin de 1986, un plan de réorganisation comportant le gel des embauches, une réduction de son personnel et la vente de sa filiale assurance. Comme les autres firmes de Wall Street, EF Hutton a été affectée par le krach du 19 octobre, toutefois aucune précision quant aux pertes subies n'a été donnée.

● **Dumez rachète une entreprise espagnole de BTP.** – Le groupe français de bâtiment de travaux *publics Dumez a annoncé, le* 23 novembre, qu'il venait de conclure un accord avec la compagnie électrique espagnole Fesca (Fuerza Electrica de Cataluna) pour l'achat d'une de ses filiales, Constructora Pirenaica SA (Copisa), la plus importante entreprise de BTP en Catalogne. Le prix d'achat, dont le versement sera échelonné dans le temps, est fixé à 350 millions de pesetas, soit 17,5 millions de francs environ (*le Monde* du 14 novembre).

● **Valéo cède sa filiale de chaufferie industrielle à Technibel.** – Dans le cadre de son recentrage sur *l'automobile, Valéo*, premier équipementier français, cède sa filiale Sofica Industrie, spécialisée dans le chauffage et la ventilation industriels, à Technibel, deuxième construteur français de climatisation. La cession de Sofica, qui sera officialisée lors d'un comité central d'entreprise le 30 novembre, devrait rapporter 18 millions de francs à Valéo. Sofica réalise un chiffre d'affaires annuel de 52 millions de francs pour un effectif de cent dix personnes. Technibel a enregistré, en 1986, un chiffre d'affaires de 110 millions de francs (dont 50 % à *l'exportation) pour un effectif* de cent quarante-six personnes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1155	1109	o
Alain Manoukian	247	244	
Arnault & Associés	415	418	
Asystel	290	286	
B.A.C.	430	430	
B. Demachy & Assoc.	385	386	
B.I.C.M.	685	685	
B.I.P.	405	421	
Bolloré Technologies	704	730	
Buitoni	522	553	
Câbles de Lyon	810	820	
Calberson	590	600	
Cardif	1120	1140	
C.D.M.E.	710	730	
C. Equip. Elect.	292	293	
C.E.G.I.D.	615	600	
C.E.G.E.P.	184	184	
C.E.P.-Communication	910	915	
C.G.I. Informatique	486	504	d
Ciments d'Origny	385	400	
C.N.I.M.	250	250	
Concept	200	198	
Conforama	585	588	
Dafsa	193	200	
Dauphin O.T.A.	2960	2965	
Devanlay	1420	1439	
Deville	710	750	
Drouot-Ob. convert.	....	....	
Editions Belfond	150	145	
Elect. S. Dassault	320	....	
Elysées Investiss.	16 60	17 05	
Expand	440	432	
Filipacchi	351	365	d
Guintoli	630	620	
Guy Degrenne	985	985	
I.C.C.	200	200	
IDIA	128	133 10	d
I.G.F.	110	110	
IN2	110	115	
Int. Metal Service	158	158	
La Commande Electro.	280	270	
Le gd livre du mois	217 60	217 60	
Loca Investissement	260	264	
Locamic	194	197	
Manutan	282	293	d
Marlin Immobilier	250	260	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Metallurg. Minière	113	112	
Micrologie Internat.	320	324 90	
Microservice	185	185	
M.M.B.M.	438	449	
Molex	169	165	
Navale-Delmas	585	585	
Olivetti-Logabax	267	....	
Om. Gest.Fin.	370	370	
Petit Bateau	180	180 10	
Petrofigaz	375	....	
Pier Import	190	200	
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100	
Rezel	875	880	
St-Gobain Emballage	930	941	
St-Honoré Matignon	126	125	
S.C.G.P.M.	214 60	198	o
Segin	315	315	
Sema-Metra	401	425	
S.E.P.	1000	1000	
S.E.P.R.	960	902	
Sligos	880	916	d
S.M.T.Goupil	195	200	
Sodiforg	800	551	
Sofibus	355	365	
Sopra	535	510	
TF 1	180	183	
Union Financ. de Fr.	500	520	
Valeurs de France	305	305	

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 23-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
		dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier
Lafarge Cop.	1300	39	110	–	–	–	–	–	–
Paribas	400	140	16	27	–	88	–	–	–
Peugeot	1300	16	–	–	–	–	–	–	–
Thomson-CSF	1100	3,5	46	–	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	6	16	32,5	–	50	49	70	–
Midi	1100	15	60	114	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 nov. 1987
Nombre de contrats : 56 365

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,45	97,85	97,45	97,65
Précédent	98,45	97,85	97,30	97,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,70 F ↑

La petite concession à la détente faite par la RFA qui a abaissé ses taux d'appels d'offre a produit une légère reprise du dollar mardi 24 novembre sur la plupart des places financières. La devise américaine a ainsi coté 5,70850 F (contre 5,6640 F). Les échanges ont été actifs.

FRANCFORT	23 nov.	24 nov.
Dollar (en DM)	1,6667	1,6770

TOKYO	20 nov.	24 nov.
Dollar (en yens)	134,50	135,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 nov.)	8 9/16-8 11/16 %
New-York (23 nov.)	6 13/16-6 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986).

	20 nov.	23 nov.
Valeurs françaises	72,6	73,8
Valeurs étrangères	94,2	97,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	285,50	289,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	20 nov.	23 nov.
Industrielles	1913,63	1923,07

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	20 nov.	23 nov.
Industrielles	1 285,5	1 309,4
Mines d'or	287,2	293
Fonds d'Etat	91,03	90,61

TOKYO

	20 nov.	24 nov.
Nikkeï Dow Jones	22705,56	22856,02
Indice général	1855,73	1866,11

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6850	5,6880	+ 80	+ 95	+ 105	+ 130	+ 360	+ 450
$ can.	4,3331	4,3387	– 5	+ 19	– 9	+ 26	+ 26	+ 71
Yen (100)	4,2096	4,2149	+ 153	+ 171	+ 294	+ 323	+ 732	+ 1018
DM	3,3940	3,3978	+ 137	+ 157	+ 255	+ 280	+ 785	+ 862
Florin	3,0145	3,0169	+ 89	+ 103	+ 173	+ 193	+ 537	+ 601
F.B. (100)	16,2220	16,2352	+ 220	+ 310	+ 427	+ 500	+ 1412	+ 1870
F.S.	4,1345	4,1377	+ 200	+ 227	+ 310	+ 344	+ 970	+ 1085
L (1 000)	4,6094	4,6122	– 131	– 91	– 268	– 202	– 720	– 559
£	10,1420	10,1531	– 45	– 13	– 69	– 13	– 44	– 144

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 5/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16
Florin	4 1/2	4 3/4	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 13/16	7 3/16
F.S.	0 1/2	1	2 11/16	2 13/16	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	10	11	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	11 5/8	12
£	8 3/4	9	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
F. franç.	8 3/8	8 7/8	8 15/16	9 3/16	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 24 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1660	1666	1676	+ 0 96
4020	C.N.E. 3 %	4058	3910	3950	– 2 66
1065	B.N.P. T.P.	1060	1080	1080	+ 1 89
1065	C.C.F. T.P.	1065	1060	1061	– 0 37
1050	Créd. Lyon. T.P.	1050	1050	1050	....
1480	Renault T.P.	1475	1476	1479	+ 0 27
1815	Rhone-Poul. T.P.	1815	1865	1855	+ 2 20
1255	St-Gobain T.P.	1270	1291	1298	+ 2 20
1085	Thomson T.P.	1085	1089	1089	+ 0 37
320	Accor	324	330 50	333	+ 2 78
440	Agence Havas	422	439 50	439	+ 4 03
515	Air Liquide	516	526	527	+ 2 13
1850	Alcatel	1849	1910	1908	+ 3 24
1450	Als. Superm.	1485	1485	1485	....
270	A.L.S.P.I.	288	290	293	+ 1 74
245	Alsthom ★	257	280	264 10	+ 2 76
1380	Arjom. Prioux	1380	1432	1432	+ 3 77
320	Aussedat-Rey	345	369	359	+ 4 06
740	Aux. Entrepr. ★	759	761	785	+ 3 43
830	Avions Dassault	855	849	849	– 0 70
270	BAFIP	294	301	308	+ 4 76
280	Bail-Equipem. ★	280 50	293	290	+ 3 39
840	Bail Investiss.	841	841	860	+ 2 26
265	B.N.P. C.I.	266	270	276 50	+ 3 95
380	Cie Bancaire	390	416	415	+ 6 41
260	Bazar H.-V.	275	280	282	+ 2 55
380	Béghin-Say ★	362 40	385	373 50	+ 3 06
590	Berger (Mel)	590	600	600	+ 1 69
475	Bic ★	500	510	517	+ 3 40
730	B.I.S.	752	770	820	+ 9 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Creusot ★	131	138 50	131 90	+ 0 69
2200	Dassault S.A.	2299	2322	2322	+ 1
300	Darty ★	286	292	307 50	+ 7 52
245	Darty (DP)	250	250	258	+ 3 20
1490	De Dietrich	1441	1450	1525	+ 5 83
280	Dév. P.d.C. (LI)	257	258	258	+ 0 39
390	D.M.C.	403	411	419 50	+ 4 09
300	Drouot Assur.	306	301	308	+ 0 65
1400	Docks France ★	1523	1501	1555	+ 2 10
660	Dumez ★	695	682	699	+ 0 58
1030	Eaux (Gén.)	1090	1085	1120	+ 2 75
895	Ecco ★	930	925	985	+ 5 91
610	Electrofinancière	620	649	656	+ 5 81
240	Elf-Aquitaine	229	233	235	+ 2 62
225	– (certific.)	221	226 10	226	+ 2 26
490	Epeda-B-Faure	520	533	534	+ 2 69
2050	Essilor	2155	2220	2278	+ 5 71
1580	Essilor Int. (DP)	1670	1700	1785	+ 6 89
350	Esso S.A.F. ★	340	349	340	....
1100	Eurafrance	1088	1139	1200	+ 10 29
825	Eurocom ★	890	861	885	– 0 56
2760	Euromarché	2830	2825	2955	+ 4 42
470	Europe nº 1 ★	455	472	467	+ 2 64
925	Exor ★	930	905	949	+ 2 04
500	Facom	510	508	517	+ 1 37

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 23/11

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 684	5 708	5 450	6
ECU	7 012	7	....	....
Allemagne (100 DM)	339 930	338	329	347
Belgique (100 F)	16 226	16 211	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 980	301 120	290	308
Danemark (100 krd)	88 130	88 030	84	91
Norvège (100 k)	88 230	88 550	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 144	10 135	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 320	4 315	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 611	4 610	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	414 350	412 650	400	420
Suède (100 krs)	93 850	94	90	96
Autriche (100 sch)	48 270	48 200	46 750	49 200
Espagne (100 pes.)	5 026	5 027	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 179	4 177	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 315	4 347	4 150	4 550
Japon (100 yens)	4 211	4 217	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	85400	87500
Or fin (en lingot)	85800	87900
Pièce française (20 fr)	541	541
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	559
Pièce latine (20 fr)	501	503
Souverain	619	631
Pièce de 20 dollars	3050	3055
Pièce de 10 dollars	1540	1530
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3380	3350
Pièce de 10 florins	516	518
Or Londres	468 25	476 95
Or Zurich	469 50	478
Or Hongkong	468 75	473 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

M. Balladur reporte la date limite de l'appel d'offres pour l'UAP

Un avis du ministère de l'économie publié au *Journal officiel* du 24 novembre repousse la date limite de remise des offres d'achat des actions de l'Union des assurances de Paris (UAP), prévue pour ce jour par le *Journal officiel* du 23 octobre.

Cet avis correspond aux intentions exprimées le 12 novembre par M. Balladur, qui avait annoncé que la privatisation de l'UAP n'aurait pas lieu cette année. Un nouveau cahier des charges de la vente de gré à gré de 30 % de l'UAP, remplaçant celui proposé le 23 octobre, pourra être retiré au ministère de l'économie.

La date limite de réception des offres d'achat sera portée ultérieurement à la connaissance des candidats avec un préavis de huit jours. M. Balladur avait déjà procédé à un report équivalent pour la SCOR (Société commerciale de réassurance) la semaine dernière.

Djibouti
Un nouveau gouvernement a été formé

Le président de la République de Djibouti, Hassan Gouled Aptidon, a formé, lundi 23 novembre, un nouveau gouvernement. Le précédent avait été dissous par décret présidentiel le 17 novembre.

Conduite par le premier ministre du gouvernement sortant, M. Barkat Gourad Hamadou, la nouvelle équipe passe de 14 à 16 membres. Sept nouvelles personnalités font leur entrée dans ce gouvernement, qui compte par ailleurs 4 sortants. Le ministère de la défense nationale, vacant depuis novembre 1986 à la suite du décès de son titulaire, a été notamment attribué à un nouveau député, M. Houssein Barkad Siraj.

Un nouveau ministère du port et des affaires maritimes a été créé et va à l'ancien ministre des travaux publics, M. Bourhan Ali Warki. Quant au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, il a été scindé en deux, un nouvel arrivant, M. Omar Chirdon Abass, recevant la jeunesse, les sports et les affaires culturelles tandis que l'éducation nationale reste à son précédent titulaire, M. Souleiman Farah London.

Le premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, devra *« coordonner les activités économiques des secteurs privé et public, inciter les mesures de développement économique et social et tenter de réaliser un meilleur équilibre dans la programmation des projets de développement entre les différentes régions du territoire national »*.

Les titulaires des portefeuilles-clés de l'intérieur, des affaires étrangères et de la coopération, ainsi que des finances, restent inchangés. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 24 novembre 1987 a été tiré à 550 907 exemplaires

Mobilisation sans précédent contre l'IRA en Ulster et en République d'Irlande
Des milliers de soldats et de policiers recherchent des caches d'armes

LONDRES
de notre correspondant

Des informations en provenance de France sont à l'origine de la plus grande opération anti-IRA jamais menée conjointement en Irlande du Nord et en Irlande du Sud. En effet, plusieurs milliers de policiers et de militaires sont, lundi 23 novembre, ratissé le terrain et fouillé des centaines de maisons des deux côtés de la frontière. Ils étaient 7 000 au sud, parmi lesquels 2 500 soldats. Les autorités britanniques n'ont par rendu public les effectifs mobilisés de leur côté.

Les services français ont transmis à Londres et à Dublin, les comptes rendus des interrogatoires des cinq membres irlandais de l'équipage du caboteur *Eksund-II* battant pavillon panaméen arraisonné le 30 octobre au large de la Bretagne, alors qu'il transportait 150 tonnes d'armes chargées en Libye et destinées à l'IRA. Un des Irlandais détenus à Paris aurait fait une confession détaillée en présence des policiers irlandais et britanniques venus spécialement dans la capitale française pour le questionner.

Selon ce témoignage, quatre cargaisons comparables à celle de l'*Eksund-II* auraient été déchargées secrètement dans l'île en 1985 et en 1986, et se trouveraient dans des caches réparties des deux côtés de la frontière. Ce matériel « dormant » serait à la fois sophistiqué et considérable. Il comprendrait de véritables armes de guerre notamment des missiles anti-aériens Sam-7, dont une vingtaine ont été découverte dans les cales de l'*Eksund-II*.

Show policier ?

L'opération de lundi a été spectaculaire à souhait et largement retransmise par les chaînes de télévision britanniques. Elle devrait se poursuivre tout au long de la semaine. Des milliers de fermes et de granges ont été, ou vont être inspectées, dans les comtés limitrophes de la frontière. Les soldats, guidés des deux côtés par des spécialistes des services de renseignements, passent leur temps à retourner le sol à la pioche dans l'espoir de tomber sur une de ces fameuses caches.

Le butin est pourtant jusqu'ici équivalant à zéro, ce qui incite à se poser quelques questions. Pourquoi l'IRA aurait-elle gardé depuis deux ans ces armes perfectionnées sans en faire usage ? L'armée républicaine a-t-elle bien reçu livraison de ces missiles capables d'abattre un hélicoptère ou de percer un blindage d'acier épais de 10 centimètres ?

En revanche les bénéfices politiques de cette opération conjointe paraissent plus évidents. Il s'agit de prouver aux opinions publiques des deux côtés de la frontière que l'accord anglo-irlandais de novembre 1985 établissant une collaboration des services de sécurité permet des actions communes concrètes contre le terrorisme. Dublin a donné le maximum de retentissement à ce ratissage au nom de la lutte antiterroriste. Les dirigeants loyalistes protestants en Irlande du Nord ont aussitôt jugé cet empressement plutôt suspect.

« Quand on annonce une action de cette façon, cela aboutit à alerter ceux qui ont quelque chose à cacher » a commenté lundi M. James Molyneaux, dirigeant du Parti officiel unioniste, la principale formation protestante d'Irlande du Nord. *« Je me demande s'il ne s'agit pas d'un coup de pub destiné à redonner un peu de vigueur à un accord anglo-irlandais qui a échoué »* a renchéri de son côté M. Ken Maginnis, député unioniste de la circonscription qui comprend Enniskillen où une bombe posée par l'IRA a fait onze morts le 8 novembre.

L'opinion protestante en Irlande du Nord est violemment opposée à l'accord de 1985 qui, en échange de cette coopération policière, donne à Dublin un certain droit de regard sur les affaires intérieures de la province et laisse très vaguement entrevoir une possible réunification de l'île. Londres et Dublin se tiennent fermement à la lettre de cet accord mais celui-ci est difficile à faire entrer dans les esprits et dans les mœurs.

L'opération permet surtout aux autorités britanniques, sous couvert d'action conjointe, d'interpeller et d'interroger des responsables du parti Sin Fein, l'aile politique légale de l'IRA. Dans ce domaine la disproportion est évidente. Une quarantaine de personnes ont été interpellées lundi à l'aube en Irlande du Nord, parmi lesquelles vingt membres du Sinn Fein dont cinq conseillers municipaux, alors que le bilan des arrestations en République d'Irlande s'élève à... cinq personnes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ÉTATS-UNIS : les mutineries de détenus cubains
Washington propose de suspendre le rapatriement des réfugiés indésirables

Washington. – Le gouvernement américain a offert lundi 23 novembre de suspendre temporairement la décision de rapatrier les Cubains indésirables aux Etats-Unis, a annoncé l'attorney général (le ministre de la justice), M. Edwin Meese. Cette proposition fait suite à la mutinerie de détenus cubains qui a débuté samedi dans le centre pénitentiaire d'Oakdale en Louisiane (*le Monde* du 24 novembre) et s'est étendue lundi dans celui d'Atlanta en Géorgie. Les mutins protestent contre l'accord américano-cubain qui prévoit le retour à La Havane de quelque deux mille cinq cents réfugiés en échange de la délivrance de visas pour les candidats cubains à l'émigration.

A Oakdale, la situation était toujours tendue lundi. Un millier de prisonniers détiennent vingt-cinq employés et gardiens du centre en otage. Ils ont, semble-t-il, durci leurs exigences en assurant, avant la déclaration de M. Meese, qu'ils tueraient leurs otages s'ils n'obtenaient pas leur libération et le droit de vivre sur le territoire américain sans être l'objet de poursuites. Plus de six cents policiers entourent toujours le centre. Selon l'un d'entre eux, *« ces gens-là n'ont rien à perdre. Il faudra probablement plusieurs jours pour trouver une solution »*.

A Atlanta, dans la prison située en plein cœur de la ville, une partie des mille cinq cents prisonniers se sont également révoltés lundi en mettant le feu à l'un des bâtiments du pénitencier. Selon le témoignage d'un journaliste de télévision qui se trouvait sur place, Mark Pickard de WSB-TV, la révolte aurait fait un mort parmi les détenus, et douze autres personnes auraient été blessées. Les mutins détiendraient en otage soixante-quinze employés du centre. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Sur le vif
Les brutes !

« Allô, c'est toi ? C'est moi. Si tu savais... Pierre-François !

– Qu'est-ce qui se passe ?

– Il m'a cognée, assommée à coups de poing, à coups de pied.

– Encore ?

– Oui, mais, là, c'est à cause de toi et de ton canard de crotte.

– Tiens, voilà autre chose ! Qu'est-ce qu'on a fait ?

– Un article signalant l'ouverture de dispensaires pour les brutes domestiques.

– Des fois qu'ils se blesseraient en vous tapant dessus ?

– Oui, enfin non, c'est plutôt pour les aider à réparer les pots cassés. Tiens, hier, on venait à peine de se mettre à table, je lui parle de ce papier, comme ça en passant, il se fout en boule : de quoi je me mêle, il m'écrase sa cigarette sur la main et il me balance la soupière à la figure. *Manque de bol, elle se fracasse* sur mes lunettes et il me tombe dessus à bras raccourcis.

– Toujours pour t'apprendre, à t'occuper de tes fesses ?

– Non, là, c'est à cause de la soupière. Faut comprendre, il y tenait, *elle lui venait de sa mère.*

– Et tu crois que dans ces centres d'accueil on leur montre comment recoller les morceaux ?

– Ouais, mais c'est long. Et c'est cher. C'est de la psychologie de groupes. Des groupes de parole, remède à la violence. A raison de quatorze séances, à 100 balles, une fois par semaine, ils devraient normalement arriver à rabibocher leur ménage.

– S'il s'agit que de leur ménage, ça oui ! Pas difficile ! Elles sont résistantes... les femmes battues, regarde-toi, résistantes et attendries. Elles se remettent à la colle au premier coup... de cœur.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Chalandon dénonce « les pressions » exercées par le chef de l'Etat sur la justice

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, a annoncé, mardi 24 novembre, que le gouvernement n'envisage pas de déposer un projet de loi pour réglementer le droit de grève.

Il s'en est également vivement pris, sur Europe 1, au président de la République qui a menacé, lundi, de saisir le Conseil constitutionnel si l'on portait atteinte à ce droit de grève, prévu dans le Constitution.

M. Chalandon estime que le président a exercé *« une forme de pression »* sur la justice, à deux reprises notamment. Il a cité le conflit à Air-Inter et l'affaire des Irlandais de Vincennes avec le commandant Prouteau.

« Il va de soi, a dit M. Chalandon, *que lorsque le chef de l'Etat fait l'éloge dithyrambique du commandant Prouteau, alors que Prouteau a des chances d'être entendu par la justice, d'être inculpé – il l'a été d'ailleurs depuis, – on peut effectivement considérer ça comme une forme de pression. »*

« De même lorsque, lundi, il parle du droit de grève comme il l'a fait, alors que la décision du tribunal de Bobigny va probablement venir devant la cour d'appel, on peut penser aussi qu'il y a pression », a ajouté le ministre.

Un incident chimique à Huningue (Haut-Rhin)
Un nuage acide s'est échappé des usines Sandoz

MULHOUSE
de notre correspondant

Depuis l'incendie des entrepôts Sandoz, le 1er novembre 1986, la moindre alerte dans la chimie bâloise prend des proportions démesurées. Cela s'est confirmé, lundi 23 novembre en fin d'après-midi, après un incident survenu à l'usine Sandoz de Huningue (Haut-Rhin), d'où s'est échappé un nuage d'acide chlorhydrique.

Une nouvelle affaire Sandoz, alors que toutes les « victimes » de l'incendie de Schweizerhalle de l'automne 1986 venait tout juste d'être indemnisées ? Cette fois, l'incident a été bien moins grave. Selon le groupe chimique suisse, *« un réacteur s'est emballé »* dans l'usine spécialisée dans la fabrication de colorants, *« provoquant un dégagement toxique d'acide chlorhydrique gazeux dans l'atelier »*. Le nuage n'a pas provoqué d'incendie mais s'est échappé dans l'atmosphère par une cheminée et a stagné pendant environ trois heures au-dessus de l'usine.

L'incident, qui s'est produit peu après 17 heures, a cependant nécessité l'intervention des pompiers de Sandoz-Bâle et de Saint-Louis, ainsi que ceux de Roche et de Ciba-Geigy, deux autres entreprises chimiques de la place bâloise. Les pompiers ont isolé le bâtiment par un mur d'eau, piégeant le gaz qui a été acheminé par le système d'assainissement de l'usine vers la station de traitement des industries chimiques de Bâle. Peu après 20 heures, la situation était maîtrisée, et la population, qui avait été invitée à rester confinée chez elle, pouvait de nouveau sortir.

Le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, qui a été *« immédiatement informé de l'accident »*, a demandé au préfet du Haut-Rhin de *« lui faire parvenir dans les plus brefs délais le rapport de l'inspection des installations classées sur les causes et les circonstances de l'accident »*.

BERNARD LEDERER.

● **Manifestation devant l'ambassade de Roumanie à Paris.** – Une centaine de Roumains ont manifesté contre *« la dictature communiste »* et contre le régime du président Ceausescu, le lundi 23 novembre en fin d'après-midi, devant l'ambassade de Roumanie, à Paris. A côté d'un grand drapeau de l'ancien royaume de Roumanie, les manifestants avaient déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire *« liberté pour les Roumains »* et *« solidarité avec Brasov »*. Les manifestants ont également réclamé la *« libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes arrêtées »* après les émeutes qui ont eu lieu le 15 novembre à Brasov.

● **Trois policiers blessés au cours d'une interpellation.** – Alors qu'ils procédaient à une interpellation, lundi 23 novembre, peu après 17 heures, dans un bar situé 156, rue Oberkampf, à Paris (11e), trois inspecteurs du commissariat du quartier de la Folie-Méricourt ont été agressés, à coups de couteau, par deux hommes, arrêtés par la suite et dont les identités n'ont pas été communiquées.

A B C D E F G

